image
not
available







QUESTIONS
SUR
L'ENCYCLOPÉDIE.

QUESTIONS

SUR

L'ENCYCLOPÉDIE,

PAR M. VOLTAIRE.

NOUVELLE ÉDITION,

AVEC DES NOTES ET DES OBSERVATIONS CRITIQUES,

PAR M. PALISSOT.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,
CHEZ STOUPE, IMPRIMEUR.
1792.

QUESTIONS
SUR
L'ENCYCLOPÉDIE.

Q.

QUESTION, TORTURE.

J'AI toujours présumé que la question, la torture avait été inventée par des voleurs, qui, étant entrés chez un avare, & ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourmens jusqu'à ce qu'il le découvrît.

On a dit souvent que la question était un moyen de sauver un coupable robuste, & de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la question que dans les crimes d'État; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour savoir son secret.

Que le tribunal abominable de l'inquisition renouvela ce supplice, & que par conséquent il doit être en horreur à toute la terre.

Qu'il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable; car souvent le coupable était vainqueur, & souvent le coupable vigoureux & opiniâtre résiste

à la queſtion, tandis que l'innocent débile y ſuccombe.

Que cependant le duel était appelé le *jugement de Dieu*, & qu'il ne manque plus que d'appeler la torture le *jugement de Dieu*.

Que la torture eſt un ſupplice plus long & plus douloureux que la mort; qu'ainſi on punit l'accuſé avant d'être certain de ſon crime, & qu'on le punit plus cruellement qu'en le faiſant mourir.

Que mille exemples funeſtes ont dû déſabuſer les légiſlateurs de cet uſage affreux.

Que cet uſage eſt aboli dans pluſieurs pays de l'Europe, & qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays, que dans le nôtre où la torture eſt pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture eſt toujours admiſe chez les Français qui paſſent pour un peuple doux & agréable ?

On répond que cet affreux uſage ſubſiſte encore, parce qu'il eſt établi; on avoue qu'il y a beaucoup de perſonnes douces & agréables en France, mais on nie que le peuple ſoit humain.

Si on donne la queſtion à des Jacques Clément, à des Jean Châtel, à des Ravaillac, à des Damiens, perſonne ne murmurera; il s'agit de la vie d'un roi & du ſalut de tout l'État. Mais que des juges d'Abbeville condamnent à la torture un jeune officier pour ſavoir quels ſont les enfans qui ont chanté avec lui une vieille chanſon, qui ont paſſé devant une proceſſion de capucins ſans ôter leur chapeau, j'oſe preſque dire que cette horreur, perpétrée dans un

temps de lumières & de paix, eſt pire que les maſſacres de la Saint-Barthélemi, commis dans les ténèbres du fanatiſme.

Nous l'avons déjà inſinué, & nous voudrions le graver bien profondément dans tous les cerveaux & dans tous les cœurs.

QUÊTE.

L'on compte quatre-vingt-dix-huit ordres monaſtiques dans l'Égliſe; ſoixante-quatre qui ſont rentés, & trente-quatre qui vivent de quête, *ſans aucune obligation*, diſent-ils, *de travailler, ni corporellement ni ſpirituellement, pour gagner leur vie, mais ſeulement pour éviter l'oiſiveté : & comme ſeigneurs directs de tout le monde, & participant à la ſouveraineté de Dieu en l'empire de l'univers, ils ont droit de vivre aux dépens du public, ſans faire que ce qu'il leur plaira.*

Ces propres paroles ſe liſent dans un livre très-curieux, intitulé : *Les heureux ſuccès de la piété*; & les raiſons qu'en allègue l'auteur ne ſont pas moins convaincantes. « Depuis, dit-il, que le cénobite a » conſacré à Jéſus-Chriſt le droit de ſe ſervir des » biens temporels, le monde ne poſsède plus rien » qu'à ſon refus; & il voit les royaumes & les » ſeigneuries comme des uſages que ſa libéralité a » laiſſés en fief. C'eſt ce qui le rend ſeigneur du » monde, poſſédant tout par un domaine direct, » parce que, s'étant rendu une poſſeſſion de Jéſus- » Chriſt par le vœu, & le poſſédant, il prend

« aucunement (en quelque manière) part à sa sou-
» veraineté. Le religieux a même cet avantage sur
» le prince, qu'il ne lui faut point d'armes pour
» lever ce que le peuple doit à son exercice : il
» possède les affections devant que de recevoir les
» libéralités, & son empire s'étend plus sur les cœurs
» que sur les biens. »

Ce fut François d'Assise qui, l'an 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête; mais voici ce que porte sa règle (1). Les frères à qui Dieu en a donné le talent, travailleront fidellement, en sorte qu'ils évitent l'oisiveté sans éteindre l'esprit d'oraison; &, pour récompense de leur travail, ils recevront leurs besoins corporels pour eux & pour leurs frères, suivant l'humilité & la pauvreté; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre, ni maison, ni lieu, ni autre chose; mais se regardant comme étrangers en ce monde, ils iront avec confiance demander l'aumône.

Remarquons, avec le judicieux Fleuri, que si les inventeurs des nouveaux ordres mendians n'étaient pas canonisés pour la plupart, on pourrait les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amour-propre, & d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres. Mais, sans préjudice de leur sainteté, on peut librement attaquer leurs lumières; & le pape Innocent III avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel institut de S. François; & plus encore le concile de Latran, tenu en 1215, de

(1) Chap. 5 & 6.

défendre de nouvelles religions, c'eſt-à-dire, de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant, comme au treizième ſiècle l'on était touché des déſordres que l'on avait devant les yeux, de l'avarice du clergé, de ſon luxe, de ſa vie molle & voluptueuſe qui avait gagné les monaſtères rentés, l'on fut ſi frappé de ce renoncement à la poſſeſſion des biens temporels en particulier & en commun, qu'au chapitre général que S. François tint près d'Aſſiſe en 1219, où il ſe trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en raſe campagne, ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voiſines. On voyait accourir de tous les pays les eccléſiaſtiques, les laïques, la nobleſſe, le petit peuple, & non ſeulement leur fournir les choſes néceſſaires, mais s'empreſſer à les ſervir de leurs propres mains avec une ſainte émulation d'humilité & de charité.

S. François, par ſon teſtament, avait fait une déſenſe expreſſe à ſes diſciples de demander au pape aucun privilége, & de donner aucune explication à ſa règle; mais quatre ans après ſa mort, dans un chapitre aſſemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape Grégoire IX une bulle qui déclare qu'ils ne ſont point obligés à l'obſervation de ſon teſtament, & qui explique la règle en pluſieurs articles. Ainſi le travail des mains, ſi recommandé dans l'Écriture, & ſi bien pratiqué par les premiers moines, eſt devenu odieux; & la mendicité, odieuſe auparavant, eſt devenu honorable.

Auſſi trente ans après la mort de S. François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres

de sa fondation. Nous n'en citerons pour preuve que le témoignage de S. Bonaventure qui ne peut être suspect, C'est dans la lettre qu'il écrivit en 1257, étant général de l'ordre, à tous les provinciaux & les gardiens. Cette lettre est dans ses opuscules, tome II, page 352. Il se plaint de la multitude des affaires pour lesquelles ils requéraient de l'argent, de l'oisiveté de divers frères, de leur vie vagabonde, de leurs importunités à demander, des grands bâtimens qu'ils élevaient, enfin de leur avidité des sépultures & des testamens. S. Bonaventure n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus, puisque M. le Camus, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des minoritains a souffert plus de vingt-cinq réformes en 400 ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendians, sous prétexte de charité, se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques & particulières. Ils entraient dans le secret des familles, & se chargeaient de l'exécution des testamens; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes & les princes. Les papes sur-tout leur donnaient volontiers des commissions, comme à des gens sans conséquence, qui voyageaient à peu de frais, & qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière encore, c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de

criminels, prifon, torture, condamnations, confifcations, peines infamantes & fort fouvent corporelles par le bras féculier. Il eft fans doute bien étrange de voir des religieux, faifant profeffion de l'humilité la plus profonde & de la pauvreté la plus exacte, transformés tout d'un coup en juges criminels, ayant des appariteurs & des familiers armés, c'eft-à-dire, des gardes & des tréfors à leur difpofition, fe rendant ainfi terribles à toute la terre.

Nous gliffons fur le mépris du travail des mains, qui attire l'oifiveté chez les mendians comme chez les autres religieux. De-là cette vie vagabonde que S. Bonaventure reproche à ces frères, lefquels, dit-il, font à charge à leurs hôtes, & fcandalifent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet cette importunité eft une efpèce de violence à laquelle peu de gens favent réfifter, fur-tout à l'égard de ceux dont l'habit & la profeffion ont attiré du refpect; & d'ailleurs, c'eft une fuite naturelle de la mendicité, car enfin il faut vivre. D'abord la faim & les autres befoins preffans font vaincre la pudeur d'une éducation honnête, & quand une fois on a franchi cette barrière, on fe fait un mérite & un honneur d'avoir plus d'induftrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur & la curiofité des bâtimens, ajoute le même faint, incommode nos amis qui fourniffent à la dépenfe, & nous expofent aux mauvais jugemens des hommes. Ces frères, dit auffi Pierre Defvignes, qui dans la naiffance de leur religion fembloient fouler

aux pieds la gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont quitté ; n'ayant rien, ils possèdent tout, & sont plus riches que les riches mêmes. On connaît ce mot de Dufrèny à Louis XIV : Sire, je ne regarde jamais le nouveau louvre sans m'écrier: Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois, qui, de son nom, ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé, si l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendians pour tenir ses chapitres & loger son général.

Quant à leur avidité des sépultures & des testamens, Matthieu Pâris l'a peinte en ces termes: Ils sont soigneux d'assister à la mort des grands, au préjudice des pasteurs ordinaires; ils sont avides de gain, & extorquent des testamens secrets; ils ne recommandent que leur ordre, & le préfèrent à tous les autres. Sauval rapporte aussi qu'en 1502, Gille Dauphin, général des cordeliers, en considération des bienfaits que son ordre avait reçus de messieurs du parlement de Paris, envoya aux présidens, conseillers & greffiers la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. L'année suivante il gratifia d'un semblable brevet les prévôts des marchands & échevins, & les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, s'il est vrai que S. François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire, pour en tirer les ames de ceux qui sont morts dans l'habit de son ordre, comme l'assuroient ces religieux.

Voici un trait à ce sujet qui ne sera pas hors de

propos. L'Étoile, dans ses Mémoires, année 1577, raconte qu'une fille, fort belle déguisée en homme, & qui se faisait appeler Antoine, fut découverte & prise dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle servait entre autres Frère Jacques Berson, qu'on appelait l'enfant de Paris, & le cordelier aux belles mains. Ces révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut grand dommage à la chasteté de cette fille qui se disait mariée, & qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux, sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire : c'est ce que l'Étoile ne dit pas.

Le même évêque de Bellay que nous avons déjà cité, prétend qu'un seul ordre de mendians coûte par ans trente millions d'or pour le vêtement & la nourriture de ses moines, sans compter l'extraordinaire; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets, que les cénobites mendians qui sont dans ses Etats exigent de ses peuples. Que sera-ce si on y ajoute les trente-trois autres ordres? On verra, dit-il, que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de cénobites rentés ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE.

Avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomniateurs & les faiseurs de libelles.

IL vous importe fort peu, mon cher lecteur, qu'une des plus violentes persécutions excitées au seizième siècle contre Ramus, ait eu pour objet la manière dont on devait prononcer *quisquis & quanquam.*

Cette grande dispute partagea long-temps tous les régens de collège & tous les maîtres de pension du seizième siècle; mais elle est assoupie aujourd'hui, & probablement ne se réveillera pas.

Voulez-vous apprendre (1) si « M. Gallandius » Torticolis passait M. Ramus son ennemi en l'art » oratoire, ou si M. Ramus passait M. Gallandius » Torticolis? » vous pourrez vous satisfaire en consultant Thomas Freigius, *in vitâ Rami;* car Thomas Freigius est un auteur qui peut être utile aux curieux, quoi qu'en dise Banosius.

Mais que ce Ramus ou la Ramée, fondateur d'une chaire de mathématiques au collége royal de Paris, bon philosophe dans un temps où l'on ne pouvait guère en compter que trois, Montaigne, Charon, & de Thou, l'historien; que ce Ramus, homme vertueux dans un siècle de crimes, homme aimable dans la société, & même, si on veut, bel-esprit; qu'un tel homme, dis-je, ait été persécuté toute sa vie, qu'il ait été assassiné par des professeurs & des écoliers de l'université, qu'on ait traîné les lambeaux de son corps

(1) Voyez Brantôme, *Hommes illustres*, tome II.

sanglant aux portes de tous les colléges comme une juste réparation faite à la gloire d'Aristote; que cette horreur, dis-je encore, ait été commise à l'édification des ames catholiques & pieuses, ô Français! avouez que cela est un peu welche.

On me dit que depuis ces temps les choses sont bien changées en Europe, que les mœurs se sont adoucies, qu'on ne persécure plus les gens jusqu'à la mort. Quoi donc! n'avons-nous pas déjà observé dans ce dictionnaire que le respectable Barnevelt, le premier homme de la Hollande, mourut sur l'échafaud pour la plus folle & la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques?

Que le procès criminel du malheureux Théophile n'eut sa source que dans quatre vers d'une ode que les jésuites Garasse & Voisin lui imputèrent, qu'ils le poursuivirent avec la fureur la plus violente & les artifices les plus noirs, qu'ils le firent brûler en effigie?

Que de nos jours cet autre procès de la Cadière ne fut intenté que par la jalousie d'un jacobin contre un jésuite qui avait disputé avec lui sur la grace?

Qu'une misérable querelle de littérature dans un café fut la première origine de ce fameux procès de Jean-Baptiste Rousseau le poète; procès dans lequel un philosophe innocent fut sur le point de succomber par des manœuvres bien criminelles?

N'avons-nous pas vu l'abbé Guyot-Desfontaines dénoncer le pauvre abbé Pellegrin comme auteur d'une pièce de théâtre, & lui faire ôter la permission de dire la messe qui était son gagne-pain?

Le fanatique Jurieu ne perſécuta-t-il pas ſans relâche le philoſophe Bayle; & lorſqu'il fut parvenu enfin à le faire dépouiller de ſa penſion & de ſa place, n'eût-il pas l'infamie de le perſécuter encore ?

Le théologien Lange n'accuſa-t-il pas Wolf, non-ſeulement de ne pas croire en Dieu, mais encore d'avoir inſinué dans ſon cours de géométrie qu'il ne fallait pas s'enrôler au ſervice du ſecond roi de Pruſſe? Et ſur cette belle délation, le roi ne donna-t-il pas au vertueux Wolf le choix de ſortir de ſes États dans vingt-quatre heures, ou d'être pendu ? Enfin la cabale jéſuitique ne voulut-elle pas perdre Fontenelle ?

Je vous citerais cent exemples de fureurs de la jalouſie pédanteſque ; & j'oſe maintenir, à la honte de cette indigne paſſion, que ſi tous ceux qui ont perſécuté les hommes célèbres ne les ont pas traités comme les gens de collége traitèrent Ramus, c'eſt qu'ils ne l'ont pas pu.

C'eſt ſur-tout dans la canaille de la littérature, & dans la fange de la théologie, que cette paſſion éclate avec le plus de rage.

Nous allons, mon cher lecteur, vous en donner quelques exemples.

Exemples des perſécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres connus.

Le catalogue de ces perſécutions ſerait bien long; il faut ſe borner.

Le

Le premier qui éleva l'orage contre le très-eſtimable & très-regretté Helvétius, fut un petit convulſionnaire.

Si ce malheureux avait été un véritable homme de lettres, il aurait pu relever avec honnêteté les défauts du livre.

Il aurait pu remarquer que ce mot *Eſprit* étant ſeul ne ſignifie pas l'entendement humain, titre convenable au livre de Locke; qu'en français le mot *eſprit* ne veut dire ordinairement que penſée brillante. Ainſi la manière de bien penſer dans les ouvrages d'*eſprit* ſignifie, dans le titre de ce livre, la manière de mettre de la juſteſſe dans les ouvrages agréables, dans les ouvrages d'imagination. Le titre *Eſprit*, ſans aucune explication, pouvait donc paraître équivoque, & c'était aſſurément une bien petite faute.

Enſuite, en examinant le livre, on aurait pu obſerver:

Que ce n'eſt point parce que les ſinges ont les mains différentes de nous qu'ils ont moins de penſées; car leurs mains ſont comme les nôtres.

Qu'il n'eſt pas vrai que l'homme ſoit l'animal le plus multiplié ſur la terre; car dans chaque maiſon il y a deux ou trois mille fois plus de mouches que d'hommes.

Qu'il eſt faux que du temps de Néron on ſe plaignît de la doctrine de l'autre monde nouvellement introduite, laquelle énervait les courages; car cette doctrine était introduite depuis long-temps (1).

(1) Voyez Cicéron, Lucrèce, Virgile, &c.

Qu'il eſt faux que les mots nous rappellent des images ou des idées, car les images ſont des idées: il fallait dire, des idées ſimples ou compoſées.

Qu'il eſt faux que la Suiſſe ait à proportion plus d'habitans que la France & l'Angleterre.

Qu'il eſt faut que le mot *libre* ſoit le ſynonyme d'*éclairé*. Liſez le chapitre de Locke ſur la puiſſance.

Qu'il eſt faux que les Romains aient accordé à Céſar, ſous le nom d'*imperator*, ce qu'ils lui refuſaient ſous le nom de *rex*; car ils le créèrent dictateur perpétuel, & quiconque avait gagné une bataille était *imperator*. Cicéron était *imperator*.

Qu'il eſt faux que la ſcience ne ſoit que le ſouvenir des idées d'autrui; car Archimède & Newton inventaient.

Qu'il eſt faux autant que déplacé de dire que la Lecouvreur & Ninon aient eu autant d'eſprit qu'Ariſtote & Solon; car Solon fit des lois, Ariſtote quelques livres excellens, & nous n'avons rien de ces deux demoiſelles.

Qu'il eſt faux de conclure que l'eſprit ſoit le premier des dons, de ce que l'envie permet à chacun d'être le panégyriſte de ſa probité, & qu'il n'eſt pas permis de vanter ſon eſprit; car premièrement, il n'eſt permis de parler de ſa probité que quand elle eſt attaquée; ſecondement, l'eſprit eſt un ornement dont il eſt impertinent de ſe vanter, & la probité une choſe néceſſaire dont il eſt abominable de manquer.

Qu'il eſt faux que l'on devienne ſtupide dès qu'on ceſſe d'être paſſionné; car, au contraire, une paſſion

violente rend l'ame ſtupide ſur tous les autres objets.

Qu'il eſt faux que tous les hommes ſoient nés avec les mêmes talens; car dans toutes les écoles des arts & des ſciences, tous ayant les mêmes maîtres, il y en a toujours très-peu qui réuſſiſſent.

Qu'enfin, ſans aller plus loin, cet ouvrage, d'ailleurs eſtimable, eſt un peu confus; qu'il manque de méthode, & qu'il eſt gâté par des contes indignes d'un livre de philoſophie.

Voilà ce qu'un véritable homme de lettres aurait pu remarquer. Mais de crier au déiſme & à l'athéiſme tout à la fois, de recourir indignement à ces deux accuſations contradictoires, de cabaler pour perdre un homme d'un très-grand mérite, pour le dépouiller lui & ſon approbateur de leurs charges, de ſolliciter contre lui non-ſeulement la Sorbonne qui ne peut faire aucun mal par elle-même, mais le parlement qui en pouvait faire beaucoup, ce fut la manœuvre la plus lâche & la plus cruelle; & c'eſt ce qu'ont fait deux ou trois hommes pêtris de fanatiſme, d'orgueil & d'envie.

Du gazetier eccléſiaſtique.

Lorsque l'Eſprit des lois parut, le gazetier eccléſiaſtique ne manqua pas de gagner de l'argent, ainſi que nous l'avons déjà remarqué, en accuſant dans deux feuilles abſurdes le préſident de Monteſquieu d'être déiſte & athée. Sous un autre gouvernement, Monteſquieu eût été perdu: mais les feuilles du gazetier, qui, à la vérité, furent bien vendues, parce

qu'elles étaient calomnieuſes, lui valurent auſſi les ſifflets & l'horreur du public.

De Patouillet.

Un ex-jéſuite nommé *Patouillet* s'aviſa de faire en 1764, un mandement ſous le nom d'un prélat, dans lequel il accuſait encore deux hommes de lettres connus d'être déiſtes & athées, ſelon la louable coutume de ces meſſieurs. Mais comme ce mandement attaquait auſſi tous les parlemens du royaume, & que d'ailleurs il était écrit d'un ſtyle de collége, il ne fut guère connu que du procureur-général qui le déféra, & du bourreau qui le brûla.

Du Journal chrétien.

Quelques écrivains avaient entrepris un Journal chrétien, comme ſi les autres journaux étaient idolâtres. Ils vendaient leur chriſtianiſme vingt ſous par mois, enſuite ils le propoſèrent à quinze, il tomba à douze, puis diſparut à jamais. Ces bonnes gens avaient en 1760 renouvelé l'accuſation ordinaire de déiſme & d'athéiſme contre M. de Saint-Foix, à l'occaſion de quelques faits très-vrais rapportés dans *l'hiſtoire des rues de Paris.* Ils trouvèrent cette fois-là dans l'auteur qu'ils attaquaient, un homme qui ſe défendait mieux que Ramus: il leur fit un procès criminel au châtelet. Ces chrétiens furent obligés de ſe rétracter, après quoi ils reſtèrent dans leur néant.

De Nonotte.

Un autre ex-jésuite nommé Nonotte, dont nous avons quelquefois dit deux mots pour le faire connaître, fit encore la même manœuvre en deux volumes, & répéta les accusations de déisme & d'athéisme contre un homme assez connu. Sa grande preuve était que cet homme avait, cinquante ans auparavant, traduit dans une tragédie deux vers de Sophocle, dans lesquels il est dit que les prêtres païens s'étaient souvent trompés. Nonotte envoya son livre à Rome au secrétaire des brefs; il espérait un bénéfice & n'en eut point; mais il obtint l'honneur inestimable de recevoir une lettre du secrétaire des brefs.

C'est une chose plaisante que tous ces dogues attaqués de la rage aient encore de la vanité. Ce Nonotte, régent de collége & prédicateur de village, le plus ignorant des prédicateurs, avait imprimé dans son libelle, que Constantin fut en effet très-doux & très-honnête dans sa famille; qu'en conséquence le *Labarum* s'était fait voir à lui dans le ciel; que Dioclétien avait passé toute sa vie à massacrer des chrétiens pour son plaisir, quoiqu'il les eût protégés sans interruption pendant dix-huit années; que Clovis ne fut jamais cruel; que les rois de ce temps-là n'eurent jamais plusieurs femmes à la fois; que les confessionaux furent en usage dès les premiers siècles de l'Église; que ce fut une action très-méritoire de faire une croisade contre le comte de Toulouse, de lui donner le fouet, & de le dépouiller de ses États.

M. Damilaville daigna relever les erreurs de Nonotte, & l'avertit qu'il n'était pas poli de dire de grosses injures, sans aucune raison, à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations ;* qu'un critique est obligé d'avoir toujours raison, & que Nonotte avait trop rarement observé cette loi.

Comment ! s'écrie Nonotte; je n'aurais pas toujours raison, moi qui suis jésuite, ou qui du moins l'ai été. Je me pourrais me tromper, moi qui ai régenté en province, & qui même ai prêché ! Et voilà Nonotte qui fait encore un gros livre pour prouver à l'univers que s'il s'est trompé, c'est sur la foi de quelques jésuites ; que par conséquent on doit le croire. Et il entasse, il entasse bévue sur bévue, pour se plaindre à l'univers du tort qu'on lui fait, pour éclairer l'univers très-peu instruit de la vanité de Nonotte & de ses erreurs.

Tous ces gens-là trouvent toujours mauvais qu'on ose se défendre contre eux. Ils ressemblent au Scaramouche de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à Mézétin : celui-ci déchiroit un peu le rabat en se défendant ; & Scaramouche lui disait : Comment ! insolent, vous me déchirez mon rabat !

De Larcher, ancien répétiteur au collége Mazarin.

Une autre lumière de collége, un nommé Larcher, pouvait, sans être un méchant homme, faire un méchant livre de critique, dans lequel il semble inviter toutes les belles dames de Paris à venir coucher pour de l'argent dans l'église de Notre-Dame, avec tous les

rouliers & tous les bateliers, & cela par dévotion. Il prétend que les jeunes parisiens sont fort sujets à la sodomie; il cite pour son garant un auteur grec son favori; il s'étend avec complaisance sur la bestialité; & il se fâche sérieusement de ce que, dans un errata de son livre, on a mis par mégarde: *Bestialité*, lisez *bêtise*.

Mais ce même Larcher commence son livre comme ceux de ses confrères, par vouloir faire brûler l'abbé Bazin. Il l'accuse de déisme & d'athéisme, pour avoir dit que les fléaux qui affligent la nature viennent tous de la providence. Et après cela M. Larcher est tout étonné qu'on se soit moqué de lui.

A présent que toutes les impostures de ces messieurs sont reconnues, que les délateurs en fait de religion sont devenus l'opprobre du genre humain; que leurs livres, s'ils trouvent deux ou trois lecteurs, n'excitent que la risée: c'est une chose divertissante de voir comment tous ces gens-là s'imaginent que l'univers a les yeux sur eux; comme ils accumulent brochures sur brochures, dans lesquelles ils prennent à témoin tout le public de leurs innombrables efforts pour inspirer les bonnes mœurs, la modération & la piété.

Des libelles de Langleviel, dit la Beaumelle.

On a remarqué que tous ces écrivains subalternes de libelles diffamatoires, sont un composé d'ignorance, d'orgueil, de méchanceté & de démence. Une de leurs folies est de parler toujours d'eux-mêmes, eux qui, par tant de raisons, sont forcés de se cacher.

Un des plus inconcevables héros de cette espèce est

un certain *Langleviel dit la Beaumelle*, qui attefte tout le public qu'on a mal orthographié fon nom. Je m'appelle *Langleviel* & non pas *Langlevieux*, dit-il, dans une de fes immortelles productions; donc, tout ce qu'on me reproche eft faux, & ne peut porter fur moi.

Dans une autre lettre, voici comme il parle à l'univers attentif. « Le fix du même mois parut mon ode:
» on la trouva très-belle, & elle l'était pour Co-
» penhague où je l'envoyai, & autant pour Berlin,
» où il y a peut-être moins de goût qu'à Copenhague.
» J'avais le projet de faire imprimer les Claffiques
» français; mais j'en fus détourné le 27 janvier par
» une aventure de galanterie qui eut des fuites funeftes.
» Je fus volé par le capitaine Cocchius, dont la femme
» m'avait fait des agaceries à l'opéra. Je fus condamné
» fans avoir été interrogé, ni confronté, & je fus con-
» duit à Spandau. J'écrivis au roi. Je crois que Dar-
» get fupprima mes lettres. Il écrivit à l'ingénieur
» Lefèvre qu'on ne cherchait qu'à me jouer un mau-
» vais tour. Vous voyez que Darget ne me difait pas
» bien finement que fon maître avait des impreffions
» fâcheufes contre moi ! »

Eh pauvre homme! qui, dans le monde, peut s'embarraffer fi tu as donné une galanterie à madame Cocchius, ou fi madame Cocchius te l'a donnée? qu'importe que tu aies été volé par M. Cocchius ou que tu l'aies volé? qu'importe que Darget fe foit moqué de toi? qui faura jamais qu'un natif des Cévènes ait fait une ode à Copenhague?

On retrouve par-tout la mouche d'Ésope qui, du fond d'un char, dans un chemin ſablonneux, s'écriait: *Que j'élève de pouſſière!*

L'orgueil des petits conſiſte à parler toujours de ſoi: l'orgueil des grands eſt de n'en jamais parler. Ce dernier orgueil eſt infiniment plus noble; mais il eſt quelquefois un peu inſultant pour la compagnie. Il veut dire: Meſſieurs, vous ne valez pas la peine que je cherche à être eſtimé de vous.

Tout homme a de l'orgueil; tout homme eſt ſenſible. Le plus habile eſt celui qui ſait mieux cacher ſon jeu.

Il y a un cas où l'on eſt malheureuſement obligé de parler de ſoi, & même très long-temps, c'eſt quand on a un procès. Alors il faut bien inſtruire ſes juges. C'eſt un devoir de leur donner bonne opinion de vous. Cicéron, en plaidant *pro domo ſuâ*, fut obligé de rappeler ſes ſervices à la république: Démoſthènes avait été réduit à la même néceſſité dans ſa harangue contre Eſchine. Hors de-là taiſez-vous, & ne faites parler que votre mérite, ſi vous en avez.

La mère du maréchal de Villars diſait à ſon fils: Ne parlez jamais de vous qu'au roi, & de votre femme à perſonne.

On pardonne à un tailleur qui vous apporte votre habit, de vouloir vous perſuader qu'il eſt un très-bon ouvrier. Sa fortune dépend de l'opinion qu'il vous inſpire.

Il était permis à du Belloy de vanter un peu les vers durs & mal faits de ſon Siége de Calais; toute

ſon exiſtence était fondée ſur cette pièce, auſſi inſipide qu'éblouiſſante. Si Racine avait parlé ainſi d'Iphigénie, il aurait révolté les lecteurs.

C'eſt preſque toujours par orgueil qu'on attaque de grands noms. La Beaumelle dans un de ſes libelles inſulte meſſieurs d'Erlac, de Sinner, de Diesbac, de Vatteville, &c., & il s'en juſtifie en diſant que c'eſt un ouvrage de politique. Mais dans ce même libelle qu'il appelle ſon livre de politique, il dit en propres mots: » (1) une République fondée par Cartouche aurait » eu de plus ſages lois que la République de Solon. » Quel reſpect cet homme a pour les voleurs!

(2) *Le roi de Pruſſe ne tient ſon ſceptre que de l'abus que l'empereur a fait de ſa puiſſance, & de la lâcheté des autres princes.* Quel juge des rois & des royaumes!

(3) *Pourquoi aurions-nous de l'horreur du régicide de Charles I? Il ſerait mort aujourd'hui!*

Quelle raiſon, ou plutôt quelle exécrable démence! Sans doute il ſerait mort aujourd'hui, puiſque cet horrible parricide fut commis en 1649. Ainſi donc il ne faut pas, ſelon Langleviel, déteſter Ravaillac, parce que le grand Henri IV fut aſſaſſiné en 1610.

(4) *Cromwel & Richelieu ſe reſſemblent.* Cette reſſemblance eſt difficile à trouver, mais la folie atroce de l'auteur eſt aiſée à reconnaître.

Il parle de Meſſieurs de Maurepas, Chauvelin, Machault, Berrier, en les nommant par leurs noms

(1) Num. XXXIII.
(2) Num. CLXXXIII.
(3) Num. CCX.
(4) *Ibid.*

ſans y mettre le *monſieur*; & il en parle avec un ton d'autorité qui fait rire.

Enſuite il fit le roman des Mémoires de madame de Maintenon, dans lequel il outrage les maiſons de Noailles, de Richelieu, tous les miniſtres de Louis XIV, tous les généraux d'armée; ſacrifiant toujours la vérité à la fiction, pour l'amuſement des lecteurs.

Ce qui paraît ſon chef-d'œuvre en ce genre, c'eſt ſa réponſe à un de nos écrivains qui avait dit en parlant de la France:

« Je défie qu'on me montre aucune monarchie ſur » la terre dans laquelle les lois, la juſtice diſtributive, » les droits de l'humanité, aient été moins foulés » aux pieds. »

Voici comme ce monſieur réfute cette aſſertion qui eſt de la plus exacte vérité.

« Je ne puis relire ce paſſage ſans indignation, » quand je me rappelle toutes les injuſtices générales » & particulières que commit le feu roi. Quoi! » Louis XIV était juſte quand il ramenait tout à » lui-même, quand il oubliait (& il l'oubliait ſans » ceſſe) que l'autorité n'était confiée à un ſeul que » pour la félicité de tous? Etait-il juſte quand il » armait cent mille (1) hommes pour venger l'affront » fait par un fou (2) à un de ſes ambaſſadeurs;

(1) Où cet ignorant a-t-il vu que Louis XIV ait levé une armée de cent mille hommes en 1662, dans la querelle des ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne à Londres?

(2) Où a-t-il pris que le baron de Batteville, ambaſſadeur d'Eſpagne, était fou?

» quand en 1667 il déclarait la guerre à l'Efpagne
» pour agrandir fes États malgré la légitimité d'une
» renonciation folennelle & libre (1); quand il enva-
» hiffait la Hollande uniquement pour l'humilier;
» quand il bombardait Gènes pour la punir de n'être
» pas fon alliée (2); quand il s'obftinait à ruiner
» totalement la France pour placer un de fes petits-
» fils fur un trône étranger (3)?

» Était-il jufte, refpectait-il les lois, était-il plein
» des droits de l'humanité quand il écrafait fon
» peuple d'impôts (4); quand, pour foutenir des en-
» treprifes imprudentes, il imaginait mille nouvelles
» efpèces de tributs, telles que le papier marqué qui
» excita une révolte à Rennes & à Bordeaux; quand,
» en 1691 (5), il abîmait, par quatre-vingts édits
» burfaux, quatre-vingt mille familles; quand, en
» 1692 (6), il extorquait l'argent de fes fujets par

(1) Où a-t-il pris qu'une renonciation d'une mineure eft libre? Il ignore d'ailleurs la loi de dévolution qui adjugeait la Flandre au roi de France.

(2) Ce n'était pas pour la punir de n'être pas fon alliée, mais d'avoir fecouru fes ennemis, étant fon alliée.

(3) Oublie-t-il les droits du roi d'Efpagne, le teftament de Charles, les vœux de la nation, l'ambaffade qui vint demander à Louis XIV fon-petit fils pour roi? Langleviel veut-il détrôner les fouverains d'Efpagne, de Naples, de Sicile, & de Parme?

(4) Il remit pour quatre millions d'impôts en 1662, & il fournit du blé aux pauvres à fes dépens.

(5) Il ne mit aucun impôt fur le peuple en 1691, dans le plus fort d'une guerre très-ruineufe. Il créa pour un million de rentes fur l'hôtel-de-ville, des augmentations de gages, de nouveaux offices, & pas une feule taxe fur les cultivateurs ni fur les marchands. Son revenu, cette année, ne monta qu'à cent douze millions deux cent cinquante & une mille livres.

(6) Meme erreur.

» cinquante-cinq édits; quand, en 1693 (1), il épui-
» sait leur patience & appauvrissait leur misère par
» soixante autres?

» Protégeait-il les lois, observait-il la justice distri-
» butive, respectait-il les droits de l'humanité, faisait-
» il de grandes choses pour le bien public, mettait-il
» la France au-dessus de toutes les monarchies de la
» terre, quand, pour abattre, par les fondemens,
» un édit accordé au cinquième de la nation, il
» sursoyait, en 1676, pour trois ans les dettes des
» prosélytes (2)? »

Ce n'est pas le seul endroit où ce monsieur insulte avec brutalité à la mémoire d'un de nos plus grands rois, & qui est si chère à son successeur. Il a osé dire ailleurs que Louis XIV avait empoisonné le marquis de Louvois son ministre (3); que le régent avait empoisonné la famille royale (4), & que le père du prince de Condé d'aujourd'hui, avait fait assassiner Vergier; que la maison d'Autriche a des empoisonneurs à gages.

Une fois, il s'est avisé de faire le plaisant dans

(1) Même erreur. Il est donc démontré que cet ignorant est le plus infâme calomniateur; & de qui? de ses rois.

(2) Cette grace accordée aux prosélytes n'était point à charge à l'État. On voit seulement dans cette observation, l'audace d'un petit huguenot qui a été apprenti prédicant à Genève, & qui, n'imitant pas la sagesse de ses confrères, s'est rendu indigne de la protection qu'il a surprise en France.

(3) Tome III, pag. 269 & 270 du *Siècle de Louis XIV*, qu'il falsifia, & qu'il vendit, chargé de notes infâmes, à un libraire de Francfort, nommé Eslinger, comme il a eu l'impudence de l'avouer lui-même.

(4) Tom. III, page 323.

une brochure contre l'hiſtoire de Henri IV. Quelle plaiſanterie!

« Je lis avec un charme infini, dans l'*hiſtoire du*
» *Mogol* (1), que le petit-fils de Sha-Abas fut bercé
» pendant ſept ans par des femmes, qu'enſuite il fut
» bercé pendant huit ans par des hommes; qu'on
» l'accoutuma de bonne heure à s'adorer lui même &
» à ſe croire formé d'un autre limon que ſes ſujets;
» que tout ce qui l'environnait avait ordre de lui
» épargner le pénible ſoin d'agir, de penſer, de
» vouloir, & de le rendre inhabile à toutes les
» fonctions du corps & de l'ame; qu'en conſéquence
» un prêtre le diſpenſait de la fatigue de prier de ſa
» bouche le grand Être; que certains officiers étaient
» prépoſés pour lui mâcher noblement, comme dit
» Rabelais, le peu de paroles qu'il avait à prononcer;
» que d'autres lui tâtaient le pouls trois ou quatre
» fois le jour comme à un agoniſant; qu'à ſon lever,
» qu'à ſon coucher trente ſeigneurs accouraient, l'un
» pour lui dénouer l'aiguillette, l'autre pour le dé-
» conſtiper, celui-ci pour l'accoutrer d'une chemiſe,
» celui-là pour l'armer d'un cimeterre, chacun pour
» s'emparer d'un membre dont il avait la ſurinten-
» dance. Ces particularités me plaiſent, parce qu'elles
» me donnent une idée nette du caractère des Indiens,
» & que d'ailleurs elles me font aſſez entrevoir celui
» du petit-fils de Sha-Abas, de cet empereur auto-
» mate. »

Cet homme eſt bien mal inſtruit de l'éducation des

(1) Page 25.

princes mogols. Ils font à trois ans entre les mains des eunuques, & non entre les mains des femmes. Il n'y a point de feigneurs à leur lever & à leur coucher; on ne leur dénoue point l'aiguillette. On voit affez qui l'auteur veut défigner. Mais reconnaîtra-t-on à ce portrait le fondateur des Invalides, de l'Obfervatoire, de Saint-Cyr; le protecteur généreux d'une famille royale infortunée; le conquérant de la Franche-Comté, de la Flandre françaife; le fondateur de la marine; le rémunérateur éclairé de tous les arts utiles ou agréables; le légiflateur de la France, qui reçut fon royaume dans le plus horrible défordre, & qui le mit au plus haut point de la gloire & de la grandeur; enfin, le roi que don Uftaris, cet homme d'État fi eftimé, appelle *un homme prodigieux*, malgré des défauts inféparables de la nature humaine?

Y connaîtra-t-on le vainqueur de Fontenoy & de Laufeldt, qui donna la paix à fes ennemis étant victorieux; le fondateur de l'Ecole Militaire, qui, à l'exemple de fon aïeul, n'a jamais manqué de tenir fon confeil? Où eft ce petit-fils automate de Sha-Abas?

Qui ne voit la délicate allufion de ce brave homme, ainfi que la profonde fcience de ce grand écrivain? Il croit que Sha-Abas était un mogol; & c'était un perfan de la race des fophi. Il appelle au hafard fon petit-fils automate; & ce petit-fils était Abas, fecond fils de Saïn-Mirza, qui remporta quatre victoires contre les Turcs, & qui fit enfuite la guerre aux Mogols.

C'eft ainfi que ce pauvre homme a écrit tous fes

libelles; c'eſt ainſi qu'il fit le pitoyable roman de madame de Maintenon, parlant d'ailleurs de tout à tort & à travers, avec une ſuffiſance qui ne ſerait pas permiſe au plus ſavant homme de l'Europe.

De quelle indignation n'eſt-on pas ſaiſi quand on voit un miſérable échappé des Cévènes, élevé par charité, & ſouillé des actions les plus infâmes, oſer parler ainſi des rois, s'emporter juſquà une licence ſi effrénée; abuſer à ce point du mépris qu'on a pour lui, & de l'indulgence qu'on a eue de ne le condamner qu'à ſix mois de cachot.

On ne ſait pas combien de telles horreurs ſont tort à la littérature. C'eſt-là pourtant ce qui lui attire des entraves rigoureuſes. Ce ſont ces abominables libelliſtes, dignes de la potence, qui ſont qu'on eſt ſi difficile ſur les bons livres.

Il vient de paraître un de ces ouvrages de ténèbres (1) où, depuis le monarque juſqu'au dernier citoyen, tout le monde eſt inſulté avec fureur; où la calomnie la plus atroce & la plus abſurde diſtille un poiſon affreux ſur tout ce qu'on reſpecte & qu'on aime. L'auteur s'eſt dérobé à l'exécration publique, mais la Beaumelle s'y eſt offert.

Puiſſent les jeunes fous qui feraient tentés de ſuivre de tels exemples, & qui, ſans talens & ſans ſcience, ont la rage d'écrire, ſentir à quoi une telle frénéſie les expoſe! On riſque la corde ſi on eſt connu; & ſi on ne l'eſt pas, on vit dans la fange & dans la crainte. La vie d'un forçat eſt préférable à celle d'un faiſeur de

(1) Gazetier cuiraſſé.

libelles;

libelles; car l'un peut avoir été condamné injuftement aux galères, & l'autre les mérite.

Obfervation fur tous ces libelles diffamatoires.

Que tous ceux qui font tentés d'écrire de telles infamies fe difent : Il n'y a point d'exemple qu'un libelle ait fait le moindre bien à fon auteur : jamais on ne recueillit de profit ni de gloire dans cette carrière honteufe. De tous ces libelles contre Louis XIV, il n'en eft pas un feul aujourd'hui qui foit un livre de bibliothèque, & qui ne foit tombé dans un oubli profond. De cent combats meurtriers livrés dans une guerre, & dont chacun femblait devoir décider du deftin d'un État, il en eft à peine trois ou quatre qui laiffent un long fouvenir. Les événemens tombent les uns fur les autres, comme les feuilles dans l'automne pour difparaître de deffus la terre; & un gredin voudrait que fon libelle obfcur demeurât dans la mémoire des hommes? Le gredin vous répond : On fe fouvient des vers d'Horace contre Pantolabus, contre Nomentanus, & de ceux de Boileau contre Cotin & l'abbé de Pure. On réplique au gredin : Ce ne font point là des libelles; fi tu veux mortifier des adverfaires, tâche d'imiter Boileau & Horace : mais quand tu auras un peu de leur bon fens & de leur génie, tu ne feras plus de libelles.

R.

RAISON.

DANS le temps que toute la France était folle du ſyſtême de Laws, & qu'il était contrôleur-général, un homme qui avait toujours raiſon vint lui dire en préſence d'une grande aſſemblée :

Monſieur, vous êtes le plus grand fou, le plus grand ſot, ou le plus grand fripon qui ait encore paru parmi nous ; & c'eſt beaucoup dire : voici comme je le prouve. Vous avez imaginé qu'on peut décupler les richeſſes d'un État avec du papier ; mais ce papier ne pouvant repréſenter que l'argent repréſentatif des vraies richeſſes qui ſont les productions de la terre & des manufactures, il faudrait que vous euſſiez commencé par nous donner dix fois plus de blé, de vin, de drap & de toile, &c. Ce n'eſt pas aſſez ; il faudrait être sûr du débit.

Or vous faites dix fois plus de billets que nous n'avons d'argent & de denrées, donc vous êtes dix fois plus extravagant, ou plus inepte, ou plus fripon, que tous les contrôleurs ou ſurintendans qui vous ont précédé. Voici d'abord comme je prouve ma majeure.

A peine avait-il commencé ſa majeure qu'il fut conduit à S. Lazare.

Quand il fut ſorti de S. Lazare, où il étudia beaucoup & où il fortifia ſa raiſon, il alla à Rome : il demanda une audience publique au pape, à condition qu'on ne l'interromprait point dans ſa harangue ; & il lui parla en ces termes :

Saint-père, vous êtes un antechrift, & voici comme je le prouve à votre fainteté. J'appelle antechrift ou antichrift, felon la force du mot, celui qui fait tout le contraire de ce que le Chrift a fait & commandé. Or le Chrift a été pauvre, & vous êtes très-riche; il a payé le tribut, & vous exigez des tributs; il a été foumis aux puiffances, & vous êtes devenu puiffance; il marchait à pied, & vous allez à Caftel-Gandolfe dans un équipage fomptueux; il mangeait tout ce qu'on voulait bien lui donner, & vous voulez que nous mangions du poiffon le vendredi & le famedi, quand nous habitons loin de la mer & des rivières; il a défendu à Simon Barjone de fe fervir de l'épée, & vous avez des épées à votre fervice, &c. &c. &c. Donc en ce fens votre fainteté eft antichrift. Je vous révère fort en tout autre fens, & je vous demande une indulgence *in articulo mortis.* On mit mon homme au château S. Ange.

Quand il fut forti du château S. Ange, il courut à Venife, & demanda à parler au doge. Il faut, lui dit-il, que votre férénité foit un grand extravagant d'époufer tous les ans la mer; car premièrement, on ne fe marie qu'une fois avec la même perfonne; fecondement, votre mariage reffemble à celui d'Arlequin, lequel était à moitié fait, attendu qu'il ne manquait que le confentement de la future; troifièmement, qui vous a dit qu'un jour d'autres puiffances maritimes ne vous déclareraient pas inhabile à confommer le mariage?

Il dit, & on l'enferma dans la tour de S. Marc.

Quand il fut ſorti de la tour de S. Marc, il alla à Conſtantinople. Il eut audience du mufti, & lui parla en ces termes : Votre religion, quoiqu'elle ait de bonnes choſes, comme l'adoration du grand Être, & la néceſſité d'être juſte & charitable, n'eſt d'ailleurs qu'un réchauffé du judaïſme, & un ramas ennuyeux de contes de ma mère-l'oie. Si l'archange Gabriel avait apporté de quelque planète les feuilles du Koran à Mahomet, toute l'Arabie aurait vu deſcendre Gabriel : perſonne ne l'a vu ; donc Mahomet n'était qu'un impoſteur hardi qui trompa des imbécilles.

A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il fut empalé. Cependant il avait eu toujours raiſon.

RARE

RARE en phyſique eſt oppoſé à denſe. En morale, il eſt oppoſé à commun.

Ce dernier rare eſt ce qui excite l'admiration. On n'admire jamais ce qui eſt commun, on en jouit.

Un curieux ſe préfère au reſte des chétifs mortels, quand il y a dans ſon cabinet une médaille rare qui n'eſt bonne à rien, un livre rare que perſonne n'a le courage de lire ; une vieille eſtampe d'Albert-dure, mal deſſinée & mal empreinte : il triomphe s'il a dans ſon jardin un arbre rabougri venu d'Amérique. Ce curieux n'a point de goût, il n'a que de la vanité. Il a oüi dire que le beau eſt rare ; mais il devrait ſavoir que tout rare n'eſt point beau.

Le beau eſt rare dans tous les ouvrages de la nature, & dans ceux de l'art.

Quoiqu'on ait dit bien du mal des femmes, je maintiens qu'il eſt plus rare de trouver des femmes parfaitement belles que de paſſablement bonnes.

Vous rencontrez dans les campagnes dix mille femmes attachées à leur ménage, laborieuſes, ſobres, nourriſſant, élevant, inſtruiſant leurs enfans; & vous en trouverez à peine une que vous puiſſiez montrer aux ſpectacles de Paris, de Londres, de Naples, ou dans les jardins publics, & qu'on puiſſe regarder comme une beauté.

De même, dans les ouvrages de l'art, vous avez dix mille barbouillages contre un chef-d'œuvre.

Si tout était beau & bon, il eſt clair qu'on n'admirerait plus rien; on jouirait. Mais aurait-on du plaiſir en jouiſſant? c'eſt une grande queſtion.

Pourquoi les beaux morceaux du Cid, des Horaces, de Cinna, eurent-ils un ſuccès ſi prodigieux? c'eſt que dans la profonde nuit où l'on était plongé, on vit briller tout-à-coup une lumière nouvelle que l'on n'attendait pas. C'eſt que ce beau était la choſe du monde la plus rare.

Les boſquets de Verſailles étaient une beauté unique dans le monde, comme l'étaient alors certains morceaux de Corneille. S. Pierre de Rome eſt unique, & on vient du bout du monde s'extaſier en le voyant.

Mais ſuppoſons que toutes les égliſes de l'Europe égalent S. Pierre de Rome, que toutes les ſtatues ſoient des Vénus de Médicis, que toutes les tragédies ſoient auſſi belles que l'Iphigénie de Racine, tous les ouvrages de poéſie auſſi bien faits que l'Art poétique de Boileau,

toutes les comédies aussi bonnes que le Tartuffe, & ainsi en tout genre; aurez-vous alors autant de plaisir à jouir des chefs-d'œuvre rendus communs, qu'ils vous en faisaient goûter quand ils étaient rares? Je dis hardiment que non: & je crois qu'alors l'ancienne école a raison, elle qui l'a si rarement. *Ab assuetis non fit passio.* Habitude ne fait point passion.

Mais, mon cher lecteur, en sera-t-il de même dans les œuvres de la nature? Serez-vous dégoûté si toutes les filles sont belles comme Hélène; & vous, mesdames, si tous les garçons sont des Pâris? Supposons que tous les vins soient excellens, aurez-vous moins d'envie de boire? Si les perdreaux, les faisandeaux, les gelinotes sont communs en tout temps, aurez-vous moins d'appétit? Je dis encore hardiment que non, malgré l'axiome de l'école, *habitude ne fait point passion*: & la raison, vous le savez; c'est que tous les plaisirs que la nature nous donne sont des besoins toujours renaissans, des jouissances nécessaires, & que les plaisirs des arts ne sont pas nécessaires. Il n'est pas nécessaire à l'homme d'avoir des bosquets où l'eau jaillisse jusqu'à cent pieds de la bouche d'une figure de marbre, & d'aller, au sortir de ces bosquets, voir une belle tragédie. Mais les deux sexes sont toujours nécessaires l'un à l'autre. La table & le lit sont nécessaires. L'habitude d'être alternativement sur ces deux trônes ne vous dégoûtera jamais.

Quand les petits savoyards montrèrent pour la première fois la rareté, la curiosité, rien n'était plus rare en effet. C'était un chef-d'œuvre d'optique

inventé, dit-on, par Kirker; mais cela n'était pas néceſſaire, il n'y a plus de fortune à eſpérer dans ce grand art.

On admira dans Paris un rhinocéros il y a quelques années. S'il y avait dans une province dix mille rhinocéros, on ne courrait après eux que pour les tuer. Mais qu'il y ait cent mille belles femmes, on courra toujours après elle pour les · · · · · honorer.

RAVAILLAC.

J'AI connu dans mon enfance un chanoine de Péronne, âgé de quatre-vingt-douze ans, qui avait été élevé par un des plus furieux bourgeois de la ligue. Il diſait toujours: *Feu monſieur de Ravaillac.* Ce chanoine avait conſervé pluſieurs manuſcrits très-curieux de ces temps apoſtoliques, quoiqu'ils ne fiſſent pas beaucoup d'honneur à ſon parti. En voici un qu'il laiſſa à mon oncle.

Dialogue d'un page du duc de Sully, & de maître Fileſac, docteur de Sorbonne, l'un des confeſſeurs de Ravaillac.

MAITRE FILESAC.

Dieu merci, mon cher enfant, Ravaillac eſt mort comme un ſaint. Je l'ai entendu en confeſſion; il s'eſt repenti de ſon péché, & a fait un ferme propos de n'y plus retomber. Il voulait recevoir la ſainte communion; mais ce n'eſt pas ici l'uſage comme à Rome: la pénitence lui en a tenu lieu; & il eſt certain qu'il eſt en paradis.

LE PAGE.

Lui en paradis? dans le jardin? lui! ce monftre!

MAITRE FILESAC.

Oui, mon bel enfant, dans le jardin, dans le ciel, c'eft la même chofe.

LE PAGE.

Je le veux croire; mais il a pris un mauvais chemin pour y arriver.

MAITRE FILESAC.

Vous parlez en jeune huguenot. Apprenez que ce que je vous dis eft de foi. Il a eu l'attrition, & cette attrition, jointe au facrement de confeffion, opère immanquablement falvation, qui mène droit en paradis, où il prie maintenant Dieu pour vous.

LE PAGE.

Je ne veux point du tout qu'il parle à Dieu de moi. Qu'il aille au diable avec fes prières & fon attrition.

MAITRE FILESAC.

Dans le fond c'était une bonne ame. Son zèle l'a emporté, il a mal fait; mais ce n'était pas en mauvaife intention. Car dans tous fes interrogatoires il a répondu qu'il n'avait affaffiné le roi que parce qu'il allait faire la guerre au pape, & que c'était la faire à Dieu. Ses fentimens étaient fort chrétiens. Il eft fauvé, vous dis-je; il était lié, & je l'ai délié.

LE PAGE.

Ma foi, plus je vous écoute, plus vous me paraiffez un homme à lier vous-même. Vous me faites horreur.

MAITRE FILESAC.

C'eſt que vous n'êtes pas encore dans la bonne voie ; vous y ſerez un jour. Je vous ai toujours dit que vous n'étiez pas loin du royaume des cieux ; mais le moment n'eſt pas encore venu.

LE PAGE.

Le moment ne viendra jamais de me faire croire que vous avez envoyé Ravaillac en paradis.

MAITRE FILESAC.

Dès que vous ſerez converti, comme je l'eſpère, vous le croirez comme moi; mais, en attendant, ſachez que vous & le duc de Sully votre maître, vous ſerez damnés à toute éternité avec Judas Iſcariote & le mauvais riche, tandis que Ravaillac eſt dans le ſein d'Abraham.

LE PAGE.

Comment coquin !

MAITRE FILESAC.

Point d'injures, petit fils, il eſt défendu d'appeler ſon frère *raca*. On eſt alors coupable de la gehenne ou gehenne du feu. Souffrez que je vous endoctrine ſans vous fâcher.

LE PAGE.

Va, tu me parais ſi raca que je ne me fâcherai plus.

MAITRE FILESAC.

Je vous diſais donc qu'il eſt de foi que vous ſerez damné ; & malheureuſement notre cher Henri IV l'eſt déjà, comme la Sorbonne l'avait toujours prévu.

LE PAGE.

Mon cher maître damné! attends, attends, ſcélérat, un bâton, un bâton.

MAITRE FILESAC.

Calmez-vous, petit fils, vous m'avez promis de m'écouter patiemment. N'eſt-il pas vrai que le grand Henri eſt mort ſans confeſſion? N'eſt-il pas vrai qu'il était en péché mortel, étant encore amoureux de madame la princeſſe de Condé, & qu'il n'a pas eu le temps de demander le ſacrement de pénitence; Dieu ayant permis qu'il ait été frappé à l'oreillette gauche du cœur, & que le ſang l'ait étouffé en un inſtant? Vous ne trouverez abſolument aucun bon catholique qui ne vous diſe les mêmes vérités que moi.

LE PAGE.

Tais-toi, maître fou; ſi je croyais que tes docteurs enſeignaſſent une doctrine ſi abominable, j'irais ſur-le-champ les brûler dans leurs loges.

MAITRE FILESAC.

Encore une fois, ne vous emportez pas, vous l'avez promis. Monſeigneur le marquis de Conchini, qui eſt un bon catholique, ſaurait bien vous empêcher d'être aſſez ſacrilège pour maltraiter mes confrères.

LE PAGE.

Mais, en conſcience, maître Fileſac, eſt-il bien vrai que l'on penſe ainſi dans ton parti?

MAITRE FILESAC.

Soyez-en très-sûr; c'eſt notre catéchiſme.

LE PAGE.

Écoute; il faut que je t'avoue qu'un de tes ſorboniqueurs m'avait preſque ſéduit l'an paſſé. Il m'avait fait eſpérer une penſion ſur un bénéfice. Puiſque le roi, me diſait-il, a entendu la meſſe en latin, vous qui n'êtes qu'un petit gentilhomme, vous pourriez bien l'entendre auſſi ſans déroger. Dieu a ſoin de ſes élus, il leur donne des mitres, des croſſes, & prodigieuſement d'argent. Vos réformés vont à pied & ne ſavent qu'écrire. Enfin, j'étais ébranlé; mais après ce que tu viens de me dire, j'aimerais cent fois mieux me faire mahométan que d'être de ta ſecte.

Ce page avait tort. On ne doit point ſe faire mahométan parce qu'on eſt affligé; mais il faut pardonner à un jeune homme ſenſible, & qui aimait tant Henri IV. Maître Fileſac parlait ſuivant ſa théologie, & le petit page ſelon ſon cœur.

RELIGION.

SECTION PREMIÈRE.

Les épicuriens, qui n'avaient nulle religion, recommandaient l'éloignement des affaires publiques, l'étude & la concorde. Cette ſecte était une ſociété d'amis; car leur principal dogme était l'amitié. Atticus, Lucrèce, Memmius, & quelques hommes de cette trempe, pouvaient vivre très-honnêtement enſemble, & cela ſe voit dans tous les pays; philoſophez tant qu'il vous plaira entre vous. Je crois entendre des amateurs qui ſe donnent un concert d'une muſique ſavante & raffinée; mais gardez-vous d'exécuter ce concert devant le

vulgaire ignorant & brutal; il pourrait vous casser vos instrumens sur vos têtes. Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion.

Je ne parle point ici de la nôtre; elle est la seule bonne, la seule nécessaire, la seule prouvée, & la seconde révélée.

Aurait-il été possible à l'esprit humain, je ne dis pas d'admettre une religion qui approchât de la nôtre, mais qui fût moins mauvaise que toutes les autres religions de l'univers ensemble? & quelle serait cette religion?

Ne serait-ce point celle qui nous proposerait l'adoration de l'Être suprême, unique, infini, éternel, formateur du monde, qui le meut & le vivifie, *cui nec simile nec secundum*; celle qui nous réunirait à cet Être des êtres pour prix de nos vertus, & qui nous en séparerait pour le châtiment de nos crimes?

Celle qui admettrait très-peu de dogmes inventés par la démence orgueilleuse, éternels sujets de disputes; celle qui enseignerait une morale pure sur laquelle on ne disputa jamais?

Celle qui ne ferait point consister l'essence du culte dans de vaines cérémonies, comme de vous cracher dans la bouche, ou de vous ôter un bout de votre prépuce, ou de vous couper un testicule, attendu qu'on peut remplir tous les devoirs de la société avec deux testicules & un prépuce entier, & sans qu'on vous crache dans la bouche?

Celle de servir son prochain pour l'amour de Dieu, au lieu de le persécuter, de l'égorger au nom de Dieu;

celle qui tolérerait toutes les autres, & qui, méritant ainfi la bienveillance de toutes, ferait feule capable de faire du genre humain un peuple de frères ?

Celle qui aurait des cérémonies auguftes dont le vulgaire ferait frappé ; fans avoir des myftères qui pourraient révolter les fages & irriter les incrédules ?

Celle qui offrirait aux hommes plus d'encouragemens aux vertus fociales, que d'expiations pour les perverfités ?

Celle qui affurerait à fes miniftres un revenu affez honorable pour les faire fubfifter avec décence, & ne leur laifferait jamais ufurper des dignités & un pouvoir qui pourraient en faire des tyrans ? Celle qui établirait des retraites commodes pour la vieilleffe & pour la maladie, mais jamais pour la fainéantife ?

Une grande partie de cette religion eft déjà dans le cœur de plufieurs princes, & elle fera dominante dès que les articles de paix perpétuelle que l'abbé de S. Pierre a propofés, feront fignés de tous les potentats.

SECTION II.

Je méditais cette nuit; j'étais abforbé dans la contemplation de la nature; j'admirais l'immenfité, le cours, les rapports de ces globes infinis que le vulgaire ne fait pas admirer.

J'admirais encore plus l'intelligence qui préfide à ces vaftes refforts. Je me difais : il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce fpectacle ; il faut être ftupide pour n'en pas connaître l'auteur ; il faut

être fou pour ne pas l'adorer. Quel tribut d'adoration dois-je lui rendre ? ce tribut ne doit-il pas être le même dans toute l'étendue de l'efpace, puifque c'eft le même pouvoir fuprême qui règne également dans cette étendue ?

Un être penfant qui habite dans une étoile de la voie lactée, ne lui doit-il pas le même hommage que l'être penfant fur ce petit globe où nous fommes ? La lumière eft uniforme pour l'aftre de Sirius & pour nous; la morale doit être uniforme.

Si un animal fentant & penfant dans Sirius eft né d'un père & d'une mère tendres qui aient été occupés de fon bonheur, il leur doit autant d'amour & de foins que nous en devons ici à nos parens. Si quelqu'un dans la voie lactée voit un indigent eftropié, s'il peut le foulager & s'il ne le fait pas, il eft coupable envers tous les globes.

Le cœur a par-tout les mêmes devoirs : fur les marches du trône de Dieu, s'il a un trône, & au fond de l'abyme, s'il eft un abyme.

J'étais plongé dans ces idées, quand un de ces génies qui rempliffent les intermondes defcendit vers moi. Je reconnus cette même créature aérienne qui m'avait apparu autrefois pour m'apprendre combien les jugemens de Dieu diffèrent des nôtres, & combien une bonne action eft préférable à la controverfe (1).

Il me tranfporta dans un défert tout couvert d'offemens entaffés; & entre ces monceaux de morts il y avait des allées d'arbres toujours verts, & au bout de

(1) Voyez *Dogme*.

chaque allée un grand homme d'un aſpect auguſte, qui regardait avec compaſſion ces triſtes reſtes.

Hélas! mon archange, lui dis-je, où m'avez-vous mené? A la déſolation, me répondit-il. Et qui ſont ces beaux patriarches que je vois immobiles & attendris au bout de ces allées vertes, & qui ſemblent pleurer ſur cette foule innombrable de morts? Tu le ſauras, pauvre créature humaine, me répliqua le génie des intermondes; mais auparavant il faut que tu pleures.

Il commença par le premier amas. Ceux-ci, dit-il, ſont les vingt-trois mille juifs qui dansèrent devant un veau, avec les vingt-quatre mille qui furent tués ſur des filles madianites. Le nombre des maſſacrés pour des délits ou des mépriſes pareilles ſe monte à près de trois cent mille.

Aux allées ſuivantes ſont les charniers des chrétiens égorgés les uns par les autres pour des diſputes métaphyſiques. Ils ſont diviſés en pluſieurs monceaux de quatre ſiècles chacun. Un ſeul aurait monté juſqu'au ciel; il a fallu les partager.

Quoi! m'écriai-je, des frères ont traité ainſi leurs frères, & j'ai le malheur d'être dans cette confrérie!

Voici, dit l'eſprit, les douze millions d'américains tués dans leur patrie, parce qu'ils n'avaient pas été baptiſés. — Eh mon Dieu! que ne laiſſiez-vous ces oſſemens affreux ſe deſſécher dans l'hémiſphère où leurs corps naquirent, & où ils furent livrés à tant de trépas différens? Pourquoi réunir ici tous ces monumens

abominables de la barbarie & du fanatisme? — Pour t'instruire.

Puisque tu veux m'instruire, dis-je au génie, apprends-moi s'il y a eu d'autres peuples que les Chrétiens & les Juifs à qui le zèle & la religion, malheureusement tournés en fanatisme, aient inspiré tant de cruautés horribles. Oui, me dit-il; les mahométans se sont souillés des mêmes inhumanités, mais rarement; & lorsqu'on leur a demandé *amman*, miséricorde, & qu'on leur a offert le tribut, ils ont pardonné.

Pour les autres nations, il n'y en a aucune, depuis l'existence du monde, qui ait jamais fait une guerre purement de religion. Suis-moi maintenant. Je le suivis.

Un peu au-delà de ces piles de morts nous trouvâmes d'autres piles; c'étaient des sacs d'or & d'argent, & chacune avait son étiquette. *Substance des hérétiques massacrés au dix-huitième siècle, au dix-septième, au seizième*; et ainsi en remontant; *Or & argent des Américains égorgés*, &c. &c. Et toutes ces piles étaient surmontées de croix, de mitres, de crosses, de tiares enrichies de pierreries.

Quoi! mon génie, ce fut donc pour avoir ces richesses qu'on accumula ces morts? — Oui, mon fils.

Je versai des larmes, & quand j'eus mérité par ma douleur qu'il me menât au bout des allées vertes, il m'y conduisit.

Contemple, me dit-il, les héros de l'humanité qui ont été les bienfaiteurs de la terre, & qui se sont tous réunis

réunis à bannir du monde, autant qu'ils l'ont pu, la violence & la rapine. Interroge-les.

Je courus au premier de la bande; il avait une couronne ſur la tête, & un petit encenſoir à la main : je lui demandai humblement ſon nom. Je ſuis Numa Pompilius, me dit-il ; je ſuccédai à un brigand, & j'avais des brigands à gouverner ; je leur enſeignai la vertu & le culte de Dieu, ils oublièrent après moi plus d'une fois l'un & l'autre ; je défendis qu'il y eût dans les temples aucun ſimulacre, parce que la Divinité qui anime la nature ne peut être repréſentée. Les Romains n'eurent ſous mon règne ni guerres ni ſéditions, & ma religion ne fit que du bien. Tous les peuples voiſins vinrent honorer mes funérailles, ce qui n'eſt arrivé qu'à moi.

Je lui baiſai la main, & j'allai au ſecond ; c'était un beau vieillard d'environ cent ans, vêtu d'une robe blanche ; il mettoit le doigt médium ſur ſa bouche, & de l'autre main il jetait des féves derrière lui. Je reconnus Pythagore. Il m'aſſura qu'il n'avait jamais eu de cuiſſe d'or, & qu'il n'avait point été coq ; mais qu'il avait gouverné les Crotoniates avec autant de juſtice que Numa gouvernait les Romains, à-peu-près de ſon temps ; & que cette juſtice était la choſe du monde la plus néceſſaire & la plus rare. J'appris que les pythagoriciens faiſaient leur examen de conſcience deux fois par jour. Les honnêtes gens ! & que nous ſommes loin d'eux ! Mais nous qui n'avons été pendant treize cents ans que des aſſaſſins, nous diſons que ces ſages étaient des orgueilleux.

Je ne dis mot à Pythagore pour lui plaire, & je paſſai à Zoroaſtre qui s'occupait à concentrer le feu céleſte dans le foyer d'un miroir concave, au milieu d'un veſtibule à cent portes qui toutes conduiſent à la ſageſſe. Sur la principale de ces portes (1), je lus ces paroles qui ſont le précis de toute la morale, & qui abrègent toutes les diſputes des caſuiſtes :

Dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, abſtiens-toi.

Certainement, dis-je à mon génie, les barbares qui ont immolé toutes les victimes dont j'ai vu les oſſemens, n'avaient pas lu ces belles paroles.

Nous vîmes enſuite les Zaleucus, les Thalès, les Anaximandre, & tous les ſages qui avoient cherché la vérité & pratiqué la vertu.

Quand nous fûmes à Socrate, je le reconnus bien vîte à ſon nez épaté (2). Eh bien, lui dis-je, vous voilà donc au nombre des confidens du Très-Haut ! tous les habitans de l'Europe, excepté les Turcs & les Tartares de Crimée qui ne ſavent rien, prononcent votre nom avec reſpect. On le révère, on l'aime ce grand nom, au point qu'on a voulu ſavoir ceux de vos perſécuteurs. On connaît Melitus & Anitus à cauſe de vous, comme on connaît Ravaillac à cauſe de Henri IV; mais je ne connais que ce nom d'Anitus. Je ne ſais pas préciſément quel était ce ſcélérat par qui vous fûtes calomnié, & qui vint à bout de vous faire condamner à la ciguë.

(1) Les préceptes de Zoroaſtre ſont appelés *portes*, & ſont au nombre de cent.

(2) Voyez *Xénophon*.

Je n'ai jamais pensé à cet homme depuis mon aventure, me répondit Socrate ; mais puisque vous m'en faites souvenir, je le plains beaucoup. C'était un méchant prêtre qui faisait secrètement un commerce de cuirs, négoce réputé honteux parmi nous. Il envoya ses deux enfans dans mon école. Les autres disciples leur reprochèrent leur père le corroyeur ; ils furent obligés de sortir. Leur père irrité n'eut point de cesse qu'il n'eût ameuté contre moi tous les prêtres & tous les sophistes. On persuada au conseil des cinq cents que j'étais un impie qui ne croyait pas que la Lune, Mercure & Mars fussent des dieux. En effet, je pensais comme à présent, qu'il n'y a qu'un Dieu, maître de toute la nature. Les juges me livrèrent à l'empoisonneur de la république ; il accourcit ma vie de quelques jours : je mourus tranquillement à l'âge de soixante & dix ans ; & depuis ce temps-là je passe une vie heureuse avec tous ces grands hommes que vous voyez, & dont je suis le moindre.

Après avoir joui quelque temps de l'entretien de Socrate, je m'avançai avec mon guide dans un bosquet situé au-dessus des bocages où tous ces sages de l'antiquité semblaient goûter un doux repos.

Je vis un homme d'une figure douce & simple, qui me parut âgé d'environ trente-cinq ans. Il jetait de loin des regards de compassion sur ces amas d'ossemens blanchis ; à travers desquels on m'avait fait passer pour arriver à la demeure des sages. Je fus étonné de lui trouver les pieds enflés & sanglans, les mains de même, le flanc percé, & les côtes écorchées de

coups de fouet. Eh bon Dieu, lui dis-je, eſt-il poſſible qu'un juſte, un ſage ſoit dans cet état? je viens d'en voir un qui a été traité d'une manière bien odieuſe, mais il n'y a pas de comparaiſon entre ſon ſupplice & le vôtre. De mauvais prêtres & de mauvais juges l'ont empoiſonné; eſt-ce auſſi par des prêtres & par des juges que vous avez été aſſaſſiné ſi cruellement?

Il me répondit *oui* avec beaucoup d'affabilité.

Et qui étaient donc ces monſtres?

C'étaient des hypocrites.

Ah! c'eſt tout dire; je comprends par ce ſeul mot qu'ils durent vous condamner au dernier ſupplice. Vous leur aviez donc prouvé, comme Socrate, que la Lune n'était pas une déeſſe, & que Mercure n'était pas un dieu?

Non, il n'était pas queſtion de ces planètes. Mes compatriotes ne ſavaient point du tout ce que c'eſt qu'une planète; ils étaient tous de francs ignorans. Leurs ſuperſtitions étaient toutes différentes de celles des Grecs

Vous voulûtes donc leur enſeigner une nouvelle religion?

Point du tout; je leur diſais ſimplement: Aimez Dieu de tout votre cœur & votre prochain comme vous-mêmes, car c'eſt là tout l'homme. Jugez ſi ce précepte n'eſt pas auſſi ancien que l'univers, jugez ſi je leur apportais un culte nouveau. Je ne ceſſais de leur dire que j'étais venu non pour abolir la loi, mais pour l'accomplir; j'avais obſervé tous leurs rites; circoncis

comme ils l'étaient tous, baptisé comme l'étaient les plus zélés d'entre eux, je payais comme eux le corban : je faisais comme eux la pâque, en mangeant debout un agneau cuit dans des laitues. Moi & mes amis nous allions prier dans le temple ; mes amis même fréquentèrent ce temple après ma mort ; en un mot, j'accomplis toutes leurs lois sans en excepter une.

Quoi ! ces misérables n'avaient pas même à vous reprocher de vous être écarté de leurs lois ?

Non, sans doute.

Pourquoi donc vous ont-ils mis dans l'état où je vous vois ?

Que voulez-vous que je vous dise ? ils étaient fort orgueilleux & intéressés. Ils virent que je les connaissais ; ils surent que je les faisais connaître aux citoyens ; ils étaient les plus forts ; ils m'ôtèrent la vie : & leurs semblables en feront toujours autant, s'ils le peuvent, à quiconque leur aura trop rendu justice.

Mais ne dîtes-vous, ne fîtes-vous rien qui pût leur servir de prétexte ?

Tout sert de prétexte aux méchans.

Ne leur dîtes-vous pas une fois que vous étiez venu apporter le glaive & non la paix ?

C'est une erreur de copiste ; je leur dis que j'apportais la paix & non le glaive. Je n'ai jamais rien écrit, on a pu changer ce que j'avais dit sans mauvaise intention.

Vous n'avez donc contribué en rien par vos discours, ou mal rendus, ou mal interprêtés, à ces monceaux affreux d'ossemens que j'ai vus sur ma route en venant vous consulter ?

Je n'ai vu qu'avec horreur ceux qui se sont rendus coupables de tous ces meurtres.

Et ces monumens de puissance & de richesse, d'orgueil & d'avarice, ces trésors, ces ornemens, ces signes de grandeur, que j'ai vus accumulés sur la route en cherchant la sagesse, viennent-ils de vous?

Cela est impossible; j'ai vécu moi & les miens dans la pauvreté & dans la bassesse: ma grandeur n'était que dans la vertu.

J'étais prêt de le supplier de vouloir bien me dire au juste qui il était. Mon guide m'avertit de n'en rien faire. Il me dit que je n'étais pas fait pour comprendre ces mystères sublimes. Je le conjurai seulement de m'apprendre en quoi consistait la vraie religion?

Ne vous l'ai-je pas déja dit? Aimez Dieu & votre prochain comme vous-même.

Quoi! en aimant Dieu on pourrait manger gras le vendredi?

J'ai toujours mangé ce qu'on m'a donné; car j'étais trop pauvre pour donner à dîner à personne.

En aimant Dieu, en étant juste, ne pourrait-on pas être assez prudent pour ne point confier toutes les aventures de sa vie à un inconnu?

C'est ainsi que j'en ai toujours usé.

Ne pourrai-je, en faisant du bien, me dispenser d'aller en pélerinage à S. Jacques de Compostelle?

Je n'ai jamais été dans ce pays-là.

Faudrait-il me confiner dans une retraite avec des sots?

Pour moi, j'ai toujours fait de petits voyages de ville en ville.

Me faudrait-il prendre parti pour l'Église grecque ou pour la latine ?

Je ne fis aucune différence entre le juif & le samaritain quand je fus au monde.

Eh bien, s'il est ainsi, je vous prends pour mon seul maître. Alors il me fit un signe de tête qui me remplit de consolation. La vision disparut, & la bonne conscience me resta.

SECTION III.

QUESTIONS SUR LA RELIGION.

Première question.

L'ÉVÊQUE de Worcester, Warburton, auteur d'un des plus savans ouvrages qu'on ait jamais faits, s'exprime ainsi, page 8, tome I : « Une religion, une société qui n'est pas fondée sur la créance d'une autre » vie, doit être soutenue par une providence extraordinaire. Le judaïsme n'est pas fondé sur la créance » d'une autre vie ; donc le judaïsme a été soutenu par » une providence extraordinaire ».

Plusieurs théologiens se sont élevés contre lui ; & comme on rétorque tous les argumens, on a rétorqué le sien ; on lui a dit :

« Toute religion qui n'est pas fondée sur le dogme » de l'immortalité de l'ame, & sur les peines & les » récompenses éternelles, est nécessairement fausse : » or le judaïsme ne connut point ces dogmes ; donc

» le judaïſme, loin d'être ſoutenu par la providence;
» était par vos principes une religion fauſſe & barbare
» qui attaquait la providence ».

Cet évêque eut quelques autres adverſaires qui lui ſoutinrent que l'immortalité de l'ame était connue chez les Juifs, dans le temps même de Moïſe; mais il leur prouva très-évidemment, que ni le Décalogue, ni le Lévitique, ni le Deutéronome, n'avait dit un ſeul mot de cette créance; & qu'il eſt ridicule de vouloir tordre & corrompre quelques paſſages des autres livres, pour en tirer une vérité qui n'eſt point annoncée dans le livre de la loi.

Monſieur l'évêque ayant fait quatre volumes pour démontrer que la loi judaïque ne propoſait ni peines, ni récompenſes après la mort, n'a jamais pu répondre à ſes adverſaires d'une manière bien ſatisfaiſante. Ils lui diſaient: « Ou Moïſe connaiſſait ce dogme; & alors
» il a trompé les Juifs en ne le manifeſtant pas: ou il
» l'ignorait; & en ce cas il n'en ſavait pas aſſez pour
» fonder une bonne religion. En effet, ſi ſa religion
» avait été bonne, pourquoi l'aurait-on abolie? Une
» religion vraie doit être pour tous les temps & pour
» tous les lieux; elle doit être comme la lumière du
» ſoleil, qui éclaire tous les peuples & toutes les gé-
» nérations ».

Ce prélat, tout éclairé qu'il eſt, a eu beaucoup de peine à ſe tirer de toutes ces difficultés; mais quel ſyſtème en eſt exempt?

Seconde queſtion.

Un autre ſavant beaucoup plus philoſophe, qui eſt un des plus profonds métaphyſiciens de nos jours, donne de fortes raiſons pour prouver que le polythéïſme a été la première religion des hommes, & qu'on a commencé à croire pluſieurs dieux, avant que la raiſon fût aſſez éclairée pour ne reconnaître qu'un ſeul Être ſuprême.

J'oſe croire, au contraire, qu'on a commencé d'abord par reconnaître un ſeul Dieu, & qu'enſuite la faibleſſe humaine en a adopté pluſieurs; & voici comme je conçois la choſe.

Il eſt indubitable qu'il y eut des bourgades avant qu'on eût bâti de grandes villes, & que tous les hommes ont été diviſés en petites républiques, avant qu'ils fuſſent réunis dans de grands empires. Il eſt bien naturel qu'une bourgade effrayée du tonnerre, affligée de la perte de ſes moiſſons, maltraitée par la bourgade voiſine, ſentant tous les jours ſa faibleſſe, ſentant par-tout un pouvoir inviſible, ait bientôt dit: Il y a quelque être au-deſſus de nous qui nous fait du bien & du mal.

Il me paraît impoſſible qu'elle ait dit: Il y a deux pouvoirs. Car pourquoi pluſieurs? on commence en tout genre par le ſimple, enſuite vient le compoſé, & ſouvent enfin on revient au ſimple par des lumières ſupérieures. Telle eſt la marche de l'eſprit humain.

Quel eſt cet être qu'on aura d'abord invoqué? ſera-ce le ſoleil, ſera-ce la lune? je ne le crois pas. Examinons ce qui ſe paſſe dans les enfans; ils ſont à

près ce que font les hommes ignorans. Ils ne font frappés, ni de la beauté, ni de l'utilité de l'aftre qui anime la nature, ni des fecours que la lune nous prête, ni des variations régulières de fon cours; ils n'y penfent pas; ils y font trop accoutumés. On n'adore, on n'invoque, on ne veut appaifer que ce qu'on craint, tous les enfans voient le ciel avec indifférence; mais que le tonnerre gronde, ils tremblent, ils vont fe cacher. Les premiers hommes en ont fans doute agi de même. Il ne peut y avoir que des efpèces de philofophes qui aient remarqué le cours des aftres, les aient fait admirer, & les aient fait adorer; mais des cultivateurs fimples & fans aucune lumière, n'en favaient pas affez pour embraffer une erreur fi noble.

Un village fe fera donc borné à dire: Il y a une puiffance qui tonne, qui grêle fur nous, qui fait mourir nos enfans; appaifons-la: mais comment l'appaifer? Nous voyons que nous avons calmé par de petits préfens la colère des gens irrités, faifons donc de petits préfens à cette puiffance. Il faut bien auffi lui donner un nom. Le premier qui s'offre eft celui de *chef*, de *maître*, de *feigneur*; cette puiffance eft donc appelée monfeigneur. C'eft probablement la raifon pour laquelle les premiers Égyptiens appelèrent leur dieu *Knef*; les Syriens *Adoni*; les peuples voifins *Baal* ou *Bel*, ou *Melch*, ou *Moloc*; les Scythes *Papée*: tous mots qui fignifient *feigneur*, *maître*.

C'eft ainfi qu'on trouva prefque toute l'Amérique partagée en une multitude de petites peuplades, qui toutes avaient leur dieu protecteur. Les Mexiquains

même, & les Péruviens qui étaient de grandes nations, n'avaient qu'un seul dieu. L'une adorait *Manco-Kapak*, l'autre le dieu de la guerre. Les Mexiquains donnaient à leur dieu guerrier le nom de *Viliputsi*, comme les Hébreux avaient appelé leur seigneur *Sabaoth*.

Ce n'est point par une raison supérieure & cultivée que tous les peuples ont ainsi commencé à reconnaître une seule divinité; s'ils avaient été philosophes, ils auraient adoré le dieu de toute la nature, & non pas le dieu d'un village; ils auraient examiné ces rapports infinis de tous les êtres, qui prouvent un être créateur & conservateur; mais ils n'examinèrent rien, ils sentirent. C'est là le progrès de notre faible entendement; chaque bourgade sentait sa faiblesse & le besoin qu'elle avait d'un fort protecteur. Elle imaginait cet être tutélaire & terrible résidanr dans la forêt voisine, ou sur la montagne, ou dans une nuée. Elle n'en imaginait qu'un seul, parce que la bourgade n'avait qu'un chef à la guerre. Elle l'imaginait corporel, parce qu'il était impossible de se le représenter autrement. Elle ne pouvait croire que la bourgade voisine n'eût pas aussi son dieu. Voilà pourquoi Jephté dit aux habitans de Moab: « Vous possédez légitimement ce que votre dieu Chamos vous a fait conquérir, vous devez nous laisser jouir de ce que notre dieu nous a donné par ses victoires ».

Ce discours tenu par un étranger à d'autres étrangers est très-remarquable. Les Juifs & les Moabites avaient dépossédé les naturels du pays; l'un & l'autre n'avait d'autre droit que celui de la force, & l'un dit

à l'autre : Ton dieu t'a protégé dans ton usurpation ; souffre que mon dieu me protége dans la mienne.

Jérémie & Amos demandent l'un & l'autre, *quelle raison a eu le dieu Melchom de s'emparer du pays de Gad?* Il paraît évident par ces passages que l'antiquité attribuait à chaque pays un dieu protecteur. On trouve encore des traces de cette théologie dans Homère.

Il est bien naturel que l'imagination des hommes s'étant échauffée, & leur esprit ayant acquis des connaissances confuses, ils aient bientôt multiplié leurs dieux, & assigné des protecteurs aux élémens, aux mers, aux forêts, aux fontaines, aux campagnes. Plus ils auront examiné les astres, plus ils auront été frappés d'admiration. Le moyen de ne pas adorer le soleil, quand on adore la divinité d'un ruisseau ? Dès que le premier pas est fait, la terre est bientôt couverte de dieux ; & on descend enfin des astres aux chats & aux oignons.

Cependant il faut bien que la raison se perfectionne; le temps forme enfin des philosophes qui voient que ni les oignons, ni les chats, ni même les astres, n'ont arrangé l'ordre de la nature. Tous ces philosophes babyloniens, persans, égyptiens, scythes, grecs & romains, admettent un Dieu suprême, rémunérateur & vengeur.

Ils ne le disent pas d'abord aux peuples; car quiconque eût mal parlé des oignons & des chats devant des vieilles & des prêtres, eût été lapidé. Quiconque eût reproché à certains égyptiens de manger leurs dieux, eût été mangé lui-même, comme, en effet ;

Juvénal rapporte qu'un égyptien fut tué & mangé tout cru dans une dispute de controverse.

Mais que fit-on ? Orphée & d'autres établissent des mystères que les initiés jurent par des sermens exécrables de ne point révéler, & le principal de ces mystères est l'adoration d'un seul Dieu. Cette grande vérité pénètre dans la moitié de la terre ; le nombre des initiés devient immense : il est vrai que l'ancienne religion subsiste toujours, mais comme elle n'est point contraire au dogme de l'unité de Dieu, on la laisse subsister. Et pourquoi l'abolirait-on ? Les Romains reconnaissent le *Deus optimus maximus ;* les Grecs ont leur *Zeus,* leur dieu suprême. Toutes les autres divinités ne sont que des êtres intermédiaires ; on place des héros & des empereurs au rang des dieux, c'est-à-dire des bienheureux : mais il est sûr que Claude, Octave, Tibère & Caligula ne sont pas regardés comme les créateurs du ciel & de la terre.

En un mot il paraît prouvé que du temps d'Auguste, tous ceux qui avaient une religion reconnaissaient un Dieu supérieur, éternel, & plusieurs ordres de dieux secondaires dont le culte fut appelé depuis *idolâtrie.*

Les lois des Juifs n'avaient jamais favorisé l'idolâtrie ; car quoiqu'ils admissent des malachim, des anges, des êtres célestes d'un ordre inférieur, leur loi n'ordonnait point que ces divinités secondaires eussent un culte chez eux. Ils adoraient les anges, il est vrai, c'est-à-dire, ils se prosternaient quand ils en voyaient ; mais comme cela n'arrivait pas souvent, il n'y avait ni de cérémonial ni de culte légal établi pour eux. Les chérubins

de l'arche ne recevaient point d'hommages. Il eſt conſtant que les Juifs, du moins depuis Alexandre, adoraient ouvertement un ſeul Dieu, comme la foule innombrable d'initiés l'adoraient ſecrètement dans leurs myſtères.

Troiſième queſtion.

Ce fut dans ce temps où le culte d'un Dieu ſuprême était univerſellement établi chez tous les ſages en Aſie, en Europe & en Afrique, que la religion chrétienne prit naiſſance.

Le platoniſme aida beaucoup à l'intelligence de ſes dogmes. Le *Logos* qui, chez Platon, ſignifiait la ſageſſe, la raiſon de l'Être ſuprême devint chez nous le Verbe & une ſeconde perſonne de Dieu. Une métaphyſique profonde & au-deſſus de l'intelligence humaine, fut un ſanctuaire inacceſſible dans lequel la religion fut enveloppée.

On ne répétera point ici comment Marie fut déclarée dans la ſuite mère de Dieu, comment on établit la conſubſtantialité du Père & du Verbe, & la proceſſion du Pneuma, organe divin du divin Logos, deux natures & deux volontés réſultantes de l'hypoſtaſe, & enfin la manducation ſupérieure, l'ame nourrie ainſi que le corps des membres & du ſang de l'homme-Dieu adoré & mangé ſous la forme du pain, préſent aux yeux, ſenſible au goût, & cependant anéanti. Tous les myſtères ont été ſublimes.

On commença, dès le ſecond ſiècle, par chaſſer les démons au nom de Jéſus; auparavant on les chaſſait

au nom de *Jehovah* ou *Ihaho*, car S. Matthieu rapporte que les ennemis de Jésus ayant dit qu'il chassait les démons au nom du prince des démons, il leur répondit : « Si c'est par Belzébuth que je chasse les démons, » par qui vos enfans les chassent - ils » ?

On ne sait point en quel temps les Juifs reconnurent pour prince des démons Belzébuth, qui était un dieu étranger ; mais on sait (& c'est Joseph qui nous l'apprend) qu'il y avait à Jérusalem des exorcistes préposés pour chasser les démons des corps des possédés, c'est-à-dire, des hommes attaqués de maladies singulières, qu'on attribuait alors dans une grande partie de la terre à des génies malfaisans.

On chassait donc ces démons avec la véritable prononciation de *Jehovah* aujourd'hui perdue, & avec d'autres cérémonies aujourd'hui oubliées.

Cet exorcisme par *Jehovah* ou par les autres noms de Dieu était encore en usage dans les premiers siècles de l'Église. Origène, en disputant contre Celse, lui dit, n°. 262 : « Si en invoquant Dieu, ou en jurant » par lui, on le nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac » & de Jacob, on fera certaines choses par ces noms, » dont la nature & la force sont telles que les démons » se soumettent à ceux qui les prononcent ; mais si on » le nomme d'un autre nom, comme Dieu de la mer » bruyante, supplanteur, ces noms seront sans » vertu. Le nom d'Israël, traduit en grec, ne pourra » rien opérer ; mais prononcez-le en hébreu, avec les » autres mots requis, vous opérerez la conjuration ».

Le même Origène, au nombre XIX, dit ces paroles

remarquables : « Il y a des noms qui ont naturellement » de la vertu, tels que sont ceux dont se servent les » sages parmi les Égyptiens, les mages en Perse, les » brachmanes dans l'Inde. Ce qu'on nomme magie » n'est pas un art vain & chimérique, ainsi que le » prétendent les stoïciens & les épicuriens : ni le nom » de *Sabaoth*, ni celui d'*Adonaï*, n'ont pas été faits » pour des êtres créés, mais ils appartiennent à une » théologie mystérieuse qui se rapporte au Créateur ; » de-là vient la vertu de ces noms quand on les arrange » & qu'on les prononce selon les règles, &c. ».

Origène, en parlant ainsi, ne donne point son sentiment particulier, il ne fait que rapporter l'opinion universelle. Toutes les religions alors connues admettaient une espèce de magie ; & on distinguait la magie céleste & la magie infernale, la nécromancie & la théurgie ; tout était prodige, divination, oracle. Les Perses ne nioient point les miracles des Égyptiens, ni les Égyptiens ceux des Perses. Dieu permettait que les premiers chrétiens fussent persuadés des oracles attribués aux sibylles, & leur laissait encore quelques erreurs peu importantes, qui ne corrompaient point le fond de la religion.

Une chose encore fort remarquable, c'est que les chrétiens des deux premiers siècles avaient de l'horreur pour les temples, les autels & les simulacres. C'est ce qu'Origène avoue, n°. 347. Tout changea depuis avec la discipline, quand l'Eglise reçut une forme constante.

Quatrième

Quatrième question.

Lorsqu'une fois une religion eſt établie légalement dans un État, les tribunaux ſont tous occupés à empêcher qu'on ne renouvelle la plupart des choſes qu'on faiſait dans cette religion avant qu'elle fût publiquement reçue. Les fondateurs s'aſſemblaient en ſecret malgré les magiſtrats ; on ne permet que les aſſemblées publiques ſous les yeux de la loi, & toutes aſſociations qui ſe dérobent à la loi ſont défendues. L'ancienne maxime était qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ; la maxime oppoſée eſt reçue, que c'eſt obéir à Dieu que de ſuivre les lois de l'État. On n'entendait parler que d'obſeſſions & de poſſeſſions ; le diable était alors déchaîné ſur la terre ; le diable ne ſort plus aujourd'hui de ſa demeure. Les prodiges, les prédictions étaient alors néceſſaires ; on ne les admet plus ; un homme qui prédirait des calamités dans les places publiques, ſerait mis aux petites-maiſons. Les fondateurs recevaient ſecrétement l'argent des fidèles ; un homme qui recueillerait de l'argent pour en diſpoſer ſans y être autoriſé par la loi, ſerait repris de juſtice. Ainſi on ne ſe ſert plus d'aucun des échafauds qui ont ſervi à bâtir l'édifice.

Cinquième question.

Après notre ſainte religion, qui ſans doute eſt la ſeule bonne, quelle ſerait la moins mauvaiſe ?

Ne ſerait-ce pas la plus ſimple ? ne ſerait-ce pas celle qui enſeignerait beaucoup de morale & très-peu

de dogmes ? celle qui tendrait à rendre les hommes justes sans les rendre absurdes ? celle qui n'ordonnerait point de croire des choses impossibles, contradictoires, injurieuses à la Divinité, & pernicieuses au genre humain, & qui n'oserait point menacer des peines éternelles quiconque aurait le sens commun ? Ne serait-ce point celle qui ne soutiendrait pas sa créance par des bourreaux, & qui n'inonderait pas la terre de sang pour des sophismes inintelligibles ? celle dans laquelle une équivoque, un jeu de mots, & deux ou trois chartes supposées ne feraient pas un souverain & un dieu d'un prêtre souvent inceftueux, homicide & empoisonneur ? celle qui ne soumettrait pas les rois à ce prêtre, celle qui n'enseignerait que l'adoration d'un Dieu, la justice, la tolérance & l'humanité ?

Sixième question.

On a dit que la religion des gentils était absurde en plusieurs points, contradictoire, pernicieuse ; mais ne lui a-t-on pas imputé plus de mal qu'elle n'en a fait, & plus de sottises qu'elle n'en a prêchées ?

Car de voir Jupiter taureau,
Serpent, cygne, ou quelque autre chose,
Je ne trouve point cela beau,
Et ne m'étonne pas, si par fois on en cause.

Prologue d'Amphitrion.

Sans doute cela est fort impertinent; mais qu'on me montre dans toute l'antiquité un temple dédié à Léda, couchant avec un cygne ou avec un taureau ?

Y a-t-il eu un ſermon prêché dans Athènes ou dans Rome pour encourager les filles à faire des enfans avec les cygnes de leur baſſe-cour ? Les fables recueillies & ornées par Ovide ſont-elles la religion ? ne reſſemblent-elles pas à notre Légende dorée, à notre Fleur des ſaints ? Si quelque brame ou quelque derviche venait nous objecter l'hiſtoire de Sainte Marie égyptienne, laquelle n'ayant pas de quoi payer les matelots qui l'avaient conduite en Égypte, donna à chacun d'eux ce que l'on appelle des faveurs, en guiſe de monnaie ; nous dirions au brame : Mon révérend père, vous vous trompez, notre religion n'eſt pas la Légende dorée.

Nous reprochons aux anciens leurs oracles, leurs prodiges : s'ils revenaient au monde & qu'on pût compter les miracles de Notre-Dame de Lorette, & ceux de Notre-Dame d'Éphèſe, en faveur de qui des deux ferait la balance du compte ?

Les ſacrifices humains ont été établis chez preſque tous les peuples, mais très-rarement mis en uſage. Nous n'avons que la fille de Jephté & le roi Agag d'immolés chez les Juifs, car Iſaac & Jonathas ne le furent pas. L'hiſtoire d'Iphigénie n'eſt pas bien avérée chez les Grecs. Les ſacrifices humains ſont très-rares chez les anciens Romains ; en un mot la religion païenne a fait répandre très-peu de ſang, & la nôtre en a couvert la terre. La nôtre eſt ſans doute la ſeule bonne, la ſeule vraie ; mais nous avons fait tant de mal par ſon moyen, que quand nous parlons des autres nous devons être modeſtes.

E 2

Septième question.

Si un homme veut perſuader ſa religion à des étrangers ou à ſes compatriotes, ne doit-il pas s'y prendre avec la plus inſinuante douceur & la modération la plus engageante ? S'il commence par dire que ce qu'il annonce eſt démontré, il trouvera une foule d'incrédules ; s'il oſe leur dire qu'ils ne rejettent ſa doctrine qu'autant qu'elle condamne leurs paſſions, que leur cœur a corrompu leur eſprit, qu'ils n'ont qu'une raiſon fauſſe & orgueilleuſe, il les révolte, il les anime contre lui, il ruine lui-même ce qu'il veut établir.

Si la religion qu'il annonce eſt vraie, l'emportement & l'inſolence la rendront-ils plus vraie ? Vous mettez-vous en colère quand vous dites qu'il faut être doux, patient, bienfaiſant, juſte, remplir tous les devoirs de la ſociété ? Non, car tout le monde eſt de votre avis ; pourquoi donc dites-vous des injures à votre frère, quand vous lui prêchez une métaphyſique myſtérieuſe ? C'eſt que ſon ſens irrite votre amour-propre. Vous avez l'orgueil d'exiger que votre frère ſoumette ſon intelligence à la vôtre : l'orgueil humilié produit la colère ; elle n'a point d'autre ſource. Un homme bleſſé de vingt coups de fuſil dans une bataille, ne ſe met point en colère ; mais un docteur bleſſé du refus d'un ſuffrage devient furieux & implacable.

Huitième question.

Ne faut-il pas ſoigneuſement diſtinguer la religion de l'Etat & de la religion théologique ? celle de l'Etat

exige que les imans tiennent des regiſtres des circoncis, les curés ou paſteurs des regiſtres des baptiſés; qu'il y ait des moſquées, des égliſes, des temples, des jours conſacrés à l'adoration & au repos, des rites établis par la loi; que les miniſtres de ces rites aient de la conſidération ſans pouvoir; qu'ils enſeignent les bonnes mœurs au peuple, & que les miniſtres de la loi veillent ſur les mœurs des miniſtres des temples. Cette religion de l'État ne peut en aucun temps cauſer aucun trouble.

Il n'en eſt pas ainſi de la religion théologique; celle-ci eſt la ſource de toutes les ſottiſes & de tous les troubles imaginables; c'eſt la mère du fanatiſme & de la diſcorde civile; c'eſt l'ennemi du genre humain. Un bonze prétend que *Fo* eſt un dieu; qu'il a été prédit par des faquirs; qu'il eſt né d'un éléphant blanc; que chaque bonze peut faire un *Fo* avec des grimaces. Un talapoin dit que *Fo* était un ſaint homme, dont les bonzes ont corrompu la doctrine, & que c'eſt *Sammonocodom* qui eſt le vrai dieu. Après cent argumens & cent démentis, les deux factions conviennent de s'en rapporter au dalaï-lama, qui demeure à trois cents lieues de là, qui eſt immortel & même infaillible. Les deux factions lui envoient une députation ſolennelle. Le dalaï-lama commence, ſelon ſon divin uſage, par leur diſtribuer la chaiſe percée.

Les deux ſectes rivales la reçoivent d'abord avec un reſpect égal, la font ſécher au ſoleil, & l'enchâſſent dans de petits chapelets qu'ils baiſent dévotement; mais dès que le dalaï-lama & ſon conſeil ont prononcé

au nom de *Fo*, voilà le parti condamné qui jette les chapelets au nez du vice-dieu, & qui lui veut donner cent coups d'étrivières. L'autre partie défend son lama dont il a reçu de bonnes terres ; tous deux se battent long-temps ; & quand ils sont las de s'exterminer, de s'assassiner, de s'empoisonner réciproquement, ils se disent encore de grosses injures ; & le dalaï-lama en rit ; & il distribue encore sa chaise percée à quiconque veut bien recevoir les déjections du bon père lama.

RELIQUES.

On désigne par ce nom les restes ou les parties restantes du corps ou des habits d'une personne mise après sa mort, par l'Eglise, au nombre des bienheureux.

Il est clair que Jésus n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant (1): Malheur à vous scribes & pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes & ornez les monumens des justes. Aussi les chrétiens orthodoxes ont une égale vénération pour les reliques & pour les images des saints ; & même je ne sais quel docteur, nommé Henri, ayant osé dire que quand les os ou autres reliques sont changés en vers, il ne faut pas adorer ces vers, le jésuite Vasquez (2) décida que l'opinion de Henri est absurde & vaine : car il n'importe de quelle manière se fasse la corruption. Par conséquent, dit-il, nous pouvons adorer les reliques, tant sous la forme de vers que sous la forme de cendres.

(1) Matthieu, cap. XXIII, v. 29.
(2) Liv. II, de l'adoration, disp. III, chap. VIII.

Quoi qu'il en soit, S. Cyrille de Jérusalem (1) avoue que l'origine des reliques est païenne; & voici la description que fait de leur culte Théodoret, qui vivait au commencemeut de l'ère chrétienne. On court aux temples des martyrs, dit ce savant évêque (2), pour leur demander les uns la conservation de leur santé, les autres la guérison de leurs maladies, & les femmes stériles la fécondité. Après avoir obtenu des enfans, ces femmes en demandent la conservation. Ceux qui entreptennent des voyages, conjurent les martyrs de les accompagner & de les conduire. Lorsqu'ils sont de retour, ils vont leur témoigner leur reconnoissance. Ils ne les adorent pas comme des dieux, mais ils les honorent comme des hommes divins, & les conjurent d'être leurs intercesseurs.

Les offrandes qui sont appendues dans leurs temples, sont des preuves publiques que ceux qui ont demandé avec foi ont obtenu l'accomplissement de leurs vœux, & la guérison de leurs maladies. Les uns y appendent des yeux, les autres des pieds, les autres des mains d'or & d'argent. Ces monumens publient la vertu de ceux qui sont ensevelis dans ces tombeaux, comme leur vertu publie que le Dieu pour lequel ils ont souffert est le vrai Dieu; aussi les chrétiens ont-ils soin de donner à leurs enfans les noms des martyrs, afin de les mettre en sûreté sous leur protection.

Enfin Théodoret ajoute que les temples des dieux ont été démolis, & que les matériaux ont servi à la

(1) Liv. X, contre Julien. (2) Question 51 sur l'Exode.

conſtruction des temples des martyrs : car le Seigneur, dit-il aux païens, a ſubſtitué ſes morts à vos dieux ; il a fait voir la vanité de ceux-ci, & a transféré aux autres les honneurs qu'on rendait aux premiers. C'eſt de quoi ſe plaint amèrement le fameux ſophiſte de Sardes, en déplorant la ruine du temple de Sérapis à Canope, qui fut démoli par ordre de l'empereur Théodoſe I, l'an 389.

Des gens, dit Eunapius, qui n'avaient jamais entendu parler de la guerre, ſe trouvèrent pourtant fort vaillans contre les pierres de ce temple, & principalement contre les riches offrandes dont il était rempli. On donna ces lieux ſaints à des moines, gens infames & inutiles, qui, pourvu qu'ils euſſent un habit noir & malpropre, prenaient une autorité tyrannique ſur l'eſprit des peuples ; & à la place des dieux que l'on voyait par les lumières de la raiſon, ces moines donnaient à adorer des têtes de brigands punis pour leurs crimes, qu'on avait ſalées pour les conſerver.

Le peuple eſt ſuperſtitieux, & c'eſt par la ſuperſtition qu'on l'enchaîne. Les miracles forgés au ſujet des reliques devinrent un aimant qui attirait de toutes parts des richeſſes dans les égliſes. La fourberie & la crédulité avaient été portées ſi loin, que, dès l'an 386, le même Théodoſe fut obligé de faire une loi par laquelle il défendait de tranſporter d'un lieu dans un autre les corps enſevelis, de ſéparer les reliques de chaque martyr, & d'en trafiquer.

Pendant les trois premiers ſiècles du chriſtianiſme, on s'était contenté de célébrer le jour de la mort des

martyrs, qu'on appelait leur jour natal, en s'assemblant dans les cimetières où reposaient leurs corps, pour prier pour eux, comme nous l'avons remarqué à l'article *Messe*. On ne pensait point alors qu'avec le temps les chrétiens dussent leur élever des temples, transporter leurs cendres & leurs os d'un lieu dans un autre, les montrer dans des châsses, & enfin en faire un trafic qui excitât l'avarice à remplir le monde de reliques supposées.

Mais le troisième concile de Carthage, tenu l'an 397, ayant inséré dans le canon des Ecritures l'apocalypse de S. Jean, dont l'authenticité jusqu'alors avait été contestée, ce passage du chapitre VI : « Je » vis sous les autels les ames de ceux qui avaient été » tués pour la parole de Dieu », autorisa la coutume d'avoir des reliques de martyrs sous les autels; & cette pratique fut bientôt regardée comme si essentielle, que S. Ambroise, malgré les instances du peuple, ne voulut pas consacrer une église où il n'y en avait point; & l'an 692, le concile de Constantinople, *in Trullo*, ordonna même de démolir tous les autels sous lesquels il ne se trouverait point de reliques. Un autre concile de Carthage, au contraire, avait ordonné l'an 401 aux évêques de faire abattre les autels qu'on voyait élever par-tout dans les champs & sur les grands chemins en l'honneur des martyrs, dont on déterrait çà & là de prétendues reliques, sur des songes & de vaines révélations de toutes sortes de gens.

S. Augustin(1) rapporte que, vers l'an 415, Lucien,

(1) Cité de Dieu, liv. XXII, chap. VIII.

prêtre & curé d'un bourg nommé Caphargamata, diſtant de quelques milles de Jéruſalem, vit en ſonge juſqu'à trois fois le docteur Gamaliel qui lui déclara que ſon corps, ceux d'Abibas ſon fils, de S. Étienne & de Nicodème, étaient enterrés dans un endroit de ſa paroiſſe qu'il lui indiqua. Il lui commanda de leur part & de la ſienne de ne les pas laiſſer plus long-temps dans le tombeau négligé où ils étaient depuis quelques ſiècles, & d'aller dire à Jean, évêque de Jéruſalem, de venir les en tirer inceſſamment, s'il voulait prévenir les malheurs dont le monde était menacé. Gamaliel ajouta que cette tranſlation devait ſe faire ſous l'épiſcopat de Jean, qui mourut environ un an après. L'ordre du ciel était que le corps de S. Étienne fût tranſporté à Jéruſalem.

Lucien ou entendit mal ou fut malheureux ; il fit creuſer & ne trouva rien : ce qui obligea le docteur juif d'apparaître à un moine fort ſimple & fort innocent, & de lui marquer plus préciſément l'endroit où repoſaient les ſacrées reliques. Lucien y trouva le tréſor qu'il cherchait, ſelon la révélation que Dieu lui en avait faite. Il y avait dans ce tombeau une pierre où était gravé le mot de *cheliel*, qui ſignifie couronne en hébreu, comme Stephanos en grec. A l'ouverture du cercueil d'Étienne la terre trembla ; on ſentit une odeur excellente, & un grand nombre de malades furent guéris. Le corps du ſaint était réduit en cendres, hormis les os que l'on tranſporta à Jéruſalem & que l'on mit dans l'égliſe de Sion. A la même heure il ſurvint une grande pluie, au lieu qu'il y avait eu juſqu'alors une extrême ſechereſſe.

Avite, prêtre espagnol, qui était alors en Orient, traduisit en latin cette histoire que Lucien avait écrite en grec. Comme l'espagnol était ami de Lucien, il en obtint une petite portion des cendres du saint, quelques os pleins d'une onction qui était la preuve visible de leur sainteté, surpassant les parfums nouvellement faits, & les odeurs les plus agréables. Ces reliques apportées par Orose dans l'île de Minorque, y convertirent en huit jours cinq cent quarante juifs.

On fut ensuite informé par diverses visions, que des moines d'Égypte avaient des reliques de S. Étienne, que des inconnus y avaient portées. Comme les moines, n'étant pas prêtres alors, n'avaient point encore d'églises en propre, on alla prendre ce trésor pour le transporter dans une église qui était près d'Usale. Aussitôt quelques personnes virent au-dessus de l'église une étoile qui semblait venir au-devant du saint martyr. Ces reliques ne restèrent pas long-temps dans cette église; l'évêque d'Usale trouvant à propos d'en enrichir la sienne, alla les prendre & les transporta, assis sur un char, accompagné de beaucoup de peuple, qui chantait les louanges de Dieu, & d'un grand nombre de cierges & de luminaires.

Ainsi les reliques furent portées dans un lieu élevé de l'église, & placées sur un trône orné de tentures. On les mit ensuite sur un carreau ou sur un petit lit dans un lieu fermé à clef, auquel on avait laissé une petite fenêtre, afin que l'on pût y faire toucher des linges qui servaient à guérir divers maux. Un peu de poussière ramassée sur la châsse guérit tout d'un coup

un paralytique. Des fleurs qu'on avait préſentées au ſaint, appliquées ſur les yeux d'un aveugle, lui rendirent la vue. Il y eut même ſept ou huit morts de reſſuſcités.

S. Auguſtin (1), qui tâche de juſtifier ce culte en le diſtinguant de celui d'adoration qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, eſt obligé de convenir (2) qu'il connaît lui-même pluſieurs chrétiens qui adorent les ſépulcres & les images. J'en connais pluſieurs, ajoute ce ſaint, qui boivent avec les plus grands excès ſur les tombeaux, & qui donnant des feſtins aux cadavres, s'enſeveliſſent eux-mêmes ſur ceux qui ſont enſevelis.

En effet, ſortant tout fraîchement du paganiſme, & ravis de trouver dans l'Égliſe chrétienne, quoique ſous d'autres noms, des hommes déifiés, les peuples les honoraient tout comme ils avaient honoré leurs faux dieux; & ce ſerait vouloir ſe tromper groſſièrement, que de juger des idées & des pratiques de la populace par celles des évêques éclairés & des philoſophes. On ſait que les ſages, parmi les païens, faiſaient les mêmes diſtinctions que nos ſaints évêques. Il faut, diſait Hiérocles (3), reconnaître & ſervir les dieux, de ſorte que l'on ait grand ſoin de les bien diſtinguer du Dieu ſuprême, qui eſt leur auteur et leur père. Il ne faut pas non plus trop exalter leur dignité. Et enfin le culte qu'on leur rend doit ſe rapporter à leur unique créateur, que vous pouvez

(1) Contre Fauſte, liv. XX, chap. IV.
(2) Des mœurs de l'Egliſe, chap. XXXIX.
(3) Sur les vers de Pythagore, page 10.

nommer proprement le Dieu des dieux, parce qu'il eſt le maître de tous & le plus excellent de tous. Porphyre, (1) qui, comme S. Paul (2), qualifie le Dieu ſuprême, de Dieu qui eſt au-deſſus de toutes choſes, ajoute qu'on ne doit lui ſacrifier rien de ſenſible, rien de matériel, parce qu'étant un eſprit pur, tout ce qui eſt matériel eſt impur pour lui. Il ne peut être dignement honoré que par la penſée & les ſentimens d'une ame qui n'eſt ſouillée d'aucune paſſion vicieuſe.

En un mot, S. Auguſtin (3), en déclarant avec naïveté qu'il n'oſe parler librement ſur pluſieurs ſemblables abus, pour ne pas donner occaſion de ſcandale à des perſonnes pieuſes ou à des brouillons, fait aſſez voir que les évêques uſaient avec les païens pour les convertir, de la même connivence que S. Grégoire recommandait deux ſiècles après pour convertir l'Angleterre. Ce pape, conſulté par le moine Auguſtin ſur quelques reſtes de cérémonies, moitié civiles, moitié païennes, auxquelles les Anglais, nouveaux convertis, ne voulaient pas renoncer, lui répondit : On n'ôte point à des eſprits durs toutes leurs habitudes à la fois : on n'arrive point ſur un rocher eſcarpé en y ſautant, mais en s'y traînant pas à pas.

La réponſe du même pape à Conſtantine, fille de l'empereur Tibère Conſtantin & épouſe de Maurice, qui lui demandait la tête de S. Paul, pour mettre dans

(1) De l'abſtinence, liv. II, art. XXXIV.
(2) Romains, chap. IX. v. 5.
(3) Cité de Dieu, liv. XXII, chap. VIII.

un temple qu'elle avait bâti à l'honneur de cet apôtre, n'est pas moins remarquable. S. Grégoire (1) mande à cette princesse que les corps des saints brillent de tant de miracles, qu'on n'ose même approcher de leurs tombeaux pour y prier sans être saisi de frayeur. Que son prédécesseur (Pélage II) avant voulu ôter de l'argent qui était sur le tombeau de S. Pierre, pour le mettre à la distance de quatre pieds, il lui apparut des signes épouvantables. Que lui Grégoire voulant faire quelques réparations au monument de S. Paul, comme il fallait creuser un peu avant, & celui qui avait la garde du lieu ayant eu la hardiesse de lever des os qui ne touchaient pas au tombeau de l'apôtre, pour les transporter ailleurs, il lui apparut aussi des signes terribles & il mourut sur-le-champ. Que son prédécesseur ayant voulu aussi faire des réparations au tombeau de S. Laurent, on découvrit imprudemment le cercueil où était le corps du martyr; & quoique ceux qui y travaillaient fussent des moines & des officiers du temple, ils moururent tous dans l'espace de dix jours, parce qu'ils avaient vu le corps du saint. Que lorsque les Romains donnent des reliques, ils ne touchent jamais aux corps sacrés, mais se contentent de mettre dans une boîte quelques linges & de les en approcher. Que ces linges ont la même vertu que les reliques & font autant de miracles. Que certains grecs doutant de ce fait, le pape Léon se fit apporter des ciseaux, & ayant coupé en leur présence de ces linges, qu'on avait approchés des corps saints, il

(1) Lettre XXX, indict. XII, liv. III.

en sortit du sang. Qu'à Rome, dans l'Occident, c'est un sacrilége de toucher aux corps des saints, & que si quelqu'un l'entreprend, il peut s'assurer que son crime ne sera pas impuni. Que c'est pour cela qu'il ne peut se persuader que les Grecs aient la coutume de transporter les reliques. Que des Grecs ayant osé déterrer la nuit des corps proche de l'église de S. Paul, dans le dessein de les transporter en leur pays, ils furent aussitôt découverts; & que c'est ce qui le persuade que les reliques qui se transportent de la sorte sont fausses. Que des orientaux prétendant que les corps de S. Pierre & de S. Paul leur appartenaient, vinrent à Rome pour les emporter dans leur patrie; mais qu'arrivés aux catacombes où ces corps reposaient, lorsqu'ils voulurent les prendre, des éclairs soudains, des tonnerres effroyables dispersèrent leur multitude épouvantée, & les forcèrent de renoncer à leur entreprise. Que ceux qui ont suggéré à Constantine de lui demander la tête de S. Paul, n'ont eu dessein que de lui faire perdre ses bonnes graces.

S. Grégoire finit par ces mots: J'ai cette confiance en Dieu, que vous ne serez pas privée du fruit de votre bonne volonté, ni de la vertu des saints apôtres, que vous aimez de tout votre cœur & de tout votre esprit; & que si vous n'avez pas leur présence corporelle, vous jouirez toujours de leur protection.

Cependant l'histoire ecclésiastique fait foi, que les translations des reliques étaient également fréquentes en Occident & en Orient; bien plus, l'auteur des notes sur cette lettre observe que le même S. Grégoire, dans

la fuite, donna divers corps faints, & que d'autres papes en ont donné jufqu'à fix ou fept à un feul particulier.

Après cela faut-il s'étonner de la faveur qu'eurent les reliques dans l'efprit des peuples & des rois? les fermens les plus ordinaires des anciens Français fe faifaient fur les reliques des faints. Ce fut ainfi que les rois Gontran, Sigebert & Chilpéric partagèrent les États de Clotaire, & convinrent de jouir de Paris en commun. Ils en firent le ferment fur les reliques de S. Polyeucte, de S. Hilaire & de S. Martin. Cependant Chilpéric fe jeta dans la place, & prit feulement la précaution d'avoir la châffe de quantité de reliques qu'il fit porter comme une fauve-garde à la tête de fes troupes, dans l'efpérance que la protection de ces nouveaux patrons le mettrait à l'abri des peines dues à fon parjure. Enfin le Catéchifme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques.

On obferve encore que les rois de France de la première & de la feconde races gardaient dans leur palais un grand nombre de reliques, fur-tout la chappe & le manteau de S. Martin, & qu'ils les faifaient porter à leur fuite & jufque dans les armées. On envoyait les reliques du palais dans les provinces, lorfqu'il s'agiffait de prêter ferment de fidélité au roi, ou de conclure quelque traité.

RÉSURRECTION.

RÉSURRECTION.

SECTION PREMIÈRE.

On conte que les Égyptiens n'avaient bâti leurs pyramides que pour en faire des tombeaux, & que leurs corps embaumés par dedans & par dehors, attendaient que leurs ames vinſſent les ranimer au bout de mille ans. Mais ſi leurs corps devaient reſſuſciter, pourquoi la première opération des parfumeurs était-elle de leur percer le crâne avec un crochet, & d'en tirer la cervelle? L'idée de reſſuſciter ſans cervelle, fait ſoupçonner (ſi on peut uſer de ce mot) que les Égyptiens n'en avaient guère de leur vivant; mais il faut conſidérer que la plupart des anciens croyaient que l'ame eſt dans la poitrine. Et pourquoi l'ame eſt-elle dans la poitrine plutôt qu'ailleurs? C'eſt qu'en effet dans tous nos ſentimens un peu violens, on éprouve vers la région du cœur une dilatation ou un reſſerrement qui a fait penſer que c'était-là le logement de l'ame. Cette ame était quelque choſe d'aérien; c'était une figure légère qui ſe promenait où elle pouvait, juſqu'à ce qu'elle eût retrouvé ſon corps.

La croyance de la réſurrection eſt beaucoup plus ancienne que les temps hiſtoriques. Athalide, fils de Mercure, pouvait mourir & reſſuſciter à ſon gré; Eſculape rendit la vie à Hippolyte; Hercule à Alceſte. Pélops ayant été haché en morceaux par ſon père, fut reſſuſcité par les dieux. Platon raconte qu'Hérès reſſuſcita pour quinze jours ſeulement.

Les phariſiens, chez les Juifs, n'adoptèrent le dogme de la réſurrection que très-long-temps après Platon.

Il y a dans les Actes des apôtres un fait bien singulier & bien digne d'attention. S. Jacques & plusieurs de ses compagnons conseillent à S. Paul d'aller dans le temple de Jérusalem, observer toutes les cérémonies de l'ancienne loi, tout chrétien qu'il était, « afin que » tous sachent, disent-ils, que tout ce qu'on dit de » vous est faux, & que vous continuez de garder la » loi de Moïse ». C'est dire bien clairement : Allez mentir, allez vous parjurer, allez renier publiquement la religion que vous enseignez.

S. Paul alla donc pendant sept jours dans le temple ; mais le septième il fut reconnu. On l'accusa d'y être venu avec des étrangers & de l'avoir profané. Voici comment il se tira d'affaire.

« Or Paul sachant qu'une partie de ceux qui étaient » là étaient saducéens, & l'autre pharisiens, il s'écria » dans l'assemblée : Mes frères, je suis pharisien & fils » de pharisien ; c'est à cause de l'espérance d'une autre » vie & de la résurrection des morts, que l'on veut » me condamner (1) ». Il n'avait point du tout été question de la résurrection des morts dans toute cette affaire ; Paul ne le disait que pour animer les pharisiens & les saducéens les uns contre les autres.

v. 7. « Paul ayant parlé de la sorte, il s'émut une » dissention entre les pharisiens & les saducéens ; & » l'assemblée fut divisée. »

v. 8. « Car les saducéens disent qu'il n'y a ni résur- » rection, ni ange, ni esprit, au lieu que les phari- » siens reconnaissent & l'un & l'autre, &c. »

(1) Actes des apôtres, chap. XXIII, v. 6, 7, 8.

On a prétendu que Job, qui eſt très-ancien, connaiſſait le dogme de la réſurrection. On cite ces paroles : « Je ſais que mon rédempteur eſt vivant, & » qu'un jour ſa rédemption s'élevera ſur moi, ou que » je me releverai de la pouſſiere, que ma peau revien- » dra, que je verrai encore Dieu dans ma chair. »

Mais pluſieurs commentateurs entendent par ces paroles, que Job eſpère qu'il relevera bientôt de maladie, & qu'il ne demeurera pas toujours couché ſur la terre comme il l'était. La ſuite prouve aſſez que cette explication eſt la véritable; car il s'écrie, le moment d'après, à ſes faux & durs amis : *Pourquoi donc dites-vous? perſécutons-le ;* ou bien, *parce que vous direz, parce que nous l'avons perſécuté.* Cela ne veut-il pas dire évidemment ? Vous vous repentirez de m'avoir offenſé, quand vous me reverrez dans mon premier état de ſanté & d'opulence. Un malade qui dit, Je me leverai, ne dit pas, Je reſſuſciterai. Donner des ſens forcés à des paſſages clairs, c'eſt le sûr moyen de ne jamais s'entendre, ou plutôt d'être regardé comme des gens de mauvaiſe foi par les honnêtes gens.

S. Jérôme ne place la naiſſance de la ſecte des phariſiens que très-peu de temps avant Jéſus-Chriſt. Le rabbin Hillel paſſe pour le fondateur de la ſecte phariſienne; & cet Hillel était contemporain de Gamaliel, le maître de S. Paul.

Pluſieurs de ces phariſiens croyaient que les Juifs ſeuls reſſuſciteraient, & que le reſte des hommes n'en valait pas la peine. D'autres ont ſoutenu qu'on ne reſſuſciterait que dans la Paleſtine, & que les corps

de ceux qui auront été enterrés ailleurs, feront fecrètement tranfportés auprès de Jérufalem pour s'y rejoindre à leur ame. Mais S. Paul écrivant aux habitans de Theffalonique, leur dit que « le fecond avénement » de Jéfus-Chrift eft pour eux & pour lui, qu'ils en » feront témoins. »

v. 16. « Car auffitôt que le fignal aura été donné » par l'archange, & par le fon de la trompette de » Dieu, le Seigneur lui-même defcendra du ciel, & » ceux qui feront morts en Jéfus-Chrift reffufciteront les premiers. »

v. 17. « Puis nous autres qui fommes vivans, & » qui ferons demeurés jufqu'alors, nous ferons em» portés avec eux dans les nuées, pour aller au» devant du Seigneur au milieu de l'air, & ainfi nous » vivrons pour jamais avec le Seigneur (1). »

Ce paffage important ne prouve-t-il pas évidemment que les premiers chrétiens comptaient voir la fin du monde, comme en effet elle eft prédite dans S. Luc, pour le temps même que S. Luc vivait? S'ils ne virent point cette fin du monde, fi perfonne ne reffufcita pour lors, ce qui eft différé n'eft pas perdu.

S. Auguftin croit que les enfans, & même les enfans morts-nés, reffufciteront dans l'âge de la maturité. Les Origène, les Jérôme, les Athanafe, les Bafile, n'ont pas cru que les femmes duffent reffufciter avec leur fexe.

Enfin, on a toujours difputé fur ce que nous avons été, fur ce que nous fommes, & fur ce que nous ferons.

(1) Epît. aux Theff. chap. IV.

SECTION II.

Le père Mallebranche prouve la résurrection par les chenilles qui deviennent papillons. Cette preuve, comme on voit, est aussi légère que les aîles des insectes dont il l'emprunte. Des penseurs qui calculent, font des objections arithmétiques contre cette vérité si bien prouvée. Ils disent que les hommes & les autres animaux sont réellement nourris & reçoivent leur croissance de la substance de leurs prédécesseurs. Le corps d'un homme réduit en poussière, répandu dans l'air & retombant sur la surface de la terre, devient légume ou froment. Ainsi Caïn mangea une partie d'Adam; Énoch se nourrit de Caïn; Irad d'Énoch; Maviael de Irad; Mathusalem de Maviael; & il se trouve qu'il n'y a aucun de nous qui n'ait avalé une petite portion de notre premier père. C'est pourquoi on a dit que nous étions tous anthropophages. Rien n'est plus sensible après une bataille: non-seulement nous tuons nos frères; mais au bout de deux ou trois ans, nous les avons tous mangés quand on a fait les moissons sur-le-champ de bataille: nous serons aussi mangés sans difficulté à notre tour. Or, quand il faudra ressusciter, comment rendrons-nous à chacun le corps qui lui appartenait, sans perdre du nôtre?

Voilà ce que disent ceux qui se défient de la résurrection; mais les ressusciteurs leur ont répondu très-pertinemment.

Un rabbin nommé Samaï démontre la résurrection par ce passage de l'Exode: « J'ai apparu à Abraham,

» à Isaac & à Jacob, & je leur ai promis avec serment » de leur donner la terre de Canaan ». Or, Dieu, malgré son serment, dit ce grand rabbin, ne leur donna point cette terre; donc ils ressusciteront pour en jouir, afin que le serment soit accompli.

Le profond philosophe dom Calmet trouve dans les vampires une preuve bien plus concluante. Il a vu de ces vampires qui sortaient des cimetières pour aller sucer le sang des gens endormis; il est clair qu'ils ne pouvaient sucer le sang des vivans s'ils étaient encore morts; donc ils étaient ressuscités: cela est péremptoire.

Une chose encore certaine, c'est que tous les morts, au jour du jugement, marcheront sous la terre comme des taupes, à ce que dit le Talmud, pour aller comparaître dans la vallée de Josaphat, qui est entre la ville de Jérusalem & le mont des Oliviers. On sera fort pressé dans cette vallée; mais il n'y a qu'à réduire les corps proportionnellement, comme les diables de Milton dans la salle du Pandémonium.

Cette résurrection se fera au son de la trompette, à ce que dit S. Paul. Il faudra nécessairement qu'il y ait plusieurs trompettes, car le tonnerre lui-même ne s'entend guère plus de trois ou quatre lieues à la ronde. On demande combien il y aura de trompettes: les théologiens n'ont pas encore fait ce calcul; mais ils le feront.

Les Juifs disent que la reine Cléopâtre, qui sans doute croyait la résurrection comme toutes les dames de ces temps-là, demanda à un pharisien si on

reſſuſciterait tout nu. Le docteur lui répondit qu'on ſerait très-bien habillé, par la raiſon que le blé qu'on sème étant mort en terre, reſſuſcite en épi avec une robe & des barbes. Ce rabbin était un théologien excellent. Il raiſonnait comme dom Calmet.

SECTION III.

De la réſurrection des anciens.

On a prétendu que le dogme de la réſurrection était fort en vogue chez les Égyptiens, & que ce fut l'origine de leurs embaumemens & de leurs pyramides. Et moi-même je l'ai cru autrefois. Les uns diſaient qu'on reſſuſciterait au bout de mille ans, d'autres voulaient que ce fût après trois mille. Cette différence dans leurs opinions théologiques ſemble prouver qu'ils n'étaient pas bien sûrs de leur fait.

D'ailleurs nous ne voyons aucun homme reſſuſcité dans l'hiſtoire d'Égypte, mais nous en avons quelques-uns chez les Grecs. C'eſt donc aux Grecs qu'il faut s'informer de cette invention de reſſuſciter.

Mais les Grecs brûlaient ſouvent les corps, & les Égyptiens les embaumaient, afin que quand l'ame, qui était une petite figure aérienne, reviendrait dans ſon ancienne demeure, elle la trouvât toute prête. Cela eût été bon ſi elle eût retrouvé ſes organes; mais l'embaumeur commençait par ôter la cervelle & vider les entrailles. Comment les hommes auraient-ils pu reſſuſciter ſans inteſtins, & ſans la partie médullaire par où l'on penſe? où reprendre ſon ſang, ſa lymphe & ſes autres humeurs?

Vous me direz qu'il était encore plus difficile de reſſuſciter chez les Grecs quand il ne reſtait de vous qu'une livre de cendre tout au plus, & encore mêlée avec la cendre du bois, des aromates & des étoffes.

Votre objection eſt forte, & je tiens comme vous la réſurrection pour une choſe fort extraordinaire; mais cela n'empêche pas qu'Athalide, fils de Mercure, ne mourût & ne reſſuſcitât pluſieurs fois. Les dieux reſſuſcitèrent Pélops quoiqu'il eût été mis en ragoût, & que Cérès en eût déjà mangé une épaule. Vous ſavez qu'Eſculape avait rendu la vie à Hippolyte; c'était un fait avéré dont les plus incrédules ne doutaient pas: le nom de Virbius donné à Hippolyte était une preuve convaincante. Hercule avait reſſuſcité Alceſte & Pirithoüs. Hérès, chez Platon, ne reſſuſcita à la vérité que pour quinze jours; mais c'était toujours une réſurrection, & le temps ne fait rien à l'affaire.

Pluſieurs graves ſcoliaſtes voient évidemment le purgatoire & la réſurrection dans Virgile. Pour le purgatoire, je ſuis obligé d'avouer qu'il y eſt expreſſément au ſixième chant. Cela pourra déplaire aux proteſtans, mais je ne ſais qu'y faire.

Non tamen omne malum miſeris, nec funditus omnes
Corpora excedunt peſtes, &c.

Les cœurs les plus parfaits, les ames les plus pures
Sont, aux regards des dieux, tout chargés de ſouillures;
Il faut en arracher juſqu'au ſeul ſouvenir.
Nul ne fut innocent: il faut tous nous punir.
Chaque ame a ſon démon; chaque vice a ſa peine,
Et dix ſiècles entiers nous ſuffiſent à peine
Pour nous former un cœur qui ſoit digne des dieux, &c.

Voilà mille ans de purgatoire bien nettement exprimés, ſans même que vos parens puſſent obtenir des prêtres de ce temps-là une indulgence qui abrégeât votre ſouffrance pour de l'argent comptant. Les anciens étaient beaucoup plus ſévères & moins ſimoniaques que nous, eux qui d'ailleurs imputaient à leurs dieux tant de ſottiſes. Que voulez-vous? toute leur théologie était pétrie de contradictions, comme les malins diſent qu'eſt la nôtre.

Le purgatoire achevé, ces ames allaient boire de l'eau du Léthé, & demandaient inſtamment à rentrer dans de nouveaux corps, & à revoir la lumière du jour. Mais eſt-ce là une réſurrection? point du tout: c'eſt prendre un corps entièrement nouveau, ce n'eſt point reprendre le ſien; c'eſt une métempſycoſe qui n'a nul rapport à la manière dont nous autres reſſuſcitons.

Les ames des anciens faiſaient un très-mauvais marché, je l'avoue, en revenant au monde: car qu'eſt-ce que revenir ſur la terre pendant ſoixante & dix ans tout au plus, & ſouffrir encore tout ce que vous ſavez qu'on ſouffre dans ſoixante & dix ans de vie, pour aller enſuite paſſer mille ans encore à recevoir la diſcipline? il n'y a point d'ame à mon gré qui ne ſe laſsât de cette éternelle viciſſitude d'une vie ſi courte & d'une ſi longue pénitence.

SECTION IV.

De la résurrection des modernes.

NOTRE résurrection est toute différente. Chaque homme reprendra précisément le même corps qu'il avait eu; & tous ces corps seront brûlés dans toute l'éternité, excepté un sur cent mille tout au plus. C'est bien pis qu'un purgatoire de dix siècles pour revivre ici-bas quelques années.

Quand viendra le grand jour de cette résurrection générale? on ne le sait pas positivement; & les doctes sont fort partagés. Ils ne savent pas non plus comment chacun retrouvera ses membres. Ils font sur cela beaucoup de difficultés.

1°. Notre corps, disent-ils, est pendant la vie dans un changement continuel; nous n'avons rien à cinquante ans du corps où était logée notre ame à vingt.

2°. Un soldat breton va en Canada; il se trouve que par un hasard assez commun il manque de nourriture: il est forcé de manger d'un iroquois qu'il a tué la veille. Cet iroquois s'était nourri de jésuites pendant deux ou trois mois; une grande partie de son corps était devenue jésuite. Voilà le corps de ce soldat composé d'iroquois, de jésuites, & de tout ce qu'il a mangé auparavant. Comment chacun reprendra-t-il précisément ce qui lui appartient? & que lui appartient-il en propre?

3°. Un enfant meurt dans le ventre de sa mère, juste au moment qu'il vient de recevoir une ame;

reſſuſcitera-t-il fœtus, ou garçon, ou homme fait? Si fœtus, à quoi bon? ſi garçon ou homme, d'où lui viendra ſa ſubſtance?

4°. L'ame arrive dans un autre fœtus avant qu'il ſoit décidé garçon ou fille; reſſuſcitera-t-il fille, garçon, ou fœtus?

5°. Pour reſſuſciter, pour être la même perſonne que vous étiez, il faut que vous ayiez la mémoire bien fraîche & bien préſente; c'eſt la mémoire qui fait votre identité. Si vous avez perdu la mémoire, comment ſerez-vous le même homme?

6°. Il n'y a qu'un certain nombre de particules terreſtres qui puiſſent conſtituer un animal. Sable, pierre, minéral, métal, n'y ſervent de rien. Toute terre n'y eſt pas propre; il n'y a que les terrains favorables à la végétation qui le ſoient au genre animal. Quand au bout de pluſieurs ſiècles il faudra que tout le monde reſſuſcite, où trouver la terre propre à former tous ces corps.

7°. Je ſuppoſe une île dont la partie végétale puiſſe fournir à la fois à mille hommes, & à cinq ou ſix mille animaux pour la nourriture & le ſervice de ces mille hommes; au bout de cent mille générations, nous aurons un milliar d'hommes à reſſuſciter. La matière manque évidemment.

Mdteriaque opus eſt ut creſcant poſtera ſacla.

8°. Enfin quand on a prouvé ou cru prouver qu'il faut un miracle auſſi grand que le déluge univerſel ou les dix plaies d'Égypte, pour opérer la réſurrection

du genre humain dans la vallée de Josaphat, on demande ce que sont devenues toutes les ames de ces corps en attendant le moment de rentrer dans leur étui ?

On pourrait faire cinquante questions un peu épineuses; mais les docteurs répondent aisément à tout cela.

RIME.

LA rime n'aurait-elle pas été inventée pour aider la mémoire, & pour régler en même-temps le chant & la danse? le retour des mêmes sons servait à faire souvenir promptement des mots intermédiaires entre les deux rimes. Ces rimes avertissaient à la fois le chanteur & le danseur; elles indiquaient la mesure. Ainsi les vers furent dans tous les pays le langage des dieux.

On peut donc mettre au rang des opinions probables, c'est-à-dire incertaines, que la rime fut d'abord une cérémonie religieuse; car, après tout, il se pourrait qu'on eût fait des vers & des chansons pour sa maîtresse avant d'en faire pour ses dieux; & les amans emportés vous diront que cela revient au même.

Un rabbin qui me montrait l'hébreu, lequel je n'ai jamais pu apprendre, me citait un jour plusieurs pseaumes rimés que nous avions, disait-il, traduits pitoyablement. Je me souviens de deux vers que voici :

(1) *Hibbitu clarè vena haru*
Uph nehem al jech pharu.

(1) Pseaume XXXIII, v. 5.

Si on le regarde on en eſt illuminé,
Et leurs faces ne ſont point confuſes.

Il n'y a guère de rime plus riche que celle de ces deux vers ; cela poſé, je raiſonne ainſi.

Les Juifs, qui parlaient un jargon moitié phénicien, moitié ſyriaque, rimaient ; donc les grandes nations dans leſquelles ils étaient enclavés devaient rimer auſſi. Il eſt à croire que les Juifs, qui, comme nous l'avons dit ſi ſouvent, prirent tout de leurs voiſins, en prirent auſſi la rime.

Tous les Orientaux riment ; ils ſont fidèles à leurs uſages ; ils s'habillent comme ils s'habillaient il y a cinq ou ſix mille ans. Donc il eſt à croire qu'ils riment depuis ce temps-là.

Quelques doctes prétendent que les Grecs commencèrent par rimer, ſoit pour les dieux, ſoit pour leurs héros, ſoit pour leurs amies ; mais qu'enſuite ayant mieux ſenti l'harmonie de leur langue, ayant mieux connu la proſodie, ayant raffiné ſur la mélodie, ils firent ces beaux vers non rimés, que les Latins imitèrent & ſurpaſsèrent bien ſouvent.

Pour nous autres deſcendans des Goths, des Vandales, des Huns, des Welches, des Francs, des Bourguignons ; nous barbares qui ne pouvons avoir la mélodie grecque & latine, nous ſommes obligés de rimer. Les vers blancs chez tous les peuples modernes ne ſont que de la proſe ſans aucune meſure ; elle n'eſt diſtinguée de la proſe ordinaire que par un certain nombre de ſyllabes égales & monotones, qu'on eſt convenu d'appeler *vers*.

Nous avons dit ailleurs, que ceux qui avoient écrit en vers blancs ne l'avaient fait que parce qu'ils ne savaient pas rimer ; les vers blancs sont nés de l'impuissance de vaincre la difficulté, & de l'envie d'avoir plutôt fait.

Nous avons remarqué que l'Arioste a fait quarante-huit mille rimes de suite dans son Orlando, sans ennuyer personne. Nous avons observé combien la poésie française en vers rimés entraîne d'obstacles avec elle, & que le plaisir naissait de ces obstacles mêmes. Nous avons toujours été persuadés qu'il fallait rimer pour les oreilles, non pour les yeux ; & nous avons exposé nos opinions sans suffisance, attendu notre insuffisance.

Mais toute notre modération nous abandonne aux funestes nouvelles qu'on nous mande de Paris au mont Krapac. Nous apprenons qu'il s'élève une petite secte de barbares qui veut qu'on ne fasse désormais des tragédies qu'en prose. Ce dernier coup manquait à nos douleurs : c'est l'abomination de la désolation dans le temple des Muses. Nous concevons bien que Corneille ayant mis l'Imitation de Jésus-Christ en vers, quelque mauvais plaisant aurait pu menacer le public de faire jouer une tragédie en prose par Floridor & Mondori ; mais ce projet ayant été exécuté sérieusement par l'abbé d'Aubignac, on sait quel succès il eut. On sait dans quel discrédit tomba la prose de l'Œdipe de la Motte-Houdart ; il fut presque aussi grand que celui de son Œdipe en vers. Quel malheureux visigoth peut oser, après Cinna & Andromaque,

bannir les vers du théâtre? C'eſt donc à cet exces d'opprobre que nous ſommes parvenus après le grand ſiècle! Ah! barbares! allez donc voir jouer cette tragédie en redingote à Faxhall, après quoi venez-y manger du roſt-bif de mouton & boire de la bierre forte.

Qu'auraient dit Racine & Boileau ſi on leur avait annoncé cette terrible nouvelle? *Bone Deus!* de quelle hauteur ſommes-nous tombés, & dans quel bourbier ſommes-nous!

Il eſt vrai que la rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres. Le poète alors eſt un mauvais mécanicien, qui fait entendre le bruit choquant de ſes poulies & de ſes cordes: ſes lecteurs éprouvent la même fatigue qu'il a reſſentie en rimant; ſes vers ne ſont qu'un vain tintement de ſyllabes faſtidieuſes. Mais s'il penſe heureuſement, & s'il rime de même, il éprouve & il donne un grand plaiſir, qui n'eſt goûté que par les ames ſenſibles & par les oreilles harmonieuſes.

RIRE.

Que le rire ſoit le ſigne de la joie comme les pleurs ſont le ſymptôme de la douleur, quiconque a ri n'en doute pas. Ceux qui cherchent des cauſes métaphyſiques au rire ne ſont pas gais: ceux qui ſavent pourquoi cette eſpèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles le muſcle zigomatique, l'un des treize muſcles de la bouche, ſont bien ſavans. Les animaux ont ce muſcle comme nous; mais ils ne rient point de joie, comme ils ne répandent point de pleurs de

triſteſſe. Le cerf peut laiſſer couler une humeur de ſes yeux quand il eſt aux abois, le chien auſſi quand on le diſſèque vivant; mais ils ne pleurent point leurs maîtreſſes, leurs amis comme nous; ils n'éclatent point de rire comme nous à la vue d'un objet comique : l'homme eſt le ſeul animal qui pleure & qui rit.

Comme nous ne pleurons que de ce qui nous afflige, nous ne rions que de ce qui nous égaie : les raiſonneurs ont prétendu que le rire naît de l'orgueil qu'on ſe croit ſupérieur à celui dont on rit. Il eſt vrai que l'homme, qui eſt un animal riſible, eſt auſſi un animal orgueilleux; mais la fierté ne fait pas rire: un enfant qui rit de tout ſon cœur ne s'abandonne point à ce plaiſir, parce qu'il ſe met au-deſſus de ceux qui le font rire; s'il rit quand on le chatouille, ce n'eſt pas aſſurément parce qu'il eſt ſujet au péché mortel de l'orgueil. J'avais onze ans quand je lus tout ſeul, pour la première fois, l'Amphitrion de Molière; je ris au point de tomber à la renverſe : était-ce par fierté? On n'eſt point fier quand on eſt ſeul. Était-ce par fierté que le maître de l'âne d'or ſe mit tant à rire quand il vit ſon âne manger ſon ſouper? Quiconque rit éprouve une joie gaie dans ce moment-là, ſans avoir un autre ſentiment.

Toute joie ne fait pas rire, les grands plaiſirs ſont très-ſérieux; les plaiſirs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice n'ont jamais fait rire perſonne.

Le rire va quelquefois juſqu'aux convulſions: on dit même que quelques perſonnes ſont mortes de rire; j'ai



j'ai peine à le croire, & sûrement il en eſt davantage qui ſont mortes de chagrin.

Les vapeurs violentes qui excitent tantôt les larmes, tantôt les ſymptômes du rire, tirent à la vérité les muſcles de la bouche; mais ce n'eſt point un ris véritable, c'eſt une convulſion, c'eſt un tourment. Les larmes peuvent alors être vraies, parce qu'on ſouffre; mais le rire ne l'eſt pas ; il faut lui donner un autre nom, auſſi l'appelle-t-on rire *ſardonien.*

Le ris malin, le *perſidum ridens*, eſt autre choſe; c'eſt la joie de l'humiliation d'autrui : on pourſuit par des éclats moqueurs, par le *cachinnum* (terme qui nous manque), celui qui nous a promis des merveilles & qui ne fait que des ſottiſes : c'eſt huer plutôt que rire. Notre orgueil alors ſe moque de l'orgueil de celui qui s'en eſt fait accroire. On hue notre ami Fréron dans l'Écoſſaiſe plus encore qu'on n'en rit : j'aime toujours à parler de l'ami Fréron ; cela me fait rire.

R O I.

ROI, *baſileus*, *tyrannos*, *rex*, *dux*, *imperator*, *melch*, *baal*, *bel*, *pharao*, *éli*, *shadai*, *adoni*, *shak*, *ſophi*, *padisha*, *bogdan*, *chazan*, *kan*, *krall*, *king*, *kong*, *kœnig*, *&c. &c.*, toutes expreſſions qui ſemblent ſignifier la même choſe, & qui expriment des idées toutes différentes.

Dans la Grèce, ni *baſileus*, ni *tyrannos*, ne donna jamais l'idée du pouvoir abſolu. Saiſit ce pouvoir qui put; mais ce n'eſt que malgré ſoi qu'on le laiſſa prendre.

Il eſt clair que chez les Romains les rois ne furent point deſpotiques. Le dernier Tarquin mérita d'être chaſſé & le fut. Nous n'avons aucune preuve que les petits chefs de l'Italie aient jamais pu faire à leur gré préſent d'un lacet au premier homme de l'État, comme fait aujourd'hui un turc imbécille dans ſon ſérail, & comme de vils eſclaves barbares beaucoup plus imbécilles le ſouffrent ſans murmurer.

Nous ne voyons pas un roi au-delà des Alpes & vers le nord, dans les temps où nous commençons à connaître cette vaſte partie du monde. Les Cimbres qui marchèrent vers l'Italie, & qui furent exterminés par Marius, étaient des loups affamés qui ſortaient de leurs forêts avec leurs louves & leurs louvetaux. Mais de tête couronnée chez ces animaux; d'ordres intimés de la part d'un ſecrétaire d'Etat, d'un grand-boutillier, d'un logothète; d'impôts, de taxes arbitraires, de commis aux portes, d'édits burſaux, on n'en avoit pas plus de notion que de vêpres & de l'opéra.

Il faut que l'or & l'argent monnayé & même non-monnayé, ſoit une recette infaillible pour mettre celui qui n'en a pas dans la dépendance abſolue de celui qui a trouvé le ſecret d'en amaſſer. C'eſt avec cela ſeul qu'il eut des poſtillons & des grands-officiers de la couronne, des gardes, des cuiſiniers, des filles, des femmes, des geoliers, des aumôniers, des pages & des ſoldats.

Il eût été fort difficile de ſe faire obéir ponctuellement, ſi on n'avait eu à donner que des moutons &

des pourpoints. Auſſi il eſt très-vraiſemblable qu'après toutes les révolutions qu'éprouva notre globe, ce fut l'art de fondre les métaux qui fit les rois, comme ce ſont aujourd'hui les canons qui les maintiennent.

Céſar avait bien raiſon de dire qu'avec de l'or on a des hommes, & qu'avec des hommes on a de l'or. Voilà tout le ſecret.

Ce ſecret avait été connu dès long-temps en Aſie & en Egypte. Les princes & les prêtres partagèrent autant qu'ils le purent.

Le prince diſait au prêtre : Tiens, voilà de l'or; mais il faut que tu affermiſſes mon pouvoir, & que tu prophétiſes en ma faveur ; je ſerai oint, tu ſeras oint. Rends des oracles, fais des miracles, tu ſeras bien payé, pourvu que je ſois toujours le maître. Le prêtre ſe faiſait donner terres & monnaie, & il prophétiſait pour lui-même, rendait des oracles pour lui-même, chaſſait le ſouverain très-ſouvent, & ſe mettait à ſa place. Ainſi les choen ou chotim d'Égypte, les mag de Perſe, les Chaldéens devers Babylone, les chazin de Syrie (ſi je me trompe de nom il n'importe guère), tous ces gens-là voulaient dominer. Il y eut des guerres fréquentes entre le trône & l'autel en tout pays, juſque chez la miſérable nation juive.

Nous le ſavons bien depuis douze cents ans, nous autres habitans de la zône tempérée d'Europe. Nos eſprits ne tiennent pas trop de cette température; nous ſavons ce qu'il nous en a coûté. Et l'or & l'argent ſont tellement le mobile de tout, que pluſieurs de nos rois d'Europe envoient encore aujourd'hui de l'or &

de l'argent à Rome, où des prêtres le partagent dès qu'il eſt arrivé.

Lorſque dans cet éternel conflit de juriſdiction, les chefs des nations ont été puiſſans, chacun d'eux a manifeſté ſa prééminence à ſa mode. C'était un crime, dit-on, de cracher en préſence du roi des Mèdes. Il faut frapper la terre de ſon front neuf fois devant le roi de la Chine. Un roi d'Angleterre imagina de ne jamais boire un verre de bierre ſi on ne le lui préſentait à genoux. Un autre ſe fait baiſer ſon pied droit. Les cérémonies diffèrent ; mais tous en tout temps ont voulu avoir l'argent des peuples. Il y a des pays où l'on fait au krall, au chazan, une penſion comme en Pologne, en Suède, dans la Grande-Bretagne. Ailleurs, un morceau de papier ſuffit pour que le bogdan ait tout l'argent qu'il deſire.

Et puis, écrivez ſur le droit des gens, ſur la théorie de l'impôt, ſur le tarif, ſur le *foderum manſionaticum viaticum*; faites de beaux calculs ſur la taille proportionnelle; prouvez par de profonds raiſonnemens cette maxime ſi neuve, que le berger doit tondre ſes moutons & non pas les écorcher.

Quelles ſont les limites de la prérogative des rois & de la liberté des peuples? Je vous conſeille d'aller examiner cette queſtion dans l'hôtel-de-ville d'Amſterdam à tête repoſée.

ROME (COUR DE ROME).

L'ÉVÊQUE de Rome, avant Conſtantin, n'était aux yeux des magiſtrats romains, ignorans de notre ſainte religion, que le chef d'une faction ſecrète, ſouvent toléré par le gouvernement, & quelquefois puni du dernier ſupplice. Les noms des premiers diſciples nés juifs, & de leurs ſucceſſeurs, qui gouvernèrent le petit troupeau caché dans la grande ville de Rome, furent abſolument ignorés de tous les écrivains latins. On ſait aſſez que tout changea, & comment tout changea ſous Conſtantin.

L'évêque de Rome, protégé & enrichi, fut toujours ſujet des empereurs, ainſi que l'évêque de Conſtantinople, de Nicomédie, & tous les autres évêques, ſans prétendre à la moindre ombre d'autorité ſouveraine. La fatalité, qui dirige toutes les affaires de ce monde, établit enfin la puiſſance de la cour eccléſiaſtique romaine, par les mains des barbares qui détruiſirent l'empire.

L'ancienne religion, ſous laquelle les Romains avaient été victorieux pendant tant de ſiècles, ſubſiſtait encore dans les cœurs malgré la perſécution, quand Alaric vint aſſiéger Rome l'an 408 de notre ère vulgaire; & le pape Innocent I n'empêcha pas qu'on ne ſacrifiât aux dieux dans le Capitole & dans les autres temples, pour obtenir contre les Goths le ſecours du ciel. Mais ce pape Innocent fut du nombre des députés vers Alaric, ſi on en croit Zozime & Oroſe. Cela prouve que le pape était déjà un perſonnage conſidérable.

Lorſque Attila vint ravager l'Italie en 452, par le même droit que les Romains avaient exercé ſur tant de peuples, par le droit de Clovis, & des Goths, & des Vandales, & des Hérules, l'empereur envoya le pape Léon I, aſſiſté de deux perſonnages conſulaires, pour négocier avec Attila. Je ne doute pas que S. Léon ne fût accompagné d'un ange armé d'une épée flamboyante qui fit trembler le roi des Huns, quoiqu'il ne crût pas aux anges, & qu'une épée ne lui fît pas peur. Ce miracle eſt très-bien peint dans le Vatican; & vous ſentez bien qu'on ne l'eût jamais peint s'il n'avait été vrai. Tout ce qui me fâche, c'eſt que cet ange laiſſa prendre & ſaccager Aquilée & toute l'Illyrie, & qu'il n'empêcha pas enſuite Genſeric de piller Rome pendant quatorze jours: ce n'était pas apparemment l'ange exterminateur.

Sous les exarques, le crédit des papes augmenta; mais ils n'eurent encore nulle ombre de puiſſance civile. L'évêque romain élu par le peuple demandait, ſelon le protocole du *Diarium romanum*, la protection de l'évêque de Ravenne auprès de l'exarque qui accordait ou refuſait la confirmation à l'élu.

L'exarchat ayant été détruit par les Lombards, les rois lombards voulurent ſe rendre maîtres auſſi de la ville de Rome; rien n'eſt plus naturel.

Pepin, l'uſurpateur de la France, ne ſouffrit pas que les Lombards uſurpaſſent cette capitale, & fuſſent trop puiſſans; rien n'eſt plus naturel encore.

On prétend que Pepin & ſon fils Charlemagne donnèrent aux évêques romains pluſieurs terres de

l'exarchat, que l'on nomma *les justices de S. Pierre.* Telle est la première origine de leur puissance temporelle. Il paraît que, dès ce temps-là, ces évêques songeaient à se procurer quelque chose de plus considérable que ces justices.

Nous avons une lettre du pape Adrien I à Charlemagne, dans laquelle il dit : « La libéralité pieuse de » Constantin le grand, empereur de sainte mémoire, » éleva & exalta, du temps du bienheureux pontife » romain Silvestre, la sainte Église romaine, & lui » conféra sa puissance dans cette partie de l'Italie. »

On voit que dès-lors on commençait à vouloir faire croire la donation de Constantin, qui fut depuis regardée pendant cinq cents ans, non pas absolument comme un article de foi, mais comme une vérité incontestable. Ce fut à la fois un crime de lèse-majesté & un péché mortel, de former des doutes sur cette donation (1).

Depuis la mort de Charlemagne, l'évêque augmenta son autorité dans Rome de jour en jour; mais il s'écoula des siècles avant qu'il y fût regardé comme souverain. Rome eut très-long-temps un gouvernement patricien municipal.

Ce Jean XII que l'empereur allemand Othon I fit déposer dans une espèce de concile, en 963, comme simoniaque, incestueux, sodomiste, athée, & ayant fait pacte avec le diable : ce Jean XII, dis-je, était le premier homme de l'Italie en qualité de patrice & de consul, avant d'être évêque de Rome ; &

(1) Voyez *Donations.*

malgré tous ces titres, malgré le crédit de la fameuse Marosie, sa mère, il n'y avait qu'une autorité très-contestée.

Ce Grégoire VII qui, de moine étant devenu pape, voulut déposer les rois & donner les empires, loin d'être le maître à Rome, mourut le protégé ou plutôt le prisonnier de ces princes normands conquérans des deux Siciles, dont il se croyait le seigneur suzerain.

Dans le grand schisme d'Occident, les papes qui se disputèrent l'empire du monde vécurent souvent d'aumônes.

Un fait assez extraordinaire, c'est que les papes ne furent riches que depuis le temps où ils n'osèrent se montrer à Rome.

Bertrand de Goth, Clément V le bordelais, qui passa sa vie en France, vendait publiquement les bénéfices, & laissa des trésors immenses, selon Villani.

Jean XXII son successeur fut élu à Lyon. On prétend qu'il était le fils d'un savetier de Cahors. Il inventa plus de manières d'extorquer l'argent de l'Église, que jamais les traitans n'ont inventé d'impôts.

Le même Villani assure qu'il laissa à sa mort vingt-cinq millions de florins d'or. Le patrimoine de Saint-Pierre ne lui aurait pas assurément fourni cette somme.

En un mot, jusqu'à Innocent VIII qui se rendit maître du château Saint-Ange, les papes ne jouirent jamais dans Rome d'une souveraineté véritable.

Leur autorité spirituelle fut sans doute le fondement de la temporelle; mais s'ils s'étaient bornés à imiter la conduite de Saint-Pierre, dont on se persuada qu'ils

rempliſſaient la place, ils n'auraient jamais acquis que le royaume des cieux. Ils ſurent toujours empêcher les empereurs de s'établir à Rome, malgré ce beau nom de *roi des Romains*. La faction Guelfe l'emporta toujours en Italie ſur la faction Gibeline. On aimait mieux obéir à un prêtre italien qu'à un roi allemand.

Dans les guerres civiles que la querelle de l'Empire & du ſacerdoce ſuſcita pendant plus de cinq cents années, pluſieurs ſeigneurs obtinrent des ſouverainetés tantôt en qualité de vicaires de l'Empire, tantôt comme vicaires du S. Siége. Tels furent les princes d'Eſt à Ferrare, les Bentivolio à Bologne, les Malateſta à Rimini, les Manfreddi à Faenza, les Baglione à Pérouſe, les Urſins dans Anguillara & dans Servetri, les Colonne dans Oſtie, les Riario à Forli, les Montefeltro dans Urbin, les Varano dans Camerino, les Gravina dans Sinigaglia.

Tous ces ſeigneurs avaient autant de droits aux terres qu'ils poſſédaient, que les papes en avaient au patrimoine de S.-Pierre. Les uns & les autres étaient fondés ſur des donations.

On ſait comme le pape Alexandre VI ſe ſervit de ſon bâtard Céſar de Borgia pour envahir toutes ces principautés.

Le roi Louis XII obtint de ce pape la caſſation de ſon mariage, après dix-huit années de jouiſſance, à condition qu'il aiderait l'uſurpateur.

Les aſſaſſinats commis par Clovis pour s'emparer des États des petits rois ſes voſins, n'approchent pas

des horreurs exécutées par Alexandre VI & par son fils.

L'histoire de Néron est bien moins abominable. Le prétexte de la religion n'augmentait pas l'atrocité de ses crimes. Observez que dans le même temps les rois d'Espagne & de Portugal demandaient à ce pape, l'un l'Amérique & l'autre l'Asie, & que ce monstre les donna au nom du Dieu qu'il représentait. Observez que cent mille pélerins couroient à son jubilé, & adoraient sa personne.

Jules II acheva ce qu'Alexandre VI avait commencé. Louis XII, né pour être la dupe de tous ses voisins, aida Jules à prendre Bologne & Pérouse. Ce malheureux roi, pour prix de ses services, fut chassé d'Italie & excommunié par ce même pape que l'archevêque d'Auch son ambassadeur à Rome appelait *votre méchanceté*, au lieu de votre sainteté.

Pour comble de mortification, Anne de Bretagne sa femme, aussi dévote qu'impérieuse, lui disait qu'il serait damné pour avoir fait la guerre au pape.

Si Léon X & Clément VII perdirent tant d'États qui se détachèrent de la communion papale, ils ne restèrent pas moins absolus sur les provinces fidelles à la foi catholique.

La cour romaine excommunia Henri III, & déclara Henri IV indigne de régner.

Elle tire encore beaucoup d'argent de tous les États catholiques d'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Espagne & de la France. Ses ambassadeurs ont la préséance sur tous les autres; elle n'est plus assez

puissante pour faire la guerre, & sa faiblesse fait son bonheur. l'État ecclésiastique est le seul qui ait toujours joui des douceurs de la paix depuis le saccagement de Rome par les troupes de Charles-Quint.

S.

SALOMON.

Plusieurs rois ont été de grands clercs, & ont fait de bons livres. Le roi de Prusse, Frédéric *le grand*, est le dernier exemple que nous en ayions. Il sera peu imité ; nous ne devons pas présumer qu'on trouve beaucoup de monarques allemands qui fassent des vers français, & qui écrivent l'histoire de leur pays. Jacques I en Angleterre, & même Henri VIII ont écrit. Il faut en Espagne remonter jusqu'au roi Alfonse X, encore est-il douteux qu'il ait mis la main aux Tables alfonsines.

La France ne peut se vanter d'avoir eu un roi auteur. L'empire d'Allemagne n'a aucun livre de la main de ses empereurs ; mais l'empire romain se glorifie de César, de Marc-Aurèle & de Julien. On compte en Asie plusieurs écrivains parmi les rois. Le présent empereur de la Chine, Kien-long, passe sur-tout pour un grand-poète ; mais Salomon ou Soleyman l'hébreu a encore plus de réputation que Kien-long le chinois.

Le nom de Salomon a toujours été révéré dans l'Orient. Les ouvrages qu'on croit de lui, les annales des Juifs, les fables des Arabes, ont porté sa renommée

jusqu'aux Indes. Son règne est la grande époque des Hébreux.

Il était le troisième roi de la Palestine. Le premier livre des Rois dit que sa mère Bethzabée obtint de David qu'il fît couronner Salomon, son fils, au lieu de son aîné Adonias. Il n'est pas surprenant qu'une femme, complice de la mort de son premier mari, ait eu assez d'artifice pour faire donner l'héritage au fruit de son adultère, & pour faire déshériter le fils légitime, qui de plus était l'aîné.

C'est une chose très-remarquable que le prophète Nathan, qui était venu reprocher à David son adultère, le meurtre d'Urie, le mariage qui suivit ce meurtre, fût le même qui depuis seconda Bethzabée pour mettre sur le trône Salomon, né de ce mariage sanguinaire & infame. Cette conduite, à ne raisonner que selon *la chair*, prouverait que ce prophète Nathan avait, selon les temps, deux poids & deux mesures. Le livre même ne dit pas que Nathan reçut une mission particulière de Dieu pour faire déshériter Adonias. S'il en eut une, il faut la respecter; mais nous ne pouvons admettre que ce que nous trouvons écrit.

C'est une grande question en théologie si Salomon est plus renommé par son argent comptant, ou par ses femmes, ou par ses livres. Je suis fâché qu'il ait commencé son règne à la turque, en égorgeant son frère.

Adonias, exclu du trône par Salomon, lui demanda pour toute grace qu'il lui permît d'épouser Abisag,

cette jeune fille qu'on avait donnée à David pour le réchauffer dans sa vieillesse. L'Ecriture ne dit point si Salomon disputait à Adonias la concubine de son père; mais elle dit que Salomon, sur la seule demande d'Adonias, le fit assassiner. Apparemment que Dieu, qui lui donna l'esprit de sagesse, lui refusa alors celui de justice & d'humanité, comme il lui refusa depuis le don de la continence.

Il est dit, dans le même livre de Rois, qu'il était maître d'un grand royaume, qui s'étendait de l'Euphrate à la mer Rouge & à la Méditerranée; mais malheureusement il est dit en même temps que le roi d'Égypte avait conquis le pays de Gazer dans le Canaan, & qu'il donna pour dot la ville de Gazer à sa fille, qu'on prétend que Salomon épousa; il est dit qu'il y avait un roi à Damas; les royaumes de Sidon & de Tyr florissaient : entouré d'Etats puissans, il manifesta sans doute sa sagesse en demeurant en paix avec eux tous. L'abondance extrême qui enrichit son pays ne pouvait être que le fruit de cette sagesse profonde, puisque du temps de Saül il n'y avait pas un ouvrier en fer dans son pays. Nous l'avons déjà remarqué : ceux qui veulent raisonner trouvent difficile que David, successeur de Saül, vaincu par les Philistins, ait pu, pendant son administration, fonder un vaste empire.

Les richesses qu'il laissa à Salomon sont encore plus merveilleuses; il lui donna comptant cent trois mille talens d'or & un million treize mille talens d'argent. Le talent d'or hébraïque vaut, selon Arbutnot, six

mille livres ſterling; le talent d'argent environ cinq cents livres ſterling. La ſomme totale du legs en argent comptant, ſans les pierreries & les autres effets, & ſans le revenu ordinaire, proportionné ſans doute à ce tréſor, montait, ſuivant ce calcul, à un milliar cent dix-neuf millions cinq cent mille livres ſterling, ou à cinq milliars cinq cent quatre-vingt-dix-ſept millions d'écus d'Allemagne, ou à vingt-cinq milliars ſix cent quarante-huit millions de France. Il n'y avait pas alors autant d'eſpèces circulantes dans le monde entier. Quelques érudits évaluent ce tréſor un peu plus bas, mais la ſomme eſt toujours bien forte pour la Paleſtine.

On ne voit pas, après cela, pourquoi Salomon ſe tourmentait tant à envoyer ſes flottes au pays d'Ophir pour rapporter de l'or. On devine encore moins comment ce puiſſant monarque n'avait pas dans ſes vaſtes Etats un ſeul homme qui sût façonner du bois dans la forêt du Liban. Il fut obligé de prier Hiram, roi de Tyr, de lui prêter des fendeurs de bois & des ouvriers pour le mettre en œuvre. Il faut avouer que ces contradictions exercent le génie des commentateurs.

On ſervait par jour, pour le dîner & le ſouper de ſa maiſon, cinquante bœufs & cent moutons, & de la volaille & du gibier à proportion; ce qui peut aller par jour à ſoixante mille livres peſant de viande. Cela fait une bonne maiſon.

On ajoute qu'il avait quarante mille écuries & autant de remiſes pour ſes chariots de guerre, mais

ſeulement douze mille écuries pour ſa cavalerie. Voilà bien des chariots pour un pays de montagnes ; & c'était un grand appareil pour un roi dont le prédéceſſeur n'avait eu qu'une mule à ſon couronnement, & pour un terrain qui ne nourrit que des ânes.

On n'a pas voulu qu'un prince qui avait tant de chariots, ſe bornât à un petit nombre de femmes, on lui en donne ſept cents qui portaient le nom de *reines;* &, ce qui eſt étrange, c'eſt qu'il n'avait que trois cents concubines, contre la coutume des rois qui ont d'ordinaire plus de maîtreſſes que de femmes.

Il entretenait quarre cent douze mille chevaux, ſans doute pour aller ſe promener avec elles le long du lac de Génézareth, ou vers celui de Sodome, ou vers le torrent de Cédron, qui ſerait un des endroits les plus délicieux de la terre, ſi ce torrent n'était pas à ſec neuf mois de l'année, & ſi le terrain n'était pas horriblement pierreux.

Quant au temple qu'il fit bâtir, & que les Juifs ont cru le plus bel ouvrage de l'univers, ſi les Bramante, les Michel-Ange & les Palladio avaient vu ce bâtiment, ils ne l'auroient pas admiré. C'était une eſpèce de petite fortereſſe carrée qui renfermait une cour, & dans cette cour un édifice de quarante coudées de long, & un autre de vingt; & il eſt dit ſeulement que ce ſecond édifice, qui était proprement le temple, l'oracle, le ſaint des ſaints, avait vingt coudées de large comme de long, & vingt de haut. M. Soufflot n'aurait pas été fort content de ces proportions.

Les livres attribués à Salomon ont duré plus que son temple.

Le nom seul de l'auteur a rendu ces livres respectables. Ils devaient être bons, puisqu'ils étaient d'un roi, & que ce roi passait pour le plus sage des hommes.

Le premier ouvrage qu'on lui attribue est celui des Proverbes. C'est un recueil de maximes qui paraissent à nos esprits raffinés quelquefois triviales, basses, incohérentes, sans goût, sans choix & sans dessein. Ils ne peuvent se persuader qu'un roi éclairé ait composé un recueil de sentences dans lesquelles on n'en trouve pas une seule qui regarde la manière de gouverner, la politique, les mœurs des courtisans, les usages d'une cour. Ils sont étonnés de voir des chapitres entiers où il n'est parlé que de gueuses qui vont inviter les passans dans les rues à coucher avec elles.

Ils se révoltent contre les sentences dans ce goût :

« Il y a trois choses insatiables, & une quatrième
» qui ne dit jamais, c'est assez : le sépulcre, la
» matrice, la terre qui n'est jamais rassasiée d'eau ;
» & le feu, qui est la quatrième, ne dit jamais, c'est
» assez.

» Il y a trois choses difficiles, & j'ignore entière-
» ment la quatrième : la voie d'un aigle dans l'air,
» la voie d'un serpent sur la pierre, la voie d'un
» vaisseau sur la mer, & la voie d'un homme dans
» une femme.

» Il y a quatre choses qui sont les plus petites de

» la

» la terre, & qui sont plus sages que les sages? les » fourmis, petit peuple qui se prépare une nourriture » pendant la moisson; le lièvre, peuple faible qui » couche sur des pierres; la sauterelle qui n'ayant » pas de rois, voyage par troupes; le lézard qui tra- » vaille de ses mains, & qui demeure dans les palais » des rois. »

Est-ce à un grand roi, disent-ils, au plus sage des mortels, qu'on ose imputer de telles niaiseries? Cette critique est forte: il faut parler avec plus de respect.

Les Proverbes ont été attribués à Isaïe, à Elzia, à Sobna, à Eliacin, à Joaké & à plusieurs autres; mais, qui que ce soit qui ait compilé ce recueil de sentences orientales, il n'y a pas d'apparence que ce soit un roi qui s'en soit donné la peine. Aurait-il dit que *la terreur du roi est comme le rugissement du lion?* C'est ainsi que parle un sujet ou un esclave que la colère de son maître fait trembler. Salomon aurait-il tant parlé de la femme impudique? aurait-il dit? « Ne regardez point le vin quand il paraît clair, & » que sa couleur brille dans le verre. »

Je doute fort qu'on ait eu des verres à boire du temps de Salomon; c'est une invention fort récente: toute l'antiquité buvait dans des tasses de bois ou de métal; & ce seul passage indique peut-être que cette collection juive fut composée dans Alexandrie, ainsi que tant d'autres livres juifs (1).

(1) Un pédant a cru trouver une erreur dans ce passage; il a prétendu qu'on a mal traduit par le mot de *verre*, le gobelet qui était;

L'Ecclésiaste, que l'on met sur le compte de Salomon, est d'un ordre & d'un goût tout différent. Celui qui parle dans cet ouvrage semble être détrompé des illusions de la grandeur, lassé de plaisirs, & dégoûté de la science. On l'a pris pour un épicurien qui répète à chaque page que « le juste & l'impie sont sujets aux mêmes accidens, que l'homme » n'a rien de plus que la bête, qu'il vaut mieux n'être » pas né que d'exister, qu'il n'y a point d'autre vie, » & qu'il n'y a rien de bon & de raisonnable que de » jouir en paix du fruit de ses travaux avec la femme » qu'on aime. »

Il se pourrait faire que Salomon eût tenu de tels discours à quelques-unes de ses femmes : on prétend que ce sont des objections qu'il se fait ; mais ces maximes, qui ont l'air un peu libertin, ne ressemblent point du tout à des objections ; & c'est se moquer du monde d'entendre dans un auteur le contraire de ce qu'il dit.

On a cru voir un matérialiste à la fois sensuel & dégoûté, qui paraissait avoir mis au dernier verset un mot édifiant sur Dieu, pour diminer le scandale qu'un tel livre devait causer.

Au reste, plusieurs pères ont prétendu que Salomon avait fait pénitence ; ainsi on peut lui pardonner.

Les critiques ont de la peine à se persuader que ce livre soit de Salomon ; & Grotius prétend qu'il fut écrit sous Zorobabel.

dit-il, de bois ou de métal : mais comment le vin aurait-il brillé dans un gobelet de métal ou de bois ? & puis, qu'importe ?

Il n'eſt pas naturel qu'il ait dit : *J'obſerve le viſage du roi.* Il eſt bien plus vraiſemblable que l'auteur ait voulu faire parler Salomon, & que par cette aliénation d'eſprit qu'on découvre dans tant de rabbins, il ait oublié ſouvent dans le corps du livre que c'était un roi qu'il faiſait parler.

Ce qui leur paraît ſurprenant, c'eſt que l'on ait conſacré cet ouvrage parmi les livres canoniques. S'il fallait, diſent-ils, établir aujourd'hui le canon de la Bible, peut-être n'y mettrait-on pas l'Eccléſiaſte: mais il fut inſéré dans un temps où les livres étaient très-rares, où ils étaient plus admirés que lus. Tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'eſt de pallier, autant qu'il eſt poſſible, l'épicuréiſme qui règne dans cet ouvrage. On a fait pour l'Eccléſiaſte comme pour tant d'autres choſes qui révoltent bien autrement. Elles furent établies dans des temps d'ignorance ; & on eſt forcé, à la honte de la raiſon, de les ſoutenir dans des temps éclairés, & d'en déguiſer ou l'abſurdité ou l'horreur par des allégories. Ces critiques ſont trop hardis.

Le Cantique des cantiques eſt encore attribué à Salomon, parce que le roi s'y trouve en deux ou trois endroits, parce qu'on fait dire à l'amante qu'elle eſt belle *comme les peaux de Salomon*, parce que l'amante dit qu'elle eſt *noire*, & qu'on a cru que Salomon déſignait par-là ſa femme égyptienne.

Ces trois raiſons n'ont pas perſuadé. 1°. Quand l'amante, en parlant à ſon amant, dit, *le roi m'a menée dans ſes celliers*, elle parle viſiblement d'un

autre que de ſon amant, donc le roi n'eſt pas cet amant : c'eſt le roi du feſtin, c'eſt le paranymphe, c'eſt le maître de la maiſon qu'elle entend; & cette juive eſt ſi loin d'être la maîtreſſe d'un roi, que dans tout le cours de l'ouvrage, c'eſt une bergère, une fille des champs qui va chercher ſon amant à la campagne & dans les rues de la ville, & qui eſt arrêtée aux portes par les gardes, qui lui volent ſa robe.

2°. *Je ſuis belle comme les peaux de Salomon*, eſt l'expreſſion d'une villageoiſe qui dirait : Je ſuis belle comme les tapiſſeries du roi : & c'eſt préciſément parce que le nom de Salomon ſe trouve dans cet ouvrage, qu'il ne ſaurait être de lui. Quel Monarque ferait une comparaiſon plus ridicule? « Voyez, dit » l'amante au troiſième chapitre, voyez le roi Salomon » avec le diadême dont ſa mère l'a couronné au jour » de ſon mariage ». Qui ne reconnaît à ces expreſſions la comparaiſon ordinaire que font les filles du peuple en parlant de leurs amans? Elles diſent : Il eſt beau comme un prince; il a un air de roi, &c.

3°. Il eſt vrai que cette bergère qu'on fait parler dans ce cantique amoureux, dit qu'elle eſt hâlée du soleil, qu'elle eſt *brune*. Or, ſi c'était-là la fille du roi d'Égypte, elle n'était point ſi hâlée. Les filles de qualité en Égypte ſont blanches; Cléopâtre l'était; &, en un mot, ce perſonnage ne peut être à la fois une fille de village & une reine.

Il ſe peut qu'un monarque qui avait mille femmes ait dit à l'une d'elles : « Qu'elle me baiſe d'un baiſer » de ſa bouche, car vos tétons ſont meilleurs que le

» vin ». Un roi & un berger, quand il s'agit de baisers sur la bouche, peuvent s'exprimer de la même manière. Il est vrai qu'il est assez étrange qu'on ait prétendu que c'était la fille qui parlait en cet endroit, & qui faisait l'éloge des tétons de son amant.

On avoue encore qu'un roi galant a pu faire dire à sa maîtresse : « Mon bien-aimé est comme un bou» quet de myrte ; il demeurera entre mes tétons. »

Qu'il a pu lui dire : « Votre nombril est comme » une coupe dans laquelle il y a toujours quelque » chose à boire ; votre ventre est comme un boisseau » de froment ; vos tétons sont comme deux faons de » chevreuil, & votre nez est comme la tour du mont » Liban. »

J'avoue que les Eglogues de Virgile sont d'un autre style ; mais chacun a le sien, & un juif n'est pas obligé d'écrire comme Virgile.

On n'a pas approuvé ce beau tour d'éloquence orientale : « Notre sœur est encore petite, elle n'a » point de tétons : que ferons-nous de notre sœur ? » Si c'est un mur, bâtissons dessus ; si c'est une porte, » fermons-la. »

A la bonne heure que Salomon, le plus sage des hommes, ait parlé ainsi dans ses goguettes ; mais plusieurs rabbins ont soutenu que non-seulement cette petite églogue voluptueuse n'était pas du roi Salomon, mais qu'elle n'était pas authentique. Théodore de Mopsuète était de ce sentiment ; & le célèbre Grotius appelle le Cantique des cantiques un *ouvrage libertin, flagitiosus* : cependant il est consacré, & on

le regarde comme une allégorie perpétuelle du mariage de Jésus-Christ avec son Eglise. Il faut avouer que l'allégorie est un peu forte, & qu'on ne voit pas ce que l'Eglise pourrait entendre quand l'auteur dit que sa petite sœur n'a point de tétons.

Après tout, ce Cantique est un morceau précieux de l'antiquité. C'est le seul livre d'amour qui nous soit resté des Hébreux. Il y est souvent parlé de jouissance. C'est une églogue juive. Le style est comme celui de tous les ouvrages d'éloquence des Hébreux, sans liaison, sans suite, plein de répétitions, confus, ridiculement métaphorique; mais il y a des endroits qui respirent la naïveté & l'amour.

Le livre de la Sagesse est dans un goût plus sérieux; mais il n'est pas plus de Salomon que le Cantique des cantiques. On l'attribue communément à Jésus, fils de Sirach, d'autres à Philon de Biblos: mais, quel que soit l'auteur, on a cru que de son temps on n'avait point encore le Pentateuque; car il dit, au chap. X, qu'Abraham voulut immoler Isaac du temps du déluge; & dans un autre endroit, il parle du patriarche Joseph comme d'un roi d'Egypte. Du moins c'est le sens le plus naturel.

Le pis est que l'auteur, dans le même chapitre, prétend qu'on voit de son temps la statue de sel en laquelle la femme de Loth fut changée. Ce que les critiques trouvent de pis encore, c'est que le livre leur paraît un amas très-ennuyeux de lieux communs; mais ils doivent considérer que de tels ouvrages ne sont pas faits pour suivre les vaines règles de l'élo-

quence. Ils sont écrits pour édifier & non pour plaire. Il faut même lutter contre son dégoût pour les lire.

Il y a grande apparence que Salomon était riche & savant, pour son temps & pour son peuple. L'exagération, compagne inséparable de la grossièreté, lui attribua des richesses qu'il n'avait pu posséder, & des livres qu'il n'avait pu faire. Le respect pour l'antiquité a depuis consacré ces erreurs.

Mais que ces livres aient été écrits par un juif, que nous importe ? Notre religion chrétienne est fondée sur la juive, mais non pas sur tous les livres que les Juifs ont faits.

Pourquoi le Cantique des cantiques, par exemple, sera-t-il plus sacré pour nous que les fables du Talmud ? C'est, dit-on, que nous l'avons compris dans le canon des Hébreux. Et qu'est-ce que ce canon ? C'est un recueil d'ouvrages authentiques. Eh bien ! un ouvrage pour être authentique est-il divin ? une histoire des roitelets de Juda & de Sichem, par exemple, est-elle autre chose qu'une histoire ? Voilà un étrange préjugé. Nous avons les Juifs en horreur, & nous voulons que tout ce qui a été écrit par eux, & recueilli par nous, porte l'empreinte de la Divinité. Il n'y a jamais eu de contradiction si palpable.

SAMMONOCODOM.

Je me souviens que Sammonocodom, le dieu des Siamois, naquit d'une jeune vierge, & fut élevé sur une fleur. Ainsi la grand'mère de Gengis fut engrossée par un rayon du soleil. Ainsi l'empereur de la Chine,

Kien-long, aujourd'hui glorieusement régnant, assure positivement dans son beau poëme de Moukden, que sa bisaïeule était une très-jolie vierge, qui devint mère d'une race de héros pour avoir mangé des cerises. Ainsi Danaé fut mère de Persée, Rhéa Silvia de Romulus. Ainsi Arlequin avait bien raison de dire, en voyant tout ce qui se passait dans le monde : *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

La religion de ce Siamois nous prouve que jamais le législateur n'enseigna une mauvaise morale. Voyez, lecteur, que celle de Brama, de Zoroastre, de Numa, de Thaut, de Pythagore, de Mahomet, & même du poisson Oannès, est absolument la même. J'ai dit souvent qu'on jetterait des pierres à un homme qui viendrait prêcher une morale relâchée : & voilà pourquoi les jésuites eux-mêmes ont eu des prédicateurs si austères.

Les règles que Sammonocodom donna aux talapoins ses disciples, sont aussi sévères que celles de S. Basile & de S. Benoît.

« Fuyez les chants, les danses, les assemblées, » tout ce qui peut amollir l'ame.

« N'ayez ni or ni argent.

« Ne parlez que de justice & ne travaillez que » pour elle.

« Dormez peu, mangez peu ; n'ayez qu'un habit.

« Ne raillez jamais.

« Méditez en secret, & réfléchissez souvent sur la » fragilité des choses humaines. »

Par quelle fatalité, par quelle fureur est-il arrivé

que dans tous les pays, l'excellence d'une morale si sainte & si nécessaire a été toujours déshonorée par des contes extravagans, par des prodiges plus ridicules que toutes les fables des métamorphoses? Pourquoi n'y a-t-il pas une seule religion, dont les préceptes ne soient d'un sage, & dont les dogmes ne soient d'un fou? (On sent bien que j'excepte la nôtre, qui est en tout sens infiniment sage.)

N'est-ce point que les législateurs s'étant contentés de donner des préceptes raisonnables & utiles, les disciples des premiers disciples & les commentareurs ont voulu enchérir? Ils ont dit: Nous ne serons pas assez respectés, si notre fondateur n'a pas eu quelque chose de surnaturel & de divin. Il faut absolument que notre Numa ait eu des rendez-vous avec la nymphe Egérie; qu'une des cuisses de Pythagore ait été de pur or; que la mère de Sammonocodom ait été vierge en accouchant de lui; qu'il soit né sur une rose & qu'il soit devenu dieu.

Les premiers Chaldéens ne nous ont transmis que des préceptes moraux très-honnêtes; cela ne suffit pas: il est bien plus beau que ces préceptes aient été annoncés par un brochet qui sortait deux fois par jour du fond de l'Euphrate pour venir faire un sermon.

Ces malheureux disciples, ces détestables commentateurs n'ont pas vu qu'ils pervertissaient le genre humain. Tous les gens raisonnables disent: Voilà des préceptes très-bons; j'en aurais bien dit autant: mais voilà des doctrines impertinentes, absurdes,

révoltantes, capables de décrier les meilleurs préceptes. Qu'arrive-t-il ? ces gens raisonnables ont des passions tout comme les talapoins, & plus ces passions sont fortes, plus ils s'enhardissent à dire tout haut : Mes talapoins m'ont trompé sur la doctrine ; ils pourraient bien m'avoir trompé sur des maximes qui contredisent mes passions. Alors ils secouent le joug, parce qu'il a été imposé mal-adroitement, ils ne croient plus en Dieu, parce qu'ils voient bien que Sammonocodom n'est pas dieu. J'en ai déjà averti mon cher lecteur en quelques endroits, lorsque j'étais à Siam ; & je l'ai conjuré de croire en Dieu malgré les talapoins.

Le révérend père Tachard qui s'était tant amusé sur le vaisseau avec le jeune Destouches, garde-marine, & depuis auteur de l'opéra d'Issé, savait bien que ce que je dis est très-vrai.

D'un frère cadet du Dieu Sammonocodom.

Voyez si j'ai eu tort de vous exhorter souvent à définir les termes, à éviter les équivoques. Un mot étranger que vous traduisez très-mal par le mot Dieu, vous fait tomber mille fois dans des erreurs très-grossières. L'essence suprême, l'intelligence suprême, l'ame de la nature, le grand Être, l'éternel géomètre qui a tout arrangé avec ordre, poids & mesure, voilà Dieu. Mais lorsqu'on donne le même nom à Mercure, aux empereurs romains, à Priape, à la divinité des tétons, à la divinité des fesses, au dieu pet, au dieu de la chaise percée, on ne s'entend plus, on ne fait

plus où l'on en eſt. Un juge juif, une eſpèce de bailli eſt appelé dieu dans nos ſaintes Écritures. Un ange eſt appelé dieu. On donne le nom de dieux aux idoles des petites nations voiſines de la horde juive.

Sammonocodom n'eſt pas dieu proprement dit; & une preuve qu'il n'eſt pas dieu, c'eſt qu'il devint dieu, & qu'il avait un frère nommé Thevatat qui fut pendu & qui fut damné.

Or, il n'eſt pas rare que dans une famille il y ait un homme habile qui faſſe fortune, & un autre mal aviſé qui ſoit repris de juſtice. Sammonocodom devint ſaint, il fut canoniſé à la manière ſiamoiſe; & ſon frère qui fut un mauvais garnement, & qui fut mis en croix, alla dans l'enfer, où il eſt encore.

Nos voyageurs ont rapporté que quand nous voulûmes prêcher un Dieu crucifié aux Siamois, ils ſe moquèrent de nous. Ils nous dirent que la croix pouvait bien être le ſupplice du frère d'un Dieu, mais non pas d'un Dieu lui-même. Cette raiſon paraiſſait aſſez plauſible, mais elle n'eſt pas convaincante en bonne logique; car puiſque le vrai Dieu donna pouvoir à Pilate de le crucifier, il put, à plus forte raiſon, donner pouvoir de crucifier ſon frère. En effet, Jéſus-Chriſt avait un frère, S. Jacques, qui fut lapidé. Il n'en était pas moins Dieu. Les mauvaiſes actions imputées à Thevatat, frère du dieu Sammonocodom, étaient encore un faible argument contre l'abbé de Choiſi & le père Tachard; car il ſe pouvait très-bien faire que Thevatat eût été pendu

injuftement, & qu'il eût mérité le ciel au lieu d'être damné : tout cela eft fort délicat.

Au refte, on demande comment le père Tachard put en fi peu de temps apprendre affez bien le fiamois pour difputer contre les talapoins ?

On répond que Tachard entendait la langue fiamoife comme François-Xavier entendait la langue indienne.

SAMOTHRACE.

Que la fameufe île de Samothrace foit à l'embouchure de l'Hèbre, comme le difent tant de dictionnaires, ou qu'elle en foit à vingt milles, comme c'eft la vérité, ce n'eft pas ce que je recherche.

Cette île fut long-temps la plus célèbre de tout l'Archipel & même de toutes les îles. Ses dieux Cabires, fes hiérophantes, fes myftères lui donnèrent autant de réputation que le trou S. Patrice en eut en Irlande il n'y a pas long-temps (1).

Cette Samothrace, qu'on appelle aujourd'hui Samandrachi, eft un rocher recouvert d'un peu de terre ftérile, habitée par de pauvres pêcheurs. Ils feraient bien étonnés fi on leur difait que leur île eut autre-

(1) Ce trou S. Patrice, ou S. Patrik, eft une des portes du purgatoire. Les cérémonies & les épreuves que les moines faifaient obferver aux pèlerins qui venaient vifiter ce redoutable trou, reffemblaient affez aux cérémonies & aux épreuves des myftères d'Ifis & de Samothrace. L'ami lecteur qui voudra un peu approfondir la plupart de nos queftions, s'apercevra fort agréablement que les mêmes friponneries, les mêmes extravagances ont fait le tour de la terre ; le tout pour gagner honneur & argent.

Voyez l'extrait du purgatoire de S. Patrice, par M. Sinner.

fois tant de gloire; & ils diraient, qu'eſt-ce que la gloire?

Je demande ce qu'étaient ces hiérophantes, ces francs-maçons ſacrés qui célébraient leurs myſtères antiques de Samothrace, & d'où ils venaient eux & leurs dieux Cabires?

Il n'eſt pas vraiſemblable que ces pauvres gens fuſſent venus de Phénicie, comme le dit Bochart avec ſes étymologies hébraïques, & comme le dit après lui l'abbé Banier. Ce n'eſt pas ainſi que les dieux s'établiſſent; ils ſont comme les conquérans qui ne ſubjuguent les peuples que de proche en proche. Il y a trop loin de la Phénicie à cette pauvre île, pour que les dieux de la riche Sidon & de la ſuperbe Tyr ſoient venus ſe confiner dans cet hermitage. Les hyérophantes ne ſont pas ſi ſots.

Le fait eſt qu'il y avait des dieux Cabires, des prêtres Cabires, des myſtères Cabires, dans cette île chétive & ſtérile. Non-ſeulement Hérodote en parle; mais le phénicien Sanchoniathon, ſi antérieur à Hérodote, en parle auſſi dans ſes fragmens heureuſement conſervés par Euſèbe. Et qui pis eſt, ce Sanchoniathon, qui vivait certainement avant le temps où l'on place Moïſe, cite le grand Thaut, le premier Hermès, le premier Mercure d'Egypte; & ce grand Thaut vivait huit cents ans avant Sanchoniathon, de l'aveu même de ce phénicien.

Les Cabires étaient donc en honneur deux mille trois ou quatre cents ans avant notre ère vulgaire.

Maintenant ſi vous voulez ſavoir d'où venaient ces

dieux Cabires établis en Samothrace, n'est-il pas vraisemblable qu'ils venaient de Thrace le pays le plus voisin, & qu'on leur avait donné cette petite île pour y jouer leurs farces, & pour gagner quelque argent? Il se pourrait bien faire qu'Orphée eût été un fameux ménétrier des dieux Cabires.

Mais qui étaient ces dieux? ils étaient ce qu'ont été tous les dieux de l'antiquité, des fantômes inventés par des fripons grossiers, sculptés par des ouvriers plus grossiers encore, & adorés par des brutes appelées hommes.

Ils étaient trois Cabires; car nous avons déjà observé que dans l'antiquité tout se faisait par trois.

Il faut qu'Orphée soit venu très-long-temps après l'invention de ces trois dieux; car il n'en admit qu'un seul dans ses mystères. Je prendrais volontiers Orphée pour un socinien rigide.

Je tiens les anciens dieux Cabires pour les premiers dieux des Thraces, quelques noms grecs qu'on leur ait donnés depuis.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux pour l'histoire de Samothrace. Vous savez que la Grèce & la Thrace ont été affligées autrefois de plusieurs inondations. Vous connaissez les déluges de Deucalion & d'Ogigès. L'île de Samothrace se vantait d'un déluge plus ancien, & son déluge se rapportait assez au temps où l'on prétend que vivait cet ancien roi de Thrace, nommé Xissutre, dont nous avons parlé à l'article *Ararat*.

Vous pouvez vous souvenir que les dieux de

Xixutru ou Xiſſutre, qui étaient probablement les Cabires, lui ordonnèrent de bâtir un vaiſſeau d'environ trente mille pieds de long ſur cent douze pieds de large ; que ce vaiſſeau vogua long-temps ſur les montagnes de l'Arménie pendant le déluge ; qu'ayant embarqué avec lui des pigeons & beaucoup d'autres animaux domeſtiques, il lâcha ſes pigeons pour ſavoir ſi les eaux s'étaient retirées, & qu'ils revinrent tout crotés, ce qui fit prendre à Xiſſutre le parti de ſortir enfin de ſon grand vaiſſeau.

Vous me direz qu'il eſt bien étrange que Sanchoniathan n'ait point parlé de cette aventure. Je vous répondrai que nous ne pouvons pas décider s'il l'inſéra ou non dans ſon hiſtoire ; vu qu'Euſèbe, qui n'a rapporté que quelques fragmens de cet ancien hiſtorien, n'avait aucun intérêt à rapporter l'hiſtoire du vaiſſeau & des pigeons. Mais Béroſe la raconte ; & il y joint du merveilleux, ſelon l'uſage de tous les anciens.

Les habitans de Samothrace avaient érigé des monumens de ce déluge.

Ce qui eſt encore plus étonnant, & ce que nous avons déjà remarqué en partie, c'eſt que ni la Grèce, ni la Thrace, ni aucun peuple, ne connurent jamais le véritable déluge, le grand déluge, le déluge de Noé.

Comment, encore une fois, un événement auſſi terrible que celui du ſubmergement de toute la terre, put-il être ignoré des ſurvivans ? Comment le nom de notre père Noé, qui repeupla le monde, put-il être inconnu à tous ceux qui lui devaient la vie ? C'eſt

le plus étonnant de tous les prodiges, que de tant de petits-fils aucun n'ait parlé de son grand-père !

Je me suis adressé à tous les doctes; je leur ai dit: Avez-vous jamais lu quelque vieux livre grec, toscan, arabe, égyptien, chaldéen, indien, persan, chinois, où le nom de Noé se soit trouvé? Ils m'ont tous répondu que non. J'en suis encore tout confondu.

Mais que l'histoire de cette inondation universelle se trouve dans une page d'un livre écrit dans le désert par des fugitifs, & que cette page ait été inconnue au reste du monde entier, jusque vers l'an neuf cents de la fondation de Rome, c'est ce qui me pétrifie. Je n'en reviens pas. Mon cher lecteur, crions bien fort : *O altitudo ignorantiarum !*

SAMSON.

En qualité de pauvres compilateurs par alphabet, de ressasseurs d'anecdotes, d'éplucheurs de minuties, de chiffoniers qui ramassent des guenilles au coin des rues, nous nous glorifierons, avec toute la fierté attachée à nos sublimes sciences, d'avoir découvert qu'on joua *le fort Samson*, tragédie, sur la fin du seizième siècle, en la ville de Rouen, & qu'elle fut imprimée chez Abraham Couturier. Jean & John Milton, long-temps maître d'école à Londres, puis secrétaire pour le latin du parlement nommé *le croupion*; Milton, auteur du Paradis perdu & du Paradis retrouvé, fit la tragédie de Samson agoniste; & il est bien cruel de ne pouvoir dire en quelle année.

Mais nous savons qu'on l'imprima avec une préface, dans

dans laquelle on vante beaucoup un de nos confrères les commentateurs, nommé Parœus, lequel s'apperçut le premier, par la force de son génie, que l'Apocalypse est une tragédie. En vertu de cette découverte, il partagea l'Apocalypse en cinq actes, & y inséra des chœurs dignes de l'élégance & du beau naturel de la pièce. L'auteur de cette même préface nous parle des belles tragédies de S. Grégoire de Nazianze. Il assure qu'une tragédie ne doit jamais avoir plus de cinq actes; & pour le prouver, il nous donne le Samson agoniste de Milton, qui n'en a qu'un. Ceux qui aiment les longues déclamations, seront satisfaits de cette pièce.

Une comédie de Samson fût jouée long-temps en Italie. On en donna une traduction à Paris en 1717, par un nommé Romagnésie ; on la représenta sur le théâtre français de la comédie prétendue italienne, anciennement le palais des ducs de Bourgogne. Elle fut imprimée & dédiée au duc d'Orléans, régent de France.

Dans cette pièce sublime, Arlequin, valet de Samson, se battait contre un coq-d'inde, tandis que son maître emportait les portes de la ville de Gaza sur ses épaules.

En 1732 on voulut représenter à l'opéra de Paris une tragédie de Samson, mise en musique par le célèbre Rameau, mais on ne le permit pas. Il n'y avait ni arlequin, ni coq-d'inde, la chose parut trop sérieuse : on était bien aise d'ailleurs de mortifier Rameau qui avait de grands talens. Cependant on joua dans ce

temps-là l'opéra de Jephté, tiré de l'ancien testament; & la comédie de l'Enfant prodigue, tiré du nouveau.

Il y a une vieille édition du Samson agoniste de Milton, précédé d'un abrégé de l'histoire de ce héros: voici la traduction de cet abrégé.

Les Juifs, à qui Dieu avait promis par serment tout le pays qui est entre le ruisseau d'Egypte & l'Euphrate, & qui, pour leurs péchés, n'eurent jamais ce pays, étaient au contraire réduits en servitude; & cet esclavage dura quarante ans. Or il y avait un juif de la tribu de Dan, nommé Mannué ou Mannoa, & la femme de ce Mannué était stérile; & un ange apparut à cette femme, & lui dit: Vous aurez un fils, à condition qu'il ne boira jamais de vin, qu'il ne mangera jamais de lièvre, & qu'on ne lui fera jamais les cheveux.

L'ange apparut ensuite au mari & à la femme; on lui donna un chevreau à manger, il n'en voulut point, & disparut au milieu de la fumée; & la femme dit: Certainement nous mourrons, car nous avons vu un Dieu. Mais ils ne moururent pas.

L'esclave Samson naquit, fut consacré nazaréen; & dès qu'il fut grand, la première chose qu'il fit fut d'aller dans la ville phénicienne ou philistine de Tamnala, courtiser une fille d'un de ses maîtres, qu'il épousa.

En allant chez sa maîtresse, il rencontra un lion, le déchira en pièces de sa main nue, comme il eût fait un chevreau. Quelques jours après il trouva un essaim d'abeilles dans la gueule de ce lion mort, avec un

rayon de miel, quoique les abeilles ne ſe repoſent jamais ſur des charognes.

Alors il propoſa cette énigme à ſes camarades : La nourriture eſt ſortie du mangeur, & le doux eſt ſorti du dur. Si vous devinez, je vous donnerai trente tuniques & trente robes, ſinon vous me donnerez trente robes & trente tuniques. Ses camarades ne pouvant deviner le fait en quoi conſiſtait le mot de l'énigme, gagnèrent la jeune femme de Samſon ; elle tira le ſecret de ſon mari, & il fut obligé de leur donner trente tuniques & trente robes : Ah ! leur dit-il, ſi vous n'aviez pas labouré avec ma vache, vous n'auriez pas deviné.

Auſſitôt le beau-père de Samſon donna un autre mari à ſa fille.

Samſon, en colère d'avoir perdu ſa femme, alla prendre ſur-le-champ trois cents renards, les attacha tous enſemble par la queue avec des flambeaux allumés, & ils allèrent mettre le feu dans les blés des Philiſtins.

Les Juifs eſclaves ne voulant point être punis par leurs maîtres pour les exploits de Samſon, vinrent le ſurprendre dans la caverne où il demeurait, le lièrent avec de groſſes cordes, & le livrèrent aux Philiſtins. Dès qu'il eſt au milieu d'eux, il rompt ses cordes ; & trouvant une mâchoire d'âne, il tue en un tour de main mille Philiſtins avec cette mâchoire : Un tel effort l'ayant mis tout en feu, il ſe mourait de ſoif. Auſſitôt Dieu fit jaillir une fontaine d'une dent de la mâchoire d'âne. Samſon ayant bu, s'en alla dans Gaza, ville

philiſtine; il y devint ſur-le-champ amoureux d'une fille de joie. Comme il dormait avec elle, les Philiſtins fermèrent les portes de la ville, & environnèrent la maiſon; il ſe leva, prit les portes & les emporta. Les Philiſtins, au déſeſpoir de ne pouvoir venir à bout de ce héros, s'adreſsèrent à une autre fille de joie, nommée Dalila, avec laquelle il couchait pour lors. Celle-ci lui arracha enfin le ſecret en quoi conſiſtait ſa force. Il ne fallait que le tondre pour le rendre égal aux autres hommes; on le tondit, il devint faible; on lui creva les yeux, on lui fit tourner la meule & jouer du violon. Un jour qu'il jouait du violon dans un temple philiſtin, entre deux colonnes du temple, il fut indigné que les Philiſtins euſſent des temples à colonnade, tandis que les Juifs n'avaient qu'un tabernacle porté ſur quatre bâtons. Il ſentit que ſes cheveux commençaient à revenir. Tranſporté d'un ſaint zèle, il jeta à terre les deux colonnes, le temple fut renverſé; les Philiſtins furent écraſés & lui auſſi.

Telle eſt mot à mot cette préface.

C'eſt cette hiſtoire qui eſt le ſujet de la pièce de Milton & de Romagnéſi : elle était faite pour la farce italienne.

SCANDALE.

SANS rechercher ſi le ſcandale était originairement une pierre qui pouvait faire tomber les gens, ou une querelle, ou une ſéduction, tenons-nous-en à la ſignification d'aujourd'hui. Un ſcandale eſt une grave indécence. On l'applique principalement aux gens d'égliſe.

Les Contes de la Fontaine ſont libertins, pluſieurs endroits de Sanchez, de Tambourin, de Molina, ſont ſcandaleux.

On eſt ſcandaleux pas ſes écrits ou par ſa conduite. Le ſiége que ſoutinrent les auguſtins contre les archers du guet, au temps de la fronde, fut ſcandaleux. La banqueroute du frère jéſuite *la Valette* fut plus que ſcandaleuſe. Le procès des révérends pères capucins de Paris en 1764, fut un ſcandale très-réjouiſſant. Il faut en dire ici un petit mot pour l'édification du lecteur.

Les révérends pères capucins s'étaient battus dans le couvent; les uns avaient caché leur argent, les autres l'avaient pris. Jusque-là, ce n'était qu'un ſcandale particulier, une pierre qui ne pouvait faire tomber que des capucins: mais quand l'affaire fut portée au parlement, le ſcandale devint public.

Il eſt dit (1) au procès qu'il faut douze cents livres de pain par ſemaine au couvent de S. Honoré, de la viande, du vin, du bois en proportion, & qu'il y a quatre quêteurs en titre d'office chargé de lever ces contributions dans la ville. Quel ſcandale épouvantable! douze cents livres de viande & de pain par ſemaine pour quelques capucins, tandis que tant d'artiſtes accablés de vieilleſſe & tant d'honnêtes veuves ſont expoſés tous les jours à périr de misère!

(2) Que le révérend père Dorothée ſe ſoit fait trois mille livres de rente aux dépens du couvent, & par

(1) Page 27 du mémoire contre frère Athanaſe, préſenté au parlement.

(2) Page 3.

conféquent aux dépens du public, voilà non-feulement un fcandale énorme, mais un vol manifefte, & un vol fait à la claffe la plus indigente des citoyens de Paris : car ce font les pauvres qui paient la taxe impofée par les moines mendians. L'ignorance & la faibleffe du peuple lui perfuadent qu'il ne peut gagner le ciel qu'en donnant fon néceffaire dont ces moines compofent leur fuperflu. Il a donc fallu que, de ce feul chef, frère Dorothée ait extorqué vingt mille écus au moins aux pauvres de Paris, pour fe faire mille écus de rente.

Songez bien, mon cher lecteur, que de telles aventures ne font pas rares dans ce dix-huitième fiécle de notre ère vulgaire, qui a produit tant de bons livres. Je vous l'ai déjà dit, le peuple ne lit point. Un capucin, un récollet, un carme, un picpus, qui confeffe & qui prêche, eft capable de faire lui feul plus de mal que les meilleurs livres ne pourront jamais faire de bien.

J'oferais propofer aux ames bien nées de répandre dans une capitale un certain nombre d'anti-capucins, d'anti-récollets, qui iraient de maifon en maifon recommander aux pères & mères d'être bien vertueux, & de garder leur argent pour l'entretien de leur famille & le foutien de leur vieilleffe; d'aimer Dieu de tout leur cœur, & de ne jamais rien donner aux moines. Mais revenons à la vraie fignification du mot fcandale.

(1) Dans ce procès des capucins, on accufe frère Grégoire d'avoir fait un enfant à mademoifelle Bras-de-Fer, & de l'avoir enfuite mariée à Moutard le

(1) Page 43.

cordonnier. On ne dit point si frère Grégoire a donné lui-même la bénédiction nuptiale à sa maîtresse & à ce pauvre Moutard avec dispense. S'il l'a fait, voilà le scandale le plus complet qu'on puisse donner ; il renferme fornication, vol, adultère, & sacrilége. *Horresco referens.*

Je dis d'abord fornication, puisque frère Grégoire fornica avec Magdelène Bras-de-Fer, qui n'avait alors que quinze ans.

Je dis vol, puisqu'il donna des tabliers & des rubans à Magdelène, & qu'il est évident qu'il vola le couvent pour les acheter, pour payer les soupers, & les frais de couches, & les mois de nourrice.

Je dis adultère, puisque ce méchant homme continua à coucher avec madame Moutard.

Je dis sacrilége, puisqu'il confessait Magdelène. Et s'il maria lui-même sa maîtresse, figurez-vous quel homme c'était que frère Grégoire.

Un de nos collaborateurs & coopérateurs à ce petit ouvrage des *Questions philosophiques & encyclopédiques*, travaille à faire un livre de morale sur les scandales, contre l'opinion du frère Patouillet. Nous espérons que le public en jouira incessamment.

SCHISME.

On a inséré dans le grand Dictionnaire encyclopédique tout ce que nous avions dit du grand schisme des Grecs & des Latins, dans l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*. Nous ne voulons pas nous répéter.

Mais en songeant que schisme signifie déchirure, &

que la Pologne eſt déchirée, nous ne pouvons que renouveler nos plaintes ſur cette fatale maladie particulière aux chrétiens. Cette maladie, que nous n'avons pas aſſez décrite, eſt une eſpèce de rage qui ſe porte d'abord aux yeux & à la bouche : on regarde avec un œil enflammé celui qui ne penſe pas comme nous ; on lui dit les injures les plus atroces. La rage paſſe enſuite aux mains ; on écrit des choſes qui manifeſtent le tranſport au cerveau. On tombe dans des convulſions de démoniaque, on tire l'épée, on ſe bat avec acharnement juſqu'à la mort. La médecine n'a pu, juſqu'à préſent, trouver de remède à cette maladie, la plus cruelle de toutes : il n'y a que la philoſophie & le temps qui puiſſent la guérir.

Les Polonais ſont aujourd'hui les ſeuls chez qui la contagion dont nous parlons faſſe des ravages. Il eſt à croire que cette maladie horrible eſt née chez eux avec la plika. Ce ſont deux maladies de la tête qui ſont bien funeſtes. La propreté peut guérir la plika ; la ſeule ſageſſe peut extirper le ſchiſme.

On dit que ces deux maux étaient inconnus chez les Sarmates quand ils étaient païens. La plika n'attaque aujourd'hui que la populace ; mais tous les maux nés du ſchiſme dévorent aujourd'hui les plus grands de la république.

L'origine de ce mal eſt dans la fertilité de leurs terres qui produiſent beaucoup de blé. Il eſt bien triſte que la bénédiction du ciel les ait rendus ſi malheureux. Quelques provinces ont prétendu qu'il fallait abſolument mettre du levain dans leur pain ; mais la plus

grande partie du royaume s'est obstinée à croire qu'il y a de certains jours de l'année où la pâte fermentée était mortelle (1).

Voilà une des premières origines du schisme ou de la déchirure de la Pologne ; la dispute a aigri le sang. D'autres causes s'y sont jointes.

Les uns se sont imaginés, dans les convulsions de cette maladie, que le S. Esprit procédait du père & du fils, & les autres ont crié qu'il ne procédait que du père. Les deux partis, dont l'un s'appelle le parti romain, & l'autre le dissident, se sont regardés mutuellement comme des pestiférés ; mais par un symptôme singulier de ce mal, les pestiférés dissidens ont voulu toujours s'approcher des catholiques, & les catholiques n'ont jamais voulu s'approcher d'eux.

Il n'y a point de maladie qui ne varie beaucoup. La diète, qu'on croit si salutaire, a été si pernicieuse à cette nation, qu'au sortir d'une diète au mois de juin 1768, les villes de Uman, de Zablotin, de Tetiou, de Zilianka, de Zafran, ont été détruites & inondées de sang, & que plus de deux cent mille malades ont péri misérablement.

D'un côté l'empire de Russie, & de l'autre l'empire de Turquie, ont envoyé cent mille chirurgiens pourvus de lancettes & bistouris, & de tous les instrumens propres à couper les membres gangrenés ; la maladie n'en a été que plus violente. Le transport au cerveau

(1) Allusion à la querelle pour le pain ordinaire avec lequel les Russes communient, & le pain azyme des Polonais du rite de Rome.

a été si furieux (1), qu'une quarantaine de malades se sont assemblés pour disséquer le roi qui n'était nullement attaqué du mal, & dont la cervelle & toutes les parties nobles étaient très-saines, ainsi que nous l'avons observé à l'article *Superstition*. On croit que si on s'en rapportait à lui, il pourrait guérir la nation; mais un des caractères de cette maladie si cruelle est de craindre la guérison comme les enragés craignent l'eau.

Nous avons des savans qui prétendent que ce mal vient anciennement de la Palestine, & que les habitans de Jérusalem & de Samarie en furent long-temps attaqués. D'autres croient que le premier siége de cette peste fut l'Égypte, & que les chiens & les chats qui étaient en grande considération, étant devenus enragés, communiquèrent la rage du schisme à la plupart des égyptiens qui avaient la tête faible.

On remarque sur-tout que les Grecs qui voyagèrent en Egypte, comme Timée de Locres & Platon, eurent le cerveau un peu blessé. Mais ce n'était ni la rage, ni la peste proprement dite; c'était une espèce de délire dont on ne s'appercevait même que difficilement, & qui était souvent caché sous je ne sais quelle apparence de raison. Mais les Grecs ayant, avec le temps, porté leur mal chez les nations de l'occident & du septentrion, la mauvaise disposition des cerveaux de nos malheureux pays, fit que la petite fièvre de Timée de Locres & de Platon devint chez nous une contagion effroyable, que les médecins appelèrent tantôt intolérance, tantôt persécution, tantôt guerre de religion, tantôt rage, tantôt peste.

(1) Assassinat du roi de Pologne commis à Varsovie.

Nous avons vu quels ravages ce fléau épouvantable a faits sur la terre. Plusieurs médecins se sont présentés de nos jours pour extirper ce mal horrible jusque dans sa racine. Mais qui le croirait? il se trouve des facultés entières de médecine, à Salamanque, à Coimbre, en Italie, à Paris même, qui soutiennent que le schisme, la déchirure, est nécessaire à l'homme; que les mauvaises humeurs s'évacuent par les blessures qu'elle fait; que l'enthousiasme, qui est un des premiers symptômes du mal, exalte l'ame, & produit de très-bonnes choses; que la tolérance est sujette à mille inconvéniens; que si tout le monde était tolérant, les grands génies manqueraient de ce ressort qui a produit tant de beaux ouvrages théologiques; que la paix est un grand malheur pour un Etat, parce que la paix amène les plaisirs, & que les plaisirs, à la longue, pourraient adoucir la noble férocité qui forme les héros; que si les Grecs avaient fait un traité de commerce avec les Troyens, au lieu de leur faire la guerre, il n'y aurait eu ni d'Achille, ni d'Hector, ni d'Homère, & que le genre humain aurait croupi dans l'ignorance.

Ces raisons sont fortes, je l'avoue; je demande du temps pour y répondre.

SCOLIASTE.

PAR exemple, Dacier & son illustre épouse étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs & des scoliastes très-utiles. C'était encore une des singularités du grand siècle, qu'un savant & sa femme nous fissent connaître Homère & Horace, en nous apprenant les mœurs &

les usages des Grecs & des Romains, dans le même temps où Boileau donnait son Art poëtique, Racine Iphigénie & Athalie, Quinault Atys & Armide, où Fénélon écrivait son Télémaque, où Bossuet déclamait ses oraisons funèbres, où le Brun peignait, où Girardon sculptait, où Ducange fouillait les ruines des siècles barbares pour en tirer des trésors, &c. &c.: remercions les Dacier mari & femme. J'ai plusieurs questions à leur proposer.

Questions sur Horace, à M. Dacier.

VOUDRIEZ-VOUS, monsieur, avoir la bonté de me dire pourquoi dans la vie d'Horace imputée à Suétone, vous traduisez le mot d'Auguste *purissimum penem*, par petit débauché? Il me semble que les Latins, dans le discours familier, entendaient par *purus penis*, ce que les Italiens modernes ont entendu par *buon coglione*, *faceto coglione*; phrase que nous traduisions à la lettre au seizième siècle, quand notre langue était composée de welche & d'Italien. *Purissimus penis* ne signifierait-il pas un convive agréable, un bon compagnon? le *purissimus* exclut le débauché. ce n'est pas que je veuille insinuer par-là qu'Horace ne fut très-débauché; à Dieu ne plaise.

Je ne sais pourquoi vous dites (1) qu'une espèce de guitare grecque, le *barbiton*, avait anciennement dus cordes de soie. Ces cordes n'auraient point rendu de son, & les premiers Grecs ne connaissaient point la soie.

(1) Remarques sur l'ode I du livre I.

Il faut que je vous dise un mot sur la quatrième ode (1), dans laquelle « le beau Printemps revient » avec le Zéphyre, Vénus ramène les Amours, les » Graces, les Nymphes; elles dansent d'un pas léger » & mesuré aux doux rayons de Diane qui les regarde, » tandis que Vulcain embrase les forges des laborieux » Cyclopes. »

Vous traduisez : *Vénus recommence à danser au clair de la lune avec les Graces & les Nymphes, pendant que Vulcain est empressé à faire travailler ses Cyclopes.*

Vous dites dans vos remarques que l'on n'a jamais vu de cour plus jolie que celle de Vénus, & qu'Horace fait ici une allégorie fort galante. Car par Vénus il entend les femmes; par les Nymphes il entend les filles; & par Vulcain il entend les sots qui se tuent du soin de leurs affaires, tandis que leurs femmes se divertissent. Mais êtes-vous bien sûr qu'Horace ait entendu tout cela?

Dans l'ode sixième, Horace dit :

Nos convivia, nos prælia virginum
Sectis in juvenes unguibus acrium
Cantamus vacui, sive quid urimur
Non præter solitum leves.

« Pour moi, soit que je sois libre, soit que j'aime, » suivant ma légèreté ordinaire, je chante nos festins » & les combats de nos jeunes filles qui menacent » leurs amans de leurs ongles qui ne peuvent les » blesser. »

(1) Ode IV.

Vous traduisez : *En quelque état que je sois, libre ou amoureux, & toujours prêt à changer, je ne m'amuse qu'à chanter les combats des jeunes filles qui se sont les ongles pour mieux égratigner leurs amans.*

Mais j'oserai vous dire, monsieur, qu'Horace ne parle point d'égratigner, & que mieux on coupe ses ongles, moins on égratigne.

Voici un trait plus curieux que celui des filles qui égratignent. Il s'agit de Mercure dans l'ode dixième : vous dites qu'il est très-vraisemblable qu'on n'a donné à Mercure la qualité de dieu des larrons (1) *que par rapport à Moïse, qui commanda à ses Hébreux de prendre tout ce qu'ils pourraient aux Égyptiens, comme le remarque le savant Huet, évêque d'Avranche, dans sa Démonstration évangélique.*

Ainsi, selon vous & cet évêque, Moïse & Mercure sont les patrons des voleurs. Mais vous savez combien on se moqua du savant évêque qui fit de Moïse un Mercure, un Bacchus, un Priape, un Adonis, &c. Assurément Horace ne se doutait pas que Mercure serait un jour comparé à Moïse dans les Gaules.

Quant à cet ode à Mercure, vous croyez que c'est une hymne dans laquelle Horace l'adore ; & moi je soupçonne qu'il s'en moque.

Vous croyez qu'on donna l'épithète de *Liber* à Bacchus (2), parce que les rois s'appelaient *Liberi.* Je ne vois dans l'antiquité aucun roi qui ait pris ce titre. Ne se pourrait-il pas que la liberté avec laquelle

(1) Ode X. (2) Notes sur l'ode XII.

les buveurs parlent à table, eût valu cette épithète au dieu des buveurs ?

O matre pulchrâ filia pulchrior (1).

Vous traduisez : *Belle Tendaris qui pouvez seule remporter le prix de la beauté sur votre charmante mère.* Horace dit seulement : « Votre mère est belle & vous » êtes plus belle encore. » Cela me paraît plus court & mieux ; mais je puis me tromper.

Horace, dans cette ode, dit que Prométhée ayant pétri l'homme de limon, fut obligé d'y ajouter les qualités des autres animaux, & qu'il mit dans son cœur la colère du lion.

Vous prétendez que cela est imité de Simonide qui assure que Dieu ayant fait l'homme, & n'ayant plus rien à donner à la femme, prit chez les animaux tout ce qui lui convenait, donna aux unes les qualités du pourceau, aux autres celles du renard, à celles-ci les talens du singe, à ces autres celles de l'âne. Assurément Simonide n'était pas galant, ni Dacier non plus.

In me tota ruens Venus (2)
Cyprum deseruit.

Vous traduisez : *Vénus a quitté entièrement Chypre pour venir loger dans mon cœur.*

N'aimez-vous pas mieux ces vers de Racine ?

Ce n'est plus une ardeur en mes veines cachée,
C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

Dulce ridentem Lalagem, amabo dulce loquentem (3).

(1) Ode XVI. (2) Ode XIX. (3) Ode XXII.

J'aimerai Lalagé qui parle & qui rit avec tant de grace.

N'aimez-vous pas encore mieux la traduction de Sapho par Boileau ?

Que l'on voit quelquefois doucement lui sourire,
Que l'on voit quelquefois tendrement lui parler.

Quis desiderio sit pudor aut modus (1)
Tam cari capitis ?

Vous traduisez : *Quelle honte peut-il y avoir à pleurer un homme qui nous était si cher?* &c. &c.

Le mot de *honte* ne rend pas ici celui de *pudor ; que peut-il y avoir*, n'est pas le style d'Horace. J'aurais peut-être mis à la place « Peut-on rougir de regretter » une tête si chère, peut-on sécher ses larmes ? »

Natis in usum lætitiæ scyphis
Pugnare Thracum est.

Vous traduisez : *C'est aux Thraces de se battre avec les verres qui ont été faits pour la joie.*

On ne buvait point dans des verres alors, & les Thraces encore moins que les Romains.

N'aurait-il pas mieux valu dire « C'est une barbarie » des Thraces d'ensanglanter des repas destinés à la » joie ? »

Nunc est bibendum, nunc pede libero (2).
Pulsanda tellus.

Vous traduisez : *C'est maintenant, mes chers amis,*

(1) Ode XXIII. (2) Ode XXXVII.

qu'il

qu'il faut boire, & que sans rien craindre il faut danser de toute sa force.

Frapper la terre d'un pas libre en cadence, ce n'est pas danser de toute sa force. Cette expression même n'est ni agréable, ni noble, ni d'Horace.

Je saute par-dessus cent questions grammaticales que je voudrais vous faire pour vous demander compte du *vin superbe* de Cécube. Vous voulez absolument qu'Horace ait dit :

> *Tinget pavimentum superbo* (1)
> *Pontificum potiore cœnis.*

Vous traduisez : *Il inondera ses chambres de ce vin qui nagera sur ces riches parquets, de ce vin qui auroit dû être réservé pour les festins des pontifes.*

Horace ne dit rien de tout cela. Comment voulez-vous que du vin dont on fait une petite libation dans le *triclinium*, dans la salle à manger, inonde ces chambres? pourquoi prétendez-vous que ce vin dût être réservé pour les pontifes? J'ai d'excellent vin de Malaga & de Canarie; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque.

Horace parle d'un superbe parquet, d'une magnifique mosaïque; & vous m'allez parler d'un vin superbe, d'un vin magnifique. On lit dans toutes les éditions d'Horace, *Tinget pavimentum superbum*, & non pas *superbo.*

Vous dites que c'est un grand sentiment de religion dans Horace, de ne vouloir réserver ce bon vin que

(1) Liv. II, ode XIV.

pour les prêtres. Je crois, comme vous, qu'Horace était très-religieux, témoin tous ſes vers pour les bambins; mais je penſe qu'il aurait encore mieux aimé boire ce bon vin de Cécube, que de le réſerver pour les prêtres de Rome.

> *Motus doceri gaudet ionicos*
> *Matura virgo & fingitur artubus, &c.*

Vous traduiſez : *Le plus grand plaiſir de nos filles à marier, eſt d'apprendre les danſes laſcives des Ioniens. A cet uſage elles n'ont point de honte de ſe rendre les membres ſouples, & de les former à des poſtures déshonnêtes.*

Que de phraſes pour deux petits vers! ah, monſieur, des poſtures déshonnêtes! S'il y a dans le latin *fingitur artubus*, & non pas *artibus*, cela ne ſignifie-t-il pas? « Nos jeunes filles apprennent les danſes & les » mouvemens voluptueux des Ioniens », & rien de plus.

Je tombe ſur cette ode (1), *horrida tempeſtas.*

Vous dites que le vieux commentateur ſe trompe en penſant que *contraxit cœlum* ſignifie *nous a caché le ciel*; &, pour montrer qu'il s'eſt trompé, vous êtes de ſon avis.

Enſuite, quand Horace introduit le docteur Chiron, précepteur d'Achille, annonçant à ſon élève, pour l'encourager, qu'il ne reviendra pas de Troie :

> *Unde tibi reditum Parcæ ſubtemine certo*
> *Rupêre.*

(1) Liv. V, ode XIII.

Vous traduisez : *Les Parques ont coupé le fil de votre vie.*

Mais ce fil n'est pas coupé. Il le sera ; mais Achille n'est pas encore tué. Horace ne parle point de fil ; *Parcæ* est là pour *fata*. Cela veut dire mot à mot : « Les destins s'opposent à votre retour. »

Vous dites que *Chiron savait cela par lui-même, car il était grand astrologue.*

Vous ne voulez pas que *dulcibus alloquiis* signifie de doux entretiens. Que voulez-vous donc qu'il signifie ? Vous assurez positivement que *rien n'est plus ridicule, & qu'Achille ne parlait jamais à personne.* Mais il parlait à Patrocle, à Phœnix, à Automédon, aux capitaines thessaliens. Ensuite vous imaginez que le mot *alloqui* signifie consoler. Ces contradictions peuvent égarer *studiosam juventutem.*

Dans vos remarques sur la troisième satyre du second livre, vous nous apprenez que les sirènes s'appelaient de ce nom chez les Grecs, parce que *sir* signifiait *cantique* chez les Hébreux. Est-ce Bochart qui vous l'a dit ? Croyez-vous qu'Homère eût beaucoup de liaison avec les Juifs ? Non, vous n'êtes pas du nombre de ces fous qui veulent faire accroire aux sots que tout nous vient de cette misérable nation juive, qui habitait un si petit pays, & qui fut si longtemps inconnue à l'Europe entière.

Je pourrais faire des questions sur chaque ode & sur chaque épître ; mais ce serait un gros livre. Si jamais j'ai le temps, je vous proposerai mes doutes, non seulement sur ces odes, mais encore sur les

ſatyres, les épîtres & l'art poétique. Mais à préſent il faut que je parle à madame votre femme.

A madame Dacier, ſur Homère.

Madame, ſans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous eſtime & vous reſpecte encore plus que votre mari : car il n'eſt pas le ſeul traducteur & commentateur, & vous êtes la ſeule traductrice & commentatrice. Il eſt ſi beau à une françaiſe d'avoir fait connaître le plus ancien des poètes, que nous vous devons d'éternels remercîmens.

Je commence par remarquer la prodigieuſe différence du grec à notre welche, devenu latin & enſuite français.

Voici votre élégante traduction du commencement de l'Iliade.

« Déeſſe, chantez la colère d'Achille fils de Pélée ; » cette colère pernicieuſe qui cauſa tant de malheurs » aux Grecs, & qui précipita dans le ſombre royaume » de Pluton les ames généreuſes de tant de héros, & » livra leurs corps en proie aux chiens & aux vautours, » depuis le jour fatal qu'une querelle d'éclat eut diviſé » le fils d'Atrée & le divin Achille ; ainſi les décrets » de Jupiter s'accompliſſaient. Quel dieu les jeta dans » ces diſſentions ? Le fils de Jupiter & de Latone, ir- » rité contre le roi qui avait déshonoré Chrysès ſon » ſacrificateur, envoya ſur l'armée une affreuſe ma- » ladie qui emportait les peuples. Car Chrysès étant » allé aux vaiſſeaux des Grecs chargé de préſens pour » la rançon de ſa fille, & tenant dans ſes mains les

» bandelettes sacrées d'Apollon avec le sceptre d'or, » pria humblement les Grecs, & sur-tout les deux » fils d'Atrée leurs généraux. *Fils d'Atrée*, leur dit-il, *& vous généreux Grecs, que les dieux qui habitent l'Olympe vous fassent la grace de détruire la superbe ville de Priam, & de vous voir heureusement de retour dans votre patrie; mais rendez-moi ma fille en recevant ces présens, & respectez en moi le fils du grand Jupiter, Apollon, dont les traits sont inévitables.* « Tous les Grecs firent connaître par un mur» mure favorable, qu'il fallait respecter le ministre » du dieu, & recevoir ses riches présens. Mais cette » demande déplut à Agamemnon aveuglé par sa co» lère. ».

Voici la traduction mot à mot & vers par ligne.

La colère chantez, déesse, de piliade Achille,
Funeste, qui infinis aux Akaïens maux apporta,
Et plusieurs fortes ames à l'enfer envoya
De héros; et à l'égard d'eux, proie les fit aux chiens
Et à tous les oiseaux. S'accomplissait la volonté de Dieu,
Depuis que d'abord différèrent disputans
Agamemnon chef des hommes et le divin Achille.
Qui des dieux par dispute les commit à combattre?
De Latone et de Dieu le fils. Car contre le roi étant irrité
Il suscita dans l'armée une maladie mauvaise, et mouraient
les peuples.

Il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Cet échantillon suffit pour montrer le différent génie des langues, & pour faire voir combien les traductions littérales sont ridicules.

Je pourrais vous demander pourquoi vous avez

parlé du sombre royaume de Pluton, & des vautours, dont Homère ne dit rien ?

Pourquoi vous dites qu'Agamemnon avait déshonoré le prêtre d'Apollon ? Déshonorer signifie ôter l'honneur. Agamemnon n'avait ôté à ce prêtre que sa fille. Il me semble que le verbe *itimao* ne signifie pas en cet endroit déshonorer, mais mépriser, maltraiter.

Pourquoi vous faites dire à ce prêtre que les dieux vous fassent la grace de détruire, &c. ? ces termes *vous fassent la grace*, semblent pris de notre catéchisme. Homère dit que les dieux habitans de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Troie.

Doien olympia domata echontes
Ekpersai priamoio polin.

Pourquoi vous dites que tous les Grecs firent connaître par un murmure favorable, qu'il fallait respecter le ministre des dieux ? Il n'est point question dans Homère d'un murmure favorable. Il y a expressément, tous dirent *pantes epiphemisan.*

Vous avez par-tout ou retranché, ou ajouté, ou changé ; & ce n'est pas à moi de décider si vous avez bien ou mal fait.

Il n'y a qu'une chose dont je sois sûr, & dont vous n'êtes pas convenue ; c'est que si on faisait aujourd'hui un poëme tel que celui d'Homère, on ferait, je ne dis pas seulement sifflé d'un bout de l'Europe à l'autre, mais je dis entièrement ignoré ; & cependant l'Iliade était un poëme excellent pour les Grecs. Nous avons vu combien les langues diffèrent. Les mœurs, les usages, les sentimens, les idées diffèrent bien davantage.

Si je l'oſais, je comparerais l'Iliade au livre de Job; tous deux ſont orientaux, fort anciens, également pleins de fictions, d'images & d'hyperboles. Il y a dans l'un & dans l'autre des morceaux qu'on cite ſouvent. Les héros de ces deux romans ſe piquent de parler beaucoup & de ſe répéter : les amis s'y diſent des injures. Voilà bien des reſſemblances.

Que quelqu'un s'aviſe aujourd'hui de faire un poëme dans le goût de Job, vous verrez comme il ſera reçu.

Vous dites dans votre préface qu'il eſt impoſſible de mettre Homère en vers français; dites que cela vous eſt impoſſible, parce que vous ne vous êtes pas adonnée à notre poéſie. Les Géorgiques de Virgile ſont bien plus difficiles à traduire; cependant on y eſt parvenu.

Je ſuis perſuadé que nous avons deux ou trois poètes en France qui traduiraient bien Homère; mais en même temps je ſuis très-convaincu qu'on ne les lira pas s'ils ne changent, s'ils n'adouciſſent, s'ils n'élaguent preſque tout. La raiſon en eſt, madame, qu'il faut écrire pour ſon temps, & non pas pour les temps paſſés. Il eſt vrai que notre froid la Motte a tout adouci, tout élagué; & qu'on ne l'en a pas lu davantage. Mais c'eſt qu'il a tout énervé.

Un jeune homme vint ces jours paſſés me montrer une traduction d'un morceau du vingt-quatrième livre de l'Iliade. Je le mets ici ſous vos yeux, quoique vous ne vous connaiſſiez guère en vers français.

L'horizon ſe couvrait des ombres de la nuit;
L'infortuné Priam, qu'un Dieu même a conduit,

Entre, & paraît ſoudain dans la tente d'Achille.
Le meurtrier d'Hector, en ce moment tranquille,
Par un léger repas ſuſpendait ſes douleurs.
Il ſe détourne ; il voit ce front baigné de pleurs,
Ce roi jadis heureux, ce vieillard vénérable
Que le fardeau des ans & la douleur accable,
Exhalant à ſes pieds ſes ſanglots & ſes cris,
Et lui baiſant la main qui fit périr ſon fils.
Il n'oſait ſur Achille encor jeter la vue.
Il voulait lui parler, & ſa voix s'eſt perdue.
Enfin il le regarde, & parmi ſes ſanglots
Tremblant, pâle, & ſans force, il prononce ces mots :

Songez, Seigneur, ſongez que vous avez un père....
Il ne put achever. — Le héros ſanguinaire
Sentit que la pitié pénétrait dans ſon cœur.
Priam lui prend les mains : — Ah prince, ah mon vainqueur !
J'étais père d'Hector !.... & ſes généreux frères
Flattaient mes derniers jours & les rendaient proſpères....
Ils ne ſont plus... Hector eſt tombé ſous vos coups....
Puiſſe l'heureux Pélée entre Thétis & vous
Prolonger de ſes ans l'éclatante carrière !
Le ſeul nom de ſon fils remplit la terre entière ;
Ce nom fait ſon bonheur ainſi que ſon appui.
Vos honneurs ſont les ſiens, vos lauriers ſont à lui,
Hélas ! tout mon bonheur & toute mon attente
Eſt de voir de mon fils la dépouille ſanglante ;
De racheter de vous ſes reſtes mutilés,
Traînés devant mes yeux ſous nos murs déſolés.
Voilà le ſeul eſpoir, le ſeul bien qui me reſte.
Achille, accordez-moi cette grace funeſte,
Et laiſſez-moi jouir de ce ſpectacle affreux.

Le héros qu'attendrit ce diſcours douloureux,
Aux larmes de Priam répondit par des larmes.
Tous nos jours ſont tiſſus de regrets & d'alarmes,
Lui dit-il ; par mes [illegible]s les dieux vous ont frappé.
Dans le malheur co[illegible] moi-même enveloppé,

Mourant avant le temps loin des yeux de mon père,
Je teindrai de mon ſang cette terre étrangère.
J'ai vu tomber Patrocle, Hector me l'a ravi :
Vous perdez votre fils, & je perds un ami.
Tel eſt donc des humains le deſtin déplorable.
Dieu verſe donc ſur nous la coupe inépuiſable,
La coupe des douleurs & des calamités ;
Il y mêle un moment de faibles voluptés,
Mais c'eſt pour en aigrir la fatale amertume.

Me conſeillez-vous de continuer? me dit le jeune homme. Comment! lui répondis-je, vous vous mêlez auſſi de peindre! il me ſemble que je vois ce vieillard qui veut parler, & qui, dans ſa douleur, ne peut d'abord que prononcer quelques mots étouffés par ſes ſoupirs. Cela n'eſt pas dans Homère ; mais je vous le pardonne. Je vous ſais même bon gré d'avoir eſquivé les deux tonneaux qui feraient un mauvais effet dans notre langue, & ſur-tout d'avoir accourci. Oui, oui, continuez. La nation ne vous donnera pas quinze mille livres ſterling, comme les Anglais les ont données à Pope ; mais peu d'anglais ont eu le courage de lire toute ſon Iliade.

Croyez-vous de bonne-foi, que depuis Verſailles juſqu'à Perpignan, & juſqu'à S.-Malo, vous trouviez beaucoup de Grecs qui s'intéreſſent à Eurithion, tué autrefois par Neſtor ; à Ékopolious, fils de Thaleſious, tué par Antilokous ; à Simoiſious, fils d'Athémion, tué par Télamon, & à Pirous, fils d'Embraſous, bleſſé à la cheville du pied droit ? Nos vers français, cent fois plus difficiles à faire que des vers grecs, n'aiment point ces détails. J'oſe vous répondre

qu'aucune de nos dames ne vous lira. Et que deviendrez-vous sans elles? si elles étaient toutes des Dacier, elles vous liraient encore moins. N'est-il pas vrai, madame? on ne réussira jamais si on ne connaît bien le goût de son siècle & le génie de sa langue.

SECTE.

SECTION PREMIÈRE.

Toute secte, en quelque genre que ce puisse être, est le ralliement du doute & de l'erreur. Scotistes, thomistes, réaux, nominaux, papistes, calvinistes, molinistes, jansénistes, ne sont que des noms de guerre.

Il n'y a point de secte en géométrie; on ne dit point un euclidien, un archimédien.

Quand la vérité est évidente, il est impossible qu'il s'élève des partis & des factions. Jamais on a disputé s'il fait jour à midi.

La partie de l'astronomie qui détermine le cours des astres & le retour des éclipses étant une fois connue, il n'y a plus de dispute chez les astronomes.

On ne dit point en Angleterre, je suis newtonien, je suis lockien, halleyen; pourquoi? parce que quiconque a lu, ne peut refuser son consentement aux vérités enseignées par ces trois grands hommes. Plus Newton est révéré, moins on s'intitule newtonien; ce mot supposerait qu'il y a des anti-newtoniens en Angleterre. Nous avons peut-être encore quelques cartésiens en France, c'est uniquement parce que le

ſyſtême de Deſcartes eſt un tiſſu d'imaginations ertonées & ridicules.

Il en eſt de même dans le petit nombre de vérités de fait qui ſont bien conſtatées. Les actes de la tour de Londres ayant été authentiquement recueillis par Rymer, il n'y a point de ryménens, parce que perſonne ne s'aviſe de combattre ce recueil. On n'y trouve ni contradictions, ni abſurdités, ni prodiges; rien qui révolte la raiſon, rien, par conſéquent, que des ſectaires s'efforcent de ſoutenir ou de renverſer par des raiſonnemens abſurdes. Tout le monde convient donc que les actes de Rymer ſont dignes de foi.

Vous êtes mahométan, donc il y a des gens qui ne le ſont pas, donc vous pourriez bien avoir tort.

Quelle ſerait la religion véritable, ſi le chriſtianiſme n'exiſtait pas? c'eſt celle dans laquelle il n'y a point de ſectes, celle dans laquelle tous les eſprits s'accordent néceſſairement.

Or, dans quel dogme tous les eſprits ſe ſont-ils accordés? dans l'adoration d'un Dieu & dans la probité. Tous les philoſophes de la terre qui ont eu une religion, dirent dans tous les temps: il y a un Dieu, & il faut être juſte. Voilà donc la religion univerſelle établie dans tous les temps & chez tous les hommes. Le point dans lequel ils s'accordent tous eſt donc vrai, & les ſyſtêmes par leſquels ils diffèrent ſont donc faux.

Ma ſecte eſt la meilleure, me dit un brame. Mais, mon ami, ſi ta ſecte eſt bonne, elle eſt néceſſaire, car ſi elle n'était pas abſolument néceſſaire, tu m'avoueras

qu'elle ferait inutile : fi elle eft abfolument néceffaire, elle l'eft à tous les hommes ; comment donc fe peut-il faire que tous les hommes n'aient pas ce qui leur eft abfolument néceffaire ? comment fe peut-il que le refte de la terre fe moque de toi & de ton Brama ?

Lorfque Zoroaftre, Hermès, Orphée, Minos, & tous les grands hommes difent : Adorons Dieu, & foyons juftes, perfonne ne rit ; mais toute la terre fiffle celui qui prétend qu'on ne peut plaire à Dieu qu'en tenant à fa mort une queue de vache ; & celui qui veut qu'on fe faffe couper un bout de prépuce, & celui qui confacre des crocodiles & des oignons, & celui qui attache le falut éternel à des os de morts qu'on porte fous fa chemife, ou à une indulgence plénière qu'on achète à Rome pour deux fous & demi.

D'où vient ce concours univerfel de rifée & de fifflets d'un bout de l'univers à l'autre ? Il faut bien que les chofes dont tout le monde fe moque ne foient pas d'une vérité bien évidente. Que dirons-nous d'un fecrétaire de Séjan, qui dédia à Pétrone un livre d'un ftyle ampoulé, intitulé : *La vérité des oracles fibyllins prouvée par les faits.*

Ce fecrétaire vous prouve d'abord qu'il était néceffaire que Dieu envoyât fur la terre plufieurs fibylles l'une après l'autre ; car il n'avait pas d'autres moyens d'inftruire les hommes. Il eft démontré que Dieu parlait à ces fibylles ; car le mot de *fibylle* fignifie *confeil de Dieu.* Elles devaient vivre long-temps ; car c'eft bien le moins que des perfonnes à qui Dieu parle aient ce privilége. Elles furent au nombre de douze ; car

ce nombre eſt ſacré. Elles avaient certainement prédit tous les événemens du monde ; car Tarquin *le ſuperbe* acheta trois de leurs livres cent écus, d'une vieille. Quel incrédule, ajoute le ſecrétaire, oſera nier tous ces faits évidens qui ſe sont paſſés dans un coin à la face de toute la terre ? Qui pourra nier l'accompliſſement de leurs prophéties ? Virgile lui-même n'a-t-il pas cité les prédictions des ſibylles ? Si nous n'avons pas les premiers exemplaires des livres ſibyllins, écrits dans un temps où l'on ne ſavait ni lire ni écrire, n'en avons-nous pas des copies authentiques ? Il faut que l'impiété ſe taiſe devant ces preuves. Ainſi parlait Houttevillus à Séjan (1). Il eſpérait avoir une place d'augure qui lui vaudrait cinquante mille livres de rente, & il n'eut rien.

Ce que ma ſecte enſeigne eſt obſcur, je l'avoue, dit un fanatique ; & c'eſt en vertu de cette obſcurité qu'il la faut croire : car elle dit elle-même qu'elle eſt pleine d'obſcurités. Ma ſecte eſt extravagante, donc elle eſt divine ; car comment ce qui paraît ſi fou aurait-il été embraſſé par tant de peuples, s'il n'y avait pas du divin ? C'eſt préciſément comme l'Alcoran que les Sonnites diſent avoir un viſage d'ange & un viſage de bête ; ne ſoyez pas ſcandaliſés du muffle de la bête, & révérez la face de l'ange. Ainſi parle cet inſenſé ; mais un fanatique d'une autre ſecte répond à ce fanatique : C'eſt toi qui es la bête, & c'eſt moi qui ſuis l'ange.

(1) Il s'agit ici de l'abbé Houtteville, auteur d'un mauvais livre, intitulé : *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits.*

Or, qui jugera ce procès? qui décidera entre ces deux énergumènes? L'homme raisonnable, impartial, savant d'une science qui n'est pas celle des mots; l'homme dégagé des préjugés & amateur de la vérité & de la justice; l'homme enfin qui n'est pas bête, & qui ne croit point être ange.

SECTION II.

Secte & *erreur* sont synonymes. Tu es péripatéticien, & moi platonicien; nous avons donc tous deux tort : car tu ne combats Platon que parce que ses chimères t'ont révolté, & moi je ne m'éloigne d'Aristote que parce qu'il m'a paru qu'il ne sait ce qu'il dit. Si l'un ou l'autre avoit démontré la vérité, il n'y aurait plus de secte. Se déclarer pour l'opinion d'un homme contre celle d'un autre, c'est prendre parti comme dans une guerre civile. Il n'y a point de secte en mathématiques, en physique expérimentale. Un homme qui examine le rapport d'un cône & d'une sphère, n'est point de la secte d'Archimède : celui qui voit que le carré de l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égal au carré des deux autres côtés, n'est point de la secte de Pythagore.

Quand vous dites que le sang circule, que l'air pèse, que les rayons du soleil sont des faisceaux de sept rayons réfrangibles, vous n'êtes ni de la secte d'Harvey, ni de celle de Torricelli, ni de celle de Newton; vous acquiescez seulement à des vérités démontrées par eux, & l'univers entier sera à jamais de votre avis.

Voilà le caractère de la vérité ; elle eſt de tous les temps; elle eſt pour tous les hommes ; elle n'a qu'à ſe montrer pour qu'on la reconnaiſſe; on ne peut diſputer contre elle. Longue diſpute ſignifie, *les deux partis ont tort.*

SENS COMMUN.

Il y a quelquefois dans les expreſſions vulgaires une image de ce qui ſe paſſe au fond du cœur de tous les hommes. *Senſus communis* ſignifiait chez les Romains non-ſeulement ſens commun, mais humanité, ſenſibilité. Comme nous ne valons pas les Romains, ce mot ne dit chez nous que la moitié de ce qu'il diſait chez eux. Il ne ſignifie que le bon ſens, raiſon groſſière, raiſon commencée, première notion des choſes ordinaires, état mitoyen entre la ſtupidité & l'eſprit. *Cet homme n'a pas le ſens commun*, eſt une groſſe injure. *Cet homme a le ſens commun*, eſt une injure auſſi ; cela veut dire qu'il n'eſt pas tout-à-fait ſtupide & qu'il manque de ce qu'on appelle eſprit. Mais d'où vient cette expreſſion *ſens commun*, ſi ce n'eſt des ſens ? Les hommes, quand ils inventèrent ce mot, faiſaient l'aveu que rien n'entrait dans l'ame que par les ſens; autrement, auraient-ils employé le mot de *ſens* pour ſignifier le raiſonnement commun ?

On dit quelquefois, le ſens commun eſt fort rare: que ſignifie cette phraſe ? que dans pluſieurs hommes la raiſon commencée eſt arrêtée dans ſes progrès par quelques préjugés, que tel homme qui juge très-ſainement dans une affaire, ſe trompera toujours

groſſièrement dans une autre. Cet Arabe qui ſera d'ailleurs un bon calculateur, un ſavant chimiſte, un aſtronome exact, croira cependant que Mahomet a mis la moitié de la lune dans ſa manche.

Pourquoi ira-t-il au-delà du ſens commun dans les trois ſciences dont je parle, & ſera-t-il au-deſſous du ſens commun quand il s'agira de cette moitié de lune? C'eſt que dans les premiers cas il a vu avec ſes yeux, il a perfectionné ſon intelligence; & dans le ſecond il a vu par les yeux d'autrui, il a fermé les ſiens, il a perverti le ſens commun qui eſt en lui.

Comment cet étrange renverſement d'eſprit peut-il s'opérer? Comment les idées, qui marchent d'un pas ſi régulier & ſi ferme dans la cervelle ſur un grand nombre d'objets, peuvent-elles clocher ſi miſérablement ſur un autre mille fois plus palpable, & plus aiſé à comprendre? cet homme a toujours en lui les mêmes principes d'intelligence; il faut donc qu'il y ait un organe vicié, comme il arrive quelquefois que le gourmet le plus fin peut avoir le goût dépravé ſur une eſpèce particulière de nourriture.

Comment l'organe de cet Arabe qui voit la moitié de la lune dans la manche de Mahomet, eſt-il vicié? C'eſt par la peur. On lui a dit que s'il ne croyait pas à cette manche, ſon ame, immédiatement après ſa mort, en paſſant ſur le pont aigu, tomberait pour jamais dans l'abyme; on lui a dit bien pis: ſi jamais vous doutez de cette manche, un derviche vous traitera d'impie, un autre vous prouvera que vous êtes un inſenſé, qui, ayant tous les motifs poſſibles de crédibilité,

crédibilité, n'avez pas voulu soumettre votre raison superbe à l'évidence ; un troisième vous déferera au petit divan d'une petite province, & vous serez légalement empalé.

Tout cela donne une terreur panique au bon arabe, à sa femme, à sa sœur, à toute la petite famille. Ils ont du bon sens sur tout le reste, mais sur cet article leur imagination est blessée, comme celle de Pascal, qui voyait continuellement un précipice auprès de son fauteuil. Mais notre arabe croit-il en effet à la manche de Mahomet ? non, il fait des efforts pour croire ; il dit, Cela est impossible, mais cela est vrai ; je crois ce que je ne crois pas. Il se forme dans sa tête, sur cette manche, un chaos d'idées qu'il craint de débrouiller, & c'est véritablement n'avoir pas le sens commun.

SENSATION.

Les huîtres ont, dit-on, deux sens ; les taupes, quatre ; les autres animaux, comme les hommes, cinq : quelques personnes en admettent un sixième ; mais il est évident que la sensation voluptueuse dont ils veulent parler, se réduit au sentiment du tact, & que cinq sens sont notre partage. Il nous est impossible d'en imaginer par-delà, & d'en desirer.

Il se peut que dans d'autres globes on ait des sens dont nous n'avons pas d'idées : il se peut que le nombre des sens augmente de globe en globe, & que l'être qui a des sens innombrables & parfaits soit le terme de tous les êtres.

Mais nous autres avec nos cinq organes quel eſt notre pouvoir ? Nous ſentons toujours malgré nous, & jamais parce que nous le voulons; il nous eſt impoſſible de ne pas avoir la ſenſation que notre nature nous deſtine, quand l'objet nous frappe. Le ſentiment eſt dans nous, mais il ne peut en dépendre. Nous le recevons, & comment le recevons-nous ? On ſait aſſez qu'il n'y a aucun rapport entre l'air battu, & des paroles qu'on me chante, & l'impreſſion que ces paroles font dans mon cerveau.

Nous ſommes étonnés de la penſée; mais le ſentiment eſt tout auſſi merveilleux. Un pouvoir divin éclate dans la ſenſation du dernier des inſectes comme dans le cerveau de Newton. Cependant, que mille animaux meurent ſous nos yeux, vous n'êtes point inquiets de ce que deviendra leur faculté de ſentir, quoique cette faculté ſoit l'ouvrage de l'Être des êtres; vous les regardez comme des machines de la nature, nées pour périr & pour faire place à d'autres.

Pourquoi & comment leur ſenſation ſubſiſterait-elle, quand ils n'exiſtent plus ? Quel beſoin l'auteur de tout ce qui eſt, aurait-il de conſerver des propriétés dont le ſujet eſt détruit ? Il vaudrait autant dire que le pouvoir de la plante nommée ſenſitive, de retirer ſes feuilles vers ſes branches, ſubſiſte encore quand la plante n'eſt plus. Vous allez ſans doute demander comment la ſenſation des animaux périſſant avec eux, la penſée de l'homme ne périra pas ? je ne peux répondre à cette queſtion, je n'en ſais pas aſſez pour

la résoudre. L'auteur éternel de la sensation & de la pensée sait seul comment il la donne, & comment il la conserve.

Toute l'antiquité a maintenu que rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens. Descartes, dans ses romans, prétendit que nous avions des idées métaphysiques avant de connaître le téton de notre nourrice; une faculté de théologie proscrivit ce dogme, non parce que c'était une erreur, mais parce que c'était une nouveauté : ensuite elle adopta cette erreur, parce qu'elle était détruite par Locke philosophe anglais, & qu'il fallait bien qu'un anglais eût tort. Enfin, après avoir changé si souvent d'avis, elle est revenue à proscrire cette ancienne vérité, que les sens sont les portes de l'entendement; elle a fait comme les gouvernemens obérés, qui tantôt donnent cours à certains billets, & tantôt les décrient; mais depuis long-temps personne ne veut des billets de cette faculté.

Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir, & que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée. Un homme qui naîtrait privé de ses cinq sens, serait privé de toute idée, s'il pouvait vivre. Les notions métaphysiques ne viennent que par les sens; car comment mesurer un cercle ou un triangle, si on n'a pas vu ou touché un cercle & un triangle? comment se faire une idée imparfaite de l'infini, qu'en reculant des bornes? & comment retrancher des bornes, sans en avoir vu ou senti?

La ſenſation enveloppe toutes nos facultés, dit un grand philoſophe (1).

Que conclure de tout cela? Vous qui liſez & qui penſez, concluez.

Les Grecs avaient inventé la faculté *Pſyché* pour les ſenſations, & la faculté *Nous* pour les penſées. Nous ignorons malheureuſement ce que c'eſt que ces deux facultés; nous les avons, mais leur origine ne nous en eſt pas plus connue qu'à l'huître, à l'ortie de mer, au polype, aux vermiſſeaux, & aux plantes. Par quelle mécanique inconcevable le ſentiment eſt-il dans tout mon corps, & la penſée dans ma ſeule tête? Si on vous coupe la tête, il n'y a pas d'apparence que vous puiſſiez alors réſoudre un problême de géométrie: cependant votre glande pinéal, votre corps calleux, dans leſquels vous logez votre ame, ſubſiſtent long-temps ſans altération; votre tête coupée eſt ſi pleine d'eſprits animaux, que ſouvent elle bondit après avoir été ſéparée de ſon tronc: il ſemble qu'elle devrait avoir dans ce moment des idées très-vives, & reſſembler à la tête d'Orphée qui faiſait encore de la muſique, & qui chantait Eurydice quand on la jetait dans les eaux de l'Ebre.

Si vous ne penſez pas quand vous n'avez plus de tête, d'où vient que votre cœur ſe meut & paraît ſentir quand il eſt arraché?

Vous ſentez, dites-vous, parce que tous les nerfs ont leur origine dans le cerveau; & cependant ſi on

(1) Traité des ſenſations, tome II, page 128.

vous a trépané, & si on vous brûle le cerveau, vous ne sentez rien. Les gens qui savent les raisons de tout cela sont bien habiles.

SERPENT.

« Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpens, en mouillant un peu avec ma salive un bâton » ou une pierre, & en donnant sur le milieu du corps » du serpent un petit coup, qui pouvait à peine occasionner une petite contusion. 19 janvier 1772. » Figuier, chirurgien. »

Ce chirurgien m'ayant donné ce certificat, deux témoins qui lui ont vu tuer ainsi des serpens, m'ont attesté ce qu'ils avaient vu. Je voudrais le voir aussi; car j'ai avoué, dans plusieurs endroits de nos *Questions*, que j'avais pris pour mon patron S. Thomas Didyme, qui voulait toujours mettre le doigt dessus.

Il y a dix-huit cents ans que cette opinion s'est perpétuée chez les peuples. Et peut-être aurait-elle dix-huit mille ans d'antiquité, si la Genèse ne nous instruisait pas au juste de la date de notre inimitié avec le serpent. Et l'on peut dire que si Ève avait craché, quand le serpent était à son oreille, elle eût épargné bien des maux au genre humain.

Lucrèce, au livre IV, rapporte cette manière de tuer les serpens comme une chose très-connue.

Est utique ut serpens hominis contacta salivis
Disperit, ac sese mandendo conficit ipsa.

« Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne;
» Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt. »

Il y a un peu de contradiction à le peindre languiſſant & ſe dévorant lui-même. Auſſi mon chirurgien Figuier n'affirme pas que les ſerpens qu'il a tués ſe ſoient mangés. La Genèſe dit bien que nous les tuons avec le talon, mais non pas avec de la ſalive.

Nous ſommes dans l'hiver, au 19 janvier : c'eſt le temps où les ſerpens reſtent chez eux. Je ne puis en trouver au mont Krapac ; mais j'exhorte tous les philoſophes à cracher ſur tous les ſerpens qu'ils rencontreront en chemin, au printemps. Il eſt bon de ſavoir juſqu'où s'étend le pouvoir de la ſalive de l'homme.

Il eſt certain que Jéſus-Chriſt lui-même ſe ſervit de ſalive pour guérir un homme ſourd & muet (1). Il le prit à part ; il mit ſes doigts dans ſes oreilles, il cracha ſur ſa langue ; & regardant le ciel il ſoupira, & s'écria *effeta.* Auſſitôt le ſourd & muet ſe mit à parler.

Il ſe peut donc en effet que Dieu ait permis que la ſalive de l'homme tue les ſerpens ; mais il peut avoir permis auſſi que mon chirurgien ait aſſommé des ſerpens à grands coups de pierre & de bâton ; & il eſt même probable qu'ils en ſeraient morts, ſoit que le ſieur Figuier eût craché, ſoit qu'il n'eût pas craché.

Je prie donc tous les philoſophes d'examiner la choſe avec attention. On peut, par exemple, quand on verra paſſer Fréron dans la rue, lui cracher au nez ; & s'il en meurt, le fait ſera conſtaté, malgré tous les raiſonnemens des incrédules.

(1) Marc, chap. VII.

Je saisis cette occasion de prier aussi les philosophes de couper le plus qu'ils pourront de têtes de limaçons à coquille : car j'atteste que la tête est revenue à des limaçons à qui je l'avais très-bien coupée. Mais ce n'est pas assez que j'en aie fait l'expérience, il faut que d'autres la fassent encore, pour que la chose acquierre quelque degré de probabilité. Car, si j'ai fait heureusement deux fois cette expérience, je l'ai manquée trente fois : son succès dépend de l'âge du limaçon, du temps auquel on lui coupe la tête, de l'endroit où on la lui coupe, du lieu où on le garde jusqu'à ce que la tête lui revienne.

S'il est important de savoir qu'on peut donner la mort en crachant, il est bien plus essentiel de savoir qu'il revient des têtes. L'homme vaut mieux qu'un limaçon ; & je ne doute pas que dans un temps où tous les arts se perfectionnent, on ne trouve l'art de donner une bonne tête à un homme qui n'en aura point.

SIBYLLE.

La première femme qui s'avisa de prononcer des oracles à Delphes, s'appelait *Sibylla*. Elle eut pour père Jupiter, au rapport de Pausanias, & pour mère Lamia fille de Neptune, & elle vivait fort long-temps avant le siége de Troie. De-là vient que par le nom de sibylle on désigna toutes les femmes qui, sans être prêtresses ni même attachées à un oracle particulier, annonçaient l'avenir & se disaient inspirées. Différens pays & différens siècles avaient eu leurs sibylles ; on

conſervait les prédictions qui portaient leur nom, & l'on en formait des recueils.

Le plus grand embarras pour les anciens, était d'expliquer par quel heureux privilége ces ſibylles avaient le don de prédir l'avenir. Les platoniciens en trouvaient la cauſe dans l'union intime que la créature, parvenue à un certain degré de perfection, pouvait avoir avec la Divinité. D'autres rapportaient cette vertu divinatrice des ſibylles aux vapeurs & aux exhalaiſons des cavernes qu'elles habitaient. D'autres enfin attribuaient l'eſprit prophétique des ſibylles à leur humeur ſombre & mélancolique, ou à quelque maladie ſingulière.

Saint-Jérôme (1) a ſoutenu que ce don était en elles la récompenſe de leur chaſteté; mais il y en a du moins une très-célèbre qui ſe vante d'avoir eu mille amans, ſans avoir été mariée. Il eût été plus court & plus ſenſé à Saint-Jérôme & aux autres pères de l'Egliſe de nier l'eſprit prophétique des ſibylles, & de dire qu'à force de proférer des prédictions à l'aventure, elles ont pu rencontrer quelquefois, ſur-tout à l'aide d'un commentaire favorable par lequel on ajuſtait des paroles dites au haſard à des faits qu'elles n'avaient jamais pu prévoir.

Le ſingulier, c'eſt qu'on recueillit leurs prédictions après l'événement. La première collection des vers ſibyllins, achetée par Tarquin, contenait trois livres; la ſeconde fut compilée après l'incendie du capitole; mais on ignore combien de livres elle contenait; &

(1) Contre Jovinien.

la troisième est celle que nous avons en huit livres, & dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inséré plusieurs prédictions de la seconde. Cette collection est le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens platoniciens plus zélés qu'habiles, qui crurent en la composant prêter des armes à la religion chrétienne, & mettre ceux qui la défendaient en état de combattre le paganisme avec le plus grand avantage.

Cette compilation informe de prophéties différentes fut imprimée pour la première fois l'an 1545 sur des manuscrits, & publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires, surchargés d'une érudition souvent triviale & presque toujours étrangère au texte que ces commentaires éclaircissent rarement. Les ouvrages composés pour & contre l'authenticité de ces livres sibyllins sont en très-grand nombre, & quelques-uns même très-savans; mais il y règne si peu d'ordre & de critique, & les auteurs étaient tellement dénués de tout esprit philosophique, qu'il ne resterait à ceux qui auraient le courage de les lire, que l'ennui & la fatigue de cette lecture.

La date de cette compilation se trouve clairement indiquée dans le cinquième & dans le huitième livre. On fait dire à la sibylle que l'empire romain aura quinze empereurs, dont quatorze sont désignés par la valeur numérale de la première lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoute que le quinzième, qui sera, dit-on, un homme à tête blanche, portera le nom d'une mer voisine de Rome : le quinzième des

empereurs romain eſt Adrien, & le golfe Adriatique eſt la mer dont il porte le nom.

De ce prince, continue la ſibylle, en ſortiront trois autres qui régiront l'empire en même temps; mais à la fin un ſeul d'entre eux en reſtera poſſeſſeur. Ces trois rejetons ſont Antonin, Marc-Aurèle, & Lucius Vérus. La ſibylle fait alluſion aux adoptions & aux aſſociations qui les unirent. Marc-Aurèle ſe trouva ſeul maître de l'empire à la mort de Lucius Vérus, au commencement de l'an 169, & il le gouverna ſans collègue juſqu'à l'année 177 qu'il s'aſſocia ſon fils Commode. Comme il n'y a rien qui puiſſe avoir quelque rapport avec ce nouveau collègue de Marc-Aurèle, il eſt viſible que la collection doit avoir été faite entre les années 169 & 177 de l'ère vulgaire.

Joſephe l'hiſtorien (1) cite un ouvrage de la ſibylle, où l'on parlait de la tour de Babel & de la confuſion des langues à peu près comme dans la Genèſe (2): ce qui prouve que les chrétiens ne ſont pas les premiers auteurs de la ſuppoſition des livres ſibyllins. Joſephe ne rapportant pas les paroles mêmes de la ſibylle, nous ne ſommes plus en état de vérifier ſi ce qui eſt dit de ce même événement dans notre collection était tiré de l'ouvrage cité par Joſephe? mais il eſt certain que pluſieurs des vers attribués à la ſibylle dans l'exhortation qui ſe trouve parmi les œuvres de S. Juſtin, dans l'ouvrage de Théophile d'Antioche, dans Clément d'Alexandrie & dans quelques autres pères,

(1) Antiquités judaïques, liv. XX, cha. XVI.
(2) Chap. XI.

ne se lisent point dans notre recueil ; & comme la plupart de ces vers ne portent aucun caractère de christianisme, ils pourraient être l'ouvrage de quelque juif platonisant.

Dès le temps de Celse les sibylles avaient déjà quelque crédit parmi les chrétiens, comme il paroît par deux passages de la réponse d'Origène. Mais dans la suite les vers sibyllins paroissant favorables au christianisme, on les employa communément dans les ouvrages de controverse, avec d'autant plus de confiance que les païens eux-mêmes, qui reconnaissent les sibylles pour des femmes inspirées, se retranchaient à dire que les chrétiens avaient falsifié leurs écrits ; question de fait qui ne pouvait être décidée que par une comparaison des différens manuscrits, que très-peu de gens étaient en état de faire.

Enfin ce fut d'un poëme de la sibylle de Cumes que l'on tira les principaux dogmes du christianisme. Constantin, dans le beau discours qu'il prononça devant l'assemblée des Saints, montre que la quatrième églogue de Virgile n'est qu'une description prophétique du Sauveur, & que s'il n'a pas été l'objet immédiat du poëte, il l'a été de la sibylle dont le poëte a emprunté ses idées, laquelle étant remplie de l'esprit de Dieu, avait annoncé la naissance du Rédempteur.

On crut voir dans ce poëme le miracle de la naissance de Jésus d'une vierge, l'abolition du péché par la prédication de l'Évangile, l'abolition de la peine par la grace du Rédempteur. On y crut voir l'ancien serpent terrassé, & le venin mortel dont il a empoisonné

la nature humaine entièrement amorti. On y crut voir que la grace du Seigneur, quelque puiſſante qu'elle ſoit, laiſſerait néanmoins ſubſiſter dans les fidèles des reſtes & des veſtiges du péché; en un mot on y crut voir Jéſus-Chriſt annoncé ſous le grand caractère de fils de Dieu.

Il y a dans cette églogue quantité d'autres traits qu'on dirait avoir été copiés d'après les prophètes juifs & qui s'appliquent d'eux-mêmes à Jéſus-Chriſt; c'eſt du moins le ſentiment général de l'Égliſe (1): S. Auguſtin (2) en a été perſuadé comme les autres, & a prétendu qu'on ne peut appliquer qu'à Jéſus-Chriſt les vers de Virgile. Enfin les plus habiles modernes ſoutiennent la même opinion (3).

SICLE.

Poids & monnaie des Juifs. Mais comme ils ne frappèrent jamais de monnaie, & qu'ils ſe ſervirent toujours à leur avantage de la monnaie des autres peuples, toute monnaie d'or qui peſait environ une guinée, & toute monnaie d'argent peſant un petit écu de France, était appelée *ſicle;* & ce ſicle était le poids du ſanctuaire, & le poids de roi.

Il eſt [illegible] dans les livres des Rois (4), qu'Abſalon avait de très-beaux cheveux, dont il faiſait couper tous les ans une partie. Pluſieurs grands commentateurs prétendent qu'il les faiſait couper tous les mois,

(1) Remarques de Valois ſur Euſèbe, page 267.
(2) Lettre CLV.
(3) Noël Alexandre, ſiècle I.
(4) Liv. I, chap. XIV, v. 24 & 26.

& qu'il y en avait pour la valeur de deux cents ſicles. Si c'était des ſicles d'or, la chevelure d'Abſalon lui valait juſte deux mille quatre cents guinées par an. Il y a peu de ſeigneuries qui rapportent aujourd'hui le revenu qu'Abſalon tirait de ſa tête.

Il eſt dit que lorſqu'Abraham acheta un antre en Hébron, du cananéen Ephron, pour enterrer ſa femme, Ephron lui vendit cet antre quatre cents ſicles d'argent, de monnaie valable & reçue (1), *probata moneta publica.*

Nous avons remarqué qu'il n'y avait point de monnaie dans ce temps-là. Ainſi ces quatre cents ſicles d'argent devaient être quatre cents ſicles de poids; leſquels vaudraient aujourd'hui trois livres quatre ſous pièce, qui font douze cent quatre-vingt liv. de France.

Il fallait que le petit champ qui fut vendu avec cette caverne, fût d'une excellente terre pour être vendu ſi cher.

Lorſqu'Éliézer, ſerviteur d'Abraham, rencontra la belle Rebecca fille de Batuel, portant une cruche d'eau ſur ſon épaule, & qu'elle lui eut donné à boire à lui & à ſes chameaux, il lui donna des pendans d'oreilles d'or qui peſaient deux ſicles (2), & des bracelets d'or qui en peſaient dix. C'était un préſent de vingt-quatre guinées.

Parmi les lois de l'Exode, il eſt dit que ſi un bœuf frappe de ſes cornes un eſclave mâle ou femelle, le poſſeſſeur du bœuf donnera trente ſicles d'argent au

(1) Genèſe, ch. XXIII, v. 16. (2) Gen. ch. XXIV, v. 22.



maître de l'esclave, & le bœuf sera lapidé. Apparemment il était sous-entendu que le bœuf aurait fait une blessure dangereuse; sans quoi trente-deux écus auraient été une somme un peu trop forte vers le mont Sinaï, où l'argent n'était pas commun. C'est ce qui a fait soupçonner à plusieurs graves personnages, mais trop téméraires, que l'Exode, ainsi que la Genèse, n'avait été écrit que dans des temps postérieurs.

Ce qui les a confirmés dans leur opinion erronée, c'est qu'il est dit dans le même Exode (1): Prenez d'excellente myrrhe du poids de cinq cents sicles, deux cent cinquante de cinnamomum, deux cent cinquante de cannes de sucre, deux cent cinquante de casse, quatre pintes & chopine d'huile d'olive pour oindre le tabernacle; & on fera mourir quiconque s'oindra d'une pareille composition, ou en oindra un étranger.

Il est ajouté qu'à tous ces aromates on joindra du stacté, de l'onix, du galbanum, & de l'encens brillant, & que du tout on doit faire une colature selon l'art du parfumeur.

Mais je ne vois pas ce qui a dû tant révolter les incrédules dans cette composition. Il est naturel de penser que les Juifs qui, selon le texte, volèrent aux Égyptiens tout ce qu'ils purent emporter, aient volé de l'encens brillant, du galbanum, de l'onix, du stacté, de l'huile d'olive, de la casse, des cannes de sucre, du cinnamomum & de la myrrhe. Ils avaient aussi volé sans doute beaucoup de sicles; & nous avons vu qu'un

(1) Exode, chap. XXX, v. 30 & suivans.

des plus zélés partisans de cette horde hébraïque évalue ce qu'ils avaient volé seulement en or, à neuf millions. Je ne compte pas après lui.

SOLDAT.

Le ridicule faussaire qui fit ce testament du cardinal de Richelieu, dont nous avons beaucoup plus parlé qu'il ne mérite, donne pour un beau secret d'État de lever cent mille soldats quand on veut en avoir cinquante mille.

Si je ne craignais d'être aussi ridicule que ce faussaire, je dirais qu'au lieu de lever cent mille mauvais soldats, il en faut engager cinquante mille bons; qu'il faut rendre leur profession honorable; qu'il faut qu'on la brigue & non pas qu'on la fuie. Que cinquante mille guerriers assujettis à la sévérité de la règle, sont bien plus utiles que cinquante mille moines.

Que ce nombre est suffisant pour défendre un État de l'étendue de l'Allemagne, ou de la France, ou de l'Espagne, ou de l'Italie.

Que des soldats en petit nombre dont on a augmenté l'honneur & la paye, ne déserteront point.

Que cette paye étant augmentée dans un État, & le nombre des engagés diminué, il faudra bien que les États voisins imitent celui qui aura le premier rendu ce service au genre humain.

Qu'une multitude d'hommes dangereux étant rendue à la culture de la terre ou aux métiers, & devenue utile, chaque État en sera plus florissant.

M. le Marquis de Monteynard a donné en 1771 un

exemple à l'Europe; il a donné un surcroît à la paye, & des honneurs aux soldats qui serviroient après le temps de leur engagement. Voilà comme il faut mener les hommes.

SOMNAMBULES ET SONGES.

SECTION PREMIÈRE.

J'AI vu un somnambule, mais il se contentait de se lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danser le menuet assez proprement, après quoi il se déshabillait, se recouchait & continuait de dormir.

Cela n'approche pas du somnambule de l'Encyclopédie. C'était un jeune séminariste qui se relevait pour composer un sermon en dormant, l'écrivait correctement, le relisait d'un bout à l'autre, ou du moins croyait le relire, y faisait des corrections, raturait des lignes, en substituait d'autres, remettait à sa place un mot oublié; composait de la musique, la notait exactement, après avoir réglé son papier avec sa canne, & plaçait les paroles sous les notes sans se tromper, &c. &c.

Il est dit qu'un archevêque de Bordeaux a été témoin de toutes ces opérations, & de beaucoup d'autres aussi étonnantes. Il serait à souhaiter que ce prélat eût donné lui-même son attestation signée de ses grands-vicaires, ou du moins de M. son secrétaire.

Mais supposons que ce somnambule ait fait tout ce qu'on lui attribue, je lui ferai toujours les mêmes questions que je ferais à un simple songeur. Je lui dirais :

dirais : Vous avez ſongé plus fortement qu'un autre, mais c'eſt par le même principe ; cet autre n'a eu que la fièvre, & vous avez eu le tranſport au cerveau. Mais enfin, vous avez reçu l'un & l'autre des idées, des ſenſations auxquelles vous ne vous attendiez nullement ; vous avez fait tout ce que vous n'aviez nullement envie de faire.

De deux dormeurs, l'un n'a pas une ſeule idée, l'autre en reçoit une foule ; l'un eſt inſenſible comme un marbre, l'autre éprouve des deſirs & des jouiſſances. Un amant fait en rêvant une chanſon pour ſa maîtreſſe, qui dans ſon délire croit lui écrire une lettre tendre, & qui en récite tout haut les paroles.

Scribit amatori meretrix ; dat adultera munus :
In noctis ſpatio miſerorum vulnera durant.

S'eſt-il paſſé autre choſe dans votre machine pendant ce rêve ſi puiſſant ſur vous, que ce qui ſe paſſe tous les jours dans votre machine éveillée ?

Vous, monſieur le féminiſte, né avec le don de l'imitation, vous avez écouté cent ſermons, votre cerveau s'eſt monté à en faire ; vous en avez écrit en veillant, pouſſé par le talent d'imiter ; vous en écrivez de même en dormant. Comment s'eſt-il pu faire que vous ſoyiez devenu prédicateur en rêve, vous étant couché ſans aucune volonté de prêcher ? Reſſouvenez-vous bien de la première fois que vous mîtes par écrit l'eſquiſſe d'un ſermon pendant la veille ; vous n'y penſiez pas le quart-d'heure d'auparavant : vous étiez dans votre chambre livré à une rêverie vague ſans

aucune idée déterminée; votre mémoire vous rappelle, ſans que votre volonté s'en mêle, le ſouvenir d'une certaine fête; cette fête vous rappelle qu'on prêche ce jour-là; vous vous ſouvenez d'un texte, ce texte fournit un exorde: vous avez auprès de vous encre & papier, vous écrivez des choſes que vous ne penſiez pas devoir jamais écrire.

Voilà préciſément ce qui vous eſt arrivé dans votre acte de noctambule.

Vous avez cru dans l'une & l'autre opération ne faire que ce que vous vouliez; & vous avez été dirigé ſans le ſavoir par tout ce qui a précédé l'écriture de ce ſermon.

De même lorſqu'en ſortant de vêpres vous vous êtes renfermé dans votre cellule pour méditer, vous n'aviez nul deſſein de vous occuper de votre voiſine; cependant ſon image s'eſt peinte à vous quand vous n'y penſiez pas; votre imagination s'eſt allumée ſans que vous ayiez ſongé à un éteignoir : vous ſavez ce qui s'en eſt enſuivi.

Vous avez éprouvé la même aventure pendant votre ſommeil.

Quelle part avez-vous eue à toutes ces modifications de votre individu? la même que vous avez à la courſe de votre ſang dans vos artères & dans vos veines, à l'arroſement de vos vaiſſeaux lymphatiques, au battement de votre cœur & de votre cerveau.

J'ai lu l'article *Songe* dans le Dictionnaire encyclopédique, & je n'y ai rien compris. Mais quand je recherche la cauſe de mes idées & de mes actions

dans le ſommeil & dans la veille, je n'y comprends pas davantage.

Je ſais bien qu'un raiſonneur qui voudrait me prouver que quand je veille, & que je ne ſuis ni frénétique ni ivre, je ſuis alors un animal agent, ne laiſſerait pas de m'embarraſſer.

Mais je l'embarraſſerais bien davantage, en lui prouvant que quand il dort il eſt entièrement patient, pur automate.

Or, dites-moi ce que c'eſt qu'un animal qui eſt abſolument machine la moitié de ſa vie, & qui change de nature deux fois en vingt-quatre heures?

SECTION II.

Lettre aux auteurs de la gazette littéraire, ſur les ſonges. Août 1764.

MESSIEURS,

Tous les objets des ſciences ſont de votre reſſort; ſouffrez que les chimères en ſoient auſſi. *Nil ſub ſole novum*: rien de nouveau ſous le ſoleil. Auſſi n'eſt-ce pas de ce qui ſe fait en plein jour que je veux vous entretenir, mais de ce qui ſe paſſe pendant la nuit. Ne vous alarmez pas, il ne s'agit que de ſonges.

Je vous avoue, meſſieurs, que je penſe aſſez comme le médecin de votre M. de *Pourceaugnac*; il demande à ſon malade de quelle nature ſont ſes ſonges, & M. de *Pourceaugnac*, qui n'eſt pas philoſophe, répond qu'ils ſont de la nature des ſonges. Il eſt très-certain pourtant, n'en déplaiſe à votre limouſin, que des

ſonges pénibles & funeſtes dénotent les peines de l'eſprit & du corps, un eſtomac ſurchargé d'alimens, ou un eſprit occupé d'idées douloureuſes pendant la veille.

Le laboureur qui a bien travaillé ſans chagrin, & bien mangé ſans excès, dort d'un ſommeil plein & tranquille, que les rêves ne troublent point. Tant qu'il eſt dans cet état, il ne ſe ſouvient jamais d'avoir fait aucun rêve. C'eſt une vérité dont je me ſuis aſſuré autant que je l'ai pu dans mon manoir de Herfordshire. Tout rêve un peu violent eſt produit par un excès, ſoit dans les paſſions de l'ame, ſoit dans la nourriture du corps; il ſemble que la nature alors vous en puniſſe en vous donnant des idées, en vous y faiſant penſer malgré vous. On pourrait inférer de-là que ceux qui penſent le moins ſont les plus heureux; mais ce n'eſt pas là que je veux en venir.

Il faut dire avec Pétrone, *quidquid luce fuit, tenebris agit*. J'ai connu des avocats qui plaidaient en ſonge, des mathématiciens qui cherchaient à réſoudre des problêmes, des poètes qui faiſaient des vers. J'en ai fait moi-même qui étaient aſſez paſſables, & je les ai retenus. Il eſt donc inconteſtable que dans le ſommeil on a des idées ſuivies comme en veillant. Les idées nous viennent inconteſtablement malgré nous. Nous penſons en dormant, comme nous nous remuons dans notre lit, ſans que notre volonté y ait aucune part. Votre père Mallebranche a donc très-grande raiſon de dire que nous ne pouvons jamais nous donner nos idées; car pourquoi en ſerions-nous

les maîtres plutôt pendant la veille que pendant le ſommeil ? Si votre Mallebranche s'en était tenu là, il ſerait un très-grand philoſophe ; il ne s'eſt trompé que parce qu'il a été trop loin : c'eſt de lui qu'on peut dire :

Proceſſit longè flammantia mœnia mundi.

Pour moi, je ſuis perſuadé que cette réflexion que nos penſées ne viennent pas de nous, peut nous faire venir de très-bonnes penſées ; je n'entreprends pas de développer les miennes, de peur d'ennuyer quelques lecteurs, & d'en étonner quelques autres.

Je vous prie ſeulement de ſouffrir encore un petit mot ſur les ſonges. Ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'ils ſont l'origine de l'opinion généralement répandue dans toute l'antiquité touchant les ombres & les mânes ? Un homme profondément affligé de la mort de ſa femme ou de ſon fils, les voit dans ſon ſommeil ; ce ſont les mêmes traits : il leur parle, ils lui répondent ; ils lui ſont certainement apparus. D'autres hommes ont eu les mêmes rêves : il eſt impoſſible de douter que les morts ne reviennent ; mais on eſt ſûr en même temps que ces morts ou enterrés, ou réduits en cendres, ou abîmés dans les mers, n'ont pu reparaître en perſonne. C'eſt donc leur ame qu'on a vue : cette ame doit être étendue, légère, impalpable, puiſqu'en lui parlant on n'a pu l'embraſſer : *Effugit imago par levibus ventis.* Elle eſt moulée, deſſinée ſur le corps qu'elle habitait, puiſqu'elle lui reſſemble parfaitement ; on lui donne le

nom d'ombre, de mânes; & de tout cela il reste dans les têtes une idée confuse qui se perpétue d'autant mieux que personne ne la comprend.

Les songes me paraissent encore l'origine sensible des premières prédictions. Qu'y a-t-il de plus naturel & de plus commun, que de rêver à une personne chère qui est en danger de mort, & de la voir expirer en songe? Quoi de plus naturel encore que cette personne meure après le rêve funeste de son ami? Les songes qui auront été accomplis sont des prédictions que personne ne révoque en doute. On ne tient point compte des rêves qui n'auront point eu leur effet: un seul songe accompli fait plus d'effet que cent qui ne l'auront pas été. L'antiquité est pleine de ces exemples. Combien nous sommes faits pour l'erreur! Le jour & la nuit ont servi à nous tromper.

Vous voyez bien, messieurs, qu'en étendant ces idées, on pourrait tirer quelque fruit du livre de mon compatriote le rêvasseur; mais je finis, de peur que vous ne me preniez moi-même pour un songe-creux.

JOHN DREAMER.

SECTION III.

Des songes.

Somnia quæ ludunt animos volitantibus umbris,
Non delubra deûm nec ab æthere numina mittunt;
Sed sua quisque facit.

MAIS comment tous les sens étant morts dans le sommeil, y en a-t-il un interne qui est vivant? comment vos yeux ne voyant plus, vos oreilles

n'entendant rien, voyez-vous cependant & entendez-vous dans vos rêves ? Le chien eſt à la chaſſe en ſonge, il aboie, il ſuit ſa proie, il eſt à la curée. Le poète fait des vers en dormant. Le mathématicien voit des figures; le métaphyſicien raiſonne bien ou mal : on en a des exemples frappans.

Sont-ce les ſeuls organes de la machine qui agiſſent? eſt-ce l'ame pure qui, ſouſtraite à l'empire des ſens, jouit de ſes droits en liberté ?

Si les organes ſeuls produiſent les rêves de la nuit, pourquoi ne produiront-ils pas ſeuls les idées du jour ? Si l'ame pure, tranquille dans le repos des ſens, agiſſant par elle-même, eſt l'unique cauſe, le ſujet unique de toutes les idées que vous avez en dormant, pourquoi toutes ces idées ſont-elles preſque toujours irrégulières, déraiſonnables, incohérentes? Quoi! c'eſt dans le temps où cette ame eſt le moins troublée, qu'il y a plus de troubles dans toutes ſes imaginations! elle eſt en liberté, & elle eſt folle! Si elle était née avec des idées métaphyſiques (comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts), ſes idées pures & lumineuſes de l'être, de l'infini, de tous les premiers principes, devraient ſe réveiller en elle avec la plus grande énergie quand ſon corps eſt endormi; on ne ſerait jamais bon philoſophe qu'en ſonge.

Quelque ſyſtême que vous embraſſiez, quelque vains efforts que vous faſſiez pour vous prouver que la mémoire remue votre cerveau, & que votre cerveau remue votre ame, il faut que vous conveniez que toutes vos idées vous viennent dans le ſommeil ſans

vous, & malgré vous : votre volonté n'y a aucune part. Il eſt donc certain que vous pouvez penſer ſept ou huit heures de ſuite, ſans avoir la moindre envie de penſer, & ſans même être sûr que vous penſez. Peſez cela, & tâchez de deviner ce que c'eſt que le composé de l'animal.

Les ſonges ont toujours été un grand objet de ſuperſtition; rien n'était plus naturel. Un homme vivement touché de la maladie de ſa maîtreſſe, ſonge qu'il la voit mourante; elle meurt le lendemain: donc les dieux lui ont prédit ſa mort.

Un général d'armée rêve qu'il gagne une bataille; il la gagne en effet: les dieux l'ont averti qu'il ſerait vainqueur.

On ne tient compte que des rêves qui ont été accomplis, on oublie les autres. Les ſonges font une grande partie de l'hiſtoire ancienne, auſſi bien que les oracles.

La Vulgate traduit ainſi la fin du verſ. 26 du chapitre XIX du Lévitique: *Vous n'obſerverez point les ſonges.* Mais le mot *ſonge* n'eſt point dans l'hébreu: & il ſerait aſſez étrange qu'on réprouvât l'obſervation des ſonges dans le même livre où il eſt dit que Joſeph devint le bienfaiteur de l'Égypte & de ſa famille, pour avoir expliqué trois ſonges.

L'explication des rêves était une choſe ſi commune, qu'on ne ſe bornait pas à cette intelligence; il fallait encore deviner quelquefois ce qu'un autre homme avait rêvé. Nabuchodonoſor ayant oublié un ſonge qu'il avait fait, ordonna à ſes mages de le deviner,

& les menaça de mort s'ils n'en venaient pas à bout : mais le juif Daniel, qui était de l'école des mages, leur ſauva la vie en devinant quel était le ſonge du roi, & en l'interprétant. Cette hiſtoire & beaucoup d'autres pourraient ſervir à prouver que la loi des Juifs ne défendait pas l'oneiromancie, c'eſt-à-dire, la ſcience des ſonges.

SECTION IV.

A Lauſanne, 25 octobre 1757.

DANS un de mes rêves, je ſoupais avec M. Touron qui faiſait les paroles & la muſique des vers qu'il nous chantait. Je lui fis ces quatre vers dans mon ſonge.

Mon cher Touron, que tu m'enchantes
Par la douceur de tes accens !
Que tes vers ſont doux & coulans !
Tu les fais comme tu les chantes.

Dans un autre rêve je récitai le premier chant de la Henriade tout autrement qu'il n'eſt. Hier je rêvai qu'on nous diſait des vers à ſouper. Quelqu'un prétendait qu'il y avait trop d'eſprit ; je lui répondis que les vers étaient une fête qu'on donnait à l'ame, & qu'il fallait des ornemens dans les fêtes.

J'ai donc en rêvant dit des choſes que j'aurais dites à peine dans la veille ; j'ai donc eu des penſées réfléchies malgré moi, & ſans y avoir la moindre part. Je n'avais ni volonté, ni liberté, & cependant je combinais des idées avec ſagacité, & même avec quelque génie. Que ſuis-je donc, ſinon une machine ?

SOPHISTE.

Un géomètre un peu dur nous parlait ainsi. Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que des rhéteurs sophistes? Parmi ces sophistes y en eut-il jamais de plus inintelligible & de plus indigne d'être entendu que le divin Platon?

La seule idée utile qu'on puisse peut-être trouver chez lui, est l'immortalité de l'ame, qui était déjà établie chez tous les peuples policés. Mais comment prouve-t-il cette immortalité?

On ne peut trop remettre cette preuve sous nos yeux pour nous faire bien apprécier ce fameux grec.

Il dit, dans son *Phédon*, que la mort est le contraire de la vie, que le mort naît du vivant & le vivant du mort, & que par conséquent les ames vont sous terre après notre mort.

S'il est vrai que le sophiste Platon, qui se donne pour ennemi de tous les sophistes, raisonne presque toujours ainsi, qu'étaient donc ces prétendus grands-hommes, & à quoi ont-ils servi?

Le grand défaut de toute la philosophie platonicienne était d'avoir pris les idées abstraites pour des choses réelles. Un homme ne peut avoir fait une belle action que parce qu'il y a un beau réellement existant, auquel cette action est conforme.

On ne peut faire aucune action sans avoir l'idée de cette action. Donc ces idées existent je ne sais où, & il faut les consulter.

Dieu avait l'idée du monde avant de le former, c'était son logos. Donc le monde était la production du logos.

Que de querelles tantôt vaines, tantôt ſanglantes, cette manière d'argumenter apporta-t-elle enfin ſur la terre ! Platon ne ſe doutait pas que ſa doctrine pût un jour diviſer une Egliſe qui n'était pas encore née.

Pour concevoir le juſte mépris que méritent toutes ces vaines ſubtilités, liſez Démoſthènes ; voyez ſi dans aucune de ſes harangues il emploie un ſeul de ces ridicules ſophiſmes. C'eſt une preuve bien claire que dans les affaires ſérieuſes on ne faiſait pas plus de cas de ces ergoteries, que le conſeil d'État n'en fait des thèſes de théologie.

Vous ne trouverez pas un ſeul de ces ſophiſmes dans les oraiſons de Cicéron. C'était un jargon de l'école, inventé pour amuſer l'oiſiveté : c'était le charlataniſme de l'eſprit.

STYLE.

SECTION PREMIÈRE.

Le ſtyle des lettres de Balzac n'aurait pas été mauvais pour des oraiſons funèbres ; & nous avons quelques morceaux de phyſique dans le goût du poëme épique & de l'ode. Il eſt bon que chaque choſe ſoit à ſa place.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très-heureux naturel à mêler quelques traits d'un ſtyle majeſtueux dans un ſujet qui demande de la ſimplicité ; à placer à propos de la fineſſe, de la délicateſſe dans un diſcours de véhémence & de force. Mais ces beautés ne s'enſeignent pas. Il faut beaucoup d'eſprit & de goût. Il ſerait difficile de donner des leçons de l'un & de l'autre.

Il eſt bien étrange que depuis que les Français s'avisèrent d'écrire, ils n'eurent aucun livre écrit d'un bon ſtyle, juſqu'à l'année 1654 où les Lettres provinciales parurent. Pourquoi perſonne n'avait-il écrit l'hiſtoire d'un ſtyle convenable, juſqu'à la Conſpiration de Veniſe de l'abbé de Saint-Réal ?

D'où vient que Péliſſon eut le premier le vrai ſtyle de l'éloquence cicéronienne, dans ſes mémoires pour le ſurintendant Fouquet ?

Rien n'eſt donc plus difficile & plus rare que le ſtyle convenable à la matière que l'on traite.

N'affectez point des tours inuſités & des mots nouveaux dans un livre de religion, comme l'abbé Hotteville. Ne déclamez point dans un livre de phyſique. Point de plaiſanterie en mathématique. Évitez l'enflure & les figures outrées dans un plaidoyer. Une pauvre bourgeoiſe ivrogne ou ivrogneſſe meurt d'apoplexie ; vous dites qu'elle eſt dans la région des morts : on l'enſevelit ; vous aſſurez que ſa dépouille mortelle eſt confiée à la terre. Si on ſonne pour ſon enterrement, c'eſt un ſon funèbre qui ſe fait entendre dans les nues. Vous croyez imiter Cicéron, & vous n'imitez que maître Petit-Jean.

J'ai entendu ſouvent demander ſi dans nos meilleures tragédies on n'avait pas trop ſouvent admis le ſtyle familier, qui eſt ſi voiſin du ſtyle ſimple & naïf.

Par exemple dans Mithridate :

> Seigneur, vous changez de viſage !

cela eſt ſimple & même naïf. Ce demi-vers placé où

il eſt, fait un effet terrible; il tient du ſublime. Au lieu que les mêmes paroles de Bérénice à Antiochus,

> Prince, vous vous troublez & changez de viſage,

ne ſont que très-ordinaires; c'eſt une tranſition plutôt qu'une ſituation.

Rien n'eſt ſi ſimple que ce vers:

> Madame, j'ai reçu des lettres de l'armée,

mais le moment où Roxane prononce ces paroles fait trembler. Cette noble ſimplicité eſt très-fréquente dans Racine, & fait une de ſes principales beautés.

Mais on ſe récria contre pluſieurs vers qui ne parurent que familiers.

> Il ſuffit; & que fait la reine Bérénice?
> A-t-on vu de ma part le roi de Comagène?
> Sait-il que je l'attends? — J'ai couru chez la reine.
> Il en était ſorti lorſque j'y ſuis couru.
> On ſait qu'elle eſt charmante; & de ſi belles mains
> Semblent vous demander l'empire des humains.
> Comme vous je m'y perds d'autant plus que j'y penſe.
> Quoi! ſeigneur, le ſultan reverra ſon viſage?
> Mais à ne point mentir
> Votre amour dès long-temps a dû le preſſentir.
> Madame, encore un coup, c'eſt à vous de choiſir.
> Elle veut, Acomar, que je l'épouſe. — Eh bien!
> Et je vous quitte. — Et moi, je ne vous quitte pas.
> Crois-tu, ſi je l'épouſe,
> Qu'Andromaque en ſon cœur n'en ſera pas jalouſe?
> Tu vois que c'en eſt fait, ils ſe vont épouſer.
> Pour bien faire, il faudrait que vous les prévinſſiez.
> Attendez. — Non, vois-tu, je le nîrais en vain.

On a trouvé une grande quantité de pareils vers

trop profaïques, & d'une familiarité qui n'eft le propre que de la comédie. Mais ces vers fe perdent dans la foule des bons; ce font des fils de laiton qui fervent à joindre des diamans.

Le ftyle élégant eft fi néceffaire, que fans lui la beauté des fentimens eft perdue. Il fuffit feul pour embellir les fentimens les moins nobles & les moins tragiques.

Croirait-on qu'on pût, entre une reine inceftueufe & un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureufe, dédaignant de fubjuguer un amant qui ait déjà eu d'autres maîtreffes, & mettant fa gloire à triompher de l'auftérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé? C'eft pourtant ce qu'Aricie ofe dire dans le fujet tragique de Phèdre. Mais elle le dit dans des vers fi féducteurs, qu'on lui pardonne ces fentimens d'une coquette de comédie.

Phèdre en vain s'honorait des foupirs de Théfée.
Pour moi, je fuis plus fière & fuis la gloire aifée,
D'arracher un hommage à tant d'autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert:
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une ame infenfible,
D'enchaîner un captif de fes fers étonné,
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné;
Voilà ce qui me plaît, voilà ce qui m'irrite.
Hercule à défarmer coûtait moins qu'Hippolyte;
Et vaincu plus fouvent & plutôt furmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Ces vers ne font pas tragiques, mais tous les vers ne doivent pas l'être; & s'ils ne font aucun effet au

théâtre, ils charment à la lecture par la ſeule élégance du ſtyle.

Preſque toujours les choſes qu'on dit, frappent moins que la manière dont on les dit; car les hommes ont tous à-peu-près les mêmes idées de ce qui eſt à la portée de tout le monde. L'expreſſion, le ſtyle fait toute la différence. Des déclarations d'amour, des jalouſies, des ruptures, des racommodemens forment le tiſſu de la plupart de nos pièces de théâtre, & ſur-tout de celles de Racine, fondées ſur ces petits moyens. Combien peu de génies ont-ils ſu exprimer ces nuances que tous les auteurs ont voulu peindre! Le ſtyle rend ſingulières les choſes les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus ſimples.

Sans le ſtyle, il eſt impoſſible qu'il y ait un ſeul bon ouvrage en aucun genre d'éloquence & de poéſie.

La profuſion des mots eſt le grand vice du ſtyle de preſque tous nos philoſophes & anti-philoſophes modernes. *Le ſyſtême de la nature* en eſt un grand exemple. Il y a dans ce livre confus quatre fois trop de paroles; & c'eſt en partie par cette raiſon qu'il eſt ſi confus.

L'auteur de ce livre dit d'abord (1) que l'homme eſt l'ouvrage de la nature, qu'il exiſte dans la nature, qu'il ne peut même ſortir de la nature par la penſée, &c. que pour un être formé par la nature & circonſcrit par elle, il n'exiſte rien au-delà du grand tout dont il fait partie & dont il éprouve les influences; qu'ainſi les êtres qu'on ſuppoſe au-deſſus de la nature ou

(1) Page 1.

diſtingués d'elle-même, feront toujours des chimères.

Il ajoute enſuite : « Il ne nous ſera jamais poſſible » de nous en former des idées véritables. » Mais comment peut-on ſe former une idée, ſoit fauſſe, ſoit véritable, d'une chimère, d'une choſe qui n'exiſte point ? Ces paroles oiſeuſes n'ont point de ſens, & ne ſervent qu'à l'arrondiſſement d'une phraſe inutile.

Il ajoute encore « qu'on ne pourra jamais ſe former » des idées véritables du lieu que ces chimères oc- » cupent, ni de leur façon d'agir. » Mais comment des chimères peuvent-elles occuper une place dans l'eſpace ? comment peuvent-elles avoir des façons d'agir ? quelle ſerait la façon d'agir d'une chimère qui eſt le néant ? Dès qu'on a dit *chimère*, on a tout dit. *Omne ſupervacuum pleno de pectore manat.*

« Que l'homme apprenne les lois de la nature (1); » qu'il ſe ſoumette à ces lois auxquelles rien ne peut » le ſouſtraire ; qu'il conſente à ignorer les cauſes en- » tourées pour lui d'un voile impénétrable. »

Cette ſeconde phraſe n'eſt point du tout une ſuite de la première. Au contraire, elle ſemble la contredire viſiblement. Si l'homme apprend les lois de la nature, il connaîtra ce que nous entendons par les cauſes des phénomènes ; elles ne ſont point pour lui entourées d'un voile impénétrable. Ce ſont des expreſſions triviales échappées à l'écrivain.

« Qu'il ſubiſſe ſans murmurer les arrêts d'une force » univerſelle qui ne peut revenir ſur ſes pas, ou qui

(1) Page 2.

» ne

» ne peut jamais s'écarter des règles que son essence » lui prescrit. »

Qu'est-ce qu'une force qui ne revient point sur ses pas? Les pas d'une force! Et non content decette fausse image, il vous en propose une autre si vous l'aimez mieux; & cette autre est une règle prescrite par une essence. Presque tout le livre est malheureusement écrit de ce style obscur & diffus.

« Tout ce que l'esprit humain a successivement » inventé pour changer ou perfectionner sa façon » d'être, n'est qu'une conséquence nécessaire de l'es- » sence propre de l'homme & de celle des êtres qui » agissent sur lui. Toutes nos institutions, nos ré- » flexions, nos connaissances, n'ont pour objet que » de nous procurer un bonheur vers lequel notre » propre nature nous force de tendre sans cesse. Tout » ce que nous faisons ou pensons, tout ce que nous » sommes & que nous serons, n'est jamais qu'une » suite de ce que la nature nous a faits. »

Je n'examine point ici le fond de cette métaphysique; je ne recherche point comment nos inventions, pour changer notre façon d'être, &c., sont les effets nécessaires d'une essence qui ne change point. Je me borne au style. *Tout ce que nous serons n'est jamais*; quel solécisme! *Une suite de ce que la nature nous a faits*; quel autre solécisme! Il fallait dire: *ne sera jamais qu'une suite des lois de la nature.* Mais il l'a déjà dit quatre fois en trois pages.

Il est très-difficile de se faire des idées nettes sur

Dieu & ſur la nature; il eſt peut-être auſſi difficile de ſe faire un bon ſtyle.

Voici un monument ſingulier de ſtyle dans un diſcours que nous entendîmes à Verſailles, en 1745.

Harangue au roi, prononcée par M. le Camus, premier préſident de la cour des aides.

SIRE,

LES conquêtes de V. M. ſont ſi rapides, qu'il s'agit de ménager la croyance des deſcendans, & d'adoucir la ſurpriſe des miracles, de peur que les héros ne ſe diſpenſent de les ſuivre, & les peuples de les croire.

Non, Sire, il n'eſt plus poſſible qu'ils en doutent, lorſqu'ils liront dans l'hiſtoire qu'on a vu V. M. à la tête de ſes troupes, les écrire elle-même au champ de Mars ſur un tambour; c'eſt les avoir gravés à toujours au temple de mémoire.

Les ſiècles les plus reculés ſauront que l'Anglais, cet ennemi fier & audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire, que leurs alliés ont été témoins de leur honte, & qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliſer le triomphe du vainqueur.

Nous n'oſons dire à V. M., quelque amour qu'elle ait pour ſon peuple, qu'il n'y a plus qu'un ſecret d'augmenter notre bonheur, c'eſt de diminuer ſon courage, & que le ciel nous vendrait trop cher ſes prodiges, s'il nous en coûtait vos dangers, ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères eſpérances.

SUICIDE ou HOMICIDE DE SOI-MÊME.

Il y a quelques années (1) qu'un anglais, nommé Bacon Morris, ancien officier & homme de beaucoup d'esprit, me vint voir à Paris. Il était accablé d'une maladie cruelle dont il n'osait espérer la guérison. Après quelques visites, il entra un jour chez moi avec un sac & deux papiers à la main. L'un de ces deux papiers, me dit-il, est mon testament; le second est mon épitaphe; & ce sac plein d'argent est destiné aux frais de mon enterrement. J'ai résolu d'éprouver pendant quinze jours ce que pourront les remèdes & le régime pour me rendre la vie moins insupportable; si je ne réussis pas, j'ai résolu de me tuer. Vous me ferez enterrer où il vous plaira; mon épitaphe est courte. Il me la fit lire; il n'y avait que ces deux mots de Pétrone : *Valete curæ*, *adieu les soins.*

Heureusement pour lui & pour moi qui l'aimais, il guérir & ne se tua point. Il l'aurait sûrement fait comme il le disait. J'appris qu'avant son voyage en France, il avait passé à Rome dans le temps qu'on craignait, quoique sans raison, quelque attentat de la part des Anglais sur un prince respectable & infortuné. Mon Bacon Morris fut soupçonné d'être venu dans la ville sainte par une fort mauvaise intention. Il y était depuis quinze jours quand le gouverneur l'envoya chercher, & lui dit qu'il fallait s'en retourner dans vingt-quatre heures. Ah! répondit l'anglais, je pars dans l'instant, car cet air-ci ne vaut rien pour un

(1) Ce fait se trouve à l'art. *Caton*, mais avec moins de détail.

homme libre : mais pourquoi me chassez-vous? On vous prie de vouloir bien vous en retourner, reprit le gouverneur, parce qu'on craint que vous n'attentiez à la vie du prétendant. Nous pouvons combattre des princes, les vaincre, & les déposer, répartit l'anglais; mais nous ne sommes point assassins pour l'ordinaire: or, monsieur le gouverneur, depuis quand croyez-vous que je sois à Rome? Depuis quinze jours, dit le gouverneur. Il y a donc quinze jours que j'aurais tué la personne dont vous parlez, si j'étais venu pour cela; & voici comme je m'y serais pris. J'aurais d'abord dressé un autel à Mutius Scévola; puis j'aurais frappé le prétendant du premier coup, entre vous & le pape, & je me serais tué du second : mais nous ne tuons les gens que dans les combats. Adieu, monsieur le gouverneur. Et après avoir dit ces propres paroles, il retourna chez lui, & partit.

A Rome, qui est pourtant le pays de Mutius Scevola, cela passe pour férocité barbare, à Paris pour folie, à Londres pour grandeur d'ame.

Je ne ferai ici que très-peu de réflexions sur l'homicide de soi-même; je n'examinerai point si feu M. Creech eut raison d'écrire à la marge de son Lucrèce : *Nota bene, que quand j'aurai fini mon livre sur Lucrèce, il faut que je me tue;* & s'il a bien fait d'exécuter cette résolution. Je ne veux point éplucher les motifs de mon ancien préfet, le père Bienassés, jésuite, qui nous dit adieu le soir, & qui, le lendemain matin, après avoir dit sa messe & avoir cacheté quelques lettres, se précipita du troisième étage. Chacun a ses raisons dans sa conduite.

SUPERSTITION.

SECTION PREMIÈRE.

Je vous ai entendu dire quelquefois : Nous ne ſommes plus ſuperſtitieux ; la réforme du ſeizième ſiècle nous a rendus plus prudens ; les proteſtans nous ont appris à vivre.

Et qu'eſt-ce donc que le ſang d'un S. Janvier que vous liquéfiez tous les ans quand vous l'approchez de ſa tête ? Ne vaudrait-il pas mieux faire gagner leur vie à dix mille gueux, en les occupant à des travaux utiles, que de faire bouillir le ſang d'un ſaint pour les amuſer ? Songez plutôt à faire bouillir leur marmite.

Pourquoi béniſſez-vous encore dans Rome les chevaux & les mulets à Sainte Marie majeure ?

Que veulent ces bandes de flagellans en Italie & en Eſpagne, qui vont chantant & ſe donnant la diſcipline en préſence des dames ? Penſent-ils qu'on ne va en paradis qu'à coups de fouet ?

Ces morceaux de la vraie croix qui ſuffiraient à bâtir un vaiſſeau de cent pièces de canon, tant de reliques reconnues pour fauſſes, tant de faux miracles, ſont-ils des monumens d'une piété éclairée ?

La France ſe vante d'être moins ſuperſtitieuſe qu'on ne l'eſt devers S. Jacques de Compoſtelle & devers Notre-Dame de Lorette. Cependant, que de ſacriſties où vous trouvez encore des pièces de la robe de la Vierge, des roquilles de ſon lait, des rognures de ſes cheveux ! & n'avez-vous pas encore dans l'égliſe du Puy-en-Velai, le prépuce de ſon fils, conſervé précieuſement ?

Vous connaissez tous l'abominable farce qui se joue depuis les premiers jours du quatorzième siècle dans la chapelle de S. Louis, au Palais de Paris, la nuit de chaque jeudi saint au vendredi. Les possédés du royaume se donnent rendez-vous dans cette église; les convulsions de Saint-Médard n'approchent pas des horribles simagrées, des hurlemens épouvantables, des tours de force que font ces malheureux. On leur donne à baiser un morceau de la vraie croix, enchâssé dans trois pieds d'or & orné de pierreries. Alors les cris & les contorsions redoublent. On appaise le diable en donnant quelques sous aux énergumènes: mais pour les mieux contenir, on a dans l'église cinquante archers du guet, la baïonnette au bout du fusil.

La même exécrable comédie se joue à Saint-Maur. Je vous citerais vingt exemples semblables; rougissez & corrigez-vous.

Il est des sages qui prétendent qu'on doit laisser au peuple des superstitions, comme on lui laisse ses guinguettes, &c.

Que de tout temps il a aimé les prodiges, les diseurs de bonne aventure, les pélerinages & les charlatans; que dans l'antiquité la plus reculée on célébrait Bacchus sauvé des eaux, portant des cornes, faisant jaillir d'un coup de sa baguette une source de vin d'un rocher, passant la mer Rouge à pied sec avec son peuple, arrêtant le soleil & la lune, &c.

Qu'à Lacédémone on conservait les deux œufs dont accoucha Leda, pendans à la voûte d'un temple; que dans quelques villes de la Grèce, les prêtres

montraient le couteau avec lequel on avait immolé Iphigénie, &c.

Il eſt d'autres ſages qui diſent : Aucune de ces ſuperſtitions n'a produit du bien ; pluſieurs ont fait de grands maux. Il faut donc les abolir.

SECTION II.

Je vous prie, mon cher lecteur, de jeter un coup-d'œil ſur le miracle qui vient de s'opérer en Baſſe-Bretagne, dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'eſt plus authentique ; cet imprimé eſt revêtu de toutes les formes légales. Liſez.

Récit ſurprenant ſur l'apparition viſible & miraculeuſe de notre Seigneur Jéſus-Chriſt au ſaint Sacrement de l'autel, qui s'eſt faite par la toute-puiſſance de Dieu, dans l'égliſe paroiſſiale de Paimpole, près Tréguier en Baſſe-Bretagne, le jour des Rois.

Le 6 janvier 1771, jour des Rois, pendant qu'on chantait le ſalut, on vit des rayons de lumière ſortir du ſaint ſacrement, & l'on apperçut à l'inſtant notre ſeigneur Jéſus en figure naturelle, qui parut plus brillant que le ſoleil, & qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel ſur le faîte de l'égliſe. Les pieds de Jéſus reſtèrent imprimés ſur le tabernacle, où ils ſe voient encore ; il s'y opère tous les jours pluſieurs miracles. A quatre heures du ſoir Jéſus ayant diſparu de deſſus le tabernacle, le curé de ladite paroiſſe s'approcha de l'autel, & y trouva une lettre que Jéſus avait laiſſée : il voulut la prendre ;

mais il lui fut impoſſible de la pouvoir lever. Ce curé, ainſi que le vicaire, en furent avertir monſeigneur l'évêque de Tréguier, qui ordonna dans toutes les égliſes de la ville des prières de quarante heures pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir la ſainte lettre. Au bout de la huitaine, monſeigneur l'évêque y vint en proceſſion, accompagné de tout le clergé ſéculier & régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain & à l'eau. La proceſſion étant entrée dans l'égliſe, monſeigneur l'évêque ſe mit à genoux ſur les degrés de l'autel, & après avoir demandé à Dieu la grace de pouvoir lever cette lettre, il monta à l'autel, & la prit ſans difficulté: s'étant enſuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix, & recommanda à tous ceux qui ſavaient lire, de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois; & à ceux qui ne ſavaient pas lire, de dire cinq *pater* & cinq *ave* en l'honneur des cinq plaies de Jéſus-Chriſt, afin d'obtenir les graces promiſes à ceux qui la liront dévotement, & la conſervation des biens de la terre. Les femmes enceintes doivent dire, pour leur bienheureuſe délivrance, neuf *pater* & neuf *ave* en faveur des ames du purgatoire, afin que leurs enfans aient le bonheur de recevoir le ſaint ſacrement de baptême.

Tout le contenu en ce récit a été approuvé par monſeigneur l'évêque, par monſieur le lieutenant-général de ladite ville de Tréguier, & par pluſieurs perſonnes de diſtinction, qui ſe ſont trouvées préſentes à ce miracle. . . . . .

Copie de la lettre trouvée sur l'autel, lors de l'apparition miraculeuse de notre Seigneur Jésus-Christ au très-saint sacrement de l'autel, le jour des Rois 1771.

« ÉTERNITÉ de vie, éternité de châtimens, éternelles délices; rien n'en peut dispenser : il faut » choisir un parti, ou celui d'aller à la gloire, ou » marcher au supplice. Le nombre d'années que les » hommes passent sur la terre dans toutes sortes de » plaisirs sensuels & de débauches excessives, d'usurpations, de luxe, d'homicides, de larcins, de médisances & d'impureté, blasphémant & jurant mon » saint nom en vain, & mille autres crimes, ne permettant pas de souffrir plus long-temps que des » créatures créées à mon image & ressemblance, rachetées par le prix de mon sang sur l'arbre de la » croix, où j'ai enduré mort & passion, m'offensent » continuellement, en transgressant mes commandemens & abandonnant ma loi divine; je vous avertis » que si vous continuez à vivre dans le péché, & que » je ne voie en vous ni remords, ni contrition, ni » une sincère & véritable confession & satisfaction, » je vous ferai sentir la pesanteur de mon bras divin. » Si ce n'étaient les prières de ma chère mère, j'aurais » déja détruit la terre, pour les péchés que vous commettez les uns contre les autres. Je vous ai donné » six jours pour travailler, & le septième pour vous » reposer, pour sanctifier mon saint nom, pour entendre la sainte messe, & employer le reste du jour » au service de Dieu mon père. Au contraire, on ne

» voit que blasphêmes & ivrogneries; & le monde
» est tellement débordé, qu'on n'y voit que vanité
» & mensonges. Les chrétiens, au lieu d'avoir com-
» passion des pauvres qu'ils voient à leurs portes, &
» qui sont mes membres, pour parvenir au royaume
» céleste, ils aiment mieux mignarder des chiens &
» autres animaux, & laisser mourir de faim & de soif
» ces objets, en s'abandonnant entièrement à Satan,
» par leur avarice, gourmandise, & autres vices : au
» lieu d'assister les pauvres, ils aiment mieux sacrifier
» tout à leurs plaisirs & débauches. C'est ainsi qu'ils
» me déclarent la guerre. Et vous, pères & mères
» pleins d'iniquités, vous souffrez vos enfans jurer &
» blasphémer mon saint nom : au lieu de leur donner
» une bonne éducation, vous leur amassez, par ava-
» rice, des biens qui sont dédiés à Satan. Je vous dis
» par la bouche de Dieu mon père, de ma chère
» mère, de tous les chérubins & séraphins, & par
» S. Pierre, le chef de mon église, que si vous ne vous
» amendez, je vous enverrai des maladies extraordi-
» naires qui *périront* tout; vous ressentirez la juste co-
» lère de Dieu mon père; vous serez réduits à un
» tel état, que vous n'aurez connoissance des uns des
» autres. Ouvrez les yeux & contemplez ma croix,
» que je vous ai laissée pour arme contre l'ennemi du
» genre humain, & pour vous servir de guide à la
» gloire éternelle : regardez mon chef couronné d'é-
» pines, mes pieds & mes mains percés de clous; j'ai
» répandu jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour
» votre rédemption, par un pur amour de père pour

» des enfans ingrats. Faites des œuvres qui puissent » vous attirer ma miséricorde; ne jurez pas mon saint » nom; priez-moi dévotement; jeûnez souvent; & » particulièrement faites l'aumône aux pauvres, qui » sont mes membres; car c'est de toutes les bonnes » œuvres celle qui m'est la plus agréable: ne mépri- » sez ni la veuve ni l'orphelin; restituez ce qui ne » vous appartient pas; fuyez toutes les occasions de » pécher; gardez soigneusement mes commandemens; » honorez Marie, ma très-chère mère.

» Ceux ou celles qui ne profiteront pas des avertis- » semens que je leur donne, qui ne croiront pas mes » paroles, attireront, par leur obstination, mon bras » vengeur sur leurs têtes; ils seront accablés de mal- » heurs, qui seront les avant-coureurs de leur fin » dernière & malheureuse, après laquelle ils seront » précipités dans les flammes éternelles, où ils souf- » friront des peines sans fin, qui sont le juste châti- » ment réservé à leurs crimes.

» Au contraire, ceux ou celles qui feront un saint » usage des avertissemens de Dieu, qui leur sont » donnés par cette lettre, appaiseront sa colère, & » obtiendront de lui, après une confession sincère de » leurs fautes, la rémission de leurs péchés, tant » grands soient-ils. »

Il faut garder soigneusement cette lettre, en l'honneur de notre Seigneur Jésus-Christ.

Avec permission. A Bourges, le 30 juillet 1771. DE BEAUVOIR, lieutenant-général de police.

N. B. Il faut remarquer que cette sottise a été

imprimée à Bourges, ſans qu'il y ait eu ni à Tréguier ni à Paimpole le moindre prétexte qui pût donner lieu à une pareille impoſture. Cependant, ſuppoſons que dans les ſiècles à venir quelque cuiſtre à miracle veuille prouver un point de théologie par l'apparition de Jéſus-Chriſt ſur l'autel de Paimpole, ne ſe croira-t-il pas en droit de citer la propre lettre de Jéſus, imprimée à Bourges avec permiſſion? ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront? ne prouvera-t-il pas par les faits que Jéſus opérait par-tout des miracles dans notre ſiècle? Voilà un beau champ ouvert aux Houteville & aux Abadie.

SECTION III.

Nouvel exemple de la ſuperſtition la plus horrible.

Ils avaient communié à l'autel de la Sainte Vierge; ils avaient juré à la ſainte Vierge de maſſacrer leur roi, ces trente conjurés qui ſe jetèrent ſur le roi de Pologne, la nuit du 3 novembre de la préſente année 1771.

Apparemment quelqu'un des conjurés n'était pas entièrement en état de grace, quand il reçut dans ſon eſtomac le corps du propre fils de la ſainte Vierge avec ſon ſang ſous les apparences du pain, & qu'il fit ferment de tuer ſon roi ayant ſon Dieu dans ſa bouche; car il n'y eut que deux domeſtiques du roi de tués. Les fuſils & les piſtolets tirés contre ſa majeſté le manquèrent; il ne reçut qu'un léger coup de feu au viſage, pluſieurs coups de ſabre qui ne furent pas mortels.

C'en était fait de ſa vie, ſi l'humanité n'avait pas enfin combattu la ſuperſtition dans le cœur d'un des aſſaſſins nommé Koſinski. Quel moment quand ce malheureux dit à ce prince tout ſanglant : *Vous êtes pourtant mon roi ! Oui*, lui répondit Staniſlas-Auguſte, *& votre bon roi qui ne vous ai jamais fait de mal. Cela eſt vrai*, dit l'autre, *mais j'ai fait ſerment de vous tuer.*

Ils avaient juré devant l'image miraculeuſe de la Vierge à Czentoshova. Voici la formule de ce beau ſerment : « Nous qui, excités par un zèle ſaint & » religieux, avons réſolu de venger la divinité, la » religion & la patrie outragées par Staniſlas-Auguſte, » contempteur des lois divines & humaines, &c. » fauteur des athées & des hérétiques, &c., jurons & » promettons, devant l'image ſacrée & miraculeuſe » de la mère de Dieu, &c., d'extirper de la terre celui » qui la déshonore en foulant aux pieds la religion, &c. » Dieu nous ſoit en aide ! »

C'eſt ainſi que les aſſaſſins des Sforze & des Médicis, & que tant d'autres ſaints aſſaſſins faiſaient dire des meſſes, ou la diſaient eux-mêmes pour l'heureux ſuccès de leur entrepriſe.

La lettre de Varſovie qui fait le détail de cet attentat, ajoute : « Les religieux qui emploient leur pieuſe » ardeur à faire ruiſſeler le ſang & ravager la patrie, » ont réuſſi en Pologne comme ailleurs à inculquer à leurs affiliés qu'il eſt permis de tuer les » rois. »

En effet, les aſſaſſins s'étaient cachés dans Varſovie

pendant trois jours chez les révérends pères dominicains; & quand on a demandé à ces moines complices, pourquoi ils avaient gardé chez eux trente hommes armés sans en avertir le gouvernement, ils ont répondu que ces hommes étaient venus pour faire leurs dévotions & pour accomplir un vœu.

O temps des Jean-Châtel, des Guignard, des Ricodovis, des Poltrot, des Ravaillac, des Damiens, des Malagrida, vous revenez donc encore! Sainte Vierge, & vous son digne fils, empêchez qu'on n'abuse de vos sacrés noms pour commettre le même crime!

M. Jean-George le Franc, évêque du Puy-en-Velay, dit, dans son immense pastorale aux habitans du Puy, pages 258 & 259, que ce sont les philosophes qui sont des séditieux. Et qui accuse-t-il de sédition? Lecteurs, vous serez étonnés; c'est Locke, le sage Locke lui-même; il le rend « complice des » pernicieux desseins du comte de Shaftesbury, l'un » des héros du parti philosophiste. »

Ah! M. Jean-George, combien de méprises en peu de mots! premièrement vous prenez le petit-fils pour le grand-père. Le comte Scaftesbury, l'auteur des Caractéristiques & des Recherches sur la vertu, ce héros du parti philosophiste, mort en 1713, cultiva toute sa vie les lettres dans la plus profonde retraite. Secondement, le grand-chancelier Shaftesbury son grand-père, à qui vous attribuez des forfaits, passe en Angleterre pour avoir été un véritable patriote. Troisièmement, Locke est révéré dans toute l'Europe comme un sage.

Je vous défie de me montrer un ſeul philoſophe, depuis Zoroaſtre juſqu'à Locke, qui ait jamais excité une ſédition, qui ait trempé dans un attentat contre la vie des rois, qui ait troublé la ſociété; & malheureuſement je vous trouverai mille ſuperſtitieux, depuis Aod juſqu'à Koſinski, teints du ſang des rois & de celui des peuples. La ſuperſtition met le monde entier en flammes; la philoſophie les éteint.

Peut-être ces pauvres philoſophes ne ſont-ils pas aſſez dévots à la Sainte Vierge; mais ils le ſont à Dieu, à la raiſon, à l'humanité.

Polonais, ſi vous n'êtes pas philoſophes, du moins vous n'égorgez pas. Français & Welches, réjouiſſez-vous, & ne vous querellez plus.

Eſpagnols, que les noms d'*inquiſition* & *de ſainte-Hermandade* ne ſoient plus prononcés parmi vous. Turcs qui avez aſſervi la Grèce, moines qui l'avez abrutie, diſparaiſſez de la terre.

SECTION IV.

Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque & de Plutarque.

PRESQUE tout ce qui va au-delà de l'adoration d'un Être ſuprême, & de la ſoumiſſion du cœur à ſes ordres éternels, eſt ſuperſtition. C'en eſt une très-dangereuſe que le pardon des crimes attaché à certaines cérémonies.

Et nigras mactant pecudes, & Manibu' divis,
In ferias mittunt.
O faciles nimiùm qui triſtia crimina cædis,
Flumineâ tolli poſſe putatis aquâ!

Vous penfez que Dieu oubliera votre homicide, fi vous vous baignez dans un fleuve, fi vous immolez une brebis noire, & fi on prononce fur vous des paroles. Un fecond homicide vous fera donc pardonné au même prix, & ainfi un troifième, & cent meurtres ne vous coûteront que cent brebis noires & cent ablutions! Faites mieux, miférables humains, point de meurtres & point de brebis noires.

Quelle infâme idée d'imaginer qu'un prêtre d'Ifis & de Cybèle, en jouant des cimbales & des caftagnettes, vous réconciliera avec la Divinité! Et qu'eft-il donc ce prêtre de Cybèle, cet eunúque errant qui vit de vos faibleffes, pour s'établir médiateur entre le ciel & vous? Quelles patentes a-t-il reçues de Dieu? Il reçoit de l'argent de vous pour marmotter des paroles, & vous penfez que l'Être des êtres ratifie les paroles de ce charlatan!

Il y a des fuperftitions innocentes. Vous danfez les jours de fêtes en l'honneur de Diane ou de Pomone, ou de quelqu'un de ces dieux fecondaires dont votre calendrier eft rempli : à la bonne heure. La danfe eft très-agréable, elle eft utile au corps, elle réjouit l'ame, elle ne fait de mal à perfonne; mais n'allez pas croire que Pomone & Vertumne vous fachent beaucoup de gré d'avoir fauté en leur honneur, & qu'ils vous puniffent d'y avoir manqué. Il n'y a d'autre Pomone ni d'autre Vertumne que la bêche & le hoyau du jardinier. Ne foyez pas affez imbécilles pour croire que votre jardin fera grêlé, fi vous avez manqué de danfer la *pyrrique* ou la *cordace*.

Il

Il y a peut-être une superstition pardonnable & même encourageante à la vertu ; c'est celle de placer parmi les dieux les grands hommes qui ont été les bienfaiteurs du genre humain. Il serait mieux sans doute de s'en tenir à les regarder simplement comme des hommes vénérables, & sur-tout de tâcher de les imiter. Vénérez sans culte un Solon, un Thalès, un Pythagore ; mais n'adorez pas un Hercule pour avoir nettoyé les écuries d'Augias, & pour avoir couché avec cinquante filles dans une nuit.

Gardez-vous sur-tout d'établir un culte pour des gredins qui n'ont eu d'autre mérite que l'ignorance, l'enthousiasme &. la crasse ; qui se sont fait un devoir & une gloire de l'oisiveté & de la gueuserie : ceux qui ont été au moins inutiles pendant leur vie, méritent-ils l'apothéose après leur mort ?

Remarquez que les temps les plus superstitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes.

SECTION V.

Le superstitieux est au fripon ce que l'esclave est au tyran. Il y a plus encore ; le superstitieux est gouverné par le fanatique & le devient. La superstition née dans le paganisme, adoptée par le judaïsme, infecta l'Église chrétienne dès les premiers temps. Tous les pères de l'Église, sans exception, crurent au pouvoir de la magie. L'Église condamna toujours la magie, mais elle y crut toujours : elle n'excommunia point les sorciers comme des fous qui étaient trompés, mais

comme des hommes qui étaient réellement en commerce avec les diables.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe croit que l'autre a été long-temps & est encore superstitieuse. Les protestans regardent les reliques, les indulgences, les macérations, les prières pour les morts, l'eau bénite, & presque tous les rites de l'Eglise romaine, comme une démence superstitieuse. La superstition, selon eux, consiste à prendre des pratiques inutiles pour des pratiques nécessaires. Parmi les catholiques romains il y en a de plus éclairés que leurs ancêtres, qui ont renoncé à beaucoup de ces usages autrefois sacrés; & ils se défendent sur les autres qu'ils ont conservés, en disant: ils sont indifférens, & ce qui n'est qu'indifférent ne peut être un mal.

Il est difficile de marquer les bornes de la superstition. Un Français voyageant en Italie trouve presque tout superstitieux, & ne se trompe guère. L'archevêque de Cantorbéri prétend que l'archevêque de Paris est superstitieux; les presbytériens font le même reproche à M. de Cantorbéri, & sont à leur tour traités de superstitieux par les quakers, qui sont les plus superstitieux de tous aux yeux des autres chrétiens.

Personne ne convient donc chez les sociétés chrétiennes de ce que c'est que la superstition. La secte qui semble le moins attaquée de cette maladie de l'esprit, est celle qui a le moins de rites. Mais si avec peu de cérémonies elle est fortement attachée à une croyance absurde, cette croyance absurde équivaut,

elle ſeule, à toutes les pratiques ſuperſtitieuſes obſervées depuis Simon le magicien juſqu'au curé Gauffrédi.

Il eſt donc évident que c'eſt le fond de la religion d'une ſecte, qui paſſe pour ſuperſtition chez une autre ſecte.

Les muſulmans en accuſent toutes les ſociétés chrétiennes, & en ſont accuſés. Qui jugera ce grand procès? Sera-ce la raiſon? mais chaque ſecte prétend avoir la raiſon de ſon côté. Ce ſera donc la force qui jugera, en attendant que la raiſon pénètre dans un aſſez grand nombre de têtes pour déſarmer la force.

Par exemple, il a été un temps dans l'Europe chrétienne où il n'était pas permis à de nouveaux époux de jouir des droits du mariage, ſans avoir acheté ce droit de l'évêque & du curé.

Quiconque dans ſon teſtament ne laiſſait pas une partie de ſon bien à l'Egliſe, était excommunié & privé de la ſépulture. Cela s'appelait mourir déconfés, c'eſt-à-dire, ne confeſſant pas la religion chrétienne. Et quand un chrétien mourait *inteſtat*, l'Egliſe relevait le mort de cette excommunication en faiſant un teſtament pour lui, en ſtipulant, & en ſe faiſant payer les legs pieux que le défunt aurait dû faire.

C'eſt pourquoi le pape Grégoire IX & S. Louis ordonnèrent, après le concile de Narbonne tenu en 1235, que tout teſtament auquel on n'aurait pas appelé un prêtre ſerait nul; & le pape décerna que le teſtateur & le notaire ſeraient excommuniés.

La taxe des péchés fut encore, s'il eſt poſſible, plus ſcandaleuſe. C'était la force qui ſoutenait toutes ces

lois auxquelles se soumettait la superstition des peuples ; & ce n'est qu'avec le temps que la raison fit abolir ces honteuses vexations, dans le temps qu'elle en laissait subsister tant d'autres.

Jusqu'à quel point la politique permet-elle qu'on ruine la superstition ? Cette question est très-épineuse ; c'est demander jusqu'à quel point on doit faire la ponction à un hydropique, qui peut mourir dans l'opération. Cela dépend de la prudence du médecin.

Peut-il exister un peuple libre de tous préjugés superstitieux ? c'est demander : Peut-il exister un peuple de philosophes ? On dit qu'il n'y a nulle superstition dans la magistrature de la Chine. Il est vraisemblable qu'il n'en restera aucune dans la magistrature de quelques villes d'Europe.

Alors ces magistrats empêcheront que la superstition du peuple ne soit dangereuse. L'exemple de ces magistrats n'éclairera pas la canaille, mais les principaux bourgeois la contiendront. Il n'y a peut-être pas un seul tumulte, un seul attentat religieux, où les bourgeois n'aient autrefois trempé, parce que ces bourgeois alors étaient canaille ; mais la raison & le temps les auront changés. Leurs mœurs adoucies adouciront celles de la plus vile & de la plus féroce populace ; c'est de quoi nous avons des exemples frappans dans plus d'un pays. En un mot, moins de superstitions, moins de fanatisme ; & moins de fanatisme, moins de malheurs.

SUPPLICES.

SECTION PREMIÈRE.

Oui, répétons, un pendu n'eſt bon à rien. Probablement quelque bourreau auſſi charlatan que cruel aura fait accroire aux imbécilles de ſon quartier que la graiſſe du pendu guériſſait de l'épilepſie.

Le cardinal de Richelieu, en allant à Lyon ſe donner le plaiſir de faire exécuter Cinq-Mars & de Thou, apprit que le bourreau s'était caſſé la jambe: *Quel malheur*, dit-il au chancelier Séguier, *nous n'avons point de bourreau!* J'avoue que cela eſt bien triſte; c'était un fleuron qui manquait à ſa couronne. Mais enfin on trouva un vieux bon homme qui abattit la tête de l'innocent & ſage de Thou en douze coups de ſabre. De quelle néceſſité était cette mort? quel bien pouvait faire l'aſſaſſinat juridique du maréchal de Marillac?

Je dirai plus: ſi le duc Maximilien de Sulli n'avait pas forcé le bon Henri IV à faire exécuter le maréchal de Biron, couvert de bleſſures reçues à ſon ſervice, peut-être Henri n'aurait-il pas été aſſaſſiné lui même; peut-être cet acte de clémence, ſi bien placé après la condamnation, aurait adouci l'eſprit de la ligue qui était encore très-violent; peut-être n'aurait-on pas crié ſans ceſſe aux oreilles du peuple: le roi protège toujours les hérétiques, le roi maltraite les bons catholiques, le roi eſt un avare, le roi eſt un vieux débauché qui, à l'âge de cinquante-ſept ans, eſt amoureux de la jeune princeſſe de Condé, & qui réduit ſon mari à s'enfuir du royaume avec

sa femme. Toutes ces flammes du mécontentement universel n'auraient pas mis le feu à la cervelle du fanatique feuillant Ravaillac.

Quant à ce qu'on appelle communément *la justice*, c'est-à-dire, l'usage de tuer un homme parce qu'il aura volé un écu à son maître, ou de le brûler, comme Simon Morin, pour avoir dit qu'il a eu des conversations avec le S.-Esprit, & comme on a brûlé un vieux fou de jesuite, nommé Malagrida, pour avoir imprimé les entretiens que la Sainte-Vierge Marie avait avec sa mère Sainte-Anne, quand elle était dans son ventre, &c.; cet usage, il en faut convenir, n'est ni humain, ni raisonnable, & ne peut jamais être de la moindre utilité.

Nous avons déjà demandé quel avantage pouvait résulter pour l'État de la mort d'un pauvre homme connu sous le nom du *fou de Verberie*, qui, dans un soupé chez des moines, avait proféré des paroles insensées, & qui fut pendu au lieu d'être purgé & saigné ?

Nous avons demandé encore s'il était bien nécessaire qu'un autre fou qui était dans les gardes du corps, & qui se fit quelques taillades légères avec un couteau à l'exemple des charlatans, pour obtenir quelque récompense, fût pendu aussi par arrêt du parlement ? était-ce là un grand crime ? y avait-il un grand danger pour la société de laisser vivre cet homme ?

En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main & la langue au chevalier de la Barre, qu'on l'appliquât

à la torture ordinaire & extraordinaire; & qu'on le brûlât tout vif? Telle fut sa sentence, prononcée par les Solon & les Lycurgue d'Abbeville. De quoi s'agissait-il? avait-il assassiné son père & sa mère? craignait-on qu'il ne mît le feu à la ville? On l'accusait de quelques irrévérences si secrètes que la sentence même ne les articula pas. Il avait, disait-on, chanté une vieille chanson que personne ne connaît; il avait vu passer de loin une procession de capucins sans la saluer.

Il faut que chez certains peuples le plaisir de tuer son prochain en cérémonie, comme dit Boileau, & de lui faire souffrir des tourmens épouvantables, soit un amusement bien agréable. Ces peuples habitent le quarante-neuvième degré de latitude; c'est précisément la position des Iroquois. Il faut espérer qu'on les civilisera un jour.

Il y a toujours dans cette nation de barbares, deux ou trois mille personnes très-aimables, d'un goût délicat, & de très-bonne compagnie, qui à la fin poliront les autres.

Je demanderais volontiers à ceux qui aiment tant à élever des gibets, des échafauds, des bûchers, & à faire tirer des arquebusades dans la cervelle, s'ils sont toujours en temps de famine, & s'ils tuent ainsi leurs semblables de peur d'avoir trop de monde à nourrir?

Je fus effrayé un jour en voyant la liste des déserteurs depuis huit années seulement; on en comptait soixante mille. C'était soixante-mille compatriotes

auxquels il fallait casser la tête au son du tambour, & avec lesquels on aurait conquis une province s'ils avaient été bien nourris & bien conduits.

Je demanderais encore à quelques-uns de ces Dracons subalternes, si dans leur pays il n'y a pas de grandes routes, & des chemins de traverse à construire, des terreins incultes à défrichet, & si les pendus & les arquebusés peuvent leur rendre ce service?

Je ne leur parlerai pas d'humanité, mais d'utilité : malheureusement ils n'entendent quelquefois ni l'un ni l'autre. Et quand M. Beccaria fut applaudi de l'Europe pour avoir démontré que les peines doivent être proportionnées aux délits, il se trouva bien vîte chez les Iroquois un avocat gagé par un prêtre, qui soutint que torturer, pendre, rouer, brûler dans tous les cas, est toujours le meilleur.

SECTION II.

C'EST en Angleterre, sur-tout, plus qu'en aucun pays, que s'est signalée la tranquille fureur d'égorger les hommes avec le glaive prétendu de la loi. Sans parler de ce nombre prodigieux de seigneurs du sang royal, de pairs du royaume, d'illustres citoyens, péris sur un échafaud en place publique, il suffirait de réfléchir sur le supplice de la reine Anne Boulen, de la reine Catherine Howard, de la reine Jeanne Gray, de la reine Marie Stuart, du roi Charles I, pour justifier celui qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'histoire d'Angleterre.

Après cette île, on prétend que la France est le pays où les supplices ont été le plus commun. Je ne dirai rien de celui de la reine Brunehaut; car je n'en crois rien. Je passe à travers mille échafauds, & je m'arrête à celui du comte de Montécuculi, qui fut écartelé en présence de François I & de toute la cour, parce que le dauphin François était mort d'une pleurésie.

Cet événement est de 1536. Charles-Quint, victorieux de tous les côtés en Europe & en Afrique, ravageait à la fois la Provence & la Picardie. Pendant cette campagne qui commençait pour lui avec avantage, le jeune dauphin, âgé de dix-huit ans, s'échauffe à jouer à la paume dans la petite ville de Tournon. Tout en sueur il boit de l'eau glacée; il meurt de la pleurésie le cinquième jour. Toute la cour, toute la France crie que l'empereur Charles-Quint a fait empoisonner le dauphin de France. Cette accusation aussi horrible qu'absurde, est répétée jusqu'à nos jours. Malherbe dit dans une de ses odes :

François, quand la Castille inégale à ses armes
Lui vola son dauphin,
Semblait d'un si grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'eussent jamais fin.

Il n'est pas question d'examiner si l'empereur était inégal aux armes de François I, parce qu'il sortit de Provence après l'avoir épuisée, ou si c'est voler un dauphin que de l'empoisonner, ou si on jette des larmes d'un coup, lesquelles n'ont point fin. Ces

mauvais vers font voir ſeulement que l'empoiſonnement de François, dauphin, par Charles-Quint, paſſa toujours en France pour une vérité inconteſtable.

Daniel ne diſculpe point l'empereur. Hénault dit dans ſon abrégé, *François, dauphin, mort de poiſon.*

Ainſi tous les écrivains ſe copient les uns les autres. Enfin, l'auteur de l'*hiſtoire de François I*, oſe, comme moi, diſcuter le fait.

Il eſt vrai que le comte de Montécuculi, qui était au ſervice du dauphin, fut condamné par des commiſſaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoiſonné ce prince.

Les hiſtoriens diſent que ce Montécuculi était ſon échanſon. Les dauphins n'en ont point. Mais je veux qu'ils en euſſent alors; comment ce gentilhomme eût-il mêlé ſur-le-champ du poiſon dans un verre d'eau fraîche? avait-il toujours du poiſon tout prêt dans ſa poche pour le moment où ſon maître demanderait à boire? il n'était pas ſeul avec le dauphin qu'on eſſuyait au ſortir du jeu de paume. Les chirurgiens qui ouvrirent ſon corps dirent (à ce qu'on prétend) que le prince avait pris de l'arſénic. Le prince en l'avalant aurait ſenti dans le goſier des douleurs inſupportables, l'eau aurait été colorée; on ne l'aurait pas traité d'une pleuréſie. Les chirurgiens étaient des ignorans qui diſaient ce qu'on voulait qu'ils diſſent: cela n'eſt que trop commun.

Quel intérêt aurait eu cet officier à faire mourir ſon maître? de qui pouvait-il eſpérer plus de fortune?

Mais, dit-on, il avait aussi l'intention d'empoisonner le roi. Nouvelle difficulté, & nouvelle improbabilité.

Qui devait lui payer ce double crime? on répond que c'était Charles-Quint. Autre improbabilité non moins forte. Pourquoi commencer par un enfant de dix-huit ans & demi qui d'ailleurs avait deux frères? comment arriver au roi que Montécuculi ne servait point à table?

Il n'y avait rien à gagner pour Charles-Quint en donnant la mort à ce jeune dauphin qui n'avait jamais tiré l'épée, & qui aurait eu des vengeurs. C'eût été un crime honteux & inutile. Il ne craignait pas le père qui était le plus brave chevalier de sa cour, & il aurait craint le fils qui sortait de l'enfance!

Mais on nous dit que ce Montécuculi, dans un voyage à Ferrare sa patrie, fut présenté à l'empereur; que ce monarque lui demanda des nouvelles de la magnificence avec laquelle le roi était servi à table, & de l'ordre qu'il tenait dans sa maison. Voilà certes une belle preuve que cet italien fût suborné par Charles-Quint pour empoisonner la famille royale!

Oh! ce ne fut pas l'empereur qui l'engagea lui-même dans ce crime; ce furent ses généraux, Antoine de Lève & le marquis de Gonzague. Quoi! Antoine de Lève, âgé de quatre-vingts ans, & l'un des plus vertueux chevaliers de l'Europe! & ce vieillard eut la discrétion de lui proposer ces empoisonnemens conjointement avec un prince de Gonzague! D'autres nomment le marquis del Vasto, que vous appelez du Guast. Accordez-vous donc, pauvres imposteurs.

— Vous dites que Montécuculi l'avoua à ses juges. Avez-vous vu les pièces originales du procès?

Vous avouez que cet infortuné était chimiste. Voilà vos seules preuves: voilà les seules raisons pour lesquelles il subit le plus effroyable des supplices. Il était italien, il était chimiste, on haïssait Charles-Quint; on se vengeait bien honteusement de sa gloire. Quoi! votre cour fait écarteler un homme de qualité sur de simples soupçons, dans la vaine espérance de déshonorer un empereur trop puissant!

Quelque temps après, vos soupçons toujours légers accusent de cet empoisonnement Catherine de Médicis, épouse de Henri II, dauphin, depuis roi de France. Vous dites que pour régner elle fit empoisonner ce premier dauphin qui était entre le trône & son mari. Imposteurs! encore une fois, accordez-vous donc. Songez-vous que Catherine de Médicis n'était alors âgée que de dix-sept ans?

On a dit que ce fut Charles-Quint lui-même qui imputa cette mort à Catherine, & on cite l'historien Vera. On se trompe; voici ses paroles (1):

En este ano avia muerto en Paris el delfin de Francia con senales evidentes de veneno. Attribuyeronlo los suyos a diligencia del marques de Basto, y Antonio de Leiva, y costò la vida al conde de Montecuculo, Francès, con quien se correspondian: indigna sospecha de tan generosos hombres, y inutil; puesto, que con matar al delfin, se grangreava poca, porque no era nada valerose, ni sin hermanos que le sucediessen.

(1) Page 166.

Brevemente se passo desta presuncion a otra mas fundada, que avia sido la muerte per orden de su hermano el duque de Orliens, a persuasion de Catalina de Medicis sú muger, ambiciosa dellegar a ser rayna, como lo fue. Y nota bien un autor que la muerte desgraciada que tuvo despues este Enrico, la permitiò Dios en castigo de la alevosa que dio (si la dio) al inocente hermano: costumbre mas que medianamente introducida en principes, deshazerse a poca costa de los que por algun camino los embaraçan; pero siempre son visiblement castigados por Dios.

« En cette année mourut à Paris le dauphin de » France, avec des signes évidens de poison. Les siens » l'attribuèrent aux ordres du marquis del Vasto & » d'Antoine de Lève, ce qui coûta la vie au comte de » Montécuculo, français, qui était en correspon» dance avec eux : indigne & inutile soupçon contre » des hommes si généreux, puisqu'en tuant le dau» phin on gagnait peu. Il n'était encore connu par » sa valeur ni lui ni ses frères qui devaient lui suc» céder.

» De cette présomption on passa à une autre ; on » prétendit que ce meurtre avait été commis par » l'ordre du duc d'Orléans son frère, à la persuasion » de Catherine de Médicis sa femme, qui avait » l'ambition d'être reine, comme elle le fut en effet. » Et un auteur remarque très-bien que la mort fu» neste de ce duc d'Orléans, depuis Henri II, fut » une punition divine du poison qu'il avait donné à » son frère (si pourtant il lui en fit donner); coutume

» trop ordinaire aux princes de se défaire à peu de
» frais de ceux qui les embarrassent dans leur chemin,
» mais souvent & visiblement punie de Dieu. »

Le *segnor* de Vera n'est pas, comme on voit, un Tacite. D'ailleurs, il prend Montécuculi ou Montécuculo pour un Français. Il dit que le dauphin mourut à Paris, & ce fut à Tournon. Il parle de marques évidentes de poison sur le bruit public; mais il est évident qu'il n'attribue qu'aux Français l'accusation contre Catherine de Médicis.

Cette accusation est aussi injuste & aussi extravagante que celle qui chargea Montécuculi.

Il résulte que cette légèreté particulière aux Français, a, dans tous les temps, produit des catastrophes bien funestes. A remonter du supplice injuste de Montécuculi jusqu'à celui des templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les présomptions les plus frivoles. Des ruisseaux de sang ont coulé en France, parce que la nation est souvent peu réfléchissante & très-prompte dans ses jugemens. Ainsi tout sert à perpétuer les malheurs de la terre.

Disons un mot de ce malheureux plaisir que les hommes, & sur-tout les esprits faibles, ressentent en secret à parler de supplices, comme ils en ont à parler de miracles & de sortiléges. Vous trouverez dans le dictionnaire de la bible de Calmet, plusieurs belles estampes des supplices usités chez les Hébreux. Ces figures font frémir tout honnête homme. Prenons cette occasion de dire que jamais ni Juifs, ni aucun autre peuple, ne s'avisèrent de crucifier avec des clous,

& qu'il n'y en a aucun exemple. C'eſt une fantaiſie de peintre, qui s'eſt établie ſur une opinion aſſez erronée.

SECTION III.

Hommes ſages répandus ſur la terre (car il y en a), criez de toutes vos forces, avec le ſage Beccaria, qu'il faut proportionner les peines aux délits.

Que ſi on caſſe la tête d'un jeune homme de vingt ans, qui aura paſſé ſix mois auprès de ſa mère ou de ſa maîtreſſe au lieu de rejoindre le régiment, il ne pourra plus ſervir ſa patrie.

Que ſi vous pendez dans la place des Terreaux cette jeune ſervante qui a volé douze ſerviettes à ſa maîtreſſe, elle aurait pu donner à votre ville une douzaine d'enfans que vous étouffez (1); qu'il n'y a nulle proportion entre douze ſerviettes & la vie; & qu'enfin vous encouragez le vol domeſtique, parce que nul maître ne ſera aſſez barbare pour faire pendre ſon cocher qui lui aura volé de l'avoine, & qu'il le ferait punir pour le corriger ſi la peine était proportionnée.

Que les juges & les légiſlateurs ſont coupables de la mort de tous les enfans que de pauvres filles ſéduites abandonnent, ou laiſſent périr, ou étouffent par la même faibleſſe qui les a fait naître.

Et c'eſt ſur quoi je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une ſage & puiſſante république qui, toute ſage qu'elle eſt, a le malheur d'avoir conſervé quelques lois barbares de ces temps antiques

(1) Le cas eſt arrivé à Lyon en 1772.

& sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs. On trouve auprès de cette capitale un enfant nouveau né & mort; on soupçonne une fille d'en être la mère. On la met au cachot; on l'interroge; elle répond qu'elle ne peut avoir fait cet enfant, puisqu'elle est grosse. On la fait visiter par ce qu'on appelle si mal-à-propos des sages-femmes, des matrones. Ces imbécilles attestent qu'elle n'est point enceinte, que ses vidanges retenues ont enflé son ventre. La malheureuse est menacée de la question; la peur trouble son esprit; elle avoue qu'elle a tué son enfant prétendu: on la condamne à la mort; elle accouche pendant qu'on lui lit sa sentence. Ses juges apprennent qu'il ne faut pas prononcer des arrêts de mort légèrement.

A l'égard de ce nombre innombrable de supplices, dans lesquels des fanatiques imbécilles ont fait périr tant d'autres fanatiques imbécilles, je n'en parlerai plus, quoiqu'on ne puisse trop en parler.

Il ne se commet guère de vols sur les grands chemins en Italie sans assassinats, parce que la peine de mort est la même pour l'un & l'autre crime.

Sans doute que M. de Beccaria en parle dans son Traité des délits & des peines.

SYMBOLE OU CREDO.

Nous ne ressemblons point à mademoiselle Duclos, cette célèbre comédienne, à qui on disoit: Je parie, mademoiselle, que vous ne savez pas votre *Credo*. « Ah, ah! dit-elle, je ne sais pas mon *Credo!* je vais » vous le réciter. *Pater noster qui.* Aidez-moi, je ne

» me

» me ſouviens plus du reſte. » Pour moi, je récite mon *Pater* & mon *Credo* tous les matins; je ne ſuis point comme Brouſſin dont Réminiac diſait :

Brouſſin, dès l'âge le plus tendre,
Poſſéda la ſauce Robert,
Sans que ſon précepteur lui pût jamais apprendre
Ni ſon *Credo* ni ſon *Pater.*

Le *ſymbole*, ou la *collation*, vient du mot *Symbolein*, & l'Egliſe latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Égliſe grecque. Les théologiens un peu inſtruits ſavent que ce ſymbole qu'on nomme *des apôtres*, n'eſt point du tout des apôtres.

On appelait *ſymbole* chez les Grecs, les paroles, les ſignes auxquels les initiés aux myſtères de Cérès, de Cybèle, de Mithra, ſe reconnaiſſaient (1); les chrétiens avec le temps eurent leur ſymbole. S'il avait exiſté du temps des apôtres, il eſt à croire que S. Luc en aurait parlé.

On attribue à S. Auguſtin une hiſtoire du ſymbole dans ſon ſermon 115. On lui fait dire dans ce ſermon, que Pierre avait commencé le ſymbole en diſant : *Je crois en Dieu, père tout-puiſſant ;* Jean ajouta : *Créateur du ciel & de la terre ;* Jacques ajouta : *Je crois en Jéſus-Chriſt ſon fils notre Seigneur ;* & ainſi du reſte. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'Auguſtin. Je m'en rapporte aux révérends pères bénédictins, pour ſavoir au juſte s'il falloit retrancher ou non ce petit morceau qui eſt curieux.

(1) Arnobe, liv. V, *Symbola quæ rogata sacrorum, etc.* Voyez aussi Clément d'Alexandrie dans son sermon protreptique, ou *cohortatio ad gentes.*

Le fait eſt que perſonne n'entendit parler de ce *Credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour ; le peuple a ſouvent raiſon dans ſes proverbes. Les apôtres eurent notre ſymbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de S. Irénée, qui ne reſſemble point à celui que nous récitons. Notre ſymbole, tel qu'il eſt aujourd'hui, eſt conſtamment du cinquième ſiècle. Il eſt poſtérieur à celui de Nicée. L'article qui dit que Jéſus deſcendit aux enfers, celui qui parle de la communion des ſaints, ne ſe trouvent dans aucun des ſymboles qui précédèrent le nôtre. Et effet, ni les Évangiles, ni les Actes des apôtres, ne diſent que Jéſus deſcendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troiſième ſiècle, que Jéſus était deſcendu dans l'Hadès, dans le Tartare, mots que nous traduiſons par celui d'enfer. L'enfer, en ce ſens, n'eſt pas le mot hébreu *Scheol*, qui veut dire le ſouterrain, la foſſe. Et c'eſt pourquoi S. Athanaſe nous apprit depuis comment notre Sauveur était deſcendu dans les enfers. « Son humanité, dit-il, ne fut » ni toute entière dans le ſépulcre, ni toute entière » dans l'enfer. Elle fut dans le ſépulcre ſelon la chair, » et dans l'enfer ſelon l'ame. »

S. Thomas aſſure que les ſaints qui reſſuſcitèrent à la mort de Jéſus-Chriſt moururent de nouveau pour reſſuſciter enſuite avec lui ; c'eſt le ſentiment le plus ſuivi. Toutes ces opinions ſont abſolument étrangères à la morale ; il faut être homme de bien, ſoit que les ſaints ſoient reſſuſcités deux fois, ſoit que Dieu ne les ait reſſuſcités qu'une. Notre ſymbole a été

fait tard, je l'avoue, mais la vertu est de toute éternité.

S'il est permis de citer des modernes dans une matière si grave, je rapporterai ici le *Credo* de l'abbé de S. Pierre, tel qu'il est écrit de sa main dans son livre sur la pureté de la religion, lequel n'a point été imprimé, & que j'ai copié fidèlement.

« Je crois en un seul Dieu & je l'aime. Je crois » qu'il illumine toute ame venant au monde, ainsi » que le dit S. Jean. J'entends par-là toute ame qui » le cherche de bonne foi.

» Je crois en un seul Dieu, parce qu'il ne peut y » avoir qu'une seule ame du grand tout, un seul être » vivifiant, un formateur unique.

» Je crois en Dieu le père tout-puissant, parce » qu'il est père commun de la nature, & de tous les » hommes qui sont également ses enfans. Je crois » que celui qui les fait tous naître également, qui » arrangera les ressorts de notre vie de la même ma- » nière, qui leur a donné les mêmes principes de mo- » rale, aperçus par eux dès qu'ils réfléchissent, n'a » mis aucune différence entre ses enfans que celle du » crime & de la vertu.

» Je crois que le Chinois juste & bienfaisant est » plus précieux devant lui qu'un docteur d'Europe, » pointilleux & arrogant.

» Je crois que Dieu étant notre père commun, » nous sommes tenus de regarder tous les hommes » comme nos frères.

» Je crois que le persécuteur est abominable, & » qu'il marche immédiatement après l'empoisonneur » & le parricide.

» Je crois que les diſputes théologiques ſont à la
» fois la farce la plus ridicule & le fléau le plus affreux
» de la terre, immédiatement après la guerre, la peſte,
» la famine & la vérole.

» Je crois que les eccléſiaſtiques doivent être payés
» & bien payés, comme ſerviteurs du public, pré-
» cepteurs de morale, teneurs des regiſtres des enfans
» & des morts; mais qu'on ne doit leur donner, ni
» les richeſſes des fermiers-généraux, ni le rang des
» princes, parce que l'un & l'autre corrompent l'ame,
» & que rien n'eſt plus révoltant que de voir des
» hommes ſi riches & ſi fiers, faire prêcher l'humilité
» & l'amour de la pauvreté par leurs commis, qui
» n'ont que cent écus de gages.

» Je crois que tous les prêtres qui deſſervent une
» paroiſſe, pourraient être mariés comme dans l'Égliſe
» grecque; non - ſeulement pour avoir une femme
» honnête qui prenne ſoin de leur ménage, mais pour
» être meilleurs citoyens, donner de bons ſujets à
» l'Etat, & pour avoir beaucoup d'enfans bien élevés.

» Je crois qu'il faut abſolument rendre pluſieurs
» moines à la ſociété, que c'eſt ſervir la patrie & eux-
» mêmes. On dit que ce ſont des hommes que Circé
» a changés en pourceaux; le ſage Ulyſſe doit leur
» rendre la forme humaine. »

Paradis aux bienfaiſans!

Nous rapportons hiſtoriquement ce ſymbole de l'abbé de S. Pierre, ſans l'approuver. Nous ne le regardons que comme une ſingularité curieuſe; & nous nous en tenons, avec la foi la plus reſpectueuſe, au véritable ſymbole de l'Egliſe.

SYSTEME.

Nous entendons par syſtême une ſuppoſition ; enſuite, quand cette ſuppoſition eſt prouvée, ce n'eſt plus un ſyſtême, c'eſt une vérité. Cependant, nous diſons encore par habitude le ſyſtême céleſte, quoique nous entendions par-là la poſition réelle des aſtres.

Je crois avoir cru autrefois que Pythagore avait appris chez les Chaldéens le vrai ſyſtême céleſte ; mais je ne le crois plus. A meſure que j'avance en âge, je doute de tout.

Cependant, Newton, Grégori & Keil font honneur à Pythagore & à ces Chaldéens du ſyſtême de Copernic ; & en dernier lieu, M. le Monnier eſt de leur avis. J'ai l'impudence de n'en plus être.

Une de mes raiſons, c'eſt que ſi les Chaldéens en avaient tant ſu, une ſi belle & ſi importante découverte ne ſe ſerait jamais perdue ; elle ſe ſerait tranſmiſe de ſiècle en ſiècle comme les belles démonſtrations d'Archimède.

Une autre raiſon, c'eſt qu'il fallait être plus profondément inſtruit que ne l'étaient les Chaldéens, pour contredire les yeux de tous les hommes & toutes les apparences céleſtes ; qu'il eût fallu non-ſeulement faire les expériences les plus fines, mais employer les mathématiques les plus profondes, avoir le ſecours indiſpenſable des téleſcopes, ſans leſquels il était impoſſible de découvrir les phaſes de Vénus qui démontrent ſon cours autour du ſoleil, & ſans leſquels encore il était impoſſible de voir les taches du ſoleil qui démontrent ſa rotation autour de ſon axe preſque immobile.

Une raiſon non moins forte, c'eſt que de tous ceux qui ont attribué à Pythagore ces belles connaiſſances, aucun ne nous a dit poſitivement de quoi il s'agit.

Diogène de Laërce, qui vivait environ neuf cents ans après Pythagore, nous apprend que, ſelon ce grand philoſophe, le nombre UN était le premier principe, & que de DEUX naiſſent tous les nombres; que les corps ont quatre élémens, le feu, l'eau, l'air & la terre; que la lumière & les ténèbres, le froid & le chaud, l'humide & le ſec, ſont en égale quantité; qu'il ne faut point manger de fèves; que l'ame eſt diviſée en trois parties; que Pythagore avait été autrefois Ætalide, puis Euphorbe, puis Hermotime, & que ce grand homme étudia la magie à fond. Notre Diogène ne dit pas un mot du vrai ſyſtême du monde, attribué à ce Pythagore : & il faut avouer qu'il y a loin de ſon averſion prétendue pour les fèves, aux obſervations & aux calculs qui démontrent aujourd'hui le cours des planètes & de la terre.

Le fameux arien Euſèbe, évêque de Céſarée, dans ſa Préparation évangelique, s'exprime ainſi (1): *Tous les philoſophes prononcent que la terre eſt en repos, mais Philolaüs le péripatéticien penſe qu'elle ſe meut autour du feu dans un cercle oblique, tout comme le ſoleil & la lune.*

Ce galimatias n'a rien de commun avec les ſublimes vérités que nous ont conſeillées Copernic, Galilée, Képler & ſur-tout Newton.

Quant au prétendu Ariſtarque de Samos, qu'on

(1) Page 850, édition *in-fol.*

dit avoir développé les découvertes des Chaldéens ſur le cours de la planète de la terre & des autres planètes, il eſt ſi obſcur que Wallis a été obligé de le commenter d'un bout à l'autre pour tâcher de le rendre intelligible.

Enfin il eſt fort douteux que le livre attribué à cet Ariſtarque de Samos ſoit de lui. On a fort ſoupçonné les ennemis de la nouvelle philoſophie d'avoir fabriqué cette fauſſe pièce en faveur de leur mauvaiſe cauſe. Ce n'eſt pas ſeulement en fait de vieilles chartres que nous avons eu de pieux fauſſaires. Cet Ariſtarque de Samos eſt d'autant plus ſuſpect, que Plutarque l'accuſe d'avoir été un bigot, un méchant hypocrite, imbu de l'opinion contraire. Voici les paroles de Plutarque dans ſon fatras intitulé : *La face du rond de la lune.* Ariſtarque le ſamien diſait que les Grecs devaient *punir Cléanthe de Samos ; lequel ſoupçonnait que le ciel eſt immobile, & que c'eſt la terre qui ſe meut autour du zodiaque, en tournant ſur ſon axe.*

Mais, me dira-t-on, cela même prouve que le ſyſtême de Copernic était déjà dans la tête de ce Cléanthe & de bien d'autres. Qu'importe qu'Ariſtarque le ſamien ait été de l'avis de Cléanthe le ſamien ou qu'il ait été ſon délateur, comme le jéſuite Skeïner a été depuis le délateur de Galilée? Il réſulte toujours évidemment que le vrai ſyſtême d'aujourd'hui était connu des anciens.

Je réponds que non; qu'une très-faible partie de ce ſyſtême fut vaguement ſoupçonnée par quelques têtes mieux organiſées que les autres. Je réponds qu'il

ne fut jamais reçu, jamais enseigné dans les écoles; que ce ne fut jamais un corps de doctrine. Lisez attentivement cette *face de la lune* de Plutarque, vous y trouverez, si vous voulez, la doctrine de la gravitation. Le véritable auteur d'un systême est celui qui le démontre.

N'envions point à Copernic l'honneur de la découverte. Trois ou quatre mots déterrés dans un vieil auteur, & qui peuvent avoir quelque rapport éloigné avec son systême, ne doivent pas lui enlever la gloire de l'invention.

Admirons la grande règle de Kléper, que les quarrés des révolutions des planètes autour du soleil sont proportionnels aux cubes de leurs distances.

Admirons encore davantage la profondeur, la justesse, l'invention du grand Newton, qui seul a découvert les raisons fondamentales de ces lois inconnues à toute l'antiquité, & qui a ouvert aux hommes un ciel nouveau.

Il se trouve toujours de petits compilateurs qui osent être ennemis de leur siècle; ils entassent, entassent des passages de Plutarque & d'Athénée, pour tâcher de nous prouver que nous n'avons nulle obligation aux Newton, aux Halley, aux Bradley. Ils se font les trompettes de la gloire des anciens. Ils prétendent que ces anciens ont tout dit; & ils sont assez imbécilles pour croire partager leur gloire, parce qu'ils la publient. Ils tordent une phrase d'Hippocrate pour faire accroire que les Grecs connaissaient la circulation du sang mieux qu'Harvey. Que ne disent-ils aussi que les

Grecs avaient de meilleurs fuſils, de plus gros canons que nous; qu'ils lançaient des bombes plus loin; qu'ils avaient des livres mieux imprimés, de plus belles eſtampes, &c. &c ; qu'ils excellaient dans la peinture à l'huile; qu'ils avaient des miroirs de criſtal, des téleſcopes, des microſcopes, des thermomètres? Ne s'eſt-il pas trouvé des gens qui ont aſſuré que Salomon, qui ne poſſédoit aucun port de mer, avait envoyé des flottes en Amérique, &c. &c. ?

Un des plus grands détracteurs de nos derniers ſiècles, a été un nommé Dutens. Il a fini par faire un libelle auſſi infame qu'inſipide contre les philoſophes de nos jours. Ce libelle eſt intitulé : *Tocſin ;* mais il a eu beau ſonner ſa cloche, perſonne n'eſt venu à ſon ſecours, & il n'a fait que groſſir le nombre des Zoïles, qui, ne pouvant rien produire, onr répandu leur venin ſur ceux qui ont immortaliſé leur patrie, & ſervi le genre humain par leurs productions.

T.

Remarques ſur cette lettre.

L'EUPHONIE qui adoucit toujours le langage, & qui l'emporte ſur la grammaire, fait que dans la prononciation nous changeons ſouvent ce *t* en *c*. Nous prononçons *ambicieux*, *akcion*, *parcial*; car lorſque ce *t* eſt ſuivi d'un *i* & d'une autre voyelle, le ſon du *t* paraît un peu trop dur. Les Italiens ont changé même ce *t* en *z*. La même raiſon nous a ſenſiblement accoutumés à écrire & à prononcer un *t* à la

fin de certains temps des verbes. *Il aima*, mais *aima-t-il* conſtamment ? *il arriva*, mais à peine *arriva-t-il ;* il s'éleva, mais *s'éleva-t-il* au-deſſus des préjugés ? *on raiſonne*, mais *raiſonne-t-on* conſéquemment ? &c. *il écrira*, mais *écrira-t-il* avec élégance ? il joue, *joue-t-il* habilement ?

Ainſi donc quand la troiſième perſonne du préſent, du prétérit & du futur, ſe terminant en voyelle, eſt ſuivie d'un article ou de la particule *on* qui tient lieu d'article, l'uſage a voulu qu'on plaçât toujours ce *t*. On étendait autrefois plus loin cet uſage. On prononçait ce *t* à la fin de tous les prétérits en *a ; il aima à aller*, on diſait *il aima-t-à aller ;* & cette prononciation s'eſt conſervée dans quelques provinces. L'uſage de Paris l'a rendu très-vicieuſe.

Il n'eſt pas vrai que pour rendre la prononciation plus douce on change le *b* en *p* devant un *t*, & qu'on diſe *optenir* pour *obtenir.* Ce ſerait au contraire rendre la prononciation plus dure. Le *t* ſe met encore après l'impératif *va*, va-t'en.

Ta, pronom poſſ. féminin; *ta mère, ta vie, ta haine.* La même euphonie qui adoucit toujours le langage a changé *ta* en *ton* devant toutes les voyelles ; *ton adreſſe, ſon adreſſe, mon adreſſe*, & non *ta, ſa, ma adreſſe ; ton épée*, & non *ta épée ; ton induſtrie, ton ignorance*, non *ta induſtrie, ta ignorance ; ton ouverture*, non *ta ouverture.* La lettre *h* quand elle n'eſt point aſpirée & qu'elle tient lieu de voyelle exige auſſi le changement de *ta, ma, ſa*, en *ton, mon, ſon : ton honnêteté*, & non *ta honnêteté.*

Ta ainſi que *ton* donne *tes* au pluriel; *tes peines ſont inutiles.*

Le redoublement du mot *ta* ſignifie un reproche de trop de vîteſſe; *ta ta ta voilà bien inſtruire une affaire!* Mais ce n'eſt point un terme de la langue, c'eſt une eſpèce d'exclamation arbitraire. C'eſt ainſi que dans les ſalles d'armes on diſait, c'eſt un *tata*, pour déſigner un férailleur.

TABAC.

TABAC, ſubſt. maſc., mot étranger. On donna ce nom en 1560 à cette herbe découverte dans l'île de Tabago. Les naturels de la Floride la nommaient *petun;* elle eut en France le nom de *nicotiane*, d'*herbe à la reine*, & divers autres noms. Il y a pluſieurs eſpèces de tabac; chacun prend ſon nom ou de l'endroit où cette plante croît, ou de celui où elle eſt manufacturée, ou du port principal, ou du pays d'où part cette marchandiſe. Le petit peuple ayant commencé en France à prendre du tabac par le nez, ce fut d'abord une indécence aux femmes d'en faire uſage. Voilà pourquoi Boileau dit dans la ſatyre des femmes:

> Et fait à ſes amans, trop faibles d'eſtomac,
> Redouter ſes baiſers pleins d'ail & de tabac.

On dit *fumer du tabac*, & on entend la même choſe par le mot ſeul de *fumer.*

TABARIN.

Tabarin, nom propre, devenu nom appellatif. *Tabarin*, valet de Mondor, charlatan ſur le pont-neuf du temps de Henri IV, fit donner ce nom aux bouffons groſſiers.

Et ſans honte à Térence allier Tabarin.

Tabarine n'eſt pas d'uſage & ne doit pas en être, parce que les femmes ſont toujours plus décentes que les hommes.

Tabarinage, & ſur-tout *tabarinique* qu'on trouve dans le dictionnaire de Trévoux, ſont auſſi proſcrits.

TABIS.

Tabis, étoffe de ſoie unie & ondée, paſſée à la calende ſous un cylindre qui imprime ſur l'étoffe ces inégalités onduleuſes gravées ſur le cylindre même. C'eſt ce qu'on appelle improprement *moire*, de deux mots anglais *mo hair*, poil de chèvre ſauvage. La véritable moire n'admet pas un ſeul fil de ſoie.

Où ſur l'ouate molle éclate le tabis.

BOILEAU.

Tabiſer, paſſer à la calendre. Taffetas, gros-de-tours *tabiſé*.

TABLE.

Table, ſ. f., terme très-étendu qui a pluſieurs ſignifications.

Table à manger, table de jeu, table à écrire. Première table, ſeconde table, table du commun. Table de buffet, table d'hôte où l'on mange à tant par repas,

bonne table, *table réglée*, *table ouverte*, *être à table*, *se mettre à table*, *sortir de table*. *Table brisée*, *table ronde*, *ovale*, *longue*, *carrée*. *Courir les tables* (en style familier) se dit des parasites; *bénir la table*, c'est-à-dire, faire une prière avant le repas. *Tomber sous la table*, dernier effet de l'ivresse. *Propos de table*, traits de gaieté & de familiarité qui échappent dans un repas.

Table de nuit, inventée en 1777. Meuble commode qu'on place auprès d'un lit, & sur lequel se placent plusieurs ustensiles.

Table à tiroir, *mettre papiers sur table*. *Table d'un instrument de musique*, comme luth, clavecin; c'est la partie sur laquelle posent les cordes ou les touches.

Table de verre, signifie le verre plat qui n'a point été soufflé, & qui n'est pas encore employé.

Table de plomb, *de cuivre*; plaque de plomb & de cuivre d'une étendue un peu considérable.

Table de la loi, *la loi des douze tables chez les Romains*, *les deux tables de la loi chez les Hébreux*. On ne dit point *la loi des deux tables*.

Table d'Autel, dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. *Sainte table*, c'est l'autel même sur lequel le prêtre prend les pains enchantés avec lesquels il va donner la communion. *Approcher de la sainte table*, communier. On ne dit pas *se mettre à la sainte table*.

Table isiaque ou *table du soleil*. C'est une grande plaque de cuivre qu'on regarde comme un des plus précieux monumens de l'ancienne Égypte; elle est

Les trumeaux, cartouches, panneaux en architecture, prennent auſſi le nom de *table.*

Table de crépi, *table en ſaillie*, *table couronnée*, *table fouillée*, *table ruſtique.*

Table de marbre. L'une des plus anciennes juriſdictions du royaume, partagée en trois tribunaux; celui du connétable, à préſent des maréchaux de France; celui de l'amiral, & celui du grand-foreſtier qui eſt aujourd'hui repréſenté par le grand-maître des eaux & forêts: cette juriſdiction eſt ainſi nommée d'une longue table de marbre ſur laquelle les vaſſaux étaient tenus d'apporter leurs redevances; chaque ſeigneur avait une table pareille, & les mots de *table*, *domaine*, *juſtice*, étaient preſque ſynonymes: *réunir à ſa table*, était, réunir à ſon domaine.

Table raſe. Expreſſion empruntée de la toile des peintres avant qu'ils y aient appliqué leurs couleurs; l'eſprit d'un enfant eſt une table raſe ſur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé.

TABLER.

TABLER, v.n. Il vient du jeu de trictrac. On diſait *tabler*, quand on poſait deux dames ſur la même ligne; on dit aujourd'hui *caſer*, & le mot *tabler*, qui n'eſt plus d'uſage au propre, s'eſt conſervé au figuré. *Tabler ſur cet arrangement*, *tabler ſur cette nouvelle.* Il était d'uſage dans le ſiècle paſſé de dire, *tabler* pour *tenir table.*

Allez tabler juſqu'à demain.

(Amphitrion de MOLIÈRE.)

TABOR ou THABOR.

MONTAGNE fameuse dans la Judée; ce nom entre souvent dans le discours familier. Il est faux que cette montagne ait une lieue & demie d'élévation au-dessus de la plaine, comme le disent plusieurs dictionnaires; il n'y a point de montagne de cette hauteur. Le tabor n'a pas plus de six cents pieds de haut, mais il paraît très-élevé parce qu'il est situé dans une vaste plaine.

Le tabor de Bohême est encore célèbre par la résistance de *Ziska* aux armées impériales; c'est de-là qu'on a donné le nom de *Tabor* aux retranchemens faits avec des chariots.

Les *taborites*, secte à peu près semblable à celle des hussites, prirent aussi leur nom de cette montagne.

TACTIQUE.

TACTIQUE, s. f., signifie proprement *ordre*, *arrangement*; mais ce mot est consacré depuis longtemps à la science de la guerre. La tactique consiste à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à disposer les troupes, à se prévaloir avec avantage des machines de guerre. L'art de bien camper prend un autre nom qui est celui de *castramétation*; lorsqu'une fois la bataille est engagée, & que le succès ne dépend plus que de la valeur des troupes & du coup d'œil du général, le terme de *tactique* n'est plus convenable, parce qu'alors il ne s'agit plus ni d'ordre ni d'arrangement.

TAGE,

TAGE.

Tage, f. m. Quoique ce ne foit que le nom propre d'une rivière, le fréquent ufage qu'on en fait lui doit donner place dans le Dictionnaire de l'Académie. Les tréfors du Pactole & du Tage font communs en poéfie; on a fuppofé que ces deux fleuves roulaient une grande quantité d'or dans leurs eaux, ce qui n'eft pas vrai.

TALISMAN.

Talisman, f. m., terme arabe francifé, proprement *confécration*. La même chofe que *telefma* ou *phylactère*, préfervatif, figure, caractère, dont la fuperftition s'eft fervie dans tous les temps, & chez tous les peuples; c'eft d'ordinaire une efpèce de médaille fondue & frappée fous certaines conftellations : le fameux talifman de Catherine de Médicis exifte encore.

TALMUD.

Ancien recueil des lois, des coutumes, des traditions & des opinions des Juifs, compilées par leurs docteurs. Il eft divifé en deux parties, la *gemare* & la *mifna*, poftérieures de quelques fiècles à notre ère vulgaire. Ce mot eft devenu français, parce qu'il eft commun à toutes les nations.

Talmudifte, attaché aux opinions du Talmud.

Talmudique, docteur talmudique, peu en ufage.

il en modifie le ſens. *Il aima tant la patrie. Vous connaiſſez les coquettes? oh tant! Il a tant de fineſſe dans l'eſprit qu'il ſe trompe preſque toujours.*

Tant eſt une conjonction, quand il ſignifie *tandis que; elle ſera aimée tant qu'elle ſera jolie*, c'eſt-à-dire, tandis qu'elle ſera jolie.

Tant, lorſqu'il eſt ſuivi de quelque mot dont il déſigne la quantité, gouverne toujours le génitif; *tant d'amitié, tant de richeſſes, tant de crimes.*

Il ne ſe joint jamais à un ſimple adjectif. On ne dit point *tant vertueux, tant méchant, tant libéral, tant avare;* mais *ſi vertueux, ſi méchant, ſi libéral, ſi avare.*

Après le verbe actif ou neutre, ſans auxiliaire, il faut toujours mettre *tant: il travaille tant, il pleut tant.* Quand le verbe auxiliaire ſe joint au verbe actif, vous placez le *tant* entre l'un & l'autre; *il a tant travaillé, il a tant plu, ils ont tant écrit*; & jamais on ne ſe ſert du *ſi*; *il a ſi plu, ils ont ſi écrit:* ce ſerait un barbariſme. Mais avec un verbe paſſif, le *tant* eſt remplacé par le *ſi*, & voici dans quel cas. Lorſque vous avez à exprimer un ſentiment particulier par un verbe paſſif, comme *je ſuis ſi touché, ſi ému, ſi courroucé, ſi animé*; vous ne pouvez dire, *je ſuis tant ému, tant touché, tant courroucé, tant animé*, parce que ces mots tiennent lieu d'épithète: mais lorſqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot de *tant*; *cette affaire fut tant débattue, les accuſations furent tant renouvelées, les juges tant ſollicités, les témoins tant confrontés*; & non pas *ſi confrontés, ſi*

ſollicités, ſi renouvelés, ſi débattus : la raiſon en eſt que ces participes expriment des faits, & ne peuvent être regardés comme des épithètes.

On ne dit point *cette femme tant belle*, parce que *belle* eſt épithète; mais on peut dire, ſur-tout en vers, *cette femme autrefois tant aimée*, encore mieux que *ſi aimée:* mais quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire *ſi aimée de vous, de lui*, & non *tant aimée de vous, de lui*; parce qu'alors vous déſignez un ſentiment particulier. *Cette perſonne autrefois tant célébrée par vous*; célébrer eſt un fait. *Cette perſonne autrefois ſi eſtimée par nous*; c'eſt un ſentiment.

Eſt-ce là cette ardeur tant promiſe à ſa cendre ?
Quel crime a donc commis ce fils tant condamné ?

Condamné, promis, expriment des faits.

Tant peut être conſidéré comme une particule d'exclamation; *tant il eſt difficile de bien écrire! tant les oreilles ſont délicates !*

Tant ſe met pour *autant*, *tant plein que vide*, pour dire, autant plein que vide; *tant vaut l'homme, tant vaut ſa terre*, pour, autant vaut l'homme, autant vaut ſa terre. *Tant tenu, tant payé*; c'eſt-à-dire, il ſera payé autant qu'il aura ſervi.

On ne dit plus *tant plus, tant moins*, parce que *tant* eſt alors inutile. *Plus on la pare, moins elle eſt belle.* A quoi ſervirait, *tant plus on la pare, tant moins elle eſt belle ?*

Il n'en eſt pas même de *tant pis & tant mieux*. *Pis & mieux* ne feraient pas ſeuls un ſens aſſez

complet. *Il se croit sûr de la victoire, tant pis; il se défie de sa bonne fortune, tant mieux. Tant* alors signifie *d'autant, il fait d'autant mieux.*

Tant que ma vue peut s'étendre, pour, autant que ma vue peut s'étendre.

Tant si peu qu'il vous plaira; au lieu de dire, autant & si peu qu'il vous plaira.

TAPISSERIE, TAPISSIER.

TAPISSERIE, s. f., ouvrage au métier ou à l'aiguille pour couvrir les murs d'un appartement. Les tapisseries au métier sont de haute ou de basse-lisse. Pour fabriquer celle de haute-lisse, l'ouvrier regarde le tableau placé à côté de lui; mais pour la basse-lisse le tableau est sous le métier, & l'artiste le déroule à mesure qu'il en a besoin : l'un & l'autre travaillent avec l'. navette. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent *tapisserie de point*, à cause des points d'aiguille. La tapisserie de gros point est celle dont les points sont plus écartés, plus grossiers; celle de petit point au contraire. Les tapisseries des Gobelins, de Flandre, de Beauvais, sont de haute-lisse. On y employait autrefois le fil d'or & la soie; mais l'or se blanchit, la soie se ternit. Les couleurs durent plus long-temps sur la laine.

Les tapisseries de point de Hongrie sont celles qui sont à points lâches & à longues aiguillées qui forment des pointes de diverses couleurs: elles sont communes & d'un bas prix.

Les tapisseries de verdure peuvent admettre quelques

petits perſonnages & retiennent le nom de *verdure.* Oudri a donné la vogue aux tapiſſeries d'animaux. Celles à perſonnages font les plus eſtimées. Les tapiſſeries des Gobelins ſont des chefs-d'œuvres d'après les plus grands peintres. On diſtingue les tapiſſeries par pièces; on les vend à la pièce, on les compte par aunes de cours. Pluſieurs pièces qui tapiſſent un appartement s'appellent une *tenture.* On les tend, on les détend, on les cloue, on les décloue.

Les petites bordures ſont aujourd'hui plus eſtimées que les grandes.

Toutes ſortes d'étoffes peuvent ſervir de tapiſſerie; le damas, le ſatin, le velours, la ſerge. On donne même au cuir doré le nom de *tapiſſerie.* Il ſe fait de très-beaux fauteuils, de magnifiques canapés de tapiſſerie, ſoit de petit point, ſoit de haute ou baſſe-liſſe.

Tapiſſier, ſ. m., c'eſt le manufacturier même; il n'eſt pas nommé autrement en Flandre. C'eſt auſſi l'ouvrier qui tend les tapiſſeries dans une maiſon, qui garnit les fauteuils. Il y a des valets-de-chambre tapiſſiers.

TAQUIN, TAQUINE.

TAQUIN, *ine*, adj., terme populaire qui ſignifie avare dans les petites choſes, vilain dans ſa dépenſe; quelques-uns s'en ſervent auſſi dans le ſtyle familier pour ſignifier un homme renfrogné & têtu, comme ſuppoſant qu'un avare doit toujours être de mauvaiſe humeur. Il eſt peu en uſage.

TARIF.

TARIF, ſ. m., mot arabe devenu français & qui ſignifie *rôle*, *table*, *catalogue*, *évaluation*. *Tarif du prix des denrées*, *tarif de la douane*, *tarif des monnaies*. L'édit du tarif dans la minorité de Louis XIV fit révolter le parlement, & cauſa la guerre inſenſée de la fronde. On paya mille fois plus pour la guerre civile que le tarif n'aurait coûté.

TARTARE.

TARTARE, ſ. & adj. m. & f., habitans de la Tartarie. On s'eſt ſervi ſouvent de ce mot pour ſignifier barbare.

> Et ne voyez-vous pas par tant de cruautés,
> La rigueur d'un Tartare à travers ſes bontés ?

On a nommé *tartares* les valets militaires de la maiſon du roi, parce qu'ils pillaient pendant que leurs maîtres ſe battaient.

La langue tartare, *les coutumes tartares*.

Tartare, ſ. m., enfer des Grecs & des Romains, imité du Tartarot égyptien, qui ſignifiait *demeure éternelle* ; ce mot entre très-ſouvent dans notre poéſie, dans les odes, dans les opéra : *les peines du Tartare*, *les fleuves du Tartare*.

> Qu'entends-je ? le Tartare s'ouvre.
> Quels cris ! quels douloureux accens !

LAMOTTE.

TARTAREUX.

TARTAREUX, adj., mot employé en chimie; *sédiment tartareux*, *liqueur tartareuse*, c'est-à-dire, chargée de sel de tartre.

TARTRE.

TARTRE, s. m., sel formé par la fermentation dans les vins fumeux, & qui s'attache aux tonneaux en cristallisation.

Le tartre calciné s'appelle *sel de tartre*, c'est l'alcali fixe végétal; il s'emploie dans les arts & dans la médecine. Il se résout par l'humidité en une liqueur qu'on appelle *huile de tartre*.

Le *tartre vitriolé* est cette même huile mêlée avec l'esprit de vitriol.

Cristal ou *crême de tartre*; c'est le tartre purifié & réduit en forme de cristal. Il est formé d'un acide particulier & du sel de tartre ou alcali fixe avec une abondance d'acide.

Le *tartre émétique* est une combinaison de verre d'antimoine avec la crême de tartre.

Le *tartre folié* est la combinaison du sel de tartre avec le vinaigre.

TARTUFE, TARTUFERIE.

TARTUFE, s. m., nom inventé par Molière & adopté aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe pour signifier les hypocrites, les fripons, qui se servent du manteau de la religion; *c'est un tartufe*, *c'est un vrai tartufe*.

Tartuferie, ſ. f., mot nouveau formé de celui de *tartufe*, action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, friponnerie de faux dévot ; on s'en eſt ſervi ſouvent dans les diſputes ſur la bulle *Unigenitus*.

TAUPE.

TAUPE, petit quadrupède, un peu plus gros que la ſouris, qui habite ſous terre. La nature lui a donné des yeux extrêmement petits, enfoncés & recouverts de petits poils afin que la terre ne les bleſſe pas, & qu'il ſoit averti par un peu de lumière, quand il eſt expoſé ; l'organe de l'ouïe très-fin, les parties de devant larges, armées d'ongles tranchans, & placées toutes deux en plan incliné afin de jeter à droite & à gauche la terre qu'il fouille & qu'il ſoulève pour ſe faire un chemin & une habitation : il ſe nourrit de la racine des herbes. Comme cet animal paſſe pour aveugle, la Fontaine a eu raiſon de dire :

Lynx envers nos pareils, & taupes envers nous.

Noir comme une taupe, trou de taupe, prendre des taupes. On ſe fait d'aſſez jolies fourrures avec des peaux de taupes. Il eſt allé au royaume des taupes, pour dire il eſt mort, proverbialement & baſſement.

TAUREAU.

TAUREAU, ſ. m., quadrupède armé de cornes ayant le pied fendu, les jambes fortes, la marche lente, le corps épais, la peau dure, la queue moins longue que celle du cheval, ayant quelques longs poils au

bout. Son ſang a paſſé pour être un poiſon, mais il ne l'eſt pas plus que celui des autres animaux ; & les anciens qui ont écrit que Thémiſtocle & d'autres s'étaient empoiſonnés avec du ſang de taureau, falſifiaient à la fois l'hiſtoire & la nature. Lucien, qui reproche à Jupiter d'avoir placé les cornes du taureau au-deſſus de ſes yeux, lui fait un reproche très-injuſte ; car le taureau ayant l'œil grand, rond, & ouvert, il voit très-bien où il frappe ; & ſi ſes yeux avaient été placés ſur ſa tête, au deſſus des cornes, il n'aurait pu voir l'herbe qu'il broute.

Taureau banal eſt celui qui appartient au ſeigneur, & auquel ſes vaſſaux ſont tenus d'amener toutes leurs vaches.

Taureau de Phalaris ou *taureau d'airain* ; c'eſt un taureau jeté en fonte, qu'on trouve en Sicile, & qu'on ſuppoſa avoir été employé par Phalaris pour y enfermer & faire brûler ceux qu'il voulait punir, eſpèce de cruauté qui n'eſt nullement vraiſemblable.

Les taureaux de Médée qui gardaient la toiſon d'or.

Le taureau de Marathon dompté par Hercule.

Le taureau qui porta Europe ; le taureau de Mitras ; le taureau d'Oſiris ; le taureau, ſigne du zodiaque ; *l'œil du taureau*, étoile de la première grandeur. *Combats de taureaux*, communs en Eſpagne. *Taureau-cerf*, animal ſauvage d'Éthiopie. *Prune-taureau*, eſpèce de prune qui a la chair sèche.

TAURICIDER.

TAURICIDER, v. n., combattre des taureaux, expreſſion familière qui ſe trouve ſouvent dans Scarron, dans Buſſi & dans Choiſy.

TAUROBOLE.

TAUROBOLE, ſacrifice d'expiation, fort commun au troiſième & quatrième ſiècle : on égorgeait un taureau ſur une grande pierre un peu creuſée & percée de pluſieurs trous; ſous cette pierre était une foſſe, dans laquelle l'expié recevait ſur ſon corps & ſur ſon viſage le ſang de l'animal immolé. Julien le philoſophe daigna ſe ſoumettre à cette expiation, pour ſe concilier les prêtres des gentils.

TAUROPHAGE

TAUROPHAGE, ſ. m., mangeur de taureau, nom qu'on donnait à Bacchus & à Silène.

TAXE.

Le pape Pie II, dans une épître à Jean Peregal (1), avoue que la cour romaine ne donne rien ſans argent; l'impoſition même des mains & les dons du S.-Eſprit s'y vendent, & la rémiſſion des péchés ne s'y accorde qu'aux riches.

Avant lui S. Antonin, archevêque de Florence (2), avait obſervé que du temps de Boniface IX, qui mourut l'an 1404, la cour romaine était ſi infame par la

(1) Épît. 66.

(2) Chronique, troiſième partie, tit. 22.

tache de ſimonie, que les bénéfices s'y conféraient moins au mérite qu'à ceux qui apportaient beaucoup d'argent. Il ajoute que ce pape remplit l'univers d'indulgences plénières; de ſorte que les petites égliſes, dans leurs jours de fêtes, les obtenaient à un prix modique.

Théodoric de Niem (1), ſecrétaire de ce pontife, nous apprend en effet que Boniface envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence à ceux qui leur offraient autant d'argent qu'ils en auraient dépenſé en chemin s'ils euſſent fait pour cela le voyage de Rome; de ſorte qu'ils remettaient tous les péchés, même ſans pénitence, à ceux qui ſe confeſſaient, & les diſpenſaient, moyennant de l'argent, de toutes ſortes d'irrégularités, diſant qu'ils avaient ſur cela toute la puiſſance que le Chriſt avait accordée à Pierre de lier & de délier ſur la terre (2).

Et ce qui eſt plus ſingulier encore, le prix de chaque crime eſt taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome, par ordre de Léon X, le 18 novembre 1514, chez Marcel Silbert, dans le champ de Flore, ſous le titre de *Taxes de la chancellerie & de la ſacrée pénitencerie apoſtolique.*

Entre pluſieurs autres éditions de ce livre, faites en différens pays, celle *in*-4°. de Paris, de l'an 1520, chez Touſſaint Denis, rue S.-Jacques, à la croix de bois, près S.-Yves, avec privilége du roi pour trois ans, porte au frontiſpice les armes de France &

(1) Liv. I du ſchiſme, chap. LXVIII.

(2) Matth. chap. XVI, v. 19.

celles de la maison de Médicis, de laquelle était Léon X. Voilà ce qui aura trompé l'auteur du *Tableau des papes* (1), qui attribue à Léon X l'établissement de ces taxes, quoique Polidore Virgile (2) & le cardinal d'Ossat (3) s'accordent à placer l'invention de la taxe de la chancellerie sous Jean XXII, vers l'an 1320, & le commencement de celle de la pénitencerie seize ans plus tard sous Benoît XII.

Pour nous faire une idée de ces taxes, copions ici quelques articles du chapitre des absolutions.

L'absolution (4) pour celui qui a connu charnellement sa mère, sa sœur, &c., coûte 5 gros.

L'absolution pour celui qui a défloré une vierge, 6 gros.

L'absolution pour celui qui a révélé la confession d'un autre, 7 gros.

L'absolution (5) pour celui qui a tué son père, sa mère, &c., 5 gros. Et ainsi des autres péchés, comme nous verrons bientôt; mais à la fin du livre les prix sont évalués par ducats.

Il y est aussi parlé d'une sorte de lettres appelées *confessionnales*, par lesquelles le pape permet de choisir à l'article de la mort un confesseur qui donne plein pardon de tout péché; aussi ces lettres ne s'accordent qu'aux princes & même avec grande difficulté. Ce détail se trouve page 32 de l'édition de Paris.

La cour de Rome, dans la suite, eut honte de ce

(1) Page 154.

(2) Liv. VIII, chap. II, des inventeurs des choses.

(3) Lettre CCCIII.

(4) Page 36.

(5) Page 38.

livre, qu'elle supprima tant qu'il lui fut possible ; elle l'a même fait inserer dans l'indice expurgatoire du concile de Trente, sur la fausse supposition que les hérétiques l'ont corrompu.

Il est vrai qu'Antoine du Pinet, gentilhomme francomtois, en fit imprimer à Lyon, en 1564, un extrait *in*-8°, dont voici le titre : *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, en latin & en français, avec annotations prises des décrets, conciles, & canons tant vieux que modernes, pour la vérification de la discipline anciennement observée en l'Église ; par A. D. P.* Mais quoiqu'il n'avertisse point que son ouvrage n'est qu'un abrégé de l'autre, bien loin de corrompre son original, il en retranche au contraire quelques traits odieux, tels que celui qui se lit pag. 21, ligne 9 d'en bas, dans l'édition de Paris ; le voici : « Et remarquez soigneusement que ces sortes de graces & de dispenses ne s'accordent point aux pauvres, parce que n'ayant pas de quoi, ils ne peuvent être consolés. »

Il est vrai encore que du Pinet évalue ses taxes par tournois, ducats & carlins ; mais comme il observe, page 42, que les carlins & les gros sont de la même valeur, en substituant à la taxe de cinq, six, sept gros, &c., qui est dans son original, celle d'un nombre égal de carlins, ce n'est point le falsifier. En voici la preuve dans les quatre articles déjà cités de l'original.

L'absolution, dit du Pinet, pour celui qui connaît charnellement sa mère, sa sœur, ou quelque autre

parente ou alliée, ou sa commère de baptême, est taxée à cinq carlins.

L'absolution pour celui qui dépucelle une jeune fille, est taxée à six carlins.

L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent, est taxée à sept carlins.

L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur, sa femme, ou quelque autre parent ou allié, laïque néanmoins, est taxée à cinq carlins; car si le mort était ecclésiastique, l'homicide serait obligé de visiter les saints lieux.

Rapportons-en quelques autres.

L'absolution, continue du Pinet, pour quelque acte de paillardise que ce soit, commis par un clerc, fût-ce avec une religieuse dans le cloître ou dehors, ou avec ses parentes & alliées, ou avec sa fille spirituelle (sa filleule), ou avec quelques autres femmes que ce soit, coûte trente-six tournois, trois ducats.

L'absolution pour un prêtre qui tient une concubine, vingt-un tournois, cinq ducats, six carlins.

L'absolution d'un laïque pour toutes sortes de péchés de la chair, se donne au for de la conscience pour six tournois, deux ducats.

L'absolution d'un laïque pour crime d'adultère, donnée au for de la conscience, coûte quatre tournois; & s'il y a adultère & inceste, il faut payer par tête six tournois. Si outre ces crimes on demande l'absolution du péché contre nature ou de la bestialité, il faut quatre-vingt-dix tournois, douze ducats & six carlins; mais si on demande seulement l'absolution

du crime contre nature ou de la bestialité, il n'en coûtera que trente-six tournois & neuf ducats.

La femme qui aura pris un breuvage pour se faire avorter, ou le père qui le lui aura fait prendre, paiera quatre tournois, un ducat & huit carlins; & si c'est un étranger qui ait donné le breuvage pour la faire avorter, il paiera quatre tournois, un ducat & cinq carlins.

Un père ou une mère, ou quelque autre parent qui aura étouffé un enfant, paiera quatre tournois, un ducat, huit carlins; & si le mari & la femme l'ont tué ensemble, ils paieront six tournois & deux ducats.

La taxe qu'accorde le dataire pour contracter mariage hors les temps permis, est de vingt carlins; & dans les temps permis, si les contractans sont au second ou troisième degré, elle est ordinairement de vingt-cinq ducats, & quatre pour l'expédition des bulles; & au quatrième degré, de sept tournois, un ducat & six carlins.

La dispense du jeûne pour un laïque, aux jours marqués par l'Église, & la permission de manger du fromage, sont taxées à vingt carlins. La permission de manger de la viande & des œufs aux jours défendus, est taxée à douze carlins; & celle de manger des laitages, à six tournois pour une personne seule, & à douze tournois, trois ducats & six carlins, pour toute une famille & pour plusieurs parens.

L'absolution d'un apostat & d'un vagabond qui veut revenir dans le giron de l'Église, coûte douze tournois, trois ducats & six carlins.

L'absolution

L'absolution & la réhabilitation de celui qui est coupable de sacrilége, de vol, d'incendie, de rapine, de parjure, & semblables, est taxée à trente-six tournois & neuf ducats.

L'absolution pour un valet qui retient le bien de son maître trépassé pour le paiement de ses gages, & qui étant averti n'en fait pas la restitution, pourvu que le bien qu'il retient n'excède pas la valeur de ses gages, est taxée seulement, dans le for de la conscience, à six tournois, deux ducats.

Pour changer les clauses d'un testament, la taxe ordinaire est de douze tournois, trois ducats, six carlins.

La permission de changer son nom propre coûte neuf tournois, deux ducats & neuf carlins; & pour changer le surnom & la manière de le signer, il faut payer six tournois & deux ducats.

La permission d'avoir un autel portatif pour une seule personne est taxée à dix carlins; & celle d'avoir une chapelle domestique, à cause de l'éloignement de l'église paroissiale, & pour y établir des fonts baptismaux & des chapelains, trente carlins.

Enfin, la permission de transporter des marchandises une ou plusieurs fois aux pays des infidèles, & généralement trafiquer & vendre sa marchandise, sans être obligé d'obtenir la permission des seigneurs temporels de quelques lieux que ce soit, fussent-ils rois ou empereurs, avec toutes les clauses dérogatoires très-amples, n'est taxée qu'à vingt-quatre tournois, six ducats.

Cette permiſſion qui ſupplée à celle des ſeigneurs temporels eſt une nouvelle preuve des prétentions papales dont nous avons parlé à l'article *Bulle.* On ſait d'ailleurs que tous les reſcrits ou expéditions pour les bénefices ſe paient encore à Rome ſuivant la taxe ; & cette charge retombe toujours ſur les laïques, par les impoſitions que le clergé ſubalterne en exige. Ne parlons ici que des droits pour les mariages & pour les ſépultures.

Un arrêt du parlement de Paris, du 19 mai 1409, rendu à la pourſuite des habitans & échevins d'Abbeville, porte que chacun pourra coucher avec ſa femme ſitôt après la célébration du mariage, ſans attendre le congé de l'évêque d'Amiens, & ſans payer le droit qu'exigeait ce prélat pour lever la défenſe qu'il avait faite de conſommer le mariage les trois premières nuits des noces. Les moines de S. Etienne de Nevers furent privés du même droit par un autre arrêt du 27 ſeptembre 1591. Quelques théologiens ont prétendu que cela était fondé ſur le quatrième concile de Carthage, qui l'avait ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale. Mais comme ce concile n'avait point ordonné d'éluder ſa défenſe en payant, il eſt plus vraiſemblable que cette taxe était une ſuite de la coutume infame qui donnait à certains ſeigneurs la première nuit des nouvelles mariées de leurs vaſſaux. Buchanan croit que cet uſage avait commencé en Écoſſe ſous le roi Éven.

Quoi qu'il en ſoit, les ſeigneurs de Prelley & de Parſanny en Piémont, appelaient ce droit *carragio* ;

mais ayant refusé de le commuer en une prestation honnête, leurs vassaux révoltés se donnèrent à Amédée VI, quatorzième comte de Savoie.

On a conservé un procès-verbal fait par M. Jean Fraguier, auditeur en la chambre des comptes de Paris, en vertu d'arrêt d'icelle du 7 avril 1507, pour l'évaluation du comté d'Eu, tombé en la garde du roi par la minorité des enfans du comte de Nevers & de Charlotte de Bourbon sa femme. Au chapitre du revenu de la baronnie de Saint-Martin-le-Gaillard, dépendant du comté d'Eu, il est dit: *Item*, a ledit seigneur audit lieu de Saint-Martin, droit de *cullage* quand on se marie.

Les seigneurs de Sonloire avaient autrefois un droit semblable, & l'ayant omis en l'aveu par eux rendu au seigneur de Montlevrier leur suzerain, l'aveu fut blâmé; mais par acte du 15 décembre 1607, le sieur de Montlevrier y renonça formellement, & ces droits honteux ont été par-tout convertis en des prestations modiques appelées *marchetta*.

Or, quand nos prélats eurent des fiefs, suivant la remarque du judicieux Fleuri, ils crurent avoir comme évêques ce qu'ils n'avaient que comme seigneurs; & les curés, comme leurs arrière-vassaux, imaginèrent la bénédiction du lit nuptial, qui leur valait un petit droit sous le nom de *plats de noces*, c'est-à-dire, leur dîner en argent ou en espèces. Voici le quatrain qu'un curé de province mit en cette occasion sous le chevet d'un président fort âgé, qui épousait une jeune demoiselle du nom de la Montagne;

il faiſait alluſion aux cornes de Moïſe, dont il eſt parlé dans l'Exode (1).

Le préſident à barbe griſe
Sur la montagne va monter ;
Mais certes il peut bien compter
D'en deſcendre comme Moïſe.

Diſons auſſi deux mots ſur les droits qu'exige le clergé pour les ſépultures des laïques. Autrefois, au décès de chaque particulier les évêques ſe faiſaient repréſenter les teſtamens, & défendaient de donner la ſépulture à ceux qui étaient morts *déconfès*, c'eſt-à-dire, qui n'avaient pas fait un legs à l'Egliſe, à moins que les parens n'allaſſent à l'official, qui commettait un prêtre ou quelque autre perſonne eccléſiaſtique pour réparer la faute du défunt, & faire ce legs en ſon nom. Les curés auſſi s'oppoſaient à la profeſſion de ceux qui voulaient ſe faire moines, juſqu'à ce qu'ils euſſent payé les droits de leur ſépulture, diſant que, puiſqu'ils mouraient au monde, il était juſte qu'ils s'acquittaſſent de ce qu'ils auraient dû ſi on les avait enterrés.

Mais les débats fréquens, occaſionnés par ces vexations, obligèrent les magiſtrats de fixer la taxe de ces droits ſinguliers. Voici l'extrait d'un réglement à ce ſujet, porté par François de Harlai de Chamvallon, archevêque de Paris, le 30 mai 1693, & homologué en la cour de parlement le 10 juin ſuivant.

(1) Chap. XXXIV, verſ. 29.

Mariage.

Pour la publication des bans . . . . . 1 l. 10 ſ.
Pour les fiançailles 2
Pour la célébration du mariage 6
Pour le certificat de la publication des bans & la permiſſion donnée au futur époux d'aller ſe marier dans la paroiſſe de la future épouſe 5
Pour l'honoraire de la meſſe du mariage . 1 10
Pour le vicaire 1 10
Pour le clerc des ſacremens 1
Pour la bénédiction du lit 1 10

Convois.

Des enfans au-deſſous de ſept ans, lorſqu'on ne va point en corps de clergé.
Pour le curé 1 10
Pour chaque prêtre 10
Lorſqu'on ira en clergé.
Pour le droit curial 4
Pour la préſence du curé 2
Pour chaque prêtre 10
Pour le vicaire 1
Pour chaque enfant de chœur lorſqu'ils portent le corps 8
Et lorſqu'ils ne le portent pas 5

Et ainſi des jeunes gens au-deſſus de ſept ans juſqu'à douze.

Des perſonnes au-deſſus de douze ans.

Pour le droit curial	6 l.	
Pour l'aſſiſtance du curé	4	
Pour le vicaire	2	
Pour chaque prêtre	1	
Pour chaque enfant de chœur		10 ſ.
Chacun des prêtres qui veillent le corps pendant la nuit, à boire, &c	3	
Et pendant le jour, à chacun	2	
Pour la célébration de la meſſe	1	
Pour le ſervice extraordinaire, appelé le ſervice complet; c'eſt-à-dire, les vigiles & les deux meſſes du Saint-Eſprit & la Sainte Vierge	4	10
Pour chacun des prêtres qui portent le corps	1	
Pour le port de la haute croix		10
Pour le porte-bénitier		5
Pour le port de la petite croix		5
Pour le clerc des convois	1	

Pour le tranſport des corps d'une égliſe à une autre, ſera payé moitié plus des des droits ci-deſſus.

Pour la réception des corps tranſportés.

Au curé	6	
Au vicaire	1	10
A chaque prêtre		15

TECHNIQUE.

*T*ECHNIQUE, adj. m. f., artificiel ; vers *techniques* qui renferment des préceptes. Vers *techniques* pour apprendre l'hiſtoire. Les vers de Deſpautère ſont *techniques.*

Maſcula ſunt pons, mons, fons.

Ce ne ſont pas des vers dans le goût de Virgile.

TENIR.

*T*ENIR, v. act. & quelquefois n. La ſignification naturelle & primordiale de *tenir* eſt d'avoir quelque choſe entre ſes mains ; *tenir un livre, une épee ; les rènes des chevaux, le timon, le gouvernail d'un vaiſſeau ; tenir un enfant par les liſières ; tenir quelqu'un par le bras ; tenir fort ; tenir ſerré, ferme, faiblement, tenir à braſſe corps ; tenir à deux mains ; tenir à la gorge ; tenir le poignard ſur la gorge* au propre, &c.

Par extenſion & au figuré il a pluſieurs autres ſignifications. *Tenir*, poſſéder. *Le roi d'Angleterre tient une principauté en Allemagne. On tient une terre en fief, un bénéfice en commende, une maiſon à loyer, à bail judiciaire, &c. Les mahométans tiennent les plus beaux pays de l'Europe & de l'Aſie. Les rois d'Angleterre ont tenu pluſieurs provinces en France à foi & hommage de la couronne.*

Tenir, dans le ſens d'occuper. *Un officier tient une place pour le roi. On tient le jeu de quelqu'un, pour quelqu'un ; il tient, il occupe le premier étage ; il le tient à bail, à loyer ; tenir une ferme.*

Tenir, pour exprimer l'ordre des perſonnes & des

choses. *Les préſidens dans leurs compagnies tiennent le premier rang. On tient ſon rang, ſa place, ſon poſte.* Et dans le diſcours familier *on tient ſon coin, il a tenu le milieu entre ces deux extrémités. Les livres d'hiſtoire tiennent le premier rang dans ſa bibliothèque.*

Tenir, pour *garder. Tenir ſon argent dans ſon cabinet, ſon vin à la cave, ſes papiers ſous la clef, ſa femme dans un couvent.*

Tenir, pour *contenir* au propre. *Cette grange tient tant de gerbes, ce muid tant de pintes; cette forêt tient dix lieues de long; l'armée tenait quatre lieues de pays; cet homme, ce meuble tient trop de place; il ne peut tenir que vingt perſonnes à cette table.*

Tenir, pour *contenir* au figuré. *Il eſt ſi remuant, ſi vif qu'on ne le peut tenir: il ne peut tenir ſa langue, tenir en place: rien ne le peut tenir*, c'eſt-à-dire, *contenir, réprimer. Vous ne pouvez vous tenir de jouer, de médire.* C'eſt dans ce ſens figuré qu'*on tient les peuples dans le devoir, les enfans dans le reſpect, les ennemis en échec, dans la crainte. On les contient* au figuré.

Il n'en eſt pas de même de *tenir la balance entre les puiſſances*, parce qu'on ne contient pas la balance. On eſt ſuppoſé tenir la balance dans ſa main, c'eſt une métaphore. *Tenir de court* eſt auſſi une métaphore priſe des rènes des chevaux & des laiſſes des chiens.

Tenir, être proche, être joint, contigu, attaché, adhérer. *Le jardin tient à ma maiſon, la forêt au jardin. Ce tableau ne tient qu'à un clou. Ce miroir*

tient mal, il est mal attaché. De-là on dit au figuré *la vie ne tient qu'à un fil, ne tient à rien. Sa condamnation a tenu à peu de chose. Je ne sais qui me tient que je n'éclate! à quoi tient-il que vous ne sollicitiez cette affaire? qu'à cela ne tienne. Il n'y a ni considération ni crédit qui tienne, il sera condamné. S'il ne tient qu'à donner de l'argent, en voilà. Il n'a pas tenu à moi que vous ne fussiez heureux. Votre argent ne tient à rien. Cela tient comme de la glu*, proverbialement & bassement.

Tenir, pour *avoir soin. Tenir sa maison propre, ses enfans bien vêtus, ses affaires en ordre, ses meubles en bon état, ses portes fermées, ses fenêtres ouvertes.*

Tenir, pour exprimer les situations du corps. *Il tient les yeux ouverts, les yeux baissés, les mains jointes, la tête droite, les pieds en dehors, &c. Il se tient droit, debout, courbé, assis. Il se tient mal, il se tient bien. Il se tient sous les armes. On dit que Siméon Stylite se tint plusieurs années sur une jambe. Les grues se tiennent souvent sur une patte.*

Et au figuré: *Il se tient à sa place*, c'est-à-dire; il est modeste, il ne se méconnaît pas, il ménage l'orgueil des autres. *Il se tient en repos, il se tient à l'écart, il se tient clos & couvert*, il ne se mêle pas des affaires d'autrui; il ne s'expose pas. *Vous tiendrez-vous les bras croisés? Vous tiendrez-vous à ne rien faire?*

Tenir, pour exprimer les effets un peu durables de quelque chose. *Le lait tient le teint frais; les fruits*

fondans tiennent le ventre libre. La fourrure tient chaud; la société tient gai. Le régime me tient sain, l'exercice me tient dispos, la solitude me tient laborieux, &c.

Tenir, être redevable. *Je tiens tout de votre bonté; je tiens du roi ma terre, mes priviléges, ma fortune. S'il a quelque chose de bon, il le tient de vos exemples. Il tient la vie de la clémence du prince.*

Tu vois le jour, Cinna, mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père & les miens.

CORNEILLE.

C'est à-peu-près en ce sens qu'on dit, *je tiens ce secret d'un charlatan. Je tiens cette nouvelle d'un homme instruit. Je tiens cette façon de travailler d'un grand maître. Je tiens de lui ma méthode, mes idées sur la métaphysique*, c'est-à-dire, je lui en suis redevable, je les ai puisées chez lui.

Tenir; ressembler, participer. *Il tient de son père & de sa mère, il a de qui tenir, il tient de race. Il tient sa valeur de son père & sa modestie de sa mère. Ce style tient du burlesque*, il participe du burlesque; cette architecture du gothique. *Le mulet tient de l'âne & du cheval.*

Tenir, pour signifier l'exercice des emplois & des professions. *Un maître ès arts peut tenir école & pension; il faut la permission du roi pour tenir manége. Tout négociant peut tenir banque; il faut être maître pour tenir boutique. Ce n'est que par tolérance qu'on*

tient académie de jeu. Tout citoyen peut tenir des chambres garnies. Pour tenir auberge, cabaret, il faut permiſſion.

Tenir, pour demeurer, être long-temps dans la même ſituation. *Ce général a tenu long-temps la campagne ; ce malade tient la chambre, le lit. Ce débiteur tient priſon. Ce vaiſſeau a tenu la mer ſix mois. Il m'a tenu, je me ſuis tenu long-temps au froid, à l'air, à la pluie.*

Tenir, pour convoquer, aſſembler, préſider. *Le pape tient concile, conſiſtoire, chapelle. Le roi tient conſeil, tient le ſceau, on tient les états, la chambre des vacations, les grands jours, &c. La foire ſe tient ; le marché ſe tient.*

Tenir, pour exprimer les maux du corps & de l'ame. *La goutte, la fièvre le tient. Son accès le tient ; quand ſa colère le tient, il n'eſt plus maître de lui ; ſa mauvaiſe humeur le tient ; il n'en faut pas approcher. On voit bien ce qui le tient, c'eſt la peur. Qu'eſt-ce qui le tient ? la mauvaiſe honte.*

Remarquez que quand ces affections de l'ame la maîtriſent, alors elles gouvernent le verbe ; car ce ſont elles qui agiſſent. Mais quand on ſemble les faire durer, c'eſt la perſonne qui gouverne le verbe. *Il tint ſa colère long-temps contre ſon rival. Il lui tint rancune. Il tient ſa gravité, ſon quant à moi, ſon fier. Je tiens ma colère* ne peut ſignifier, je retiens ma colère, mais, au contraire, je la garde. On ne peut dire *tenir ſon courage, tenir ſon humeur*, parce que le courage eſt une qualité qui doit toujours dominer, &

& l'humeur une affection involontaire. Perſonne ne veut avoir d'humeur, mais on veut bien avoir de la colère contre les méchans, contre les hypocrites, *tenir ſa colère contre eux.* C'eſt par la même raiſon qu'*on tient une conduite, un parti*, parce qu'on eſt cenſé les vouloir tenir. Vous tenez votre ſérieux, & votre ſérieux ne vous tient pas. On tient rigueur, la rigueur ne vous tient pas.

Tenir, pour *réſiſter. La citadelle a tenu plus long-temps que la ville. Les ennemis pourront à peine tenir cette année. Ce général a tenu dans Prague contre une armée de ſoixante & dix mille hommes. Tenir tête, tenir bon, tenir ferme. Il tient au vent, à la pluie, à toutes les fatigues.*

Tenir, pour *avoir & entretenir. Il tient ſon fils au collége, à l'académie. Le roi tient des ambaſſadeurs dans pluſieurs cours; il tient garniſon dans les villes frontières. Ce miniſtre tient des émiſſaires, des eſpions, dans les cours étrangères.*

Tenir, pour *croire, réputer. On ne tient plus dans les écoles les dogmes d'Ariſtote; les Mahométans tiennent que Dieu eſt incommunicable; la plupart tiennent que l'Alcoran n'eſt pas de toute éternité. Les Indiens & les Chinois tiennent la métempsycoſe. Je me tiens heureux, je me tiens perdu*, c'eſt-à-dire, je me crois heureux, je me crois perdu. *On tient les opinions de Leibnitz pour chimériques, mais on tient ce philoſophe pour un grand génie. Il a tenu ma viſite à honneur, & mes réflexions à injure. Il ſe l'eſt tenu pour dit.* Remarquer que lorſque *tenir* ſignifie *réputer*, *avoir*

opinion, il s'emploie également avec l'accusatif, & avec la préposition *pour*.

Il la tient pour sensée & de bon jugement.
Les Plaideurs.

Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.
L'École des femmes.

Tenir, pour *exécuter, accomplir, garder. Un honnête homme tient sa promesse; un roi sage tient ses traités. On est obligé de tenir ses marchés; quand on a donné sa parole, il la faut tenir.*

Tenir, au lieu de *suivre. Ils tiennent le chemin de Lyon. Quelle route tiendrez-vous? Tenez les bords; tenez toujours le large, le bas, le haut, le milieu.*

Tenir, être contigu. *Cette maison tient à la mienne; la galerie tient à son appartement.*

Tenir, pour signifier les liaisons de parenté, d'affection. *Sa famille tient aux meilleures maisons du royaume. Il ne tient plus au monde que par habitude; vous ne tenez à cet homme que par sa place; il tient à cette femme par une inclination invincible.*

Tenir, se fixer à quelque chose. *Je m'en tiens aux découvertes de Newton sur la lumière. Il s'en tient à l'Évangile, & rejette la tradition. Après avoir gagné cent mille francs, il devait s'en tenir là. Il faut s'en tenir à la décision des arbitres, & ne point plaider.* Remarquez que dans toutes ces acceptions la particule *en* est nécessaire; elle emporte l'exclusion du contraire. *Je m'en tiens à l'opinion de Locke* signifie : De toutes

les opinions je m'en tiens à celle-là. Mais, *je me tiens aux opinions de Locke* ſignifie ſeulement : Je les adopte, ſans exprimer abſolument ſi j'en ai examiné & rejeté d'autres.

Outre ces ſignifications générales du mot *tenir*, il en a beaucoup de particulières. *Tenir une terre par ſes mains*, c'eſt la faire valoir ; *tenir le ſceptre*, c'eſt régner ; *tenir la mer*, c'eſt être embarqué long-temps. *Une armée tient la campagne ; un embarras tient toute une rue ; l'eau glacée & l'eau bouillante tiennent plus de place que l'eau ordinaire. Ce ſable ne tient point, cette colle tiendra long-temps. Il s'eſt tenu au gros de l'arbre. Le gibier a tenu*, c'eſt-à-dire, ne s'eſt pas écarté de la place où on l'a cherché. *Les gardes ſe ſont tenues à la porte ; le marché, la foire tient ou ſe tient aujourd'hui ; l'audience tient les matins ; on tient la main à l'exécution des réglemens ; le greffier tient la plume, le commis la caiſſe. Tout père de famille doit tenir un regiſtre, un livre de compte. On tient un enfant ſur les fonts de baptême. Tenir un homme ſur les fonts*, c'eſt parler de lui & diſcuter ſon caractère, répondre pour lui qu'il a telle inclination, comme au baptême on répond pour le filleul. *Une choſe tient lieu d'une autre ; ce préſent tient lieu d'argent ; ſon accueil tient lieu de récompenſe. On eſt tenu de rendre foi & hommage à ſon ſeigneur, d'aſſiſter aux états de ſa province, de marcher avec ſon régiment, de payer les dîmes, &c.*

On tient table, on tient chapelle, on tient ſa partie dans la muſique, on tient ſur une note, on tient au jeu ; l'un fait va-tout ; l'autre le tient, on tient les

cartes, on tient le dé; on tient le haut bout, le haut du pavé, le milieu. On tient compte de l'argent, des faveurs qu'on a reçues. On va même jusqu'à dire que Dieu nous tiendra compte d'une bonne action. On se tient sûr, on tient pour quelqu'un. Les cordeliers tiennent pour Scot, & les dominicains pour S. Thomas. On tient une chose pour non advenue quand elle n'a eu aucune suite, on tient une faveur pour reçue quand on est sûr de la bonne volonté; un bon vaisseau tient à tout vent. On tient des propos, des discours, un langage.

Quel propos vous tenez! (MOLIÈRE.)
Cessez de tenir ce langage. (RACINE.)

Les proverbes qui naissent de ce mot sont en très-grand nombre. *Il en tient*, c'est-à-dire, on l'a trompé, ou il a succombé dans une affaire, ou il a été condamné, ou il a été vaincu, &c. *Il a vu cette femme, il en tient. Il a un peu trop bu, il en tient. Il tient le loup par les oreilles*, c'est-à-dire il se trouve dans une situation épineuse. *Cet accord tient à chaux & à ciment*, c'est-à-dire qu'il ne sera pas aisément changé. *Cette femme tient ses amans le bec dans l'eau*, pour dire elle les amuse, leur donne de fausses espérances. *Tenir l'épée dans les reins, le poignard sur la gorge* ou *à la gorge*, signifie presser vivement quelqu'un de conclure. *Tenir pied à boule*, être assidu, ne point abandonner une affaire. *Tenir quelqu'un dans sa manche*; être sûr de son consentement, de son opinion. *Tenir le dé dans la conversation*, parler trop,

vouloir primer. *C'est un furieux, il faut le tenir à quatre. Se faire tenir à quatre*, faire le difficile. *Il tient bien sa partie*, c'est-à-dire il s'acquitte bien de son devoir. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, parler beaucoup de lui. *Cet homme croyait réussir, il ne tient rien. Il n'y a qu'à se bien tenir. Il a beau vouloir m'échapper, je le tiens. Il faut le tenir par les cordons ou les lisières*, c'est-à-dire le mener comme un enfant, un homme qui ne sait pas se conduire. *Rancune tenant. Tenir le bon bout par devers soi*, c'est avoir ses sûretés dans une affaire, c'est être en possession de ce qui est contesté. *Croire tenir Dieu par les pieds*, expression populaire pour marquer sa joie d'un bonheur inespéré.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras, ancien proverbe. *Serrez la main, & dites que vous ne tenez rien*, mauvais proverbe populaire. *Cet homme se tient mieux à table qu'à cheval; il se tient droit comme un cierge. Le plus empêché est celui qui tient la queue de la poële*, tous proverbes du peuple.

TÉRRÉLAS.

TÉRÉLAS ou *Ptérélas*, ou *Ptérélaüs*, tout comme vous voudrez, était fils de Taphus ou Taphius. Que m'importe? dites-vous. Doucement, vous allez voir. Ce Térélas avait un cheveu d'or, auquel était attaché le destin de sa ville de Taphe. Il y avait bien plus; ce cheveu rendait Térélas immortel. Térélas ne pouvait mourir tant que ce cheveu serait à sa tête, aussi ne se peignait-il jamais, de peur de le faire tomber. Mais

Mais une immortalité qui ne tient qu'à un cheveu n'est pas chose fort assurée.

Amphitrion, général de la république de Thèbes, assiégea Taphe. La fille du roi Térélas devint éperdument amoureuse d'Amphitrion en le voyant passer près des remparts. Elle alla pendant la nuit couper le cheveu de son père, & en fit présent au général. Taphe fut prise, Térélas fut tué. Quelques savans assurent que ce fut la femme de Térélas qui lui joua ce tour. Ils se fondent sur de grandes autorités : ce serait le sujet d'une dissertation utile. J'avoue que j'aurais quelque penchant pour l'opinion de ces savans : il me semble qu'une femme est d'ordinaire moins timorée qu'une fille.

Même chose advint à Nisus, roi de Mégare. Minos assiégeait cette ville. Scylla, fille de Nisus, devint folle de Minos. Son père, à la vérité, n'avait point de cheveu d'or, mais il en avait un de pourpre, & l'on sait qu'à ce cheveu était attachée la durée de sa vie & de l'empire mégarien. Scylla, pour obliger Minos, coupa ce cheveu fatal, & en fit présent à son amant.

Toute l'histoire de Minos est vraie, dit le profond Banier (1), *& elle est attestée par toute l'antiquité.* Je la crois aussi vraie que celle de Térélas; mais je suis bien embarrassé entre le profond Calmet & le profond Huet. Calmet pense que l'aventure du cheveu de Nisus présenté à Minos, & du cheveu de Térélas, ou Ptérélas, offert à Amphitrion, est visiblement tirée

(1) Mythol. de Banier, liv. II, page 151. Tom. III, édition in-4°. Comment. littér. sur Samson, chap. XVI.

de l'hiſtoire véridique de Samſon, juge d'Iſraël. D'un autre côté, Huet le démontreur vous démontre que Minos eſt viſiblement Moïſe, puiſqu'un de ces noms eſt viſiblement l'anagramme de l'autre en retranchant les lettres *n* & *e*.

Mais, malgré la démonſtration de Huet, je ſuis entièrement pour le délicat dom Calmet, & pour ceux qui penſent que tout ce qui concerne les cheveux de Térélas & de Niſus, doit ſe rapporter aux cheveux de Samſon. La plus convaincante de mes raiſons victorieuſes, eſt que ſans parler de la famille de Térélas, dont j'ignore la métamorphoſe, il eſt certain que Scylla fut changée en alouette, & que ſon père Niſus fut changé en épervier. Or Bochart ayant cru qu'un épervier s'appelle *neis* en hébreu, j'en conclus que toute l'hiſtoire de Térélas, d'Amphitrion, de Niſus, de Minos, eſt une copie de l'hiſtoire de Samſon.

Je ſais qu'il s'eſt déjà élevé de nos jours une ſecte abominable, en horreur à Dieu & aux hommes, qui oſe prétendre que les fables grecques ſont plus anciennes que l'hiſtoire Juive; que les Grecs n'entendirent pas plus parler de Samſon, que d'Adam, d'Eve, d'Abel, de Caïn, &c. &c.; que ces noms ne ſont cités dans aucun auteur grec. Ils diſent, comme nous l'avons modeſtement inſinué à l'article *Bacchus* & à l'article *Juif*, que les Grecs n'ont pu rien prendre des Juifs, & que les Juifs ont pu prendre quelque choſe des Grecs.

Je réponds avec le docteur Hayet, le docteur Gauchat, l'ex-jéſuite Patouillet, l'ex-jéſuite Nonotte,

& l'ex-jésuite Paulian, que cette hérésie est la plus damnable opinion qui soit jamais sortie de l'enfer; qu'elle fut anathématisée autrefois en plein parlement par un réquisitoire, & condamnée, au rapport du sieur P....; que si on porte l'indulgence jusqu'à tolérer ceux qui débitent ces systêmes affreux, il n'y a plus de sûreté dans le monde, & que certainement l'antechrist va venir, s'il n'est déjà venu.

TERRE.

TERRE, s. f., proprement le limon qui produit les plantes; qu'il soit pur ou mélangé, n'importe; on l'appelle *terre vierge* quand elle est dégagée, autant qu'il est possible, des corps hétérogènes: si elle est aisée à rompre, peu mêlée de glaise & de sable, c'est de la *terre franche*; si elle est tenace, visqueuse, c'est de la *terre glaise.*

Elle reçoit des dénominations différentes de tous les corps dont elle est plus ou moins remplie; *terre pierreuse*, *sablonneuse*, *graveleuse*, *aqueuse*, *ferrugineuse*, *minérale*, *&c.*

Elle prend ses noms de ses qualités diverses; *terre grasse*, *maigre*, *fertile*, *stérile*, *humide*, *sèche*, *brûlante*, *froide*, *mouvante*, *ferme*, *légère*, *compacte*, *friable*, *meuble*, *argilleuse*, *marécageuse. Terre neuve*, c'est-à-dire, qui n'a pas encore été posée à l'air, qui n'a pas encore produit, *terre usée*, *&c.*

Des façons qu'elle reçoit; *cultivée*, *remuée*, *fouillée*, *creusée*, *fumée*, *rapportée*, *ameublie*, *améliorée*, *criblée*, *&c.*

Des usages où elle est mise ; *terre à pot* ou *à potier*, terre glaise, blanchâtre, compacte, molle, qui se cuit dans des fourneaux, & dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. *Terre à foulon*, espèce de glaise onctueuse au toucher, qui sert à préparer les draps. *Terre sigillée*, terre rouge de Lemnos mise en pastilles, gravées d'un cachet arabe; on fait croire que c'est un antidote.

Terre d'ombre, espèce de craie brune qu'on tire du Levant. *Terre vernissée*, c'est elle qui en sortant de la roue du potier reçoit une couche de plomb calciné; vaisselle de terre vernissée.

Dans cette signification au propre du nom *terre*, aucun autre corps, quoique terrestre, ne peut être compris. Qu'on tienne dans sa main de l'or, ou du sel, ou un diamant, ou une fleur, on ne dira pas, *je tiens de la terre ;* si on est sur un rocher, sur un arbre, on ne dira pas, *je suis sur un morceau de terre.*

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la terre est un élément ou non; il faudrait savoir d'abord ce que c'est qu'un élément.

Le nom de *terre* s'est donné par extension à des parties du globe, à des étendues de pays ; *les terres du turc, du mogol ; terre étrangère, terre ennemie, les terres australes, les terres arctiques. Terre neuve*, île du Canada ; *terre des Papous*, près des Moluques; *terres de la compagnie*, c'est-à-dire, de la compagnie des Indes orientales de Hollande, au nord du Japon ; *terre d'Harnem, de Yesso ; terre de Labrador*, au nord de l'Amérique, près la baie de Hudson, ainsi

nommée parce que le labour y eſt ingrat; *terre de Labour*, près de Gaïette, ainſi nommée par une raiſon contraire, c'eſt *la campania felice*. *Terre ſainte*, partie de la Paleſtine où Jéſus-Chriſt opéra ſes miracles, & par extenſion toute la Paleſtine. *La terre de promiſſion*, c'eſt cette Paleſtine même, petit pays ſur les confins de l'Arabie pétrée & de la Syrie, que Dieu promit à Abraham, né dans le beau pays de la Chaldée.

Terre, domaine particulier. *Terre ſeigneuriale*, *terre titrée*, *terre en mouvance*, *terre démembrée*, *terre en fief*, *en arrière fief*. Le mot de *terre* en ce ſens ne convient pas aux domaines en roture, ils ſont appelés *domaine*, *métairie*, *fonds*, *héritage*, *campagne* : on y cultive la terre, on y afferme une pièce de terre; mais il n'eſt pas permis de dire d'un tel fonds, *ma terre*, *mes terres*, ſous peine de ridicule, à moins qu'on n'entende le terrain, le ſol; *ma terre eſt ſablonneuſe*, *marécageuſe*, *&c. Terre vague*, que perſonne ne réclame. *Terres abandonnées*, qui peuvent être réclamées, mais qu'on a laiſſées ſans culture, & que le ſeigneur alors a droit de faire cultiver à ſon profit.

Terres novales, qui ont été nouvellement défrichées.

Terre par extenſion, le globe terreſtre ou le globe terraqué. *La terre*, petite planète qui fait ſa révolution annuelle autour du ſoleil en trois cent ſoixante-cinq jours, ſix heures & quelques minutes, & qui tourne ſur elle-même en vingt-quatre heures. C'eſt dans cette acception qu'on dit *meſurer la terre*, quand on a ſeulement meſuré un degré en longitude ou en

latitude. *Diamètre de la terre, circonférence de la terre, en degrés, en lieues, en milles & en toises.*

Les climats de la terre, la gravitation de la terre sur le soleil & les autres planètes; l'attraction de la terre, son parallélisme, son axe, ses pôles.

La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. *Terre ferme* en géographie est opposé à *île*, & cet abus est devenu usage.

On entend aussi par *terre ferme*, la Castille noire, grand pays de l'Amérique méridionale; & les Espagnols ont encore donné le nom de *terre ferme* particulière au gouvernement de Panama.

Magellan entreprit le premier le tour de la terre, c'est-à-dire, du globe.

Une partie du globe se prend au figuré pour toute la terre; on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en possédassent pas la vingtième partie.

C'est dans ce sens figuré, & par la plus grande hyperbole, qu'un homme connu dans deux ou trois pays est réputé célèbre dans toute la terre; *toute la terre parle de vous*, ne veut souvent dire autre chose, sinon, quelques bourgeois de cette ville parlent de vous.

Ce monsieur de la Serre,
Si bien connu de vous & de toute la terre.

REGNARD, *comédie du Joueur.*

La terre & l'onde, expression trop commune en

poésie, pour signifier l'empire de la terre & de la mer.

Cet empire absolu que j'ai sur tout le monde,
Ce pouvoir souverain sur la terre & sur l'onde.

Le ciel & la terre, expression vague par laquelle le peuple entend la terre & l'air; & au figuré, *négliger le ciel pour la terre; les biens de la terre sont méprisables, il ne faut songer qu'à ceux du ciel.*

Vent de terre, c'est-à-dire, qui souffle de la terre & non de la mer.

Toucher la terre. Un vaisseau qui touche la terre échoue, ou court risque de se briser.

Prendre terre, aborder. *Perdre terre*, s'éloigner ou ne pouvoir toucher le fond dans l'eau; &, figurément, ne pouvoir plus suivre ses idées, s'égarer dans ses raisonnemens.

Raser la terre, voguer près du rivage; les barques peuvent aisément raser la terre, les oiseaux rasent la terre quand ils s'en approchent en volant; & au figuré, un auteur rase la terre quand il manque d'élévation. *Aller terre à terre*, ne guère s'éloigner des côtes; & au figuré, ne se pas hasarder. *Marcher terre à terre*, ne point chercher à s'élever, être sans ambition. *Cet auteur ne s'élève jamais de terre.*

En terre, pieu enfoncé en terre; *porter en terre*, c'est-à-dire, à la sépulture.

Sous terre; il y a long-temps qu'il est sous terre, qu'il est enseveli. *Chemin sous terre;* & au figuré, *travailler sous terre*, *agir sous terre*, c'est-à-dire, former des intrigues sourdes, cabaler secrètement.

Ce mot *terre* a produit beaucoup de formules & de proverbes.

Que la terre te ſoit légère, ancienne formule pour les ſépultures des Grecs & des Romains.

Point de terre ſans ſeigneur, maxime de droit féodal. *Qui terre a, guerre a. C'eſt une terre de promiſſion*, proverbe pris de l'opinion que la Paleſtine était très-fertile. *Tant vaut l'homme, tant vaut ſa terre. Cette parole n'eſt pas tombée par terre* ou *à terre.*

Il va tant que terre peut le porter. Quitter une terre pour le cens, c'eſt abandonner une choſe plus onéreuſe que profitable. *Faire perdre terre à quelqu'un*, l'embarraſſer dans la diſpute. *Faire de la terre le foſſé*, c'eſt-à-dire, ſe ſervir d'une choſe pour en faire une autre. *Il fait nuit, on ne voit ni ciel ni terre. Bonne terre, méchant chemin. Baiſer la terre; donner du nez en terre. Il ne ſaurait s'elever de terre. Il voudrait être vingt pieds, cent pieds ſous terre;* c'eſt-à-dire, il voudrait ſe cacher de honte, ou il eſt dégoûté de la vie. *Le faible qui s'attaque au puiſſant, eſt pot de terre contre pot de fer. Cet homme vaudrait mieux en terre qu'en pré;* proverbe bas & odieux, pour ſouhaiter la mort à quelqu'un. *Entre deux ſelles le cul à terre;* autre proverbe très-bas, pour ſignifier deux avantages perdus à la fois, deux occaſions manquées. Un homme qui s'était brouillé avec deux rois, écrivait plaiſamment : *Je me trouve entre deux rois le cul à terre.*

TESTICULES.

SECTION PREMIÈRE.

Ce mot eſt ſcientifique & un peu obſcène, il ſignifie *petit témoin*. Voyez dans le grand dictionnaire encyclopédique les conditions d'un bon teſticule, ſes maladies, ſes traitemens. Sixte-Quint, cordelier devenu pape, déclara, en 1587, par ſa lettre du 25 juin, à ſon nonce en Eſpagne, qu'il fallait démarier tous ceux qui n'avaient point de teſticules. Il ſemble par cet ordre, lequel fut exécuté par Pilippe II, qu'il y avait en Eſpagne pluſieurs maris privés de ces deux organes. Mais comment un homme qui avait été cordelier, pouvait-il ignorer que ſouvent des hommes ont leurs teſticules cachés dans l'abdomen, & n'en ſont que plus propres à l'action conjugale ? Nous avons vu en France trois frères de la plus grande naiſſance, dont l'un en poſſédait trois, l'autre n'en avait qu'un ſeul, & le troiſième n'en avait point d'apparens ; ce dernier était le plus vigoureux des frères.

Le docteur angélique, qui n'était que jacobin, décide (1) que deux teſticules, ſont *de eſſentiâ matrimonii*, de l'eſſence du mariage ; en quoi il eſt ſuivi par Richardus, Scotus, Durandus, & Sylvius.

Si vous ne pouvez parvenir à voir le plaidoyer de l'avocat Sébaſtien Rouillard, en 1600, pour les teſticules de ſa partie enfoncés dans ſon épigaſtre, conſultez du moins le dictionnaire de Bayle, à l'article *Quellenec* ; vous y verrez que la méchante femme du

(1) IV Diſt. XXXIV queſt.

client de Sébaſtien Rouillard voulait faire déclarer ſon mariage nul, ſur ce que ſa partie ne montrait point de teſticules. La partie diſait avoir fait parfaitement ſon devoir. Il articulait intromiſſion & éjaculation ; il offrait de recommencer en préſence des chambres aſſemblées. La coquine répondait que cette épreuve alarmait trop ſa fierté pudique, que cette tentative était ſuperflue, puiſque les teſticules manquaient évidemment à l'intimé, & que meſſieurs ſavaient très-bien que les teſticules ſont néceſſaires pour éjaculer.

J'ignore quel fut l'événement du procès; j'oſerais ſoupçonner que le mari fut débouté de ſa requête, & qu'il perdit ſa cauſe, quoique avec de très-bonnes pièces, pour n'avoir pu les montrer toutes.

Ce qui me fait pencher à le croire, c'eſt que le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt ſur la néceſſité de deux teſticules apparens, & déclara que ſans eux on ne pouvait contracter mariage. Cela fait voir qu'alors il n'y avait aucun membre de ce corps qui eût ſes deux témoins dans le ventre, ou qui fût réduit à un témoin, il aurait montré à la compagnie qu'elle jugeait ſans connaiſſance de cauſe.

Vous pouvez conſulter Pontas ſur les teſticules comme ſur bien d'autres objets; c'était un ſous-pénitencier qui décidait de tous les cas : il approche quelquefois de Sanchez.

SECTION II.

Et par occasion, des hermaphrodites.

Il s'est glissé depuis long-temps un préjugé dans l'Eglise latine, qu'il n'est pas permis de dire la messe sans testicules, & qu'il faut au moins les avoir dans sa poche. Cette ancienne idée était fondée sur le concile de Nicée (1), qui défend qu'on ordonne ceux qui se sont fait mutiler eux mêmes. L'exemple d'Origène & de quelques enthousiastes attira cette défense. Elle fut confirmée au second concile d'Arles.

L'Eglise grecque n'exclut jamais de l'autel ceux à qui on avait fait l'opération d'Origène sans leur consentement.

Les patriarches de Constantinople, Nicétas, Ignace, Photius, Méthodius, étaient eunuques. Aujourd'hui ce point de discipline a semblé demeurer indécis dans l'Eglise latine. Cependant l'opinion la plus commune est que si un eunuque reconnu se présentait pour être ordonné prêtre, il aurait besoin d'une dispense.

Le bannissement des eunuques du service des autels paraît contraire à l'esprit même de pureté & de chasteté que ce service exige. Il semble sur-tout que des eunuques qui confesseraient de beaux garçons & de belles filles, seraient moins exposés aux tentations : mais d'autres raisons de convenance & de bienséance ont déterminé ceux qui ont fait les lois.

(1) Canon IV.

Dans le Lévitique, on exclut de l'autel tous les défauts corporels, les aveugles, les bossus, les manchots, les boiteux, les borgnes, les galeux, les teigneux, les nez trop longs, les nez camus. Il n'est point parlé des eunuques ; il n'y en avait point chez les Juifs. Ceux qui servirent d'eunuques dans les sérails de leurs rois, étaient des étrangers.

On demande si un animal, un homme par exemple, peut avoir à la fois des testicules & des ovaires, ou ces glandes prises pour des ovaires, une verge & un clitoris, un prépuce & un vagin ; en un mot si la nature peut faire de véritables hermaphrodites, & si un hermaphrodite peut faire un enfant à une fille & être engrossé par un garçon ? Je réponds, à mon ordinaire, que je n'en sais rien, & que je ne connais pas la cent-millième partie des choses que la nature peut opérer. Je crois bien qu'on n'a jamais vu naître dans notre Europe de véritables hermaphrodites. Aussi n'a-t-elle jamais produit ni éléphans, ni zèbres, ni giraffes, ni autruches, ni aucun de ces animaux dont l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, sont peuplées. Il est bien hardi de dire : Nous n'avons jamais vu ce phénomène, donc il est impossible qu'il existe.

Consultez l'anatomie de Cheselden, page 34, vous y verrez la figure très-bien dessinée d'un animal homme & femme, nègre & négresse d'Angola, amené à Londres dans son enfance, & très-soigneusement examiné par ce celèbre chirurgien aussi connu par sa probité que par ses lumières. L'estampe qu'il dessina est intitulée : *Partie d'un hermaphrodite nègre, âgé de*

vingt-six ans, qui avait les deux sexes. Ils n'étaient pas absolument parfaits; mais c'était un mélange étonnant de l'un & de l'autre.

Chefelden m'attesta plusieurs fois la vérité de ce prodige, qui n'en est peut-être pas un dans certains cantons de l'Afrique. Les deux sexes n'étaient pas complets en tout dans cet animal; mais qui m'assurera que d'autres nègres, ou des jaunes, ou des rouges, ne sont pas quelquefois entièrement mâles & femelles? J'aimerais autant dire qu'on ne peut faire des statues parfaites, parce que nous n'en aurions vu que de défectueuses. Il y a des insectes qui ont les deux sexes : pourquoi ne serait-il pas une race d'hommes qui les aurait aussi? Je n'affirme rien. Dieu m'en préserve! Je doute.

Que de choses dans l'animal homme dont il faut douter; depuis sa glande pinéale jusqu'à sa rate, dont l'usage est inconnu; & depuis le principe de sa pensée & de ses sensations jusqu'aux esprits animaux dont tout le monde parle, & que personne ne vit jamais!

THÉISTE.

Le théiste est un homme fermement persuadé de l'existence d'un être suprême aussi bon que puissant, qui a formé tous les êtres étendus, végétans, sentans, & réfléchissans; qui perpétue leur espèce, qui punit sans cruauté les crimes, & récompense avec bonté les actions vertueuses.

Le théiste ne sait pas comment Dieu punit, comment il favorise, comment il pardonne, car il n'est

pas assez téméraire pour se flatter de connaître comment Dieu agit; mais il sait que Dieu agit & qu'il est juste. Les difficultés contre la Providence ne l'ébranlent point dans sa foi, parce qu'elles ne sont que de grandes difficultés & non pas des preuves; il est soumis à cette Providence, quoiqu'il n'en apperçoive que quelques effets & quelques dehors; & jugeant des choses qu'il ne voit pas par les choses qu'il voit, il pense que cette Providence s'étend dans tous les lieux & dans tous les siècles.

Réuni dans ce principe avec le reste de l'univers, il n'embrasse aucune des sectes qui toutes se contredisent; sa religion est la plus ancienne & la plus étendue, car l'adoration simple d'un Dieu a précédé tous les systêmes du monde. Il parle un langage que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entre eux. Il a des frères depuis Pekin jusqu'à la Cayenne, & il compte tous les sages pour ses frères. Il croit que la religion ne consiste ni dans des opinions d'une métaphysique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration & dans la justice. Faire le bien, voilà son culte; être soumis à Dieu, voilà sa doctrine. Le mahométan lui crie: Prends garde à toi si tu ne fais le pélerinage de la Mecque. Malheur à toi, lui dit un récollet, si tu ne fais pas un voyage à Notre-Dame de Lorette. Il rit de Lorette & de la Mecque, mais il secourt l'indigent & il défend l'opprimé.

THÉOCRATIE.

Gouvernement de Dieu ou des dieux.

Il m'arrive tous les jours de me tromper; mais je ſoupçonne que les peuples qui ont cultivé les arts ont été tous ſous une théocratie. J'excepte toujours les Chinois, qui paraiſſent ſages dès qu'ils forment une nation. Ils ſont ſans ſuperſtition, ſitôt que la Chine eſt un royaume. C'eſt bien dommage qu'ayant été d'abord élevés ſi haut, ils ſoient demeurés au degré où ils ſont depuis ſi long-temps dans les ſciences. Il ſemble qu'ils aient reçu de la nature une grande meſure de bon ſens, & une aſſez petite d'induſtrie. Mais auſſi leur induſtrie s'eſt déployée bien plutôt que la nôtre.

Les Japonais leurs voiſins, dont on ne connaît point du tout l'origine, (car quelle origine connaît-on ?) furent inconteſtablement gouvernés par une théocratie. Leurs premiers ſouverains bien reconnus étaient les daïris, les grands-prêtres de leurs dieux; cette théocratie eſt très-avérée. Ces prêtres régnèrent deſpotiquement pendant dix-huit cents ans. Il arriva au milieu de notre douzième ſiècle qu'un capitaine, un imperator, un ſeogon partagea leur autorité; & dans notre ſeizième ſiècle les capitaines la prirent toute entière, & l'ont conſervée. Les daïris ſont reſtés les chefs de la religion; ils étaient rois, ils ne ſont plus que ſaints : ils règlent les fêtes, ils confèrent des titres ſacrés, mais ils ne peuvent donner une compagnie d'infanterie.

Les brachmanes de l'Inde ont eu long-temps le

pouvoir théocratique, c'eſt-à-dire, qu'ils ont eu le pouvoir ſouverain au nom de Brama fils de Dieu; & dans l'abaiſſement où ils ſont aujourd'hui, ils croient encore ce caractère indélébile. Voilà les deux grandes théocraties les plus certaines.

Les prêtres de Chaldée, de Perſe, de Syrie, de Phénicie, d'Egypte, étaient ſi puiſſans, avaient une ſi grande part au gouvernement, faiſaient prévaloir ſi hautement l'encenſoir ſur le ſceptre, qu'on peut dire que l'empire chez tous ces peuples était partagé entre la théocratie & la royauté.

Le gouvernement de Numa Pompilius fut viſiblement théocratique. Quand on dit: Je vous donne des lois de la part des dieux, ce n'eſt pas moi, c'eſt un Dieu qui vous parle; alors c'eſt Dieu qui eſt roi, celui qui parle ainſi eſt ſon lieutenant-général.

Chez tous les Celtes qui n'avaient que des chefs éligibles & point de rois, les druides & leurs ſorcières gouvernaient tout. Mais je n'oſe appeler du nom de *théocratie* l'anarchie de ces ſauvages.

La petite nation juive ne mérite ici d'être conſidérée politiquement, que par la prodigieuſe révolution arrivée dans le monde, dont elle fut la cauſe très-obſcure & très-ignorante.

Ne conſidérons que l'hiſtorique de cet étrange peuple. Il a un conducteur qui doit le guider au nom de ſon Dieu dans la Phénicie, qu'il appelle *le Canaan*. Le chemin était droit & uni depuis le pays de Goſſen juſqu'à Tyr, ſud & nord, & il n'y avait aucun danger pour ſix cent trente mille combattans,

ayant

Ayant à leur tête un général tel que Moïse, qui, selon Flavien Josephe (1), avait déjà vaincu une armée d'Éthiopiens, & même une armée de serpens.

Au lieu de prendre ce chemin aisé & court, il les conduit de Ramessès à Baal-Sephon tout à l'opposite, tout au milieu de l'Egypte en tirant droit au sud. Il passe la mer, il marche pendant quarante ans dans des solitudes affreuses, où il n'y a pas une fontaine d'eau, pas un arbre, pas un champ cultivé; ce ne sont que des sables & des rochers affreux. Il est évident qu'un Dieu seul pouvait faire prendre aux Juifs cette route par miracle, & les y soutenir par des miracles continuels.

Le gouvernement juif fut donc alors une véritable théocratie. Cependant Moïse n'était point pontife, & Aaron qui l'était ne fut point chef & législateur.

Depuis ce temps on ne voit aucun pontife régner: Josué, Jephté, Samson, & les autres chefs du peuple, excepté Hélie & Samuel, ne furent point prêtres. La république juive, réduite si souvent en servitude, était anarchique bien plutôt que théocratique.

Sous les rois de Juda & d'Israël, ce ne fut qu'une longue suite d'assassinats & de guerres civiles. Ces horreurs ne furent interrompues que par l'extinction entière des dix tribus, ensuite par l'esclavage de deux autres, & par la ruine de la ville, au milieu de la famine & de la peste. Ce n'était pas là un gouvernement divin.

Quand les esclaves juifs revinrent à Jérusalem,

(1) Josephe, liv. II, chap. V.

ils furent soumis aux rois de Perse, au conquérant Alexandre, & à ses successeurs. Il paraît qu'alors Dieu ne régnait pas immédiatement sur ce peuple, puisqu'un peu avant l'invasion d'Alexandre, le pontife Jean assassina le prêtre Jésu, son frère, dans le temple de Jérusalem, comme Salomon avait assassiné son frère Adonias sur l'autel.

L'administration était encore moins théocratique quand Antiochus Épiphane, roi de Syrie, se servit de plusieurs juifs pour punir ceux qu'il regardait comme rebelles (1). Il leur défendit à tous de circoncire leurs enfans sous peine de mort (2); il fit sacrifier des porcs dans leur temple, brûler les portes, détruire l'autel; & les épines remplirent toute l'enceinte.

Matathias se mit contre lui à la tête de quelques citoyens, mais il ne fut pas roi. Son fils, Judas Machabée, traité de *Messie*, périt après des efforts glorieux.

A ces guerres sanglantes succédèrent des guerres civiles. Les Jérosolymites détruisirent Samarie, que les Romains rebâtirent ensuite sous le nom de Sébaste.

Dans ce chaos de révolutions, Aristobule, de la race des Machabées, fils d'un grand-prêtre, se fit roi, plus de cinq cents ans après la ruine de Jérusalem. Il signala son règne comme quelques sultans turcs, en égorgeant son frère & en faisant périr sa mère. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'au temps où les Romains punirent tous ces barbares. Rien de tout cela n'est théocratique.

(1) Liv. VII. (2) Liv. XI.

Si quelque chose donne une idée de la théocratie, il faut convenir que c'est le pontificat de Rome (1); il ne s'explique jamais qu'au nom de Dieu, & ses sujets vivent en paix. Depuis long-temps le Thibet jouit des mêmes avantages sous le grand-lama; mais c'est l'erreur grossière qui cherche à imiter la vérité sublime. Les premiers incas, en se disant descendans en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se faisait au nom du soleil.

La théocratie devrait être par-tout; car tout homme ou prince, ou batelier, doit obéir aux lois naturelles & éternelles que Dieu lui a données.

THÉODOSE.

Tout prince qui se met à la tête d'un parti & qui réussit, est sûr d'être loué pendant toute l'éternité, si le parti dure ce temps-là; & ses adversaires peuvent compter qu'ils seront traités par les orateurs, par les poètes, & par les prédicateurs, comme des titans révoltés contre les dieux. C'est ce qui arriva à Octave-Auguste, quand sa bonne fortune l'eut défait de Brutus, de Cassius & d'Antoine.

Ce fut le sort de Constantin, quand Maxence,

(1) Rome encore aujourd'hui consacrant ces maximes,
Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes.

Jean George le Franc, évêque du Puy-en-Velay, prétend que c'est mal raisonner; il est vrai qu'on pourrait nier *les nœuds légitimes*. Mais il pourrait bien raisonner lui même fort mal. Il ne voit pas que le pape ne devint souverain qu'en abusant de son titre de *pasteur*, qu'en changeant sa houlette en sceptre; ou plutôt il ne veut pas le voir. A l'égard de la paix des Romains modernes, c'est la tranquillité de l'apoplexie.

légitime empereur élu par le ſénat & le peuple romain, fut tombé dans l'eau & ſe fut noyé.

Théodoſe eut le même avantage. Malheur aux vaincus : bénis ſoient les victorieux ! voilà la deviſe du genre humain.

Théodoſe était un officier eſpagnol, fils d'un ſoldat de fortune eſpagnol. Dès qu'il fut empereur, il perſécuta les anti-conſubſtantiels. Jugez que d'applaudiſſemens, de bénédictions, d'éloges pompeux, de la part des conſubſtantiels ! Leurs adverſaires ne ſubſiſtent preſque plus ; leurs plaintes, leurs clameurs contre la tyrannie de Théodoſe ont péri avec eux, & le parti dominant prodigue encore à ce prince les noms de pieux, de juſte, de clément, de ſage & de grand.

Un jour ce prince pieux & clément, qui aimait l'argent à la fureur, s'aviſa de mettre un impôt très-rude ſur la ville d'Antioche, la plus belle alors de l'Aſie mineure ; le peuple déſeſpéré ayant demandé une diminution légère, & n'ayant pu l'obtenir, s'emporta juſqu'à briſer quelques ſtatues, parmi leſquelles il s'en trouva une du ſoldat père de l'empereur. Saint Jean Chryſoſtome, ou bouche d'or, prédicateur, & un peu flatteur de Théodoſe, ne manqua pas d'appeler cette action un déteſtable ſacrilège, attendu que Théodoſe était l'image de Dieu, & que ſon père était preſque auſſi ſacré que lui. Mais ſi cet eſpagnol reſſemblait à Dieu, il devait ſonger que les Antiochiens lui reſſemblaient auſſi, & qu'il y eut des hommes avant qu'il y eût des empereurs.

Finxit in effigiem moderantum cuncta Deorum.

Théodose envoie incontinent une lettre de cachet au gouverneur, avec ordre d'appliquer à la torture les principales images de Dieu qui avaient eu part à cette sédition passagère, de les faire périr sous des coups de cordes armées de balles de plomb, d'en faire brûler quelques-uns, & de livrer les autres au glaive. Cela fut exécuté avec la ponctualité de tout gouverneur qui fait son devoir de chrétien, qui fait bien sa cour & qui veut faire son chemin. L'Oronte ne porta que des cadavres à la mer pendant plusieurs jours; après quoi sa gracieuse majesté impériale pardonna aux Antiochiens avec sa clémence ordinaire, & doubla l'impôt.

Qu'avait fait l'empereur Julien dans la même ville, dont il avait reçu un outrage plus personnel & plus injurieux? Ce n'était pas une méchante statue de son père qu'on avait abattue; c'était à lui-même que les Antiochiens s'étaient adressés: ils avaient fait contre lui des satyres les plus violentes. L'empereur philosophe leur répondit par une satyre légère & ingénieuse. Il ne leur ôta ni la vie ni la bourse. Il se contenta d'avoir plus d'esprit qu'eux. C'est-là cet homme que S. Grégoire de Nazianze & Thodoret, qui n'étaient pas de sa communion, osèrent calomnier jusqu'à dire qu'il sacrifiait à la lune des femmes & des enfans; tandis que ceux qui étaient de la communion de Théodose ont persisté jusqu'à nos jours, en se copiant les uns les autres, à redire en cette façon que Théodose fut le plus vertueux des hommes, & à vouloir en faire un saint.

On ſait aſſez quelle fut la douceur de ce ſaint dans le maſſacre de quinze mille de ſes ſujets à Theſſalonique. Ses panégyriſtes réduiſent le nombre des aſſaſſinés à ſept ou huit mille; c'eſt peu de choſe pour eux. Mais ils élèvent juſqu'au ciel la tendre piété de ce bon prince qui ſe priva de la meſſe, ainſi que ſon complice le déteſtable Rufin. J'avoue encore une fois, que c'eſt une belle expiation, un grand acte de dévotion de ne point aller à la meſſe: mais enfin cela ne rend point la vie à quinze mille innocens égorgés de ſang-froid par une perfidie abominable. Si un hérétique s'était ſouillé d'un pareil crime, avec quelle complaiſance tous les hiſtoriens déploieraient contre lui leur bavarderie, avec quelles couleurs le peindrait-on dans les chaires & dans les déclamations de collége!

Je ſuppoſe que le prince de Parme fût entré dans Paris, après avoir forcé notre cher Henri IV à lever le ſiége; je ſuppoſe que Philippe II eût donné le trône de la France à ſa fille catholique & au jeune duc de Guiſe catholique, alors que de plumes & que de voix qui auraient anathématiſé à jamais Henri IV & la loi ſalique! Ils ſeraient tous deux oubliés; & les Guiſes ſeraient les héros de l'Etat & de la religion.

Et cole felices, miſeros fuge.

Que Hugues-Capet dépoſsède l'héritier légitime de Charlemagne, il devient la tige d'une race de héros. Qu'il ſuccombe, il peut être traité comme le frère de

S. Louis traita depuis Conradin & le duc d'Autriche, & à bien plus juſte titre.

Pepin, rebelle, détrône la race Mérovingienne, & enferme ſon roi dans un cloître; mais s'il ne réuſſit pas, il monte ſur l'échafaud.

Si Clovis, premier roi chrétien dans la Gaule belgique, eſt battu dans ſon invaſion, il court riſque d'être condamné aux bêtes comme le fut un de ſes ancêtres par Conſtantin. Ainſi va le monde ſous l'empire de la fortune, qui n'eſt autre choſe que la néceſſité, la fatalité inſurmontable. *Fortuna ſævo læta negotio.* Elle nous fait jouer en aveugles à ſon jeu terrible, & nous ne voyons jamais le deſſous des cartes.

THÉOLOGIE.

C'est l'étude & non la ſcience de Dieu & des choſes divines : il y eut des théologiens chez tous les prêtres de l'antiquité, c'eſt-à-dire, des philoſophes qui abandonnant aux yeux & aux eſprits du vulgaire tout l'extérieur de la religion, penſaient d'une manière plus ſublime ſur la Divinité & ſur l'origine des fêtes & des myſtères; ils gardaient ces ſecrets pour eux & pour leurs initiés. Ainſi dans les fêtes ſecrètes des myſtères d'Eleuſine, on repréſentait le chaos & la formation de l'univers, & l'hiérophante chantait cette hymne. « Écartez les préjugés qui vous » détourneraient du chemin de la vie immortelle où » vous aſpirez; élevez vos penſées vers la nature » divine; ſongez que vous marchez devant le maître » de l'univers, devant le ſeul être qui ſoit par lui-

» même. » Ainſi dans la fête de l'autopſie, on ne reconnaiſſait qu'un ſeul Dieu.

Ainſi tout était myſtérieux dans les cérémonies de l'Égypte ; & le peuple content de l'extérieur d'un appareil impoſant, ne ſe croyait pas fait pour percer le voile qui lui cachait ce qui lui était d'autant plus vénérable.

Cette coutume naturellement introduite dans toute la terre ne laiſſa point d'alimens à l'eſprit de diſpute. Les théologiens du paganiſme n'eurent point d'opinions à faire valoir dans le public, puiſque le mérite de leurs opinions était d'être cachées ; & toutes les religions furent paiſibles.

Si les théologiens chrétiens en avaient uſé ainſi, ils ſe feraient concilié plus de reſpect. Le peuple n'eſt pas fait pour ſavoir ſi le verbe engendré eſt conſubſtantiel avec ſon générateur ; s'il eſt une perſonne avec deux natures, ou une nature avec deux perſonnes, ou une perſonne & une nature ; s'il eſt deſcendu dans l'enfer *per effectum*, & aux limbes *per eſſentiam* ; ſi on mange ſon corps avec les accidens ſeuls du pain, ou avec la matière du pain ; ſi ſa grace eſt verſatile, ſuffiſante, concomitante, néceſſitante dans le ſens compoſé ou dans le ſens diviſé. Neuf parts des hommes, qui ſur dix gagnent leur vie de leurs mains, entendent peu ces queſtions ; les théologiens qui ne les entendent pas davantage, puiſqu'ils les épuiſent depuis tant d'années, ſans être d'accord, & qu'ils diſputeront encore, auraient mieux fait ſans doute de mettre un voile entre eux & les profanes.

Moins de théologie & plus de morale les eût rendus vénérables aux peuples & aux rois; mais en rendant les disputes publiques ils se sont fait des maîtres de ces peuples mêmes qu'ils voulaient conduire. Car qu'est-il arrivé? que ces malheureuses querelles ayant partagé les chrétiens, l'intérêt & la politique s'en sont nécessairement mêlés. Chaque Etat (même dans des temps d'ignorance) ayant ses intérêts à part, aucune Eglise ne pense précisément comme une autre, & plusieurs sont diamétralement opposées. Ainsi un docteur de Stockholm ne doit point penser comme un docteur de Genève; l'anglican doit dans Oxford différer de l'un & de l'autre: il n'est pas permis à celui qui reçoit le bonnet à Paris de soutenir certaines opinions que le docteur de Rome ne peut abandonner. Les ordres religieux jaloux les uns des autres se sont divisés. Un cordelier doit croire l'immaculée conception: un dominicain est obligé de la rejeter, & il passe aux yeux du cordelier pour un hérétique. L'esprit géométrique qui s'est tant répandu en Europe a achevé d'avilir la théologie. Les vrais philosophes n'ont pu s'empêcher de montrer le plus profond mépris pour des disputes chimériques dans lesquelles on n'a jamais défini les termes, & qui roulent sur des mots aussi inintelligibles que le fond. Parmi les docteurs mêmes il s'en trouve beaucoup de véritablement doctes qui ont pitié de leur profession; ils sont comme les augures dont Cicéron dit qu'ils ne pouvaient s'aborder sans rire.

THÉOLOGIEN.

SECTION PREMIÈRE.

Le théologien fait parfaitement que, felon S. Thomas, les anges font corporels par rapport à Dieu, que l'ame reçoit fon être dans le corps, que l'homme a l'ame végétative, fenfitive & intellective.

Que l'ame eft toute en tout, & toute en chaque partie.

Qu'elle eft la caufe efficiente & formelle du corps.

Qu'elle eft la dernière dans la nobleffe des formes.

Que l'appétit eft une puiffance paffive.

Que les archanges tiennent le milieu entre les anges & les principautés.

Que le baptême régénère par foi-même & par accident.

Que le catéchifme n'eft pas facrement, mais facramental.

Que la certitude vient de la caufe & du fujet.

Que la concupifcence eft l'appétit de la délectation fenfitive.

Que la confcience eft un acte, & non pas une puiffance.

L'ange de l'école a écrit environ quatre mille belles pages dans ce goût. Un jeune homme tondu paffe trois années à fe mettre dans la cervelle ces fublimes connaiffances, après quoi il reçoit le bonnet de docteur en forbonne, & non pas aux petites maifons !

S'il eft homme de condition, ou fils d'un homme riche, ou intrigant & heureux, il devient évêque, archevêque, cardinal, pape.

S'il eſt pauvre & ſans crédit, il devient le théologien d'un de ces gens-là; c'eſt lui qui argumente pour eux, qui relit S. Thomas & Scot pour eux, qui fait des mandemens pour eux, qui dans un concile décide pour eux.

Le titre de théologien eſt ſi grand, que les pères du concile de Trente le donnèrent à leurs cuiſiniers, *Cuoco celeſte, gran theologo.* Leur ſcience eſt la première des ſciences, leur condition la première des conditions, & eux les premiers des hommes: tant la véritable doctrine a d'empire! tant la raiſon gouverne le genre humain!

Quand un théologien eſt devenu, graces à ſes argumens, ou prince du S. Empire, ou archevêque de Tolède, ou l'un des ſoixante & dix princes vêtus de rouge ſucceſſeurs des humbles apôtres, alors les ſucceſſeurs de Galien & d'Hippocrate ſont à ſes gages. Ils étaient ſes égaux quand ils étudiaient dans la même univerſité, qu'ils avaient les mêmes degrés, qu'ils recevaient le même bonnet fourré. La fortune change tout; & ceux qui ont découvert la circulation du ſang, les veines lactées, le canal thorachique, ſont les valets de ceux qui ont appris ce que c'eſt que la grace concomitante, & qui l'ont oublié.

SECTION II.

J'AI connu un vrai théologien; il poſſédait les langues de l'Orient, & était inſtruit des anciens rites des nations autant qu'on peut l'être. Les Brachmanes, les Chaldéens, les Ignicoles, les Sabéens, les Syriens,

les Égyptiens, lui étaient aussi connus que les Juifs; les diverses leçons de la Bible lui étaient familières: il avait pendant trente années essayé de concilier les Evangiles, & tâché d'accorder ensemble les pères. Il chercha dans quel temps précisément on rédigea le symbole attribué aux apôtres, & celui qu'on met sous le nom d'Athanase; comment on institua les sacremens les uns après les autres; quelle fut la différence entre la synaxe & la messe; comment l'Eglise chrétienne fut divisée depuis sa naissance en différens partis, & comment la société dominante traita toutes les autres d'hérétiques. Il sonda les profondeurs de la politique qui se mêla toujours de ces querelles; & il distingua entre la politique & la sagesse, entre l'orgueil qui veut subjuguer les esprits & le desir de s'éclairer soi-même, entre le zèle & le fanatisme.

La difficulté d'arranger dans sa tête tant de choses dont la nature est d'être confondue, & de jeter un peu de lumière sur tant de nuages, le rebuta souvent; mais comme ces recherches étaient le devoir de son état, il s'y consacra malgré ses dégoûts. Il parvint enfin à des connaissances ignorées de la plupart de ses confrères. Plus il fut véritablement savant, plus il se défia de tout ce qu'il savait. Tandis qu'il vécut, il fut indulgent; & à sa mort il avoua qu'il avait consumé inutilement sa vie.

TOLÉRANCE.

SECTION PREMIÈRE.

Qu'est-ce que la tolérance? c'eſt l'apanage de l'humanité. Nous ſommes tous pétris de faibleſſe & d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos ſottiſes, c'eſt la première loi de la nature.

Qu'à la bourſe d'Amſterdam, de Londres, ou de Surate, ou de Baſſora, le guèbre, le banian, le juif, le mahométan, le déicole chinois, le bramin, le chrétien grec, le chrétien romain, le chrétien proteſtant, le chrétien quaker, trafiquent enſemble, ils ne leveront pas le poignard les uns ſur les autres pour gagner des ames à leur religion. Pourquoi donc nous ſommes-nous égorgés preſque ſans interruption depuis le premier concile de Nicée?

Conſtantin commença par donner un édit qui permettait toutes les religions; il finit par perſécuter. Avant lui on ne s'éleva contre les chrétiens que parce qu'ils commençaient à faire un parti dans l'État. Les Romains permettaient tous les cultes, juſqu'à celui des Juifs, juſqu'à celui des Egyptiens, pour leſquels ils avaient tant de mépris. Pourquoi Rome tolérait-elle ces cultes? C'eſt que ni les Égyptiens ni même les Juifs ne cherchaient à exterminer l'ancienne religion de l'empire, ne couraient point la terre & les mers pour faire des proſélytes; ils ne ſongeaient qu'à gagner de l'argent: mais il eſt inconteſtable que les chrétiens voulaient que leur religion fût la dominante. Les Juifs ne voulaient pas que la ſtatue de Jupiter fût à Jéruſalem; mais les chrétiens ne voulaient pas qu'elle fût

au Capitole. S. Thomas a la bonne foi d'avouer que si les chrétiens ne détrônèrent pas les empereurs, c'est qu'ils ne le pouvaient pas. Leur opinion était que toute la terre doit être chrétienne. Ils étaient donc nécessairement ennemis de toute la terre, jusqu'à ce qu'elle fût convertie.

Ils étaient entre eux ennemis les uns des autres sur tous les points de leur controverse. Faut-il d'abord regarder Jésus-Christ comme Dieu? Ceux qui le nient sont anathématisés sous le nom d'ébionites, qui anathématisent les adorateurs de Jésus.

Quelques-uns d'entre eux veulent-ils que tous les biens soient communs, comme on prétend qu'ils l'étaient du temps des apôtres; leurs adversaires les appellent nicolaïtes, & les accusent des crimes les plus infames. D'autres prétendent-ils à une dévotion mystique, on les appelle gnostiques, & on s'élève contre eux avec fureur. Marcion dispute-t-il sur la Trinité, on le traite d'idolâtre.

Tertullien, Praxéas, Origène, Novat, Novatien, Sabellius, Donat, sont tous persécutés par leurs frères avant Constantin; & à peine Constantin a-t-il fait régner la religion chrétienne, que les athanasiens & les eusébiens se déchirent: & depuis ce temps l'Eglise chrétienne est inondée de sang jusqu'à nos jours.

Le peuple juif était, je l'avoue, un peuple bien barbare. Il égorgeait sans pitié tous les habitans d'un malheureux petit pays sur lequel il n'avait pas plus de droit qu'il n'en a sur Paris & sur Londres. Cependant quand Naaman est guéri de sa lèpre pour s'être plongé

ſept fois dans le Jourdain, quand, pour témoigner ſa gratitude à Eliſée qui lui a enſeigné ſon ſecret, il lui dit qu'il adorera le Dieu des Juifs par reconnaiſſance, il ſe réſerve la liberté d'adorer auſſi le Dieu de ſon roi; il en demande permiſſion à Eliſée, & le prophète n'héſite pas à la lui donner. Les Juifs adoraient leur Dieu; mais ils n'étaient jamais étonnés que chaque peuple eût le ſien. Ils trouvaient bon que Chamos eût donné un certain diſtrict aux Moabites, pourvu que leur Dieu leur en donnât auſſi un. Jacob n'héſita pas à épouſer les filles d'un idolâtre. Laban avait ſon Dieu, comme Jacob avait le ſien. Voilà des exemples de tolérance chez le peuple le plus intolérant & le plus cruel de toute l'antiquité; nous l'avons imité dans ſes fureurs abſurdes, & non dans ſon indulgence.

Il eſt clair que tout particulier qui perſécute un homme, ſon frère, parce qu'il n'eſt pas de ſon opinion, eſt un monſtre : cela ne ſouffre pas de difficulté. Mais le gouvernement! mais les magiſtrats! mais les princes! comment en uſeront-ils envers ceux qui ont un autre culte que le leur? Si ce ſont des étrangers puiſſans, il eſt certain qu'un prince fera alliance avec eux. François I très-chrétien s'unira avec les muſulmans contre Charles-Quint très-catholique. François I donnera de l'argent aux luthériens d'Allemagne pour les ſoutenir dans leur révolte contre l'empereur; mais il commencera, ſelon l'uſage, par faire brûler les luthériens chez lui. Il les paie en Saxe par polititique; il les brûle par politique à Paris. Mais qu'arrivera-t-il? Les perſécutions ſont des proſélytes. Bientôt

la France ſera pleine de nouveaux proteſtans. D'abord ils ſe laiſſeront pendre, & puis ils pendront à leur tour. Il y aura des guerres civiles : puis viendra la S.-Barthélemi ; & ce coin du monde ſera pire que tout ce que les anciens & les modernes ont jamais dit de l'enfer.

Inſenſés qui n'avez jamais pu rendre un culte pur au Dieu qui vous a faits! Malheureux que l'exemple des noachides, des lettrés chinois, des parſis, & de tous les ſages n'a jamais pu conduire! Monſtres qui avez beſoin de ſuperſtition comme le géſier des corbeaux a beſoin de charognes! On vous l'a dejà dit & on n'a autre choſe à vous dire ; ſi vous avez deux religions chez vous, elles ſe couperont la gorge ; ſi vous en avez trente, elles vivront en paix. Voyez le grand-turc, il gouverne des guèbres, des banians, des chrétiens grecs, des neſtoriens, des romains. Le premier qui veut exciter du tumulte eſt empalé, & tout le monde eſt tranquille.

SECTION II.

De toutes les religions la chrétienne eſt ſans doute celle qui doit inſpirer le plus de tolérance, quoique juſqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérans de tous les hommes.

Jéſus ayant daigné naître dans la pauvreté & dans la baſſeſſe, ainſi que ſes frères, ne daigna jamais pratiquer l'art d'écrire. Les Juifs avaient une loi écrite avec le plus grand détail, & nous n'avons pas une ſeule ligne de la main de Jéſus. Les apôtres ſe diviſèrent

divisèrent sur plusieurs points. S. Pierre & S. Barnabé mangeaient des viandes défendues avec les nouveaux chrétiens étrangers, & s'en abstenaient avec les chrétiens juifs. S. Paul lui reprochait cette conduite, & ce même S. Paul pharisien, disciple du pharisien Gamaliel, ce même S. Paul qui avait persécuté les chrétiens avec fureur, & qui ayant rompu avec Gamaliel se fit chrétien lui-même, alla pourtant ensuite sacrifier dans le temple de Jérusalem, dans le temps de son apostolat. Il observa publiquement pendant huit jours toutes les cérémonies de la loi judaïque à laquelle il avait renoncé; il y ajouta même des dévotions, des purifications qui étaient la surabondance; il judaïsa entièrement. Le plus grand apôtre des chrétiens fit pendant huit jours les mêmes choses pour lesquelles on condamne les hommes au bûcher chez une grande partie des peuples chrétiens.

Theudas, Judas, s'étaient dits *messies* avant Jésus. Dosithée, Simon, Ménandre, se dirent *messies* après Jésus. Il y eut dès le premier siècle de l'Église, & avant même que le nom de chrétien fût connu, une vingtaine de sectes dans la Judée.

Les gnostiques contemplatifs, les dosithéens, les cérinthiens, existaient avant que les disciples de Jésus eussent pris le nom de chrétiens. Il y eut bientôt trente évangiles, dont chacun appartenait à une société différente; & dès la fin du premier siècle on peut compter trente sectes de chrétiens dans l'Asie mineure, dans la Syrie, dans Alexandrie, & même dans Rome.

Toutes ces ſectes, mépriſées du gouvernement romain, & cachées dans leur obſcurité, ſe perſécutaient cependant les unes les autres dans les ſouterrains où elles rampaient; c'eſt-à-dire, elles ſe diſaient des injures. C'eſt tout ce qu'elles pouvaient faire dans leur abjection. Elles n'étaient preſque toutes compoſées que de gens de la lie du peuple.

Lorſqu'enfin quelques chrétiens eurent embraſſé les dogmes de Platon, & mêlé un peu de philoſophie à leur religion qu'ils ſéparèrent de la juive, ils devinrent inſenſiblement plus conſidérables, mais toujours diviſés en pluſieurs ſectes, ſans que jamais il y ait eu un ſeul temps où l'Égliſe chrétienne ait été réunie. Elle a pris ſa naiſſance au milieu des diviſions des Juifs, des Samaritains, des Phariſiens, des Saducéens, des Eſſéniens, des Judaïtes, des diſciples de Jean, des Thérapeutes. Elle a été diviſée dans ſon berceau, elle l'a été dans les perſécutions mêmes qu'elle eſſuya quelquefois ſous les premiers empereurs. Souvent le martyr était regardé comme un apoſtat par ſes frères, & le chrétien carpocratien expirait ſous le glaive des bourreaux romains, excommunié par le chrétien ébionite, lequel ébionite était anathématiſé par le ſabellien.

Cette horrible diſcorde qui dure depuis tant de ſiècles, eſt une leçon bien frappante que nous devons mutuellement nous pardonner nos erreurs; la diſcorde eſt le grand mal du genre humain, & la tolérance en eſt le ſeul remède.

Il n'y a perſonne qui ne convienne de cette vérité,

ſoit qu'il médite de ſang-froid dans ſon cabinet, ſoit qu'il examine paiſiblement la vérité avec ſes amis. Pourquoi donc les mêmes hommes qui admettent en particulier l'indulgence, la bienfaiſance, la juſtice, s'élèvent-ils en public avec tant de fureur contre ces vertus ? Pourquoi ? c'eſt que leur intérêt eſt leur Dieu, c'eſt qu'ils ſacrifient tout à ce monſtre qu'ils adorent.

Je poſsède une dignité & une puiſſance que l'ignorance & la crédulité ont fondée ; je marche ſur les têtes des hommes proſternés à mes pieds : s'ils ſe relèvent & me regardent en face, je ſuis perdu ; il faut donc les tenir attachés à la terre avec des chaînes de fer.

Ainſi ont raiſonné des hommes que des ſiècles de fanatiſme ont rendus puiſſans. Ils ont d'autres puiſſans ſous eux, & ceux-ci en ont d'autres encore, qui tous s'enrichiſſent des dépouilles du pauvre, s'engraiſſent de ſon ſang, & rient de ſon imbécillité. Ils déteſtent tous la tolérance, comme des partiſans enrichis aux dépens du public craignent de rendre leurs comptes, & comme des tyrans redoutent le mot de liberté. Pour comble, enfin, ils ſoudoient des fanatiques qui crient à haute voix : Reſpectez les abſurdités de mon maître, tremblez, payez, & taiſez-vous.

C'eſt ainſi qu'on en uſa long-temps dans une grande partie de la terre ; mais aujourd'hui que tant de ſectes ſe balancent par leur pouvoir, quel parti prendre avec elles ? toute ſecte, comme on ſait, eſt un titre d'erreur ; il n'y a point de ſecte de géomètres, d'algébriſtes,

d'arithméticiens, parce que toutes les propofitions de géométrie, d'algèbre, d'arithmétique, font vraies. Dans toutes les autres fciences on peut fe tromper. Quel théologien thomifte ou fcotifte oferait dire férieufement qu'il eft sûr de fon fait?

S'il eft une fecte qui rappelle les temps des premiers chrétiens, c'eft fans contredit celle des quakers. Rien ne reffemble plus aux apôtres. Les apôtres recevaient l'efprit, & les quakers reçoivent l'efprit. Les apôtres & les difciples parlaient trois ou quatre à la fois dans l'affemblée au troifième étage, les quakers en font autant au rez-de-chauffée. Il étoit permis, felon S. Paul, aux femmes de prêcher, & felon le même S. Paul il leur était défendu; les quakereffes prêchent en vertu de la première permiffion.

Les apôtres & les difciples juraient par oui & par non, les quakers ne jurent pas autrement.

Point de dignité, point de parure différente parmi les difciples & les apôtres; les quakers ont des manches fans boutons, & font tous vêtus de la même manière.

Jéfus-Chrift ne baptifa aucun de fes apôtres, les quakers ne font point baptifés.

Il ferait aifé de pouffer plus loin le parallèle; il ferait encore plus aifé de faire voir combien la religion chrétienne d'aujourd'hui diffère de la religion que Jéfus a pratiquée. Jéfus était juif, & nous ne fommes point juifs; Jéfus s'abftenait de porc, parce qu'il eft immonde, & du lapin parce qu'il rumine & qu'il n'a point le pied fendu; nous mangeons

hardiment du porc, parce qu'il n'eſt point pour nous immonde, & nous mangeons du lapin, qui a le pied fendu, & qui ne rumine pas.

Jéſus était circoncis, & nous gardons notre prépuce. Jéſus mangeait l'agneau paſcal avec des laitues, il célébrait la fête des tabernacles; & nous n'en faiſons rien. Il obſervait le ſabbat, & nous l'avons changé; il ſacrifiait, & nous ne ſacrifions point.

Jéſus cacha toujours le myſtère de ſon incarnation & de ſa dignité, il ne dit point qu'il était égal à Dieu. S. Paul dit expreſſément dans ſon épître aux Hébreux que Dieu a créé Jéſus inférieur aux anges; &, malgré toutes les paroles de S. Paul, Jéſus a été reconnu Dieu au concile de Nicée.

Jéſus n'a donné au pape ni la marche d'Ancone, ni le duché de Spolette; & cependant le pape les poſsède de droit divin.

Jéſus n'a point fait un ſacrement du mariage ni du diaconat, & chez nous le diaconat & le mariage ſont des ſacremens.

Si l'on veut bien y faire attention, la religion catholique, apoſtolique & romaine, eſt, dans toutes ſes cérémonies & dans tous ſes dogmes, l'oppoſé de la religion de Jéſus.

Mais quoi! faudra-t-il que nous judaïſions tous, parce que Jéſus a judaïſé toute ſa vie?

S'il était permis de raiſonner conſéquemment en fait de religion, il eſt clair que nous devrions tous nous faire Juifs, puiſque Jéſus-Chriſt notre Sauveur eſt né

juif, a vécu juif, eſt mort juif; & qu'il a dit expreſſément qu'il accompliſſait, qu'il rempliſſait la religion juive. Mais il eſt plus clair encore que nous devons nous tolérer mutuellement, parce que nous ſommes tous faibles, inconſéquens, ſujets à la mutabilité, à l'erreur : un roſeau couché par le vent dans la fange, dira-t-il au roſeau voiſin couché dans un ſens contraire : « Rampe à ma façon, miſérable, ou je préſenterai re» quête pour qu'on t'arrache & qu'on te brûle ? »

SECTION III.

MES amis, quand nous avons prêché la tolérance en proſe, en vers, dans quelques chaires & dans toutes nos ſociétés ; quand nous avons fait retentir ces véritables voix humaines (1) dans les orgues de nos égliſes, nous avons ſervi la nature, nous avons rétabli l'humanité dans ſes droits ; il n'y a pas aujourd'hui un ex-jéſuite, ou un ex-janſéniſte, qui oſe dire, Je ſuis intolérant.

Il y aura toujours des barbares & des fourbes qui fomenteront l'intolérance ; mais ils ne l'avoueront pas ; & c'eſt avoir gagné beaucoup.

Souvenons-nous toujours, mes amis, répétons (car il faut répéter de peur qu'on oublie), répétons les paroles de l'évêque de Soiſſons, non pas Languet, mais Fitzjames-Stuart, dans ſon mandement de 1757 : *Nous devons regarder les Turcs comme nos frères.*

Songeons que, dans toute l'Amérique anglaiſe, ce

(1) Il y a un jeu d'orgues qu'on appelle *voix humaine*, & qui ſe combine avec les jeux de flûtes.

qui fait à peu-près le quart du monde connu, la liberté entière de conſcience eſt établie ; & pourvu qu'on y croie un Dieu, toute religion eſt bien reçue, moyennant quoi le commerce fleurit & la population augmente.

Réfléchiſſons toujours que la première loi de l'empire de Ruſſie, plus grand que l'empire romain, eſt la tolérance de toute ſecte.

L'empire turc & le perſan usèrent toujours de la même indulgence. Mahomet II, en prenant Conſtantinople, ne força point les Grecs à quitter leur religion, quoiqu'il les regardât comme des idolâtres. Chaque père de famille grec en fut quitte pour cinq ou ſix écus par an. On leur conſerva pluſieurs prébendes & pluſieurs évêchés ; & même encore aujourd'hui le ſultan turc fait des chanoines & des évêques, ſans que le pape ait jamais fait un iman ou un mollah.

Mais amis, il n'y a que quelques moines, & quelques proteſtans auſſi ſots & auſſi barbares que ces moines, qui ſoient encore intolérans.

Nous avons été ſi infectés de cette fureur, que dans nos voyages de long cours, nous l'avons portée à la Chine, au Tunquin, au Japon. Nous avons empeſté ces beaux climats. Les plus indulgens des hommes ont appris de nous à être les plus inflexibles. Nous leur avons dit d'abord pour prix de leur bon accueil : Sachez que nous ſommes ſur la terre les ſeuls qui aient raiſon, & que nous devons être par-tout les maîtres. Alors on nous a chaſſés pour jamais ; il en a coûté des flots de ſang : cette leçon a dû nous corriger.

SECTION IV.

L'AUTEUR de l'article précédent eſt un bon homme qui voulait ſouper avec un quaker, un anabaptiſte, un ſocinien, un muſulman, &c. Je veux pouſſer plus loin l'honnêteté, je dirai à mon frère le turc: Mangeons enſemble une bonne poule au riz en invoquant *Allah*; ta religion me paraît très-reſpectable, tu n'adores qu'un Dieu, tu es obligé de donner en aumônes tous les ans le denier quarante de ton revenu, & de te réconcilier avec tes ennemis le jour du bairam. Nos bigots qui calomnient la terre, ont dit mille fois que ta religion n'a réuſſi que parce qu'elle eſt toute ſenſuelle. Ils en ont menti les pauvres gens: ta religion eſt très-auſtère; elle ordonne la prière cinq fois par jour, elle impoſe le jeûne le plus rigoureux, elle te défend le vin & les liqueurs que nos directeurs ſavourent; & ſi elle ne permet que quatre femmes à ceux qui peuvent les nourrir (ce qui eſt bien rare), elle condamne par cette contrainte l'incontinence juive qui permettait dix-huit femmes à l'homicide David, & ſept cents à Salomon, l'aſſaſſin de ſon frère, ſans compter les concubines.

Je dirai à mon frère le chinois: Soupons enſemble ſans cérémonies, car je n'aime pas les ſimagrées; mais j'aime ta loi, la plus ſage de toutes, & peut-être la plus ancienne. J'en dirai à-peu-près autant à mon frère l'indien.

Mais que dirai-je à mon frère le juif? lui donnerai-je à ſouper? oui, pourvu que pendant le repas l'âne

de Balaam ne s'avise pas de braire; qu'Ézéchiel ne mêle pas son déjeûner avec notre souper; qu'un poisson ne vienne pas avaler quelqu'un des convives, & le garder trois jours dans son ventre; qu'un serpent ne se mêle pas de la conversation pour séduire ma femme; qu'un prophête ne s'avise pas de coucher avec elle après souper, comme fit le bon homme Osée pour quinze francs & un boisseau d'orge; sur-tout qu'aucun juif ne fasse le tour de ma maison en sonnant de la trompette, ne fasse tromber les murs, & ne m'égorge, moi, mon père, ma mère, ma femme, mes enfans, mon chat & mon chien, selon l'ancien usage des Juifs. Allons, mes amis, la paix; disons notre *benedicite*.

TONNERRE.

Section première.

Vidi & crudeles dantem Salmonea pœnas
Dum flammas Jovis & sonitus imitatur Olympi, &c.
VIRGILE, *Énéide, Liv. VI.*

A d'éternels tourmens je te vis condamnée,
Superbe impiété du tyran Salmonée.
Rival de Jupiter il crut lui ressembler,
Il imita la foudre & ne put l'égaler;
De la foudre des dieux il fut frappé lui-même, &c.

Ceux qui ont inventé & perfectionné l'artillerie sont bien d'autres Salmonées. Un canon de vingt-quatre livres de balles peut faire, & a fait souvent plus de ravage que cent coups de tonnerre; cependant

aucun canonnier n'a été jusqu'à présent foudroyé par Jupiter pour avoir voulu imiter ce qui se passe dans l'atmosphère.

Nous avons vu que Polyphême, dans une pièce d'Euridipe, se vante de faire plus de bruit que le tonnerre de Jupiter quand il a bien soupé.

Boileau, plus honnête que Polyphême, dit dans sa première satyre :

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne.

Je ne sais pourquoi il est si étonné de l'autre monde, puisque toute l'antiquité y avait cru. *Étonne* n'était pas le mot prope, c'était *alarme.* Il croit que c'est Dieu qui tonne; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie & le beau temps, comme il opère tout, comme il fait tout; ce n'est point parce qu'il est fâché qu'il envoie le tonnerre & la pluie. Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle, & le lancant sur ceux à qui il en voulait. La saine raison n'est pas d'accord avec ces idées poëtiques.

Le tonnerre est, comme tout le reste, l'effet nécessaire des lois de la nature, prescrites par son auteur. Il n'est qu'un grand phénomène électrique; Franklin le force à descendre tranquillement sur la terre; il tombe sur le professeur Richman comme sur les rochers & sur les églises; & s'il foudroya Ajax Oïlée, ce n'est pas assurément parce que Minerve était irritée contre lui.

S'il était tombé ſur Cartouche ou ſur l'abbé Deſfontaines, on n'aurait pas manqué de dire : Voilà comme Dieu punit les voleurs & les ſodomites. Mais c'eſt un préjugé utile de faire craindre le ciel aux pervers.

Auſſi tous nos poëtes tragiques, quand ils veulent rimer à *poudre* ou à *réſoudre*, ſe ſervent-ils immanquablement de la *foudre*, & font gronder le *tonnerre*, s'il s'agit de rimer à *terre.*

Théſée, dans Phèdre, dit à ſon fils;

Monſtre qu'a trop lonp-temps épargné le tonnerre,
Reſte impur des brigands dont j'ai purgé la terre.

Sévère, dans Polyeucte, ſans même avoir beſoin de rimer, dès qu'il apprend que ſa maîtreſſe eſt mariée, dit à ſon ami Fabian :

Soutiens-moi, Fabian, ce coup de foudre eſt grand.

Pour diminuer l'horrible idée d'un coup de tonnerre qui n'a nulle reſſemblance à une nouvelle mariée, il ajoute que ce coup de tonnerre

Le frappe d'autant plus que plus il le ſurprend.

Il dit d'ailleurs au même Fabian :

Qu'eſt-ce ci, Fabian, quel nouveau coup de foudre
Tombe ſur mon eſpoir & le réduit en poudre ?

Un *eſpoir réduit en poudre* devait étonner le parterre.

Luſignan, dans Zaïre, prie Dieu

Que la foudre en éclats ne tombe que ſur lui.

Agénor, en parlant à ſa ſœur, commence par dire que

Pour lui livrer la guerre,
Sa vertu lui ſuffit au défaut du tonnerre.

L'Atrée du même auteur dit, en parlant de ſon frère:

Mon cœur, qui ſans pitié, lui déclare la guerre,
Ne cherche à le punir qu'au défaut du tonnerre.

Si Thieſte fait un ſonge, il vous dit que

Ce ſonge a fini par un coup de tonnerre.

Si Tidée conſulte les Dieux dans l'antre d'un temple, l'antre ne lui répond qu'à grands coups de tonnerre,

Enfin j'ai vu par-tout le tonnerre & la foudre
Mettre les vers en cendre & les rimes en poudre.

Il faudrait tâcher de tonner moins ſouvent.

Je n'ai jamais bien compris la fable de Jupiter & des tonnerres dans La Fontaine.

Vulcain remplit ſes fourneaux
De deux ſortes de carreaux.
L'un jamais ne ſe fourvoie,
Et c'eſt celui que toujours
L'Olympe en corps nous envoie.
L'autre s'écarte en ſon cours,
Ce n'eſt qu'aux monts qu'il en coûte;
Bien ſouvent même il ſe perd,
Et ce dernier en ſa route
Nous vient du ſeul Jupiter.

Avait-on donné à La Fontaine le ſujet de cette mauvaiſe fable qu'il mit en mauvais vers, ſi éloignés de ſon

genre? voulait-on dire que les miniftres de Louis XIV étaient inflexibles, & que le roi pardonnait?

Crébillon, dans fes difcours académiques en vers étranges, dit que le cardinal de Fleuri eft un fage dépofitaire,

Ufant en citoyen du pouvoir arbitraire,
Aigle de Jupiter, mais ami de la paix,
Il gouverne la foudre & ne tonne jamais.

Il dit que le maréchal de Villars

Fit voir qu'à Malplaquet il n'avait furvécu
Que pour rendre à Denain fa valeur plus célèbre,
Et qu'un foudre, du moins, Eugène était vaincu.

Ainfi l'aigle Fleuri gouvernait le tonnerre fans tonner, & Eugène le tonnerre était vaincu; voilà bien des tonnerres.

SECTION II.

HORACE, tantôt le débauché & tantôt le moral, a dit:

Cœlum ipfum petimus ftultitiâ.

Nous portons jufqu'au ciel notre folie.

On peut dire aujourd'hui: Nous portons jufqu'au ciel notre fageffe, fi pourtant il eft permis d'appeler *ciel* cet amas bleu & blanc d'exhalaifons qui forme les vents, la pluie, la neige, la grèle, & le tonnerre. Nous avons décompofé la foudre, comme Newton a détiffu la lumière. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de Jupiter, ne font en effet

que du feu électrique ; qu'enfin on peut soutirer le tonnerre, le conduire, le diviser, s'en rendre le maître, comme nous faisons passer les rayons de lumière par un prisme, comme nous donnons cours aux eaux qui tombent du ciel, c'est-à-dire, de la hauteur d'une demi-lieue de notre atmosphère. On plante un haut sapin ébranché, dont la cîme est revêtue d'un cône de fer. Les nuées qui forment le tonnerre, sont électriques ; leur électricité se communique à ce cône, & un fil d'archal qui lui est attaché conduit la matière du tonnerre où l'on veut. Un physicien ingénieux appelle cette expérience l'*inoculation du tonnerre.*

Il est vrai que l'inoculation de la petite vérole, qui a conservé tant de mortels, en a fait périr quelques-uns auxquels on avait donné la petite vérole inconsidérément, de même l'inoculation du tonnerre mal faite serait dangereuse. Il y a des grands seigneurs dont il ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions. Le tonnerre est de ce nombre. On sait que le professeur de mathématiques Richman fut tué à Pétersbourg, en 1743, par la foudre qu'il avait attirée dans sa chambre ; *arte suâ periit.* Comme il était philosophe, un professeur théologien ne manqua pas d'imprimer qu'il avait été foudroyé comme Salmonée pour avoir usurpé les droits de Dieu, & pour avoir voulu lancer la foudre.

Mais si le physicien avait dirigé le fil d'archal hors de la maison, & non pas dans sa chambre bien fermée, il n'aurait point eu le sort de Salmonée, d'Ajax Oïlée, de l'empereur Carus, du fils d'un ministre

d'État en France, & de plusieurs moines dans les Pyrénées.

Placez votre *conducteur* à quelque distance de la maison, jamais dans votre chambre, & vous n'avez rien à craindre.

Mais dans une ville les maisons se touchent; choisissez les places, les carrefours, les jardins, les parvis des églises, les cimetières, supposé que vous ayiez conservé l'abominable usage d'avoir des charniers dans vos villes.

TOPHET.

TOPHET était & est encore un précipice auprès de Jérusalem, dans la vallée d'Hennon. Cette vallée est un lieu affreux où il n'y a que des cailloux. C'est dans cette solitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfans à leur Dieu qu'ils appelaient alors *Moloc*; car nous avons remarqué qu'ils ne donnèrent jamais à Dieu que des noms étrangers. *Shadaï* était syrien; *Adonaï* phénicien, *Jeova* était aussi phénicien; *Eloï*, *Eloïm*, *Eloa* chaldéen, ainsi que tous les noms de leurs anges, furent chaldéens ou persans. C'est ce que nous avons observé avec attention.

Tous ces noms différens signifiaient également le Seigneur dans le jargon des petites nations devers la Palestine. Le mot de *Moloc* vient évidemment de *Melk*. C'est la même chose que *Melcom* ou *Millcon* qui était la divinité des milles femmes du sérail de Salomon, savoir sept cents femmes & trois cents concubines,

Tous ces noms-là ſignifiaient *ſeigneur*, & chaque village avait ſon ſeigneur.

Des doctes prétendent que Moloc était particulièrement le ſeigneur du feu, & que pour cette raiſon les Juifs brûlaient leurs enfans dans les creux de l'idole même de Moloc. C'était une grande ſtatue de cuivre auſſi hideuſe que les Juifs la pouvaient faire. Ils faiſaient rougir cette ſtatue à un grand feu, quoiqu'ils euſſent très-peu de bois; & ils jetaient leurs petits enfans dans le ventre de ce dieu, comme nos cuiſiniers jettent des écreviſſes vivantes dans l'eau toute bouillante de leurs chaudières.

Tels étaient les anciens Welches & les anciens Tudeſques quand ils brûlaient des enfans & des femmes en l'honneur de Teutatès & d'Irminſul: telle la vertu gauloiſe & la franchiſe germanique.

Jérémie voulut en vain détourner le peuple Juif de ce culte diabolique; en vain il leur reprocha d'avoir bâti une eſpèce de temple à Moloc dans cette abominable vallée. *Ædificaverunt excelſa Tophet quæ eſt in valle filiorum Hennon, ut incenderent filios ſuos & filias ſuas igni* (1). » Ils ont édifié des hauteurs dans Tophet » qui eſt dans la vallée des enfans d'Hennon, pour y » brûler leurs fils & leurs filles par le feu ».

Les Juifs eurent d'autant moins d'égards aux remontrances de Jérémie, qu'ils lui reprochaient hautement de s'être vendu au roi de Babylone, d'avoir toujours prêché en ſa faveur, d'avoir trahi ſa patrie; & en effet il fut puni de la mort des traîtres; il fut lapidé.

(1) Jérémie, chap. VII.

Le

Le livre des Rois nous apprend que Salomon bâtit un temple à Moloc; mais il ne nous dit pas que ce fut dans la vallée de Tophet. Ce fut dans le voiſinage, ſur la montagne des Oliviers (1). La ſituation était plus belle, ſi pourtant il peut y avoir quelque bel aſpect dans le territoire affreux de Jéruſalem.

Des commentateurs prétendent qu'Achas, roi de Juda, fit brûler ſon fils à l'honneur de Moloc, & que le roi Manaſſé fut coupable de la même barbarie (2). D'autres commentateurs prétendent (3) que ces rois du peuple de Dieu ſe contentèrent de jeter leurs enfans dans les flammes, mais qu'ils ne les brûlèrent pas tout-à-fait. Je le ſouhaite, mais il eſt bien difficile qu'un enfant ne ſoit pas brûlé quand on le met ſur un bûcher enflammé.

Cette vallée de Tophet était le *clamar* de Paris; c'étoit là qu'on jetait toutes les immondices, toutes les charognes de la ville. C'était dans cette vallée qu'on précipitait le bouc émiſſaire; c'était la voierie où l'on laiſſait pourrir les charognes des ſuppliciés. Ce fut là qu'on jeta les corps des deux voleurs qui furent ſuppliciés avec le fils de Dieu lui-même. Mais notre Sauveur ne permit pas que ſon corps, ſur lequel il avait donné puiſſance aux bourreaux, fût jeté à la voierie de Tophet ſelon l'uſage. Il eſt vrai qu'il pouvait reſſuſciter auſſi bien dans Tophet que dans le Calvaire; mais un bon juif nommé Joſeph, natif d'Arimathie, qui s'était préparé un ſépulcre pour lui-même

(1) Liv. III, chap. II.
(2) Liv. IV, chap. XVI, v. 3.
(3) Chap. XXI, v. 6.

ſur le mont Calvaire, y mit le corps du Sauveur, ſelon le témoignage de S. Matthieu. Il n'était pas permis d'enterrer perſonne dans les villes; le tombeau même de David n'était pas dans Jéruſalem.

Joſeph d'Arimathie était riche, *quidam homo dives ab Arimathiâ*, afin que cette prophétie d'Iſaïe fût accomplie : « Il donnera (1) les méchans pour ſa ſé» pulture, & les riches pour ſa mort. »

TORTURE.

QUOIQU'IL y ait peu d'articles de juriſprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot ſur la *torture*, autrement nommé *queſtion*. C'eſt une étrange manière de queſtionner les hommes. Ce ne ſont pourtant pas de ſimples curieux

(1) Le fameux rabbin Iſaac, dans ſon Rempart de la foi, au ch. XXIII, entend toutes les prophéties, & ſur-tout celle-là, d'une manière toute contraire à la façon dont nous les entendons. Mais qui ne voit que les Juifs ſont ſéduits par l'intérêt qu'ils ont de ſe tromper? En vain répondent-ils qu'ils ſont auſſi intéreſſés que nous à chercher la vérité, qu'il y va de leur ſalut pour eux comme pour nous; qu'ils ſeraient plus heureux dans cette vie & dans l'autre s'ils trouvaient cette vérité; que s'ils entendent leurs propres écritures différemment de nous, c'eſt qu'elles ſont dans leur propre langue très-ancienne, & non dans nos idiômes très-nouveaux; qu'un hébreu doit mieux ſavoir la langue hébraïque qu'un baſque ou un poitevin; que leur religion a deux mille ans d'antiquité plus que la nôtre; que toute leur Bible annonce les promeſſes de Dieu faites avec ferment de ne changer jamais rien à la loi; qu'elle fait des menaces terribles contre quiconque oſera jamais en altérer une ſeule parole; qu'elle veut même qu'on mette à mort tout prophète qui prouveroit par des miracles une autre religion; qu'enfin ils ſont les enfans de la maiſon, & nous des étrangers qui avons ravi leurs dépouilles. On ſent bien que ce ſont-là de très-mauvaiſes raiſons qui ne méritent pas d'être réfutées.

qui l'ont inventée ; toutes les apparences font que cette partie de notre législation doit sa première origine à un voleur de grand chemin. La plupart de ces messieurs sont encore dans l'usage de serrer les pouces, de brûler les pieds, & de questionner par d'autres tourmens ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent.

Les conquérans ayant succédé à ces voleurs trouvèrent l'invention fort utile à leurs intérêts ; ils la mirent en usage quand ils soupçonnèrent qu'on avait contre eux quelques mauvais desseins, comme, par exemple, celui d'être libre : c'était un crime de lèse-majesté divine & humaine. Il fallait connaître les complices ; & pour y parvenir on faisoit souffrir mille morts à ceux qu'on soupçonnait, parce que, selon la jurisprudence de ces premiers héros, quiconque était soupçonné d'avoir eu seulement contre eux quelque pensée peu respectueuse, était digne de mort. Dès qu'on a mérité ainsi la mort, il importe peu qu'on y ajoute des tourmens épouvantables de plusieurs jours, & même de plusieurs semaines ; cela même tient je ne sais quoi de la Divinité. La Providence nous met quelquefois à la torture en y employant la pierre, la gravelle, la goutte, le scorbut, la lèpre, la vérole grande ou petite, le déchirement d'entrailles, les convulsions de nerfs, & autres exécuteurs des vengeances de la Providence.

Or, comme les premiers despotes furent, de l'aveu de tous leurs courtisans, des images de la Divinité, ils l'imitèrent tant qu'ils purent.

Ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt qu'il n'eſt jamais parlé de queſtion, de torture dans les livres juifs. C'eſt bien dommage qu'une nation ſi douce, ſi honnête, ſi compatiſſante, n'ait pas connu cette façon de ſavoir la vérité. La raiſon en eſt, à mon avis, qu'ils n'en avaient pas beſoin, Dieu la leur faiſait toujours connaître comme à ſon peuple chéri. Tantôt on jouait la vérité aux dés, & le coupable qu'on ſoupçonnait avait toujours rafle de ſix. Tantôt on allait au grand-prêtre qui conſultait Dieu ſur-le-champ par l'*urim* & le *thummim*. Tantôt on s'adreſſait au voyant, au prophète; & vous croyez bien que le voyant & le prophète découvraient tout auſſi bien les choſes les plus cachées que l'*urim* & le *thummim* du grand-prêtre. Le peuple de Dieu n'était pas réduit comme nous à interroger, à conjecturer: ainſi la torture ne put être chez lui en uſage. Ce fut la ſeule choſe qui manqua aux mœurs du peuple ſaint. Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux eſclaves, mais les eſclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conſeiller de la tournelle regarde comme un de ſes ſemblables un homme qu'on lui amène have, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue & ſale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il ſe donne le plaiſir de l'appliquer à la grande & à la petite torture, en préſence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, juſqu'à ce qu'il ſoit en danger de mort, après quoi on recommence; &, comme dit très-bien la comédie des Plaideurs, *cela fait toujours paſſer une heure ou deux.*

Le grave magiſtrat qui a acheté pour quelque argent le droit de faire ces expériences ſur ſon prochain, va conter à dîner à ſa femme ce qui s'eſt paſſé le matin. La première fois madame en a été révoltée, à la ſeconde elle y a pris goût, parce qu'après tout les femmes ſont curieuſes ; & enſuite la première choſe qu'elle lui dit lorſqu'il rentre en robe chez lui : Mon petit cœur, n'avez-vous aujourd'hui fait donner la queſtion à perſonne ?

Les Français qui paſſent, je ne ſais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaiſir de donner la queſtion.

Lorſque le chevalier de la Barre, petit-fils d'un lieutenant-général des armées, jeune homme de beaucoup d'eſprit & d'une grande eſpérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeuneſſe effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chanſons impies, & même d'avoir paſſé devant une proceſſion de capucins ſans avoir ôté ſon chapeau ; les juges d'Abbeville, gens comparables aux ſénateurs romains, ordonnèrent non-ſeulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main & qu'on brûlât ſon corps à petit feu, mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour ſavoir préciſément combien de chanſons il avait chantées, & combien de proceſſions il avait vu paſſer le chapeau ſur la tête.

Ce n'eſt pas dans le treizième ou dans le quatorzième ſiècle que cette aventure eſt arrivée, c'eſt dans le dix-huitième. Les nations étrangères jugent de la

France par les ſpectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'opéra qui ont les mœurs fort douces, par nos danſeurs d'opéra qui ont de la grace, par mademoiſelle Clairon qui déclame des vers à ravir. Elles ne ſavent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la françaiſe.

Les Ruſſes paſſaient pour des barbares en 1700, nous ne ſommes qu'en 1769; une impératrice vient de donner à ce vaſte État des lois qui auraient fait honneur à Minos, à Numa & à Solon, s'ils avaient eu aſſez d'eſprit pour les inventer. La plus remarquable eſt la tolérance univerſelle; la ſeconde eſt l'abolition de la torture. La juſtice & l'humanité ont conduit ſa plume; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui étant depuis long-temps civiliſée, eſt encore conduite par d'anciens uſages atroces! Pourquoi changerions-nous notre juriſprudence, dit-elle? l'Europe ſe ſert de nos cuiſiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers; donc nos lois ſont bonnes (1).

TRANSSUBSTANTIATION.

Les proteſtans, & ſur tout les philoſophes proteſtans, regardent la tranſſubſtantiation comme le dernier terme de l'impudence des moines & de l'imbécillité des laïques. Ils ne gardent aucune meſure ſur cette croyance qu'ils appellent monſtrueuſe; ils ne penſent pas même qu'il y ait un ſeul homme de bon ſens, qui, après avoir réfléchi, ait pu l'embraſſer férieuſement. Elle eſt, diſent-ils, ſi abſurde, ſi contraire à toutes les lois de la phyſique, ſi contradictoire, que

(1) Voyez *Queſtion*.

Dieu même ne pourrait pas faire cette opération, parce que c'est en effet anéantir Dieu que de supposer qu'il fait les contradictoires. Non-seulement un dieu dans un pain, mais un dieu à la place du pain ; cent mille miettes de pain, devenues en un instant autant de dieux ; cette foule innombrable de dieux ne faisant qu'un seul dieu ; de la blancheur, sans un corps blanc ; de la rondeur, sans un corps rond ; du vin changé en sang, & qui a le goût du vin ; du pain qui est changé en chair & en fibres, & qui a le goût du pain : tout cela inspire tant d'horreur & de mépris aux ennemis de la religion catholique, apostolique & romaine, que cet excès d'horreur & de mépris s'est quelquefois changé en fureur.

Leur horreur augmente, quand on leur dit qu'on voit tous les jours dans les pays catholiques, des prêtres, des moines qui, sortant d'un lit incestueux, & n'ayant pas encore lavé leurs mains souillées d'impuretés, vont faire des dieux par centaines, mangent & boivent leur dieu, chient & pissent leur dieu. Mais quand ils réfléchissent que cette superstition, cent fois plus absurde & plus sacrilége que toutes celles des Égyptiens, a valu à un prêtre italien quinze à vingt millions de rente, & la domination d'un pays de cent milles d'étendue en long & en large, ils voudraient tous aller, à main armée, chasser ce prêtre qui s'est emparé du palais des Césars. Je ne sais si je ferai du voyage, car j'aime la paix ; mais quand ils seront établis à Rome, j'irai sûrement leur rendre visite.

Par M. Guillaume, ministre protestant.

TRINITÉ.

Le premier qui parla de la Trinité parmi les Occidentaux, fut Timée de Locres dans son *Ame du monde.*

Il y a d'abord l'idée, l'exemplaire perpétuel de toutes choses engendrées ; c'est le premier verbe, le verbe interne & intelligible.

Ensuite la matière informe, second verbe ou verbe proféré.

Puis le fils ou le monde sensible, ou l'esprit du monde.

Ces trois qualités constituent le monde entier, lequel monde est le fils de Dieu, *Monogènes.* Il a une ame, il a de la raison, il est *empsukos, logikos.*

Dieu ayant voulu faire un Dieu très-beau, a fait un Dieu engendré : *Touton epoie theon genaton.*

Il est difficile de bien comprendre ce systême de Timée, qui peut-être le tenait des Egyptiens, peut-être des brachmanes. Je ne sais si on l'entendait bien de son temps. Ce sont de ces médailles frustes & couvertes de rouille, dont la légende est effacée. On a pu la lire autrefois, on la devine aujourd'hui comme on peut.

Il ne paraît pas que ce sublime galimatias ait fait beaucoup de fortune jusqu'à Platon. Il fut enseveli dans l'oubli, & Platon le ressuscita. Il construisit son édifice en l'air, mais sur le modèle de Timée.

Il admit trois essences divines, le père, le suprême, le protecteur ; le père des autres dieux est la première essence.

La feconde eft le Dieu vifible, miniftre du Dieu invifible, le verbe, l'entendement, le grand démon.

La troifième eft le monde.

Il eft vrai que Platon dit fouvent des chofes toutes différentes & même toutes contraires ; c'eft le privilége des philofophes grecs : & Platon s'eft fervi de fon droit plus qu'aucun des anciens & des modernes.

Un vent grec pouffa ces nuages philofophiques d'Athènes dans Alexandrie, ville prodigieufement entêtée de deux chofes, d'argent & de chimères. Il y avait dans Alexandrie des Juifs qui ayant fait fortune fe mirent à philofopher.

La métaphyfique a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'eft-là qu'on peut favoir tout fans avoir jamais rien appris ; & pour peu qu'on ait l'efprit un peu fubtil & bien faux, on peut être sûr d'aller loin.

Philon le juif fut un philofophe de cette efpèce ; il était contemporain de Jéfus-Chrift : mais il eut le malheur de ne le pas connaître, non plus que Jofeph l'hiftorien. Ces deux hommes confidérables, employés dans le chaos des affaires d'Etat, furent trop éloignés de la lumière naiffante. Philon était une tête toute métaphyfique, toute allégorique, toute myftique. C'eft lui qui dit que Dieu devait former le monde en fix jours, comme il le forma, felon Zoroaftre, en fix temps (1), « parce que trois eft la moitié de fix, & » que deux en eft le tiers, & que ce nombre eft mâle » & femelle. »

(1) Page 4, édition 1719.

Ce même homme entêté des idées de Platon, dit, en parlant de l'ivrognerie, que Dieu & la sageſſe ſe marièrent, & que la ſageſſe accoucha d'un fils bien-aimé; ce fils eſt le monde.

Il appelle les anges les verbes de Dieu, & le monde verbe de Dieu, *logon tou Theou.*

Pour Flavien Joſeph, c'était un homme de guerre qui n'avait jamais entendu parler du *Logos*, & qui s'en tenait aux dogmes des phariſiens, uniquement attachés à leurs traditions.

Cette philoſophie platonicienne perça des Juifs d'Alexandrie juſqu'à ceux de Jéruſalem. Bientôt toute l'école d'Alexandrie, qui était la ſeule ſavante, fut platonicienne; & les chrétiens qui philoſophaient ne parlèrent plus que du *Logos.*

On ſait qu'il en était des diſputes de ces temps-là comme de celles de ce temps-ci. On couſait à un paſſage mal entendu un paſſage inintelligible qui n'y avait aucun rapport. On en ſuppoſait un ſecond, on en falſifiait un troiſième; on fabriquait des livres entiers qu'on attribuait à des auteurs reſpectés par le troupeau. Nous en avons vu cent exemples au mot *Apocryphe.*

Cher lecteur, jetez les yeux, de grace, ſur ce paſſage de Clément Alexandrin (1): « Lorſque Platon dit » qu'il eſt difficile de connaître le père de l'univers, » non-ſeulement il fait voir par-là que le monde a » été engendré, mais qu'il a été engendré comme fils » de Dieu. » Entendez-vous ces logomachies, ces

(1) Strom., liv. V.

équivoques ? voyez-vous la moindre lumière dans ce chaos d'expreſſions obſcures ?

O Locke, Locke ! venez, définiſſez les termes. Je ne crois pas que de tous ces diſputeurs platoniciens il y en eût un ſeul qui s'entendît. On diſtingua deux verbes ; le *Logos endiathétos*, le verbe en la penſée ; & le verbe produit, *Logos prophorikos*. On eut l'éternité d'un verbe, & la prolation, l'émanation d'un autre verbe.

Le livre des *Conſtitutions apoſtoliques* (1), ancien monument de fraude, mais auſſi ancien dépôt des dogmes informes de ces temps obſcurs, s'exprime ainſi :

« Le père qui eſt antérieur à toute génération, à » tout commencement, ayant tout créé par ſon fils » unique, a engendré ſans intermède ce fils par ſa » volonté & ſa puiſſance. »

Enſuite Origène avança (2) que le S.-Eſprit a été créé par le fils, par le verbe.

Puis vint Euſèbe de Céſarée qui enſeigna (3) que l'eſprit, paraclet, n'eſt ni Dieu ni fils.

L'avocat Lactance fleurit en ce temps-là (4). « Le » fils de Dieu, dit-il, eſt le verbe, comme les autres » anges ſont les eſprits de Dieu. Le verbe eſt un eſ» prit proféré par une voix ſignificative ; l'eſprit pro» cédant du nez & la parole de la bouche. Il s'enſuit » qu'il y a différence entre le fils de Dieu & les autres » anges, ceux-ci étant émanés comme eſprits tacites

(1) Liv. VIII, chap. XLII.
(2) I. partie ſur S. Jean.
(3) Théol. liv. II, chap. VI.
(4) Liv. IV, chap. VIII.

» & muets. Mais le fils étant efprit eſt forti de la » bouche avec fon & voix pour prêcher le peuple. »

On conviendra que l'avocat Lactance plaidait fa caufe d'une étrange manière. C'était raifonner à la Platon ; c'était puiffamment raifonner.

Ce fut environ ce temps-là que, parmi les difputes violentes fur la Trinité, on inféra dans la première épître de S. Jean ce fameux verfet : « Il y en a trois » qui rendent témoignage en terre, l'efprit ou le vent, » l'eau, & le fang ; & ces trois font un ». Ceux qui prétendent que ce verfet eſt véritablement de S. Jean font bien plus embarraffés que ceux qui le nient, car il faut qu'ils l'expliquent.

S. Auguſtin dit que le vent fignifie le Père, l'eau le S.-Efprit, & que le fang veut dire le Verbe. Cette explication eſt belle, mais elle laiffe toujours un peu d'embarras.

S. Irénée va bien plus loin ; il dit (1) que Rahab, la proſtituée de Jéricho, en cachant chez elle trois efpions du peuple de Dieu, cacha le Père, le Fils & le S.-Efprit ; cela eſt fort, mais cela n'eſt pas net.

D'un autre côté, le grand, le favant Origène nous confond d'une autre manière. Voici un de fes paffages parmi bien d'autres (2) : « Le Fils eſt autant au-def- » fous du Père, que lui & le S.-Efprit font au-deffus » des plus nobles créatures. »

Après cela que dire ? comment ne pas convenir avec douleur que perfonne ne s'entendait ? comment ne pas avouer que depuis les premiers chrétiens ébionites,

(1) Liv. IV, chap. XXXVII. (2) Liv. XXIV, fur S. Jean.

ces hommes ſi mortifiés & ſi pieux, qui révérèrent toujours Jéſus quoiqu'ils le cruſſent fils de Joſeph, juſqu'à la grande diſpute d'Athanaſe, le platoniſme de la Trinité ne fut jamais qu'un ſujet de querelles. Il fallait abſolument un juge ſuprême qui décidât; on le trouva enfin dans le concile de Nicée; encore ce concile produiſit-il de nouvelles factions & des guerres.

Explication de la Trinité ſuivant Abauzit.

« L'on ne peut parler avec exactitude de la manière dont ſe fait l'union de Dieu avec Jéſus-Chriſt, » qu'en rapportant les trois ſentimens qu'il y a ſur » ce ſujet, & qu'en faiſant des réflexions ſur chacun » d'eux. »

Sentiment des orthodoxes.

« Le premier ſentiment eſt celui des orthodoxes. » Ils y établiſſent, 1°. une diſtinction de trois per- » ſonnes dans l'eſſence divine avant la venue de » Jéſus-Chriſt au monde. 2°. Que la ſeconde de ces » perſonnes s'eſt unie à la nature humaine de Jéſus- » Chriſt. 3°. Que cette union eſt ſi étroite, que » par-là Jéſus-Chriſt eſt Dieu; qu'on peut lui attri- » buer la création du monde, & toutes les perfec- » tions divines, & qu'on peut l'adorer d'un culte » ſuprême. »

Sentiment des unitaires.

« Le ſecond eſt celui des unitaires. Ne concevant » point la diſtinction des perſonnes dans la Divinité, » ils établiſſent, 1°. Que la divinité s'eſt unie à la

» nature humaine de Jésus-Christ. 2°. Que cette » union est telle que l'on peut dire que Jésus-Christ » est Dieu ; que l'on peut lui attribuer la création & » toutes les perfections divines, & l'adorer d'un » culte suprême. »

Sentiment des sociniens.

« Le troisième sentiment est celui des sociniens, » qui, de même que les unitaires, ne concevant » point de distinction de personnes dans la Divinité, » établissent, 1°. Que la Divinité s'est unie à la nature » humaine de Jésus-Christ. 2°. Que cette union est » fort étroite. 3°. Qu'elle n'est pas telle que l'on puisse » appeler Jésus-Christ Dieu, ni lui attribuer les » perfections divines & la création, ni l'adorer d'un » culte suprême ; & ils pensent pouvoir expliquer » tous les passages de l'Écriture sans être obligés » d'admettre aucune de ces choses. »

Réflexions sur le premier sentiment.

« Dans la distinction qu'on fait des trois personnes » dans la Divinité, ou on retient l'idée ordinaire des » personnes, ou on ne la retient pas. Si on retient » l'idée ordinaire des personnes, on établit trois » Dieux ; cela est certain. Si l'on ne retient pas l'idée » ordinaire des trois personnes, ce n'est plus alors » qu'une distinction de propriétés, ce qui revient au » second sentiment. Ou, si on ne veut pas dire que » ce n'est pas une distinction des personnes propre- » ment dites, ni une distinction de propriétés, on

» établit une diſtinction dont on n'a aucune idée. » Et il n'y a point d'apparence que pour faire ſoupçonner en Dieu une diſtinction dont on ne peut » avoir aucune idée, l'Écriture veuille mettre les » hommes en danger de devenir idolâtres en multipliant la Divinité. Il eſt d'ailleurs ſurprenant que » cette diſtinction de perſonnes ayant toujours été, » ce ne ſoit que depuis la venue de Jéſus-Chriſt » qu'elle a été révélée, & qu'il ſoit néceſſaire de » les connaître. »

Réflexions ſur le ſecond ſentiment.

« Il n'y a pas à la vérité un ſi grand danger de » jeter les hommes dans l'idolâtrie dans le ſecond » ſentiment que dans le premier; mais il faut avouer » pourtant qu'il n'en eſt pas entièrement exempt. En » effet, comme par la nature de l'union qu'il établit » entre la Divinité & la nature humaine de Jéſus-Chriſt, on peut appeler Jéſus-Chriſt Dieu, & » l'adorer : voilà deux objets d'adoration, Jéſus-Chriſt & Dieu. J'avoue qu'on dit que ce n'eſt » que Dieu qu'on doit adorer en Jéſus-Chriſt : mais » qui ne ſait l'extrême penchant que les hommes ont » de changer les objets inviſibles du culte en des objets » qui tombent ſous les ſens, ou du moins ſous l'imagination; penchant qu'ils ſuivront ici avec d'autant moins de ſcrupule, qu'on dit que la Divinité » eſt perſonnellement unie à l'humanité de Jéſus-Chriſt. »

Réflexions sur le troisième sentiment.

« Le troisième sentiment, outre qu'il est très-simple » & conforme aux idées de la raison, n'est sujet à » aucun semblable danger de jeter les hommes dans » l'idolâtrie : quoique par ce sentiment Jésus-Christ » ne soit qu'un simple homme, il ne faut pas craindre » que par-là il soit confondu avec les prophètes ou » les saints du premier ordre. Il reste toujours dans » ce sentiment une différence entre eux & lui. Comme » on peut imaginer presque à l'infini des degrés d'u- » nion de la divinité avec un homme, ainsi on peut » concevoir qu'en particulier l'union de la Divinité » avec Jésus-Christ a un si haut degré de connais- » sance, de puissance, de félicité, de perfection, » de dignité, qu'il y a toujours eu une distance im- » mense entre lui & les plus grands prophètes. Il ne » s'agit que de voir si ce sentiment peut s'accorder » avec l'Écriture, & s'il est vrai que le titre de Dieu, » que les perfections divines, que la création, que le » culte suprême, ne soient jamais attribués à Jésus- » Christ dans les évangiles. »

C'était au philosophe Abauzir à voir tout cela. Pour moi, je me soumets de cœur, de bouche & de plume à tout ce que l'Église catholique a décidé, & à tout ce qu'elle décidera sur quelque dogme que ce puisse être. Je n'ajouterai qu'un mot sur la Trinité ; c'est que nous avons une décision de Calvin sur ce mystère. La voici :

« En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, & qu'il » se

» se fasse scrupule de se servir des mots Trinité &
» Personne, nous ne croyons pas que ce soit une
» raison pour rejeter cet homme; nous devons le sup-
» porter sans le chasser de l'Église, & sans l'exposer
» à aucune censure comme un hérétique. »

C'est après une déclaration aussi solemnelle, que Jean Chauvin, dit *Calvin*, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu, avec des fagots verds, Michel Servet de Villa-Nueva. Cela n'est pas bien.

TYRAN.

TYRANNOS signifiait autrefois celui qui avait su s'attirer la principale autorité; comme roi, *Bazileus*, signifiait celui qui était chargé de rapporter les affaires au sénat.

Les acceptions des mots changent avec le temps. *Idiotès* ne voulait dire d'abord qu'un solitaire, un homme isolé : avec le temps il devint le synonyme de sot.

On donne aujourd'hui le nom de tyran à un usurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes & injustes.

Cromwell était un tyran sous ces deux aspects. Un bourgeois qui usurpe l'autorité suprême, qui, malgré toutes les lois, supprime la chambre des pairs, est sans doute un tyran usurpateur. Un général qui fait couper le cou à son roi prisonnier de guerre, viole à la fois & ce qu'on appelle les lois de la guerre, &

les lois des nations, & celles de l'humanité. Il eſt tyran, il eſt aſſaſſin & parricide.

Charles I n'était point tyran, quoique la faction victorieuſe lui donnât ce nom: il était, à ce qu'on dit, opiniâtre, faible & mal conſeillé. Je ne l'aſſurerai pas, car je ne l'ai pas connu; mais j'aſſure qu'il fut très-malheureux.

Henri VIII était tyran dans ſon gouvernement comme dans ſa famille, & couvert du ſang de deux épouſes innocentes, comme de celui des plus vertueux citoyens: il mérite l'exécration de la poſtérité. Cependant il ne fut point puni; & Charles I mourut ſur un échafaud.

Eliſabeth fit une action de tyrannie, & ſon parlement une de lâcheté infame, en faiſant aſſaſſiner par un bourreau la reine Marie Stuart. Mais dans le reſte de ſon gouvernement elle ne fut point tyrannique; elle fut adroite & comédienne, mais prudente & forte.

Richard III fut un tyran barbare: mais il fut puni.

Le pape Alexandre VI fut un tyran plus exécrable que tous ceux-là; & il fut heureux dans toutes ſes entrepriſes.

Chriſtiern II fut un tyran auſſi méchant qu'Alexandre VI, & fut châtié; mais il ne le fut point aſſez.

Si on veut compter les tyrans turcs, les tyrans grecs, les tyrans romains, on en trouvera autant d'heureux que de malheureux. Quand je dis heureux, je parle ſelon le préjugé vulgaire, ſelon l'acception ordinaire du mot, ſelon les apparences; car qu'ils aient

été heureux réellement, que leur ame ait été contente & tranquille, c'eſt ce qui me paraît impoſſible.

Conſtantin *le grand* fut évidemment un tyran à double titre. Il uſurpa dans le nord de l'Angleterre la couronne de l'empire romain, à la tête de quelques légions étrangères, malgré toutes les lois, malgré le ſénat & le peuple qui élurent légitimement Maxence. Il paſſa toute ſa vie dans le crime, dans les voluptés, dans les fraudes & dans les impoſtures. Il ne fut point puni; mais fut-il heureux? Dieu le ſait. Et je ſais que ſes ſujets ne le furent pas.

Le grand Théodoſe était le plus abominable des tyrans quand, ſous prétexte de donner une fête, il faiſait égorger dans le cirque quinze mille citoyens romains, plus ou moins, avec leurs femmes & leurs enfans; & qu'il ajoutait à cette horreur la facétie de paſſer quelques mois ſans aller s'ennuyer à la grand'meſſe. On a preſque mis ce Théodoſe au rang des bienheureux; mais je ſerais bien fâché qu'il eût été heureux ſur la terre. En tout cas, il ſera toujours bon d'aſſurer aux tyrans qu'ils ne ſeront jamais heureux dans ce monde, comme il eſt bon de faire accroire à nos maîtres-d'hôtel & à nos cuiſiniers qu'ils ſeront damnés éternellement s'ils nous volent.

Les tyrans du bas-empire grec furent preſque tous détrônés, aſſaſſinés les uns par les autres. Tous ces grands coupables furent tour à tour les exécuteurs de la vengeance divine & humaine.

Parmi les tyrans turcs on en voit autant de dépoſés que de morts ſur leur trône.

A l'égard de ces tyrans ſubalternes, de ces monſtres en ſous-ordre, qui ont fait remonter juſque ſur leur maître l'exécration publique dont ils ont été chargés, le nombre de ces Amans, de ces Séjans, eſt un infini du premier ordre.

TYRANNIE.

On appelle tyran, le ſouverain qui ne connaît de lois que ſon caprice, qui prend le bien de ſes ſujets, & qui enſuite les enrôle pour aller prendre celui de ſes voiſins. Il n'y a point de ces tyrans-là en Europe.

On diſtingue la tyrannie d'un ſeul & celle de pluſieurs. Cette tyrannie de pluſieurs ſerait celle d'un corps qui envahirait les droits des autres corps, & qui exercerait le deſpotiſme à la faveur des lois corrompues par lui. Il n'y a pas non plus de cette eſpèce de tyrans en Europe.

Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? Sous aucune; mais s'il fallait choiſir, je déteſterais moins la tyrannie d'un ſeul que celle de pluſieurs. Un deſpote a toujours quelques bons momens; une aſſemblée de deſpotes n'en a jamais. Si un tyran me fait une injuſtice, je peux le déſarmer par ſa maîtreſſe, par ſon confeſſeur, ou par ſon page; mais une compagnie de graves tyrans eſt inacceſſible à toutes les ſéductions. Quand elle n'eſt pas injuſte, elle eſt au moins dure, & jamais elle ne répand de graces.

Si je n'ai qu'un deſpote, j'en ſuis quitte pour me ranger contre un mur lorſque je le vois paſſer, ou pour me proſterner, ou pour frapper la terre de mon

front, selon la coutume du pays; mais s'il y a une compagnie de cent despotes, je suis exposé à répéter cette cérémonie cent fois par jour, ce qui est très-ennuyeux à la longue quand on n'a pas les jarrets souples. Si j'ai une métairie dans le voisinage de l'un de nos seigneurs, je suis écrasé; si je plaide contre un parent des parens d'un de nos seigneurs, je suis ruiné. Comment faire ? J'ai peur que dans ce monde on ne soit réduit à être enclume ou marteau; heureux qui échappe à cette alternative !

U.

UNIVERSITÉ.

Du Boulai, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de Charlemagne. Il est vrai que telle est l'opinion de Gaguin & de Gilles de Beauvais; mais outre que les auteurs contemporains, comme Eginhard, Almon, Reginon & Sigebert, ne font aucune mention de cet établissement, Pasquier & du Tillet assurent expressément qu'il commença dans le douzième siècle, sous les règnes de Louis le jeune & de Philippe-Auguste.

D'ailleurs les premiers *statuts* de l'université ne furent dressés par Robert de Corcéon, légat du Saint-Siége, que l'an 1215; & ce qui prouve qu'elle eut d'abord la même forme qu'aujourd'hui, c'est qu'une bulle de Grégoire IX, de l'an 1231, fait mention des

maîtres en théologie, des maîtres en droit, des physiciens (on appelait alors ainsi les médecins), & enfin des artistes. Le nom d'université vient de la supposition que ces quatre corps, que l'on nomme facultés, faisaient l'université des études, c'est-à-dire, comprenaient toutes celles que l'on peut faire.

Les papes, au moyen de ces établissemens dont ils jugeaient les décisions, devinrent les maîtres de l'instruction des peuples; & le même esprit qui faisait regarder comme une faveur la permission accordée aux membres du parlement de Paris de se faire enterrer en habit de cordelier, comme nous l'avons vu à l'article *Quête*, dicta les arrêts donnés par cette cour souveraine contre ceux qui osèrent s'élever contre une scolastique inintelligible, laquelle, de l'aveu de l'abbé Trithème, n'était qu'une fausse science qui avait gâté la religion. En effet, ce que Constantin n'avait fait qu'insinuer touchant la sibylle de Cumes, a été dit expressément d'Aristote. Le cardinal Pallavicini relève la maxime de je ne sais quel moine Paul, qui disait plaisamment que, sans Aristote, l'Eglise aurait manqué de quelques-uns de ses articles de foi.

Aussi le célèbre Ramus ayant publié deux ouvrages dans lesquels il combattait la doctrine d'Aristote enseignée par l'université, aurait été immolé à la fureur de ses ignorans rivaux, si le roi François I n'eût évoqué à soi le procès qui pendait au parlement de Paris entre Ramus & Antoine Govea. L'un des principaux griefs contre Ramus était la manière dont il faisait prononcer la lettre Q à ses disciples.

Ramus ne fut pas seul persécuté pour ces graves billevesées. L'an 1624, le parlement de Paris bannit de son ressort trois hommes qui avaient voulu soutenir publiquement des thèses contre la doctrine d'Aristote; défendit à toute personne de publier, vendre & débiter les propositions contenues dans ces thèses, à peine de punition corporelle, & d'enseigner aucunes maximes contre les anciens auteurs & approuvés, à peine de la vie.

Les remontrances de la Sorbonne sur lesquelles le même parlement donna un arrêt contre les chimistes, l'an 1629, portaient qu'on ne pouvait choquer les principes de la philosophie d'Aristote sans choquer ceux de la théologie scolastique reçue dans l'Église. Cependant la faculté ayant fait, en 1566, un décret pour défendre l'usage de l'antimoine, & le parlement ayant confirmé ce décret, Paumier de Caen, grand chimiste & célèbre médecin de Paris, pour ne s'être pas conformé au décret de la faculté & à l'arrêt du parlement, fut seulement dégradé l'an 1609. Enfin, l'antimoine ayant été inséré depuis dans le livre des médicamens composé par ordre de la faculté l'an 1637, la faculté en permit l'usage l'an 1666, un siècle après l'avoir défendu; & le parlement autorisa de même ce nouveau décret. Ainsi l'université a suivi l'exemple de l'Église qui fit proscrire, sous peine de mort, la doctrine d'Arius, & qui approuva le mot *consubstantiel* qu'elle avait auparavant condamné, comme nous l'avons vu à l'article *Concile*.

Ce que nous venons de dire touchant l'université

de Paris, peut nous donner une idée des autres universités dont elle est regardée comme le modèle. En effet quatre-vingts universités, à son imitation, ont fait un décret que la Sorbonne fit dès le quatorzième siècle ; c'est que quand on donne le bonnet à un docteur, on lui fait jurer qu'il soutiendra l'immaculée conception de la Vierge. Elle ne la regarde cependant point comme un article de foi, mais comme une opinion pieuse & catholique.

USAGES.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages & par les superstitions populaires. Je suppose que César, après avoir conquis l'Égypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arsinoé, par la mer Rouge, & par l'Océan indien. L'empereur Yventi, premier du nom, régnait alors ; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très-sage & très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de César avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrètement par ses interprètes des usages, des sciences & de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient. Il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde, que le soleil est déjà entré dans

les signes célestes du printemps, lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer & où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé Tagès, qui sortit de terre en Toscane. Ces peuples adorent un Dieu suprême & unique qu'ils appellent toujours Dieu très-grand & très-bon. Cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée Flora; & les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces. Une de ces petites divinités est la déesse des tetons; l'autre celle des fesses. Il y a un pénate qu'on appelle le dieu *Pet*. L'empereur Yventi se met à rire : les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous ou des imposteurs qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine; mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs. Il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans, mais que César réforme actuellement le calendrier; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie; qu'on a laissé subsister cette institution ridicule, devenue chère à un peuple longtemps grossier; que tous les honnêtes gens se moquent des augures; que César ne les a jamais consultés; qu'au

rapport d'un très-grand homme nommé Caton, jamais augure n'a pu parler à ſon camarade ſans rire ; & qu'enfin Cicéron, le plus grand orateur & le meilleur philoſophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé *de la Divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les aruſpices, toutes les prédictions, & tous les ſortiléges dont la terre eſt infatuée. L'empereur de la Chine a la curioſité de lire ce livre de Cicéron, les interprètes le traduiſent ; il admire le livre & la république romaine.

V.

VAMPIRES.

QUOI ! c'eſt dans notre dix-huitième ſiècle qu'il y a eu des vampires ! c'eſt après le règne des Locke, des Shaftesbury, des Tranchard, des Colin ; c'eſt ſous le règne des d'Alembert, des Diderot, des S. Lambert, des Duclos, qu'on a cru aux vampires ; & que le révérend père dom Auguſtin Calmet, prêtre, bénédictin de la congrégation de S. Vannes & de S. Hidulphe, abbé de Sénone, abbaye de cent mille livres de rentes, voiſine de deux autres abbayes du même revenu, a imprimé & réimprimé l'hiſtoire des vampires avec l'approbation de la Sorbonne, ſignée *Marcilli !*

Ces vampires étaient des morts qui ſortaient la nuit de leurs cimetières pour venir ſucer le ſang des vivans, ſoit à la gorge ou au ventre, après quoi ils allaient ſe remettre dans leurs foſſes. Les vivans ſucés maigriſſaient, pâliſſaient, tombaient en conſomption, & les

morts ſuceurs engraiſſaient, prenaient des couleurs vermeilles, étaient tout-à-fait appétiſſans. C'était en Pologne, en Hongrie, en Siléſie, en Moravie, en Autriche, en Lorraine, que les morts faiſaient cette bonne chère. On n'entendait point parler de vampires à Londres, ni même à Paris. J'avoue que dans ces deux villes il y eut des agioteurs, des traitans, des gens d'affaires qui ſucèrent en plein jour le ſang du peuple, mais ils n'étaient point morts quoique corrompus. Ces ſuceurs véritables ne demeuraient pas dans des cimetières, mais dans des palais fort agréables.

Qui croirait que la mode des vampires nous vint de la Grèce ? Ce n'eſt pas de la Grèce d'Alexandre, d'Ariſtote, de Platon, d'Épicure, de Démoſthènes, mais de la Grèce chrétienne, malheureuſement ſchiſmatique.

Depuis long-temps les chrétiens du rite grec s'imaginent que les corps des chrétiens du rite latin, enterrés en Grèce, ne pourriſſent point, parce qu'ils ſont excommuniés. C'eſt préciſément le contraire de nous autres chrétiens du rite latin. Nous croyons que les corps qui ne ſe corrompent point, ſont marqués du ſceau de la béatitude éternelle. Et dès qu'on a payé cent mille écus à Rome pour leur faire donner un brevet de ſaints, nous les adorons de l'adoration de dulie.

Les Grecs ſont perſuadés que ces morts ſont ſorciers; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas*, ſelon qu'ils prononcent la ſeconde lettre de l'alphabet.

Ces morts grecs vont dans les maisons sucer le sang des petits enfans, manger le souper des pères & mères, boire leur vin, & casser tous les meubles. On ne peut les mettre à la raison qu'en les brûlant, quand on les attrape : mais il faut avoir la précaution de ne les mettre au feu qu'après leur avoir arraché le cœur que l'on brûle à part.

Le célèbre Tournefort, envoyé dans le Levant par Louis XIV, ainsi que tant d'autres virtuoses (1), fut témoin de tous les tours attribués à un de ces broucolacas, & de cette cérémonie.

Après la médisance rien ne se communique plus promptement que la superstition, le fanatisme, le sortilége & les contes des revenans. Il y eut des broucolacas en Valachie, en Moldavie, & bientôt chez les Polonais, lesquels sont du rite romain. Cette superstition leur manquait; elle alla dans tout l'orient de l'Allemagne. On n'entendit plus parler que de vampires depuis 1730 jusqu'en 1735; on les guetta, on leur arracha le cœur, & on les brûla : ils ressemblaient aux anciens martyrs; plus on les brûlait, plus il s'en trouvait.

Calmet enfin devint leur historiographe, & traita les vampires comme il avait traité l'ancien & le nouveau testament, en rapportant fidèlement tout ce qui avait été dit avant lui.

C'est une chose à mon gré très-curieuse, que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étaient sortis de leurs tombeaux pour

(1) Tournefort, tom. I, pag. 155 & suiv.

venir ſucer les petits garçons & les petites filles de leur voiſinage. Calmet rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur Charles VI, aſſiſtés du bailli du lieu & du bourreau, allèrent faire enquête d'un vampire, mort depuis ſix ſemaines, qui ſuçait tout le voiſinage. On le trouva dans ſa bière frais, gaillard, les yeux ouverts, & demandant à manger. Le bailli rendit ſa ſentence. Le bourreau arracha le cœur au vampire & le brûla; après quoi le vampire ne mangea plus.

Qu'on oſe douter après cela des morts reſſuſcités, dont nos anciennes légendes ſont remplies, & de tous les miracles rapportés par Bollandus, & par le ſincère & révérend dom Ruinart!

Vous trouvez des hiſtoires de vampires juſque dans les lettres juives de ce d'Argens que les jéſuites, auteurs du journal de Trévoux, ont accuſé de ne rien croire. Il faut voir comme ils triomphèrent de l'hiſtoire du vampire de Hongrie; comme ils remerciaient Dieu & la Vierge d'avoir enfin converti ce pauvre d'Argens, chambellan d'un roi, qui ne croyait point aux vampires.

Voilà donc, diſaient-ils, ce fameux incrédule qui a oſé jeter des doutes ſur l'apparition de l'ange à la Sainte Vierge; ſur l'étoile qui conduiſit les mages; ſur la guériſon des poſſédés; ſur la ſubmerſion de deux mille cochons dans un lac; ſur une éclipſe de ſoleil en pleine lune; ſur la réſurrection des morts qui ſe promenèrent dans Jéruſalem: ſon cœur s'eſt amolli, ſon eſprit s'eſt éclairé, il croit aux vampires.

Il ne fut plus queſtion alors d'examiner ſi tous ces morts étaient reſſuſcités par leur propre vertu, ou par la puiſſance de Dieu, ou par celle du diable. Pluſieurs grands théologiens de Lorraine, de Moravie & de Hongrie, étalèrent leurs opinions & leur ſcience. On rapporta tout ce que S. Auguſtin, S. Ambroiſe, & tant d'autres ſaints avaient dit de plus inintelligible ſur les vivans & ſur les morts. On rapporta tous les miracles de S. Étienne qu'on trouve au ſeptième livre des œuvres de S. Auguſtin. Voici un des plus curieux. Un jeune homme fut écraſé dans la ville d'Aubzal en Afrique ſous les ruines d'une muraille; la veuve alla ſur-le-champ invoquer S. Étienne, à qui elle était très-dévote. S. Étienne le reſſuſcita. On lui demanda ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Meſſieurs, dit-il, quand mon ame eut quitté mon corps, elle rencontra une infinité d'ames qui lui faiſaient plus de queſtions ſur ce monde-ci que vous ne m'en faites ſur l'autre. J'allais je ne ſais où, lorſque j'ai rencontré S. Étienne qui m'a dit : rendez ce que vous avez reçu. Je lui ai répondu : que voulez-vous que je vous rende, vous ne m'avez jamais rien donné ? Il m'a répété trois fois: rendez ce que vous avez reçu. Alors j'ai compris qu'il voulait parler du *credo*. Je lui ai récité mon *credo*, & ſoudain il m'a reſſuſcité.

On cita ſur-tout les hiſtoires rapportées par Sulpice Sévère dans la vie de S. Martin. On prouva que S. Martin avait entre autres reſſuſcité un damné.

Mais toutes ces hiſtoires, quelque vraies qu'elles puiſſent être, n'avaient rien de commun avec les

vampires qui allaient ſucer le ſang de leurs voiſins, & venaient enſuite ſe replacer dans leurs bières. On chercha ſi on ne trouverait pas dans l'ancien Teſtament ou dans la mythologie quelque vampire qu'on pût donner pour exemple; on n'en trouva point. Mais il fut prouvé que les morts buvaient & mangeaient, puiſque chez tant de nations anciennes on mettait des vivres ſur leurs tombeaux.

La difficulté était de ſavoir ſi c'était l'ame ou le corps du mort qui mangeait. Il fut décidé que c'était l'un & l'autre. Les mets délicats & peu ſubſtantiels, comme les méringues, la crême fouettée, & les fruits fondans, étaient pour l'ame; les roſt bif étaient pour le corps.

Les rois de Perſe furent, dit-on, les premiers qui ſe firent ſervir à manger après leur mort. Preſque tous les rois d'aujourd'hui les imitent; mais ce ſont les moines qui mangent leur dîner & leur ſouper, & qui boivent le vin. Ainſi les rois ne ſont pas à proprement parler des vampires. Les vrais vampires ſont les moines qui mangent aux dépens des rois & des peuples.

Il eſt bien vrai que S. Staniſlas qui avait acheté une terre conſidérable d'un gentilhomme polonais, & qui ne l'avait point payée, étant pourſuivi devant le roi Boleſlas par les héritiers, reſſuſcita le gentilhomme; mais ce fut uniquement pour ſe faire donner quittance. Et il n'eſt point dit qu'il ait donné ſeulement un pot de vin au vendeur, lequel s'en retourna dans l'autre monde ſans avoir ni bu ni mangé.

On agite ensuite la grande question, si l'on peut absoudre un vampire qui est mort excommunié. Cela va plus au fait.

Je ne suis pas assez profond dans la théologie pour dire mon avis sur cet article; mais je serais volontiers pour l'absolution, parce que dans toutes les affaires douteuses, il faut toujours prendre le parti le plus doux.

Odia restringenda, favores ampliandi.

Le résultat de tout ceci est qu'une grande partie de l'Europe a été infestée de vampires pendant cinq ou six ans, & qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des convulsionnaires en France pendant plus de vingt ans, & qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des possédés pendant dix-sept cents ans, & qu'il n'y en a plus; qu'on a toujours ressuscité des morts depuis Hippolyte, & qu'on n'en ressuscite plus; que nous avons eu des jésuites en Espagne, en Portugal, en France, dans les deux Siciles, & que nous n'en avons plus.

VÉNALITÉ.

Ce faussaire dont nous avons tant parlé, qui fit le testament du cardinal de Richelieu, dit au chap. IV, « qu'il vaut mieux laisser la vénalité & le droit annuel, » que d'abolir ces deux établissemens difficiles à chan-» ger tout d'un coup sans ébranler l'État. »

Toute la France répétait, & croyait répéter après le cardinal de Richelieu, que la vénalité des offices de judicature était très-avantageuse.

L'abbé

L'abbé de S. Pierre fut le premier qui, croyant encore que le prétendu teſtament était du cardinal, oſa dire dans ſes obſervations ſur le chapitre IV: « Le cardinal s'eſt engagé dans un mauvais pas, en » ſoutenant que quant à préſent la vénalité des char- » ges peut être avantageuſe à l'Etat. Il eſt vrai qu'il » n'eſt pas poſſible de rembourſer toutes les charges. »

Ainſi non-ſeulement cet abus paraiſſait à tout le monde irréformable, mais utile : on étoit ſi accoutumé à cet opprobre qu'on ne le ſentait pas ; il ſemblait éternel : un ſeul homme en peu de mois l'a su anéantir.

Répétons donc qu'on peut tout faire, tout corriger; que le grand défaut de preſque tous ceux qui gouvernent eſt de n'avoir que des demi-volontés & des demi-moyens. Si Pierre le grand n'avait pas voulu fortement, deux mille lieues de pays ſeraient encore barbares.

Comment donner de l'eau dans Paris à trente mille maiſons qui en manquent ? comment payer les dettes de l'Etat ? comment ſe ſouſtraire à la tyrannie révérée d'une puiſſance étrangère qui n'eſt pas une puiſſance, & à laquelle on paie en tribut les premiers fruits ? Oſez le vouloir, & vous en viendrez à bout plus aiſément que vous n'avez extirpé les jéſuites, & purgé le théâtre de petits-maîtres.

VENISE.

Et par occaſion de la liberté.

NULLE puiſſance ne peut reprocher aux Vénitiens d'avoir acquis leur liberté par la révolte ; nulle ne peut leur dire : Je vous ai affranchis, voilà le diplôme de votre manumiſſion.

Ils n'ont point uſurpé leurs droits comme les Céſars uſurpèrent l'empire, comme tant d'évêques, à commencer par celui de Rome, ont uſurpé les droits régaliens ; ils ſont ſeigneurs de Veniſe (ſi l'on oſe ſe ſervir de cette audacieuſe comparaiſon) comme Dieu eſt ſeigneur de la terre, parce qu'il l'a fondée.

Attila, qui ne prit jamais le titre de *fléau de Dieu*, va ravageant l'Italie. Il en avait autant de droit qu'en eurent depuis Charlemagne l'auſtraſien, & Arnould le bâtard carinthien, & Gui, duc de Spolète, & Bérenger, marquis de Frioul, & les évêques qui voulaient ſe faire ſouverains.

Dans ce temps de brigandages militaires & eccléſiaſtiques, Attila paſſe comme un vautour, & les Vénitiens ſe ſauvent dans la mer comme des alcions. Nul ne les protége qu'eux-mêmes ; ils ſont leur nid au milieu des eaux, ils l'agrandiſſent, ils le peuplent, ils le défendent, ils l'enrichiſſent. Je demande s'il eſt poſſible d'imaginer une poſſeſſion plus juſte ? Notre père Adam, qu'on ſuppoſe avoir vécu dans le beau pays de la Méſopotamie, n'était pas à plus juſte titre ſeigneur & jardinier du paradis terreſtre.

J'ai lu le *Squittinio della libertà di Venezia*, & j'en ai été indigné.

Quoi ! Venise ne serait pas originairement libre, parce que les empereurs grecs, superstitieux & méchans, & faibles & barbares, disent : Cette nouvelle ville a été bâtie sur notre ancien territoire ; & parce que des allemands ayant le titre d'*empereur d'Occident*, disent : Cette ville étant dans l'Occident, est de notre domaine ?

Il me semble voir un poisson volant, poursuivi à la fois par un faucon & par un requin, & qui échappe à l'un & à l'autre.

Sannazar avait bien raison de dire, en comparant Rome & Venise :

Illam homines dicas, hanc posuisse Deos.

Rome perdit par César, au bout de cinq cents ans, sa liberté acquise par Brutus. Venise a conservé la sienne pendant onze siècles, & je me flatte qu'elle la conservera toujours.

Gènes, pourquoi fais-tu gloire de montrer un diplôme d'un Bérenger, qui te donna des privilèges en l'an 958 ? On sait que des concessions de privilèges ne sont que des titres de servitude. Et puis voilà un beau titre qu'une charte d'un tyran passager qui ne fut jamais bien reconnu en Italie, & qui fut chassé deux ans après la date de cette charte !

La véritable charte de la liberté est l'indépendance soutenue par la force. C'est avec la pointe de l'épée qu'on signe les diplômes qui assurent cette prérogative naturelle. Tu perdis plus d'une fois ton privilège & ton coffre-fort. Garde l'un & l'autre depuis 1748.

Heureuſe Helvétie ! à quelle pancarte dois-tu ta liberté ? à ton courage, à ta fermeté, à tes montagnes. — Mais je ſuis ton empereur. — Mais je ne veux plus que tu le ſois. — Mais tes pères ont été eſclaves de mon père. — C'eſt pour cela même que leurs enfans ne veulent point te ſervir. — Mais j'avais le droit attaché à ma dignité. — Et nous, nous avons le droit de la nature.

Quand les ſept Provinces-Unies eurent-elles ce droit inconteſtable ? au moment même où elles furent unies ; & dès-lors ce fut Philippe II qui fut le rebelle. Quel grand homme que ce Guillaume prince d'Orange ! il trouva des eſclaves, & il en fit des hommes libres.

Pourquoi la liberté eſt-elle ſi rare ?

Parce qu'elle eſt le premier des biens.

VENTRES PARESSEUX.

SAINT PAUL a dit que les Crétois ſont toujours *menteurs*, *de méchantes bêtes*, *& des ventres pareſſeux.* Le médecin Hequet entendait par *ventres pareſſeux*, que les Crétois allaient rarement à la ſelle ; & qu'ainſi la matière fécale refluant dans leur ſang, les rendait de mauvaiſe humeur & en faiſait de méchantes bêtes. Il eſt très-vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pouſſer ſa ſelle, ſera plus ſujet à la colère qu'un autre ; ſa bile ne coule pas, elle eſt recuite, ſon ſang eſt aduſte.

Quand vous avez le matin une grace à demander à

un miniſtre ou à un premier commis de miniſtre, informez-vous adroitement s'il a le ventre libre. Il faut toujours prendre *mollia fandi tempora*.

Perſonne n'ignore que notre caractère & notre tour d'eſprit dépendent abſolument de la garde-robe. Le cardinal de Richelieu n'était ſanguinaire que parce qu'il avait des hémorroïdes internes qui occupaient ſon inteſtin rectum, & qui durciſſoient ſes matières. La reine Anne d'Autriche l'appeloit toujours *culpourri*. Ce ſobriquet redoubla l'aigreur de ſa bile, & coûta probablement la vie au maréchal de Marillac, & la liberté au maréchal de Baſſompierre. Mais je ne vois pas pourquoi les gens conſtipés feraient plus menteurs que d'autres; il n'y a nulle analogie entre le ſphincter de l'anus & le menſonge, comme il y en a une très-ſenſible entre les inteſtins & nos paſſions, notre manière de penſer, notre conduite.

Je ſuis donc bien fondé à croire que S. Paul entendait par *ventres pareſſeux*, des gens voluptueux, des eſpèces de prieurs, de chanoines, d'abbés commendataires, de prélats fort riches, qui reſtaient au lit tout le matin, pour ſe refaire des débauches de la veille, comme dit Marot.

Un gros prieur ſon petit-fils baiſait
Et mignardait au matin dans ſa couche,
Taudis rôtir la perdrix on faiſait, &c., &c.

Mais on peut fort bien paſſer le matin au lit, & n'être ni menteur, ni méchante bête. Au contraire, les voluptueux indolens ſont pour la plupart très-doux dans la ſociété, & du meilleur commerce du monde.

Quoi qu'il en ſoit, je ſuis très-fâché que S. Paul injurie toute une nation : il n'y a dans ce paſſage (humainement parlant) ni politeſſe, ni habileté, ni vérité. On ne gagne point les hommes en leur diſant qu'ils ſont de méchantes bêtes; & sûrement il aurait trouvé en Crète des hommes de mérite. Pourquoi outrager ainſi la patrie de Minos, dont l'archevêque Fénélon (bien plus poli que S. Paul) fait un ſi pompeux éloge dans ſon Télémaque ?

S. Paul n'était-il pas difficile à vivre ? d'une humeur bruſque, d'un eſprit fier, d'un caractère dur & impérieux ? Si j'avais été l'un des apôtres, ou ſeulement diſciple, je me ſerais infailliblement brouillé avec lui. Il me ſemble que tout le tort était de ſon côté, dans ſa querelle avec Pierre Simon Barjone. Il avait la fureur de la domination ; il ſe vante toujours d'être apôtre, & d'être plus apôtre que ſes confrères, lui qui avait ſervi à lapider S. Étienne ! lui qui avait été un valet perſécuteur ſous Gamaliel, & qui aurait dû pleurer ſes crimes, bien plus long-temps que S. Pierre ne pleura ſa faibleſſe (toujours humainement parlant) !

Il ſe vante d'être citoyen romain né à Tharſis ; & S. Jérôme prétend qu'il était un pauvre juif de province, né à Giſcale dans la Galilée (1). Dans ſes lettres au petit troupeau de ſes frères, il parle toujours en maître très-dur. « Je viendrai, écrit-il à quelques » corinthiens, je viendrai à vous, je jugerai tout par

(1) Nous l'avons déjà dit ailleurs, & nous le répétons ici. Pourquoi ? parce que les jeunes welches, pour l'édification de qui nous écrivons, liſent en courant, & oublient tout ce qu'ils liſent.

» deux ou trois témoins; je ne pardonnerai ni à ceux » qui ont péché, ni aux autres. » Ce *ni aux autres* est un peu dur.

Bien des gens prendraient aujourd'hui le parti de S. Pierre contre S. Paul, si ce n'était l'épisode d'Ananie & de Saphire qui a intimidé les ames enclines à faire l'aumône.

Je reviens à mon texte des Crétois menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux; & je conseille à tous les missionnaires de ne jamais débuter avec aucun peuple par lui dire des injures.

Ce n'est pas que je regarde les Crétois comme les plus justes & les plus respectables des hommes, ainsi que le dit la fabuleuse Grèce. Je ne prétends point concilier leur prétendue vertu avec leur prétendu taureau dont la belle Pasiphaë fut si amoureuse, ni avec l'art dont le fondeur Dédale fit une vache d'airain, dans laquelle Pasiphaë se posta si habilement, que son tendre amant lui fit un minotaure, auquel le pieux & équitable Minos sacrifioit tous les ans (& non pas tous les neuf ans) sept grands garçons & sept grandes filles d'Athènes.

Ce n'est pas que je croie aux cent grandes villes de Crète: passe pour cent mauvais villages établis sur ce rocher long & étroit, avec deux ou trois villes. On est toujours fâché que Rollin, dans sa compilation élégante de l'Histoire ancienne, ait répété tant d'anciennes fables sur l'île de Crète & sur Minos comme sur le reste.

A l'égard des pauvres grecs & des pauvres juifs

qui habitent aujourd'hui les montagnes efcarpées de cette île, fous le gouvernement d'un bacha, il fe peut qu'ils foient des menteurs & de méchantes bêtes. J'ignore s'ils ont le ventre pareffeux, & je fouhaite qu'ils aient à manger.

VERGE.

Baguette divinatoire.

Les théurgites, les anciens fages, avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient.

Mercure paffe pour le premier dont la verge ait fait des prodiges. On tient que Zoroaftre avait une grande verge. La verge de l'antique Bacchus était fon thyrfe, avec lequel il fépara les eaux de l'Oronte, de l'Hydafpe & de la mer Rouge. La verge d'Hercule était fon bâton, fa maffue. Pythagore fut toujours repréfenté avec fa verge. On dit qu'elle était d'or; il n'eft pas étonnant qu'ayant une cuiffe d'or, il eût une verge du même métal.

Abaris, prêtre d'Apollon hyperboréen, qu'on prétend avoir été contemporain de Pythagore, fut bien plus fameux par fa verge; elle n'était que de bois, mais il traverfait les airs à califourchon fur elle. Porphyre & Jamblique affirment que ces deux grands théurgites, Abaris & Pythagore, fe montrèrent amicalement leur verge.

La verge fut en tout temps l'inftrument des fages & le figne de leur fupériorité. Les confeillers forciers de Pharaon firent d'abord autant de preftiges avec leur verge que Moïfe fit de prodiges avec la fienne. Le

judicieux Calmet nous apprend, dans fa differtation fur l'Exode, « que les opérations de ces mages n'étaient » pas des miracles proprement dits, mais une méta- » morphofe fort fingulière & fort difficile, qui néan- » moins n'eft ni contre ni au-deffus des lois de la » nature ». La verge de Moïfe eut la fupériorité qu'elle devait avoir fur celle de ces chotim d'Egypte.

Non-feulement la verge d'Aaron partagea l'honneur des prodiges de fon frère Moïfe, mais elle en fit en fon particulier de très-admirables. Perfonne n'ignore comment de treize verges celle d'Aaron fut la feule qui fleurit, qui pouffa des boutons, des fleurs & des amandes.

Le diable qui, comme on fait, eft un mauvais finge des œuvres des faints, voulut avoir auffi fa verge, fa baguette, dont il gratifia tous les forciers. Médée & Circé furent toujours armées de cet inftrument myftérieux. De-là vient que jamais magicienne ne paraît à l'opéra fans cette verge, & qu'on appelle ces rôles *des rôles à baguette.*

Aucun joueur de gobelet ne fait fes tours de paffe-paffe fans fa verge, fans fa baguette.

On trouve les fources d'eau, les tréfors, au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un peu la main à un imbécille qui la ferre trop, & qui tourne aifément dans celle d'un fripon. M. Formey, fecrétaire de l'académie de Berlin, explique ce phénomène par celui de l'aimant dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Tous les forciers du fiècle paffé croyaient aller au fabat fur

une verge magique, ou ſur un manche à balai qui en tenait lieu; & les juges, qui n'étaient pas ſorciers, les brûlaient.

Les verges de bouleau ſont une poignée de ſcions dont on frappe les malfaiteurs ſur le dos. Il eſt honteux & abominable qu'on inflige un pareil châtiment ſur les feſſes à de jeunes garçons & à de jeunes filles. C'était autrefois le ſupplice des eſclaves. J'ai vu dans des collèges, des barbares qui faiſaient dépouiller des enfans preſque entièrement; une eſpèce de bourreau, ſouvent ivre, les déchirait avec de longues verges, qui mettaient en ſang leur aine & les faiſaient enfler démeſurément. D'autres les faiſaient frapper avec douceur, & il en naiſſait un autre inconvénient. Les deux nerfs qui vont du ſphincter au pubis étant irrités, cauſaient des pollutions; c'eſt ce qui eſt arrivé ſouvent à de jeunes filles.

Par une police incompréhenſible, les jéſuites du Paraguai fouettoient les pères & les mères de famille ſur leurs feſſes nues (1). Quand il n'y auroit eu que cette raiſon pour chaſſer les jéſuites, elle aurait ſuffi.

VÉRITÉ.

PILATE lui dit alors: « Vous êtes donc roi? » Jéſus lui répondit: « Vous dites que je ſuis roi, c'eſt pour » cela que je ſuis né & que je ſuis venu au monde, » afin de rendre témoignage à la vérité; tout homme » qui eſt de vérité écoute ma voix. »

(1) Voyez le Voyage de M. le Colonel de Bougainville, & les Lettres ſur le Paraguai.

Pilate lui dit : « Qu'eſt-ce que vérité ? » & ayant dit cela il ſortit, &c. (Jean, chap. XVIII.)

Il eſt triſte pour le genre humain que Pilate ſortît ſans attendre la réponſe ; nous ſaurions ce que c'eſt que la vérité. Pilate était bien peu curieux. L'accuſé amené devant lui dit qu'il eſt roi, qu'il eſt né pour être roi ; & il ne s'informe pas comment cela peut être. Il eſt juge ſuprême au nom de Céſar ; il a la puiſſance du glaive : ſon devoir était d'approfondir le ſens de ces paroles. Il devait dire : Apprenez-moi ce que vous entendez par être roi. Comment êtes-vous né pour être roi & pour rendre témoignage à la vérité ? On prétend qu'elle ne parvient que difficilement à l'oreille des rois. Moi qui ſuis juge, j'ai toujours eu une peine extrême à la découvrir. Inſtruiſez-moi pendant que vos ennemis crient là dehors contre vous ; vous me rendrez le plus grand ſervice qu'on ait jamais rendu à un juge ; & j'aime bien mieux apprendre à connaître le vrai que de condeſcendre à la demande tumultueuſe des Juifs qui veulent que je vous faſſe pendre.

Nous n'oſerons pas ſans doute rechercher ce que l'auteur de toute vérité aurait pu dire à Pilate.

Aurait-il dit : « La vérité eſt un mot abſtrait que » la plupart des hommes emploient indifféremment » dans leurs livres & dans leurs jugemens, pour er- » reur & menſonge ? » Cette définition aurait merveilleuſement convenu à tous les faiſeurs de ſyſtêmes. Ainſi le mot *ſageſſe* eſt pris ſouvent pour folie, & *eſprit* pour ſottiſe.

Humainement parlant, définissons la vérité, en attendant mieux, *ce qui est énoncé tel qu'il est.*

Je suppose qu'on eût mis seulement six mois à enseigner à Pilate les vérités de la logique, il eût fait sans doute ce syllogisme concluant. On ne doit point ôter la vie à un homme qui n'a prêché qu'une bonne morale : or, celui qu'on m'a déféré, a, de l'avis de ses ennemis même, prêché souvent une morale excellente ; donc on ne doit point le punir de mort.

Il aurait pu encore tirer cet autre argument.

Mon devoir est de dissiper les attroupemens d'un peuple séditieux qui demande la mort d'un homme, sans raison & sans forme juridique : or, tels sont les Juifs dans cette occasion ; donc je dois les renvoyer & rompre leur assemblée.

Nous supposons que Pilate savait l'arithmétique ; ainsi nous ne parlerons pas de ces espèces de vérités.

Pour les vérités mathématiques, je crois qu'il aurait fallu trois ans pour le moins, avant qu'il pût être au fait de la géométrie transcendante. Les vérités de la physique, combinées avec celles de la géométrie, auraient exigé plus de quatre ans. Nous en consumons six, d'ordinaire, à étudier la théologie ; j'en demande douze pour Pilate, attendu qu'il était païen, & que six ans n'auraient pas été trop pour déraciner toutes ses vieilles erreurs, & six autres années pour le mettre en état de recevoir le bonnet de docteur.

Si Pilate avait eu une tête bien organisée, je n'aurais demandé que deux ans pour lui apprendre les vérités métaphysiques ; & comme ces vérités sont

néceſſairement liées avec celles de la morale, je me flatte qu'en moins de neuf ans Pilate ſerait devenu un vrai ſavant & parfaitement honnête homme.

Vérités hiſtoriques.

J'AURAIS dit enſuite à Pilate : Les vérités hiſtoriques ne ſont que des probabilités. Si vous avez combattu à la bataille de Philippes, c'eſt pour vous une vérité que vous connaiſſez par intuition, par ſentiment. Mais pour nous qui habitons tout auprès du déſert de Syrie, ce n'eſt qu'une choſe très-probable, que nous connaiſſons par ouï-dire. Combien faut-il de ouï-dire pour former une perſuaſion égale à celle d'un homme qui, ayant vu la choſe, peut ſe vanter d'avoir une eſpèce de certitude ?

Celui qui a entendu dire la choſe à douze mille témoins oculaires, n'a que douze mille probabilités égales à une forte probabilité, laquelle n'eſt pas égale à la certitude.

Si vous ne tenez la choſe que d'un ſeul des témoins, vous ne ſavez rien ; vous devez douter. Si le témoin eſt mort, vous devez douter encore plus, car vous ne pouvez plus vous éclaircir. Si de pluſieurs témoins morts, vous êtes dans le même cas.

Si de ceux à qui les témoins ont parlé, le doute doit encore augmenter.

De génération en génération le doute augmente, & la probabilité diminue ; & bientôt la probabilité eſt réduite à zéro.

Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés.

On peut être traduit en justice ou pour des faits, ou pour des paroles.

Si pour des faits, il faut qu'ils soient aussi certains que le sera le supplice auquel vous condamnerez le coupable; car si vous n'avez, par exemple, que vingt probabilités contre lui, ces vingt probabilités ne peuvent équivaloir à la certitude de sa mort. Si vous voulez avoir autant de probabilités qu'il vous en faut pour être sûr que vous ne répandez point le sang innocent, il faut qu'elles naissent de témoignages unanimes de déposans qui n'aient aucun intérêt à déposer. De ce concours de probabilités, il se formera une opinion très-forte qui pourra servir à excuser votre jugement. Mais comme vous n'aurez jamais de certitude entière, vous ne pourrez vous flatter de connaître parfaitement la vérité. Par conséquent vous devez toujours pencher vers la clémence plus que vers la rigueur.

S'il ne s'agit que de faits dont il n'ait résulté ni mort d'homme ni mutilation, il est évident que vous ne devez faire mourir ni mutiler l'accusé.

S'il n'est question que de paroles, il est encore plus évident que vous ne devez point faire pendre un de vos semblables pour la manière dont il a remué la langue; car toutes les paroles du monde n'étant que de l'air battu, à moins que ces paroles n'aient excité au meurtre, il est ridicule de condamner un homme à mourir pour avoir battu l'air. Mettez dans une balance toutes les paroles oiseuses qu'on ait jamais dites,

& dans l'autre balance le ſang d'un homme, ce ſang l'emportera. Or celui qu'on a traduit devant vous n'étant accuſé que de quelques paroles que ſes ennemis ont priſes en un certain ſens, tout ce que vous pourriez faire ſerait auſſi de lui dire des paroles qu'il prendra dans le ſens qu'il voudra : mais livrer un innocent au plus cruel & au plus ignominieux ſupplice, pour des mots que ſes ennemis ne comprennent pas, cela eſt trop barbare. Vous ne faites pas plus de cas de la vie d'un homme que de celle d'un lézard ; & trop de juges vous reſſemblent.

VERS ET POÉSIES.

Il eſt aiſé d'être proſateur, très-difficile & très-rare d'être poète. Plus d'un proſateur a fait ſemblant de mépriſer la poéſie. Il faut leur rappeler ſouvent le mot de Montaigne : *Nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous par en médire.*

Nous avons déjà remarqué que Monteſquieu n'ayant pu réuſſir en vers, s'aviſa dans ſes Lettres perſannes de n'admettre nul mérite dans Virgile & dans Horace. L'éloquent Boſſuet tenta de faire quelques vers & les fit déteſtables ; mais il ſe garda bien de déclamer contre les grands poètes.

Fénélon ne fit guère de meilleurs vers que Boſſuet ; mais il ſavait par cœur preſque toutes les belles poéſies de l'antiquité ; ſon eſprit en eſt plein ; il les cite ſouvent dans ſes lettres.

Il me ſemble qu'il n'y a jamais eu d'homme véritablement éloquent qui n'ait aimé la poéſie. Je n'en

citerai pour exemple que César & Cicéron. L'un fit la tragédie d'Œdipe. Nous avons de l'autre des morceaux de poésie qui pouvaient passer pour les meilleurs avant que Lucrèce, Virgile & Horace parussent.

Rien n'est plus aisé de faire de mauvais vers en français ; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Trois choses rendent cette difficulté presque insurmontable : la gêne de la rime ; le trop petit nombre de rimes nobles & heureuses ; la privation de ces inversions dont le grec & le latin abondent. Aussi nous avons très-peu de poètes qui soient toujours élégans & toujours corrects. Il n'y a peut-être en France que Racine & Boileau qui aient une élégance continue. Mais remarquez que les beaux morceaux de Corneille sont toujours bien écrits, à quelques petites fautes près. On en peut dire autant des meilleures scènes en vers de Molière, des opéra de Quinault, des bonnes fables de La Fontaine. Ce sont là les seuls génies qui ont illustré la poésie en France dans le grand siècle. Presque tous les autres ont manqué de naturel, de variété, d'éloquence, d'élégance, de justesse, de cette logique secrète qui doit guider toutes les pensées sans jamais paraître ; presque tous ont péché contre la langue.

Quelquefois au théâtre on est ébloui d'une tirade de vers pompeux, récités avec emphase. L'homme sans discernement applaudit, l'homme de goût condamne. Mais comment l'homme de goût fera-t il comprendre à l'autre que les vers applaudis par lui ne valent rien ? Si je ne me trompe, voici la méthode la plus sûre.

Dépouillez

Dépouillez les vers de la cadence & de la rime, ſans y rien changer d'ailleurs. Alors la faibleſſe & la fauſſeté de la penſée, ou l'impropriété des termes, ou le ſolécisme, ou le barbariſme, ou l'ampoulé ſe manifeſte dans toute ſa turpitude.

Faites cette expérience ſur tous les vers de la tragédie d'Iphigénie, ou d'Armide, & ſur ceux de l'Art poétique; vous n'y trouverez aucun de ces défauts, pas un mot vicieux, pas un mot hors de ſa place. Vous verrez que l'auteur a toujours exprimé heureuſement ſa penſée, & que la gêne de la rime n'a rien coûté au ſens.

Prenez au haſard toute autre pièce de vers, par exemple, la tragédie de Didon qui me tombe actuellement ſous la main. Voici le diſcours que tient Iarbe à la première ſcène.

« Tous mes ambaſſadeurs irrités & confus
» Trop ſouvent de la reine ont ſubi le refus.
» Voiſin de ſes États, faibles dans leur naiſſance,
» Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance,
» Se réſoudrait ſans peine à l'hymen glorieux
» D'un monarque puiſſant, fils du maître des dieux.
» Je contiens cependant la fureur qui m'anime;
» Et déguiſant encor mon dépit légitime,
» Pour la dernière fois en proie à ſes hauteurs,
» Je viens, ſous le faux nom de mes ambaſſadeurs,
» Au milieu de la cour d'une reine étrangère,
» D'un refus obſtiné pénétrer le myſtère;
» Que ſais-je!... n'écouter qu'un tranſport amoureux,
» Me découvrir moi-même, & déclarer mes feux. »

Otez la rime, & vous ſerez révolté de voir *ſubir des*

refus, parce qu'on essuie un refus, & qu'on subit une peine. *Subir un refus* est un barbarisme.

Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance, se résoudrait sans peine. Si elle ne se résolvait que par crainte de la vengeance, il est bien clair qu'alors elle ne se résoudrait pas sans peine, mais avec beaucoup de peine & de douleur. Elle se résoudrait malgré elle; elle prendrait un parti forcé. Iarbe, en parlant ainsi, fait un contre-sens.

Il dit *qu'il est en proie aux hauteurs de la reine.* On peut être exposé à des hauteurs, mais on ne peut y être en proie, comme on l'est à la colère, à la vengeance, à la cruauté. Pourquoi? c'est que la cruauté, la vengeance, la colère, poursuivent en effet l'objet de leur ressentiment; & cet objet est regardé comme leur proie: mais des hauteurs ne poursuivent personne; les hauteurs n'ont point de proie.

Il vient sous le faux nom de ses ambassadeurs. Tous ses ambassadeurs ont subi des refus. Il est impossible qu'il vienne sous le nom de tant d'ambassadeurs à la fois. Un homme ne peut porter qu'un nom; & s'il prend le nom d'un ambassadeur, il ne peut prendre le faux nom de cet ambassadeur; il prend le véritable nom de ce ministre. Iarbe dit donc tout le contraire de ce qu'il veut dire, & ce qu'il dit ne forme aucun sens.

Il veut pénétrer le mystère d'un refus. Mais s'il a été refusé avec tant de hauteur, il n'y a nul mystère à ce refus. Il veut dire qu'il cherche à en pénétrer les raisons. Mais il y a grande différence entre raison

& mystère. Sans le mot propre, on n'exprime jamais bien ce qu'on pense.

Que sais-je! .... n'écouter qu'un transport amoureux, me découvrir moi-même, & déclarer mes feux.

Ces mots *que sais-je!* font entendre que Iarbe va se livrer à la fureur de sa passion. Point du tout: il dit qu'il parlera peut-être d'amour à sa maîtresse; ce qui n'est assurément ni extraordinaire, ni dangereux, ni tragique, & ce qu'il devrait avoir déjà fait. Observez encore que s'il se découvre, il faut bien qu'il se découvre lui-même: ce *lui-même* est un pléonasme.

Ce n'est pas ainsi que dans l'Andromaque, Racine fait parler Oreste, qui se trouve à peu près dans la même situation.

Il dit:

« Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne.
» J'aime, je viens chercher Hermione en ces lieux,
» La fléchir, l'enlever, ou mourir à ses yeux. »

Voilà comme devait s'exprimer un caractère fougueux & passionné tel qu'on peint Iarbe.

Que de fautes dans ce peu de vers dès la première scène! presque chaque mot est un défaut. Et si on voulait examiner ainsi tous nos ouvrages dramatiques, y en a-t-il un seul qui pût tenir contre une critique sévère?

L'Inès de la Motte est certainement une pièce touchante; on ne peut voir le dernier acte sans verser des larmes. L'auteur avait infiniment d'esprit; il l'avait juste, éclairé, délicat, & fécond: mais dès le

commencement de la pièce, quelle verſification faible, languiſſante, découſue, obſcure, & quelle impropriété de termes !

« Mon fils ne me ſuit point : il a craint, je le vois,
» D'être ici le témoin du bruit de ſes exploits.
» Vous, Rodrigue, le ſang vous attache à ſa gloire ;
» Votre valeur, Henrique, eut part à ſa victoire.
» Reſſentez avec moi ſa nouvelle grandeur
» Reine, de Ferdinand voici l'ambaſſadeur. »

D'abord, on ne ſait quel eſt le perſonnage qui parle, ni à qui il s'adreſſe, ni dans quel lieu il eſt, ni de quelle victoire il s'agit. Et c'eſt pécher contre la grande règle de Boileau & du bon ſens.

« Le ſujet n'eſt jamais aſſez tôt expliqué :
» Que le lieu de la ſcène y ſoit fixe & marqué ;
. . . .
. . . .
» Que dès les premiers vers l'action préparée
» Sans peine du ſujet applaniſſe l'entrée. »

Enſuite, remarquez qu'on n'eſt point témoin d'un bruit d'exploits. Cette expreſſion eſt vicieuſe. L'auteur entend que peut-être ce fils trop modeſte craint de jouir de ſa renommée, qu'il veut ſe dérober aux honneurs qu'on s'empreſſe à lui rendre. Ces expreſſions feraient plus juſtes & plus nobles. Il s'agit d'une ambaſſade envoyée pour féliciter le prince. Ce n'eſt pas là un bruit d'exploits.

Vous, Rodrigue. — *Vous, Henrique.* Il ſemble que le roi aille donner ſes ordres à ce Rodrigue & à

ce Henrique : point du tout ; il ne leur ordonne rien, il ne leur apprend rien. Il s'interrompt pour leur dire seulement, *ressentez avec moi la nouvelle grandeur de mon fils*. On ne ressent point une grandeur. Ce terme est absolument impropre ; c'est une espèce de barbarisme. L'auteur aurait pu dire : *Partagez son triomphe, ainsi que son bonheur.*

Le roi s'interrompt encore pour dire : *Reine, de Ferdinand voici l'ambassadeur*, sans apprendre au public quel est ce Ferdinand, & de quel pays cet ambassadeur est venu. Aussitôt l'ambassadeur arrive. On apprend qu'il vient de Castille ; que le personnage qui vient de parler est roi de Portugal, & qu'il vient le complimenter sur les victoires de l'infant son fils. Le roi de Portugal répond au compliment de cet ambassadeur de Castille, qu'il va enfin marier son fils à la sœur de Ferdinand, roi de Castille.

« Allez, de mes desseins instruisez la Castille ;
» Faites savoir au roi cet hymen triomphant
» Dont je vais couronner les exploits de l'infant. »

Faire savoir un hymen est sec & sans élégance. *Un hymen triomphant* est très-impropre & très-vicieux, parce que cet hymen ne triomphe pas.

Couronner les exploits d'un hymen est trop trivial & n'est point à sa place, parce que ce mariage était conclu avant les triomphes de l'infant. Une plus grande faute, est celle de dire sèchement à l'ambassadeur, *allez-vous-en*, comme si on parlait à un courrier. C'est manquer à la bienséance. Quand Pyrrhus donne

audience à Oreste dans l'Andromaque, & lorsqu'il refuse ses propositions, il lui dit :

« Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène.
» Du sang qui vous unit je sais l'étroite chaîne.
» Après cela, seigneur, je ne vous retiens plus. »

Toutes les bienséances sont observées dans le discours de Pyrrhus; c'est une règle qu'il ne faut jamais violer.

Quand l'ambassadeur a été congédié, le roi de Portugal dit à sa femme :

« . . . Mon fils est enfin digne que la princesse
» Lui donne avec sa main l'estime & la tendresse. »

Voilà un solécisme intolérable, ou plutôt un barbarisme. On ne donne point l'estime & la tendresse comme on donne le bonjour. Le pronom était absolument nécessaire; les esprits les plus grossiers sentent cette nécessité. Jamais le bourgeois le plus mal élevé n'a dit à sa maîtresse, accordez-moi l'estime, mais votre estime. La raison en est que tous nos sentimens nous appartiennent. Vous excitez *ma* colère, & non pas la colère, *mon* indignation, & non pas l'indignation, à moins qu'on n'entende l'indignation, la colère du public. On dit, vous avez l'estime & l'amour du peuple; vous avez mon amour & mon estime. Le vers de la Motte n'est pas français; & rien n'est peut-être plus rare que de parler français dans notre poésie.

Mais, me dira-t-on, malgré cette mauvaise versification, Inès réussit : oui; elle réussirait cent fois davantage, si elle était bien écrite. Elle serait au rang

des pièces de Racine, dont le ſtyle eſt ſans contredit le principal mérite.

Il n'y a de vraie réputation que celle qui eſt formée à la longue par le ſuffrage unanime des connaiſſeurs ſévères. Je ne parle ici que d'après eux; je ne critique aucun mot, aucune phraſe, ſans en rendre une raiſon évidente. Je me garde bien d'en uſer comme ces regrattiers inſolens de la littérature, ces faiſeurs d'obſervations à tant la feuille, qui uſurpent le nom de journaliſtes, qui croient flatter la malignité du public en diſant: Cela eſt ridicule, cela eſt pitoyable, ſans rien diſcuter, ſans rien prouver. Ils débitent pour toute raiſon des injures, des ſarcaſmes, des calomnies. Ils tiennent bureau ouvert de médiſance, au lieu d'ouvrir une école où l'on puiſſe s'inſtruire.

Celui qui dit librement ſon avis, ſans outrage & ſans raillerie amère, qui raiſonne avec ſon lecteur, qui cherche ſérieuſement à épurer la lange & le goût, mérite au moins l'indulgence de ſes concitoyens. Il y a plus de ſoixante ans que j'étudie l'art des vers, & peut-être ſuis-je en droit de dire mon ſentiment. Je dis donc qu'un vers, pour être bon, doit être ſemblable à l'or, en avoir le poids, le titre, & le ſon. Le poids, c'eſt la penſée; le titre, c'eſt la pureté élégante du ſtyle; le ſon, c'eſt l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque, le vers ne vaut rien.

J'avance hardiment, ſans crainte d'être démenti par quiconque a du goût, qu'il y a pluſieurs pièces de Corneille où l'on ne trouvera pas ſix vers irrépréhenſibles de ſuite. Je mets de ce nombre Théodore, dom.

Sanche, Attila, Bérénice, Agéſilas; & je pourrais augmenter beaucoup cette liſte. Je ne parle pas ainſi pour dépriſer le mâle & puiſſant génie de Corneille, mais pour faire voir combien la verſification françaiſe eſt difficile, & plutôt pour excuſer ceux qui l'ont imité dans ſes défauts que pour les condamner. Si vous liſez le Cid, les Horaces, Cinna, Pompée, Polyeucte, avec le même eſprit de critique, vous y trouverez ſouvent douze vers de ſuite, je ne dis pas ſeulement bien faits, mais admirables.

Tous les gens de lettres ſavent que lorſqu'on apporta au ſévère Boileau la tragédie de Rhadamiſte, il n'en put achever la lecture, & qu'il jeta le livre à la moitié du ſecond acte. *Les Pradons*, dit-il, *dont nous nous ſommes tant moqués, étaient des ſoleils en comparaiſon de ces gens-ci.* L'abbé Fraguier & l'abbé Gédouin étaient préſens avec le Verrier, qui liſait la pièce. Je les entendis plus d'une fois raconter cette anecdote; & Racine le fils en fait mention dans la vie de ſon père. L'abbé Gédouin nous diſait que ce qui les avait d'abord révoltés tous, était l'obſcurité de l'expoſition faite en mauvais vers. En effet, diſait-il, nous ne pûmes jamais comprendre ces vers de Zénobie.

« A peine je touchais à mon troiſième luſtre,
» Lorſque tout fut conclu pour cet hymen illuſtre,
» Rhadamiſte déjà s'en croyait aſſuré;
» Quand ſon père cruel, contre nous conjuré,
» Entra dans nos Etats ſuivi de Tyridate,
» Qui brûlait de s'unir au ſang de Mithridate.

» Et ce Parthe indigné qu'on lui ravît ma foi,
» Sema par-tout l'horreur, le désordre & l'effroi.
» Mithridate accablé par son perfide frère,
» Fit tomber sur le fils les cruautés du père. »

Nous sentîmes tous, dit l'abbé Gédouin, que l'*hymen illustre* n'était que pour rimer à *troisième lustre*: Que *le père cruel contre nous conjuré, & entrant dans nos Etats suivi de Tyridate, qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate*, était inintelligible à des auditeurs qui ne savaient encore ni qui était ce Tyridate, ni qui était ce Mithridate: Que *ce Parthe, semant par-tout l'horreur; le désordre & l'effroi*, sont des expressions vagues, rebattues, qui n'apprennent rien de positif: Que *les cruautés du père, tombant sur le fils*, sont une équivoque; qu'on ne sait si c'est le père qui poursuit le fils, ou si c'est Mithridate qui se venge sur le fils des cruautés du père.

Le reste de l'exposition n'est guère plus clair. Ce défaut devait choquer étrangement Boileau & ses élèves, Boileau sur-tout qui avait dit dans sa Poétique :

« Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
» De ce qu'il veut d'abord, ne sait pas m'informer.
» Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
» D'un divertissement me fait une fatigue.

L'abbé Gédouin ajoutait que Boileau avait arraché la pièce des mains de le Verrier, & l'avait jetée par terre à ces vers.

« Et! que sais-je, Hiéron? furieux, incertain,
» Criminel sans penchant, vertueux sans dessein,

» Jouet infortuné de ma douleur extrême,
» Dans l'état où je suis me connais-je moi-même ?
» De mille soins divers sans cesse combattu,
» Ennemi du forfait, sans aimer la vertu, &c. »

Ces antithèses en effet ne forment qu'un contre-sens inintelligible. Que signifie *criminel sans penchant ?* Il fallait au moins dire, sans penchant au crime. Il fallait joûter contre ces beaux vers de Quinault.

« Le destin de Médée est d'être criminelle ;
» Mais son cœur était fait pour aimer la vertu. »

Vertueux sans dessein, sans quel dessein ? Est-ce sans dessein d'être vertueux ? Il est impossible de tirer de ces vers un sens raisonnable.

Comment le même homme qui vient de dire qu'il est vertueux, quoique sans dessein, peut-il dire qu'il n'aime point la vertu ? Avouons que tout cela est un étrange galimatias, & que Boileau avait raison.

« Par un don de César je suis roi d'Arménie,
» Parce qu'il croit par moi détruire l'Ibérie. »

Boileau avait dit :

« Fuyez des mauvais sons le concours odieux. »

Certes, ce vers : *Parce qu'il croit par moi*, devait révolter son oreille.

Le dégoût & l'impatience de ce grand critique étaient donc très-excusables. Mais s'il avait entendu la reste de la pièce, il y aurait trouvé des beautés, de l'intérêt, du pathétique, du neuf, & plusieurs vers dignes de Corneille.

Il eſt vrai que, dans un ouvrage de longue haleine, on doit pardonner à quelques vers mal faits, à quelques fautes contre la langue; mais en général un ſtyle pur & châtié eſt abſolument néceſſaire. Ne nous laſſons point de citer l'*Art poétique;* il eſt le code, non-ſeulement des poètes, mais même des proſateurs.

« Mon eſprit n'admet point un pompeux barbariſme,
» Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux ſolécíſme.
» Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
» Eſt toujours, quoi qu'il faſſe, un méchant écrivain. »

On peut être, ſans doute, très-ennuyeux en écrivant bien; mais on l'eſt bien davantage en écrivant mal.

N'oublions pas de dire qu'un ſtyle froid, languiſſant, découſu, ſans graces & ſans force, dépourvu de génie & de variété, eſt encore pire que mille ſolécíſmes. Voilà pourquoi ſur cent poètes il s'en trouve à peine un qu'on puiſſe lire. Songez à toutes les pièces de vers dont nos mercures ſont ſurchargés depuis cent ans, & voyez ſi de dix mille il y en a deux dont on ſe ſouvienne. Nous avons environ quatre mille pièces de théâtre : combien peu ſont échappées à un éternel oubli !

Eſt-il poſſible qu'après les vers de Racine, des barbares aient oſé forger des vers tels que ceux-ci !

« Le Jac, où vous avez cent barques toutes prêtes,
» Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
» Vous peut faire aiſément regagner Terſuco;
» Ses ports nous ſont ouverts d'ailleurs à Tabaſco.
» Vous le ſavez, ſeigneur; l'ardeur étant nouvelle,
» Et d'un premier butin l'eſpérance étant belle. . . .

» Ne les bravons donc point, risquons moins, & que Charle
» En maître désormais se présente & lui parle. —
» Ce prêtre d'un grand deuil menace Tlascala,
» Est-ce assez ? Sa fureur n'en demeure pas là.
» Nous saurons les serrer, mais dans un temps plus calme.
» Le myrte ne se doit cueillir qu'après la palme.
» Il apprit que le trône est l'autel éminent
» D'où part du roi des rois l'oracle dominant.
» Que le sceptre est la verge, &c. »

Est-ce sur le théâtre d'Iphigénie & de Phèdre, est-ce chez les Hurons, chez les Illinois, qu'on a fait ronfler ces vers & qu'on les a imprimés ?

Il y a quelquefois des vers qui paraissent d'abord moins ridicules, mais qui le sont encore plus, pour peu qu'ils soient examinés par un sage critique.

CATILINA.

« Quoi ! madame, aux autels vous devancez l'aurore !
» Eh ! quel soin si pressant vous y conduit encore ?
» Qu'il m'est doux cependant de revoir vos beaux yeux,
» Et de pouvoir ici rassembler tous mes dieux !

TULLIE.

» Si ce sont-là les dieux à qui tu sacrifies,
» Apprends qu'ils ont toujours abhorré les impies ;
» Et que si leur pouvoir égalait leur courroux,
» La foudre deviendrait le moindre de leurs coups.

CATILINA.

» Tullie, expliquez-moi ce que je viens d'entendre. »

Il a bien raison de demander à Tullie l'explication de tout ce galimatias.

Une femme qui devance l'aurore aux autels,

Et qu'un soin pressant y conduit encore.
Ses beaux yeux qui s'y rassemblent avec tous les dieux,
Ces beaux yeux qui abhorrent les impies,
Ces yeux dont la foudre deviendroit le moindre coup,
Si le pouvoir égalait le courroux de ces yeux, &c.

De telles tirades (& qui sont en très-grand nombre) sont encore pire que le lac qui peut faire aisément regagner Tetsuco, & dont les ports sont ouverts d'ailleurs à Tabasco. Et que pouvons-nous dire d'un siècle qui a vu représenter des tragédies écrites toutes entières dans ce style barbare ?

Je le répète ; je mets ces exemples sous les yeux pour faire voir aux jeunes gens dans quels excès incroyables on peut tomber quand on se livre à la fureur de rimer sans demander conseil. Je dois exhorter les artistes à se nourrir du style de Racine & de Boileau, pour empêcher le siècle de tomber dans la plus ignominieuse barbarie.

On dira, si l'on veut, que je suis jaloux des beaux yeux rassemblés avec les dieux, & dont la foudre est le moindre coup. Je répondrai que j'ai les mauvais vers en horreur, & que je suis en droit de le dire.

Un abbé Trublet a imprimé qu'il ne pouvait lire un poëme tout de suite. Eh! M. l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire longtemps & tout de suite ?

VERTU.

SECTION PREMIÈRE.

On dit de Marcus Brutus, qu'avant de se tuer, il prononça ces paroles: O vertu! j'ai cru que tu étais quelque chose, mais tu n'es qu'un vain fantôme!

Tu avais raison, Brutus, si tu mettais la vertu à être chef de parti & l'assassin de ton bienfaiteur, de ton père Jules-César; mais si tu avais fait consister la vertu à ne faire que du bien à ceux qui dépendaient de toi, tu ne l'aurais pas appelée *fantôme*, & tu ne te serais pas tué de désespoir.

Je suis très-vertueux, dit cet excrément de théologie, car j'ai les quatre vertus cardinales & les trois théologales. Un honnête homme lui demande: Qu'est-ce que vertu cardinale? l'autre répond: C'est force, prudence, tempérance & justice.

L'HONNÊTE HOMME.

Si tu es juste, tu as tout dit; ta force, ta prudence, ta tempérance, sont des qualités utiles. Si tu les as, tant mieux pour toi; mais si tu es juste, tant mieux pour les autres. Ce n'est pas encore assez d'être juste, il faut être bienfaisant; voilà ce qui est véritablement cardinal. Et tes théologales, qui sont-elles?

L'EXCRÉMENT.

Foi, espérance, charité.

L'HONNÊTE HOMME.

Est-ce vertu de croire? Ou ce que tu crois te semble vrai, & en ce cas il n'y a nul mérite à le

croire; ou il te ſemble faux, & alors il eſt impoſſible que tu le croies.

L'eſpérance ne ſaurait être plus vertu que la crainte; on craint & on eſpère, ſelon qu'on nous promet ou qu'on nous menace. Pour la charité, n'eſt-ce pas ce que les Grecs & les Romains entendaient par humanité, amour du prochain? cet amour n'eſt rien s'il n'eſt agiſſant; la bienſéance eſt donc la ſeule vraie vertu.

L'EXCRÉMENT.

Quelque ſot! vraiment oui, j'irai me donner bien du tourment pour ſervir les hommes, & il ne m'en reviendrait rien! chaque peine mérite ſalaire. Je ne prétends pas faire la moindre action honnête, à moins que je ne ſois ſûr du paradis.

Quis enim virtutem amplectitur ipſam,
Præmia ſi tollas?

Qui pourra ſuivre la vertu
Si vous ôtez la récompenſe?

L'HONNÊTE HOMME.

Ah! maître, c'eſt-à-dire que ſi vous n'eſpériez pas le paradis, & ſi vous ne redoutiez pas l'enfer, vous ne feriez jamais aucune bonne œuvre. Vous me citez des vers de Juvénal pour me prouver que vous n'avez que votre intérêt en vue. En voici de Racine, qui pourront vous faire voir au moins qu'on peut trouver dès ce monde ſa récompenſe en attendant mieux.

« Quel plaiſir de penſer & de dire en vous-même :
» Par-tout en ce moment on me bénit, on m'aime!

» On ne voit pas le peuple à mon nom s'alarmer ;
» Le ciel, dans leurs chagrins, ne m'entend point nommer.
» Leur ſombre inimitié ne fuit point mon viſage,
» Je vois voler par-tout les cœurs à mon paſſage !
» Tels étaient vos plaiſirs. »

Croyez-moi, maître, il y a deux choſes qui méritent d'être aimées pour elles-mêmes, Dieu & la vertu.

L'EXCRÉMENT.

Ah! monſieur, vous êtes fénéloniſte.

L'HONNÊTE HOMME.

Oui, maître.

L'EXCRÉMENT.

J'irai vous dénoncer à l'official de Meaux.

L'HONNÊTE HOMME.

Va, dénonce.

SECTION II.

Qu'est-ce que vertu? Bienfaiſance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre choſe que ce qui me fait du bien? Je ſuis indigent, tu es libéral. Je ſuis en danger, tu me ſecoures. On me trompe, tu me dis la vérité. On me néglige, tu me conſoles. Je ſuis ignorant, tu m'inſtruis. Je t'appellerai ſans difficulté vertueux. Mais que deviendront les vertus cardinales & théologales? Quelques-unes reſteront dans les écoles.

Que m'importe que tu ſois tempérant? c'eſt un précepte de ſanté que tu obſerves; tu t'en porteras mieux

mieux, & je t'en félicite. Tu as la foi & l'eſpérance, je t'en félicite encore davantage; elles te procureront la vie éternelle. Tes vertus théologales ſont des dons céleſtes; tes cardinales ſont d'excellentes qualités qui ſervent à te conduire : mais elles ne ſont point vertus par rapport à ton prochain. Le prudent ſe fait du bien, le vertueux en fait aux hommes. S. Paul a eu raiſon de te dire que la charité l'emporte ſur la foi, ſur l'eſpérance.

Mais quoi! n'admettra-t-on de vertus que celles qui ſont utiles au prochain? Eh comment puis-je en admettre d'autres? Nous vivons en ſociété; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la ſociété. Un ſolitaire ſera ſobre, pieux; il ſera revêtu d'un cilice; eh bien! il ſera ſaint : mais je ne l'appellerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité. Tant qu'il eſt ſeul, il n'eſt ni bienfaiſant ni malfaiſant; il n'eſt rien pour nous. Si S. Bruno a mis la paix dans les familles, s'il a ſecouru l'indigence, il a été vertueux; s'il a jeûné, prié dans la ſolitude, il a été un ſaint. La vertu entre les hommes eſt un commerce de bienfaits; celui qui n'a nulle part à ce commerce ne doit point être compté. Si ce ſaint était dans le monde, il ferait du bien ſans doute; mais tant qu'il n'y ſera pas, le monde aura raiſon de ne lui pas donner le nom de vertueux; il ſera bon pour lui & non pour nous.

Mais, me dites-vous, ſi un ſolitaire eſt gourmand, ivrogne, livré à une débauche ſecrète avec lui-même,

il eſt vicieux ; il eſt donc vertueux s'il a les qualités contraires. C'eſt de quoi je ne peux convenir : c'eſt un très-vilain homme, s'il a les défauts dont vous parlez; mais il n'eſt point vicieux, méchant, puniſſable par rapport à la ſociété, à qui ſes infamies ne font aucun mal. Il eſt à préſumer que s'il rentre dans la ſociété il y fera du mal, qu'il y ſera très-vicieux; & il eſt même bien plus probable que ce ſera un méchant homme, qu'il n'eſt sûr que l'autre ſolitaire tempérant & chaſte ſera un homme de bien: car dans la ſociété les défauts augmentent, & les bonnes qualités diminuent.

On fait une objection bien plus forte: Néron, le pape Alexandre VI, & d'autres monſtres de cette eſpèce, ont répandu des bienfaits ; je réponds hardiment qu'ils furent vertueux ce jour-là.

Quelques théologiens diſent que le divin empereur Antonin n'était pas vertueux; que c'était un ſtoïcien entêté, qui non content de commander aux hommes, voulait encore être eſtimé d'eux; qu'il rapportait à luimême le bien qu'il faiſait au genre humain; qu'il fut toute ſa vie juſte, laborieux, bienfaiſant, par vanité, & qu'il ne fit que tromper les hommes par ſes vertus; je m'écrie alors : Mon Dieu, donnez-nous ſouvent de pareils frippons!

VIANDE, VIANDE DÉFENDUE, VIANDE DANGEREUSE.

Court examen des préceptes juifs & chrétiens, & de ceux des anciens philoſophes.

VIANDE vient ſans doute de *victus*, ce qui nourrit, ce qui ſoutient la vie; de *victus* on fit *viventia*, de *viventia* viande. Ce mot devrait s'appliquer à tout ce qui ſe mange; mais par la bizarrerie de toutes les langues, l'uſage a prévalu de refuſer cette dénomination au pain, au laitage, au riz, aux légumes, aux fruits, au poiſſon, & de ne le donner qu'aux animaux terreſtres. Cela ſemble contre toute raiſon, mais c'eſt l'apanage de toutes les langues & de ceux qui les ont faites.

Quelques premiers chrétiens ſe firent un ſcrupule de manger de ce qui avait été offert aux dieux, de quelque nature qu'il fût. S. Paul n'approuva pas ce ſcrupule. Il écrit aux Corinthiens (1) : « Ce qu'on » mange n'eſt pas ce qui nous rend agréables à Dieu. » Si nous mangeons, nous n'aurons rien de plus de- » vant lui, ni rien de moins ſi nous ne mangeons pas. » Il exhorte ſeulement à ne point ſe nourrir de viandes immolées aux Dieux, devant ceux des frères qui pourraient en être ſcandaliſés. On ne voit pas après cela pourquoi il traite ſi mal S. Pierre, & le reprend d'avoir mangé des viandes défendues avec les gentils. On voit d'ailleurs dans les actes des apôtres, que Simon-Pierre était autoriſé à manger de tout indifféremment. Car il vit un jour le ciel ouvert, & une grande nappe

(1) Chap. VIII.

Bb 2

defcendant par les quatre coins du ciel en terre ; elle était couverte de toutes fortes d'animaux terreftres à quatre pieds, de toutes les efpèces d'oifeaux & de reptiles (ou animaux qui nagent), & une voix lui cria : Tue & mange (1).

Vous remarquerez qu'alors le carême & les jours de jeûne n'étaient point inftitués. Rien ne s'eft jamais fait que par degrés. Nous pouvons dire ici, pour la confolation des faibles, que la querelle de S. Pierre & de S. Paul ne doit point nous effrayer. Les faints font hommes. Paul avoit commencé par être le geolier & même le bourreau des difciples de Jéfus. Pierre avait renié Jéfus, & nous avons vu que l'Eglife naiffante, fouffrante, militante, triomphante, a toujours été divifée depuis les ébionites jufqu'aux jéfuites.

Je penfe bien que les brachmanes, fi antérieurs aux Juifs, pourraient bien avoir été divifés auffi ; mais enfin ils furent les premiers qui s'impofèrent la loi de ne manger d'aucun animal. Comme ils croyaient que les ames paffaient & repaffaient des corps humains dans ceux des bêtes, ils ne voulaient point manger leurs parens. Peut-être leur meilleure raifon était la crainte d'accoutumer les hommes au carnage, & de leur infpirer des mœurs féroces.

On fait que Pythagore, qui étudia chez eux la géométrie & la morale, embraffa cette doctrine humaine & la porta en Italie. Ses difciples la fuivirent très-long-temps : les célèbres philofophes Plotin, Jamblique & Porphyre la recommandèrent, & même

(1) Actes, chap. X.

la pratiquèrent, quoiqu'il soit assez rare de faire ce qu'on prêche. L'ouvrage de Porphyre sur l'abstinence des viandes, écrit au milieu de notre troisième siècle, très-bien traduit en notre langue par M. de Burigni, est fort estimé des savans; mais il n'a pas fait plus de disciples parmi nous que le livre du médecin Héquet. C'est en vain que Porphyre propose pour modèles les brachmanes & les mages persans de la première classe, qui avaient en horreur la coutume d'engloutir dans nos entrailles les entrailles des autres créatures; il n'est suivi aujourd'hui que par les pères de la Trappe. L'écrit de Porphyre est adressé à un de ses anciens disciples nommé Firmus, qui se fit, dit-on, chrétien pour avoir la liberté de manger de la viande & de boire du vin.

Il remontre à Firmus qu'en s'abstenant de la viande & des liqueurs fortes, on conserve la santé de l'ame & du corps, qu'on vit plus long-temps & avec plus d'innocence. Toutes ses réflexions sont d'un théologien scrupuleux, d'un philosophe rigide, & d'une ame douce & sensible. On croirait, en le lisant, que ce grand ennemi de l'Église est un père de l'Église.

Il ne parle point de métempsycose, mais il regarde les animaux comme nos frères, parce qu'ils sont animés comme nous, qu'ils ont les mêmes principes de vie, qu'ils ont ainsi que nous des idées, du sentiment, de la mémoire, de l'industrie. Il ne leur manque que la parole; s'ils l'avaient, oserions-nous les tuer & les manger? Oserions-nous commettre ces fratricides? Quel est le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau,

si cet agneau nous conjurait par un discours attendrissant de n'être point à la fois assassin & anthropophage?

Ce livre prouve du moins qu'il y eut chez les gentils des philosophes de la plus austère vertu; mais ils ne purent prévaloir contre les bouchers & les gourmands.

Il est à remarquer que Porphyre fait un très-bel éloge des esséniens. Il est rempli de vénération pour eux, quoiqu'ils mangassent quelquefois de la viande. C'était alors à qui serait le plus vertueux des esséniens, des pythagoriciens, des stoïciens & des chrétiens. Quand les sectes ne forment qu'un petit troupeau, leurs mœurs sont pures; elles dégénèrent dès qu'elles deviennent puissantes.

La gola, il dado e l'otiose piume
Hanno dal' mondo ogni virtù sbandita.

VIE.

On trouve ces paroles dans le *Système de la nature*, page 84, édition de Londres: « Il faudrait définir la » vie avant de raisonner de l'ame, mais c'est ce que » j'estime impossible. »

C'est ce que j'ose estimer très-possible. La vie est organisation avec capacité de sentir. Ainsi on dit que tous les animaux sont en vie. On ne le dit des plantes que par extension, par une espèce de métaphore ou de catachrèse. Elles sont organisées, elles végètent; mais n'étant point capables de sentiment, elles n'ont point proprement la vie.

On peut être en vie sans avoir un sentiment actuel;

car on ne ſent rien dans une apoplexie complète, dans une léthargie, dans un ſommeil plein & ſans rêves, mais on a encore le pouvoir de ſentir. Pluſieurs perſonnes, comme on ne le ſait que trop, ont été enterrées vives comme des veſtales, & c'eſt ce qui arrive dans tous les champs de bataille, ſur-tout dans les pays froids ; un ſoldat eſt ſans mouvement & ſans haleine; s'il était ſecouru, il les reprendrait : mais pour avoir plutôt fait, on l'enterre.

Qu'eſt-ce que cette capacité de ſenſation ? autrefois vie & ame c'était même choſe, & l'une n'eſt pas plus connue que l'autre; le fond en eſt-il mieux connu aujourd'hui ?

Dans les livres ſacrés juifs, ame eſt toujours employée pour vie.

(1) *Dixit etiam Deus, producant aquæ reptile animæ viventis.*

Et Dieu dit, que les eaux produiſent des reptiles d'ame vivante.

Creavit Deus cete grandia & omnem animam viventem atque motabilem quam produxerant aquæ.

Il créa auſſi de grands dragons (tannitim), tout animal ayant vie & mouvement, que les eaux avaient produit.

Il eſt difficile d'expliquer comment Dieu créa ces dragons produits par les eaux; mais la choſe eſt ainſi, & c'eſt à nous de nous ſoumettre.

(2) *Producat terra animam viventem in genere ſuo, jumenta & reptilia.*

(1) Genèſe, chap. XX.

(2) Chap. XXIV.

Que la terre produise ame vivante en son genre, des behemoths & des reptiles.

(1) *Et in quibus est anima vivens, ad vescendum.*

Et à toute ame vivante pour se nourrir.

Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, & factus est homo in animam viventem.

(2) Et il souffla dans ses narines souffle de vie, & l'homme eut souffle de vie (selon l'hébreu).

Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum, & de manu hominis, &c.

Je redemanderai vos ames aux mains des bêtes & des hommes. *Ames* signifie ici *vies* évidemment. Le texte sacré ne peut entendre que les bêtes auront avalé l'ame des hommes, mais leur sang qui est leur vie. Quant aux mains que ce texte donne aux bêtes, il entend leurs griffes.

En un mot, il y plus de deux cents passages où l'ame est prise pour la vie des bêtes ou des hommes; mais il n'en est aucun qui vous dise ce que c'est que la vie & l'ame.

Si c'est la faculté de la sensation, d'où vient cette faculté? A cette question tous les docteurs répondent par des systêmes, & ces systêmes sont détruits les uns par les autres. Mais pourquoi voulez-vous savoir d'où vient la sensation? Il est aussi difficile de concevoir la cause qui fait tendre tous les corps à leur commun centre, que de concevoir la cause qui rend l'animal sensible. La direction de l'aimant vers le pôle arctique, les routes des comètes, mille autres phénomènes sont aussi incompréhensibles.

(1) Chap. XXX. (2) Chap. II, v. 7.

Il y a des propriétés évidentes de la matière, dont le principe ne sera jamais connu de nous. Celui de la sensation, sans laquelle il n'y a point de vie, est & sera ignoré comme tant d'autres.

Peut-on vivre sans éprouver des sensations ? non. Supposez un enfant qui meurt après avoir été toujours en léthargie ; il a existé, mais il n'a point vécu.

Mais supposez un imbécille qui n'ait jamais eu d'idées complexes, & qui ait eu du sentiment ; certainement il a vécu sans penser ; il n'a eu que les idées simples de ses sensations.

La pensée est-elle nécessaire à la vie ? non, puisque cet imbécille n'a point pensé, & a vécu.

De-là quelques penseurs pensent que la pensée n'est point l'essence de l'homme ; ils disent qu'il y a beaucoup d'idiots non pensans qui sont hommes, & si bien hommes qu'ils font des hommes sans pouvoir jamais faire un raisonnement.

Les docteurs qui croient penser répondent que ces idiots ont des idées fournies par leurs sensations.

Les hardis penseurs leur répliquent qu'un chien de chasse qui a bien appris son métier, a des idées beaucoup plus suivies, & qu'il est fort supérieur à ces idiots. De-là naît une grande dispute sur l'ame. Nous n'en parlerons pas, nous n'en avons que trop parlé à l'article *Ame*.

VISION.

QUAND je parle de viſion, je n'entends pas la manière admirable dont nos yeux apperçoivent les objets, & dont les tableaux de tout ce que nous voyons ſe peignent dans la rétine : peinture divine, deſſinée ſuivant toutes les lois des mathématiques, & qui par conſéquent eſt, ainſi que tout le reſte, de la main de l'éternel géomètre, en dépit de ceux qui font les entendus, & qui feignent de croire que l'œil n'eſt pas deſtiné à voir, l'oreille à entendre, & le pied à marcher. Cette matière a été traitée ſi ſavamment par tant de grand génies, qu'il n'y a plus de grains à ramaſſer après leurs moiſſons.

Je ne prétends point parler de l'héréſie dont fut accuſé le pape Jean XXII, qui prétendait que les ſaints ne jouiraient de la viſion béatifique qu'après le jugement dernier. Je laiſſe là cette viſion.

Mon objet eſt cette multitude innombrable de viſions dont tant de ſaints perſonnages ont été favoriſés ou tourmentés, que tant d'imbécilles ont cru avoir, & avec leſquelles tant de frippons & de fripponnes ont attrapé le monde, ſoit pour ſe faire une réputation de béats, de béates, ce qui eſt très-flatteur ; ſoit pour gagner de l'argent, ce qui eſt encore plus flatteur pour tous les charlatans.

Calmet & Langlet ont fait d'amples recueils de ces viſions. La plus intéreſſante à mon gré, celle qui a produit les plus grands effets, puiſqu'elle a ſervi à la réforme des trois quarts de la Suiſſe, eſt celle de ce jeune jacobin Yetzer, dont j'ai déjà entretenu mon

cher lecteur. Cet Yetzer vit, comme vous ſavez, pluſieurs fois la Sainte Vierge & Sainte Barbe qui lui imprimèrent les ſtigmates de Jéſus-Chriſt. Vous n'ignorez pas comment il reçut d'un prieur jacobin une hoſtie ſaupoudrée d'arſenic, & comment l'évêque de Lauſanne voulut le faire brûler, pour s'être plaint d'avoir été empoiſonné. Vous avez vu que ces abominations furent une des cauſes du malheur qu'eurent les Bernois de ceſſer d'être catholiques, apoſtoliques, & romains.

Je ſuis fâché de n'avoir point à vous parler de viſion de cette force.

Cependant vous m'avouerez que la viſion des révérends pères cordeliers d'Orléans, en 1534, eſt celle qui en approche le plus, quoique de fort loin. Le procès criminel qu'elle occaſionna eſt encore en manuſcrit dans la bibliothèque du roi de France, n°. 1770.

L'illuſtre maiſon de Saint-Mémin avait fait de grands biens au couvent des cordeliers, & avait ſa ſépulture dans leur égliſe. La femme d'un ſeigneur de Saint-Mémin, prévôt d'Orléans, étant morte, ſon mari croyant que ſes ancêtres s'étaient aſſez appauvris en donnant aux moines, fit un préſent à ces frères qui ne leur parut pas aſſez conſidérable. Ces bons franciſcains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte, pour forcer le veuf à faire réenterrer ſa femme en leur terre ſainte, en les payant mieux. Le projet n'était pas ſenſé; car le ſeigneur de Saint-Mémin n'aurait pas manqué de la faire inhumer ailleurs. Mais il entre ſouvent de la folie dans la fripponnerie.

D'abord l'ame de la dame de Saint-Mémin n'apparut qu'à deux frères. Elle leur dit (1) : « Je suis damnée » comme Judas, parce que mon mari n'a pas donné » assez. » Les deux petits coquins qui rapportèrent ces paroles ne s'apperçurent pas qu'elles devaient nuire au couvent plutôt que lui profiter. Le but du couvent était d'extorquer de l'argent du seigneur de Saint-Mémin, pour le repos de l'ame de sa femme. Or, si madame de Saint-Mémin était damnée, tout l'argent du monde ne pouvait la sauver; on n'avait rien à donner: les cordeliers perdaient leur rétribution.

Il y avait dans ce temps là très-peu de bon sens en France. La nation avait été abrutie par l'invasion des Francs, & ensuite par l'invasion de la théologie scolastique; mais il se trouva dans Orléans quelques personnes qui raisonnèrent. Elles se doutèrent que si le grand Être avait permis que l'ame de madame de Saint-Mémin apparût à deux franciscains, il n'était pas naturel que cette ame se fût déclarée *damnée comme Judas*. Cette comparaison leur parut hors d'œuvre. Cette dame n'avait point vendu notre Seigneur Jésus-Christ trente deniers; elle ne s'était point pendue; ses intestins ne lui étaient point sortis du ventre: il n'y avait aucun prétexte pour la comparer à Judas.

Cela donna du soupçon, & la rumeur fut d'autant plus grande dans Orléans, qu'il y avait déjà des hérétiques qui ne croyaient pas à certaines voisines, &

(1) Tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'évêque de Blois, Caumartin.

qui, en admettant des principes abſurdes, ne laiſſaient pas pourtant d'en tirer d'aſſez bonnes concluſions. Les cordeliers changèrent donc de batterie, & mirent la dame en purgatoire.

Elle apparut donc encore, & déclara que le purgatoire était ſon partage; mais elle demanda d'être déterrée. Ce n'était pas l'uſage qu'on exhumât les purgatoriés, mais on eſpérait que M. de Saint Mémin préviendrait cet affront extraordinaire en donnant quelque argent. Cette demande d'être jetée hors de l'égliſe augmenta les ſoupçons. On ſavait bien que les ames apparaiſſaient ſouvent, mais elles ne demandaient point qu'on les déterrât.

L'ame depuis ce temps ne parla plus; mais elle lutina tout le monde dans le couvent & dans l'égliſe. Les frères cordeliers l'exorciſèrent. Frère Pierre d'Arras s'y prit, pour la conjurer, d'une manière qui n'était pas adroite. Il lui diſait : Si tu es l'ame de feu madame de Saint-Mémin, frappe quatre coups; & on entendit les quatre coups. Si tu es damnée, frappe ſix coups; & les ſix coups furent frappés. Si tu es encore plus tourmentée en enfer parce que ton corps eſt enterré en terre ſainte, frappe ſix autres coups, & ces ſix autres coups furent entendus encore plus diſtinctement (1). Si nous déterrons ton corps, & ſi nous ceſſons de prier Dieu pour toi, ſeras-tu moins damnée? frappe cinq coups pour nous le certifier; & l'ame le certifia par cinq coups.

(1) Toutes ces particularités ſont détaillées dans l'hiſtoire des apparitions & viſions de l'abbé Langlet.

Cet interrogatoire de l'ame, fait par Pierre d'Arras, fut ſigné par vingt-deux cordeliers, à la tête deſquels était le révérend père provincial. Ce père provincial lui fit le lendemain les mêmes queſtions, & il lui fut répondu de même.

On dira que l'ame ayant déclaré qu'elle était en purgatoire, les cordeliers ne devaient pas la ſuppoſer en enfer ; mais ce n'eſt pas ma faute ſi des théologiens ſe contrediſent.

Le ſeigneur de Saint-Mémin préſenta requête au roi contre les pères cordeliers. Ils préſentèrent requête de leur côté; le roi délégua des juges, à la tête deſquels était Adrien Fumée, maître des requêtes.

Le procureur-général de la commiſſion requit que leſdits cordeliers fuſſent brûlés; mais l'arrêt ne les condamna qu'à faire tous amende honorable la torche au poing, & à être bannis du royaume. Cet arrêt eſt du 18 février 1534.

Après une telle viſion, il eſt inûtile d'en rapporter d'autres : elles ſont toutes ou du genre de la friponnerie, ou du genre de la folie. Les viſions du premier genre ſont du reſſort de la juſtice; celles du ſecond genre ſont ou des viſions de fous malades, ou des viſions de fous en bonne ſanté. Les premières appartiennent à la médecine, & les ſecondes aux petites-maiſons.

VISION DE CONSTANTIN.

De graves théologiens n'ont pas manqué d'alléguer des raifons fpécieufes pour foutenir la vérité de l'apparition de la croix au ciel ; mais nous allons voir que leurs argumens ne font point affez convaincans pour exclure le doute ; les témoignages qu'ils citent en leur faveur n'étant d'ailleurs ni perfuafifs , ni d'accord entre eux.

Premièrement, on ne produit d'autres témoins que des chrétiens dont la dépofition peut être fufpecte, dans ce cas où il s'agit d'un fait qui prouverait la divinité de leur religion. Comment aucun auteur païen n'a-t-il fait mention de cette merveille que toute l'armée de Conftantin avait également apperçue ? Que Zofime, qui femble avoir pris à tâche de diminuer la gloire de Conftantin , n'en ait rien dit , cela n'eft pas furprenant ; mais ce qui paraît étrange eft le filence de l'auteur du panégyrique de Conftantin , prononcé en fa préfence à Trèves , dans lequel ce panégyrifte s'exprime en termes magnifiques fur toute la guerre contre Maxence , que cet empereur avait vaincu.

Nafaire, autre rhéteur, qui dans fon panégyrique differte fi éloquemment fur la guerre contre Maxence, fur la clémence dont ufa Conftantin après la victoire, & fur la délivrance de Rome , ne dit pas un mot de cette apparition, tandis qu'il affure que par toutes les Gaules on avait vu des armées céleftes qui prétendaient être envoyées pour fecourir Conftantin.

Non - feulement cette vifion furprenante a été inconnue aux auteurs païens, mais à trois écrivains

chrétiens qui avaient la plus belle occasion d'en parler. Optatien Porrhyre fait mention plus d'une fois du monogramme de Christ, qu'il appelle le signe céleste, dans le panégyrique de Constantin qu'il écrivit en vers latins ; mais on n'y trouve pas un mot sur l'apparition de la croix au ciel.

Lactance n'en dit rien dans son *Traité de la mort des persécuteurs*, qu'il composa vers l'an 314, deux ans après la vision dont il s'agit. Il devait cependant être parfaitement instruit de tout ce qui regarde Constantin, ayant été précepteur de Crispus, fils de ce prince. Il rapporte seulement (1) que Constantin fut averti en songe de mettre sur les boucliers de ses soldats la divine image de la croix, & de livrer bataille ; mais en racontant un songe dont la vérité n'avait d'autre appui que le témoignage de l'empereur, il passe sous silence un prodige qui avait eu toute l'armée pour témoin.

Il y a plus : Eusèbe de Césarée lui-même, qui a donné le ton à tous les autres historiens chrétiens sur ce sujet, ne parle point de cette merveille dans tout le cours de son *Histoire ecclésiastique*, quoiqu'il s'y étende fort au long sur les exploits de Constantin contre Maxence. Ce n'est que dans la vie de cet empereur qu'il s'exprime en ces termes (2) : « Constantin, ré-
» solu d'adorer le dieu de Constance son père, implora
» la protection de ce dieu contre Maxence. Pendant
» qu'il lui faisait sa prière, il eut une vision merveil-
» leuse & qui paraîtrait peut-être incroyable si elle était

(1) Chap. 44. (2) Liv. I, chap. 28, 31 & 32.

» rapportée

» rapportée par un autre : mais puisque ce victorieux » empereur nous l'a racontée lui-même, à nous qui » écrivons cette histoire long-temps après, lorsque » que nous avons été connus de ce prince, & que » nous avons eu part à ses bonnes graces, confirmant » ce qu'il disait par serment; qui pourrait en » douter, sur-tout l'événement en ayant confirmé la » vérité?

» Il assurait qu'il avait vu dans l'après-midi, lorsque » le soleil baissait, une croix lumineuse au-dessus du » soleil, avec cette inscription en grec : *Vainquez par* » *ce signe;* que ce spectacle l'avait extrêmement étonné, » de même que tous les soldats qui le suivaient, qui » furent témoins du miracle ; que tandis qu'il avoit » l'esprit tout occupé de cette vision & qu'il cherchoit » à en pénétrer le sens, la nuit étant survenue, Jésus-» Christ lui était apparu pendant son sommeil, avec » le même signe qu'il lui avait montré le jour dans » l'air, & lui avait commandé de faire un étendard » de la même forme, & de le porter dans les combats » pour se garantir du danger. Constantin s'étant levé » dès la pointe du jour, raconta à ses amis le songe » qu'il avait eu ; & ayant fait venir des orfèvres & » des lapidaires, il s'assit au milieu d'eux, leur expliqua » la figure du signe qu'il avait vu, & leur commanda » d'en faire un semblable d'or & de pierreries : & nous » nous souvenons de l'avoir vu quelquefois. »

Eusèbe ajoute ensuite que Constantin, étonné d'une si admirable vision, fit venir les prêtres chrétiens; & qu'instruit par eux, il s'appliqua à la lecture de nos

livres ſacrés, & conclut qu'il devait adorer avec un profond reſpect le Dieu qui lui était apparu.

Comment concevoir qu'une viſion ſi admirable, vue de tant de milliers de perſonnes, & ſi propre à juſtifier la vérité de la religion chrétienne, ait été inconnue à Euſèbe, hiſtorien ſi ſoigneux de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à faire honneur au chriſtianiſme, juſqu'à citer à faux des monumens profanes, comme nous l'avons vu à l'article *Éclipſe ?* & comment ſe perſuader qu'il n'en ait été informé que pluſieurs années après, par le ſeul témoignage de Conſtantin ? N'y avait-il donc point de chrétiens dans l'armée qui fiſſent gloire publiquement d'avoir vu un pareil prodige ? auraient-ils eu ſi peu d'intérêt à leur cauſe que de garder le ſilence ſur un ſi grand miracle ? Doit-on après cela s'étonner que Gelaſe de Ciſique, un des ſucceſſeurs d'Euſèbe dans le ſiége de Céſarée au cinquième ſiècle, ait dit que bien des gens ſoupçonnaient que ce n'était-là qu'une fable inventée en faveur de la religion chrétienne (1) ?

Ce ſoupçon ſera bien plus fort, ſi l'on fait attention combien peu les témoins ſont d'accord entre eux ſur les circonſtances de cette merveilleuſe apparition. Preſque tous aſſurent que la croix fut vue de Conſtantin & de toute ſon armée ; & Gelaſe ne parle que de Conſtantin ſeul. Ils diffèrent ſur le temps de la viſion. Philoſtorge, dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*, dont Photius nous a conſervé l'extrait, dit (2) que ce fut

(1) Hiſt. des act. du conc. de Nicée, chap. IV.
(2) Liv. I, chap. VI.

lorsque Constantin remporta la victoire sur Maxence; d'autres prétendent que ce fut auparavant, lorsque Constantin faisoit des préparatifs pour attaquer le tyran & qu'il était en marche avec son armée. Arthémius, cité par Métaphraste & Surius, sur le 20 octobre, dit que c'était à midi; d'autres l'après midi, lorsque le soleil baissait.

Les auteurs ne s'accordent pas davantage sur la vision même, le plus grand nombre n'en reconnaissant qu'une & encore en songe; il n'y a qu'Eusèbe, suivi par Philostorge & Socrate (1), qui parle de deux; l'une que Constantin vit de jour, & l'autre qu'il vit en songe, servant à confirmer la première. Nicéphore Calliste (2) en compte trois.

L'inscription offre de nouvelles différences. Eusèbe dit qu'elle était en grec, d'autres ne parlent point d'inscription. Selon Philostorge & Nicéphore elle était en caractères latins; les autres n'en disent rien, & semblent, par leur récit, supposer que les caractères étaient grecs. Philostorge assure que l'inscription était formée par un assemblage d'étoiles; Arthémius dit que les lettres étaient dorées. L'auteur cité par Photius (3) les représente composées de la même matière lumineuse que la croix; & selon Sozomène (4), il n'y avait point d'inscription, & ce furent les anges qui dirent à Constantin : *Remportez la victoire par ce signe.*

Enfin, le rapport des historiens est opposé sur les

(1) Hist. eccl. liv. I, chap. II.
(2) Hist. eccl. liv. VIII, chap. III.
(3) Bibl. cayer 256.
(4) Hist. eccl. liv. I, chap. III.

ſuites de cette viſion. Si l'on s'en tient à Euſèbe, Conſtantin, aidé du ſecours de Dieu, remporta ſans peine la victoire ſur Maxence. Mais ſelon Lactance, la victoire fut fort diſputée. Il dit même que les troupes de Maxence eurent quelque avantage avant que Conſtantin eût fait approcher ſon armée des portes de Rome. Si l'on en croit Euſèbe & Sozomène, depuis cette époque, Conſtantin fut toujours victorieux, & oppoſa le ſigne ſalutaire de la croix à ſes ennemis, comme un rempart impénétrable. Cependant un auteur chrétien, dont M. de Valois a raſſemblé des fragmens à la ſuite d'Ammien Marcellin (1), rapporte que dans les deux batailles livrées à Licinius par Conſtantin, la victoire fut douteuſe, & que Conſtantin fut même bleſſé légèrement à la cuiſſe; & Nicéphore (2) dit que depuis la première apparition, il combattit deux fois les Biſantins ſans leur oppoſer la croix, & ne s'en ferait pas même ſouvenu s'il n'eût perdu neuf mille hommes, & s'il n'eût eu encore deux fois la même viſion. Dans la première, les étoiles étaient arrangées de façon qu'elles formaient ces mots d'un pſeaume (3) : *Invoque-moi au jour de ta détreſſe, je t'en délivrerai & tu m'honoreras*; & l'inſcription de la dernière, beaucoup plus claire & plus nette encore, portait : *Par ce ſigne tu vaincras tous tes ennemis.*

Philoſtorge aſſure que la viſion de la croix, & la victoire remportée ſur Maxence, déterminèrent

(1) Page 473 & 475.
(2) Liv. VII, chap. XLVII.
(3) Pſ. XLIX, v. 16.

Conſtantin à embraſſer la foi chrétienne; mais Rufin, qui a traduit en latin l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* d'Eusèbe, dit qu'il favoriſait dé[illegible] le chriſtianiſme & honorait le vrai Dieu. L'on ſait cependant qu'il ne reçut le baptême que peu de jours avant de mourir, comme le diſent expreſſément Philoſtorge (1), S. Athanaſe (2), S. Ambroiſe (3), S. Jérôme (4), Socrate (5), Théodoret (6), & l'auteur de la chronique d'Alexandrie (7). Cet uſage, commun alors, était fondé ſur la croyance que le baptême effaçant tous les péchés de celui qui le reçoit, on mourait aſſuré de ſon ſalut.

Nous pourrions nous borner à ces réflexions générales; mais par ſurabondance de droit, diſcutons l'autorité d'Eusèbe comme hiſtorien, & celle de Conſtantin & d'Arthémius comme témoins oculaires.

Pour Arthémius, nous ne penſons pas qu'on doive le mettre au rang des témoins oculaires, ſon diſcours n'étant fondé que ſur ſes Actes rapportés par Métaphraſte, auteur fabuleux; Actes que Baronius prétend à tort de pouvoir défendre, en même temps qu'il avoue qu'on les a interpolés.

Quant au diſcours de Conſtantin rapporté par Eusèbe, c'eſt ſans contredit une choſe étonnante que cet empereur ait craint de n'en être pas cru à moins qu'il ne fît ſerment, & qu'Eusèbe n'ait appuyé ſon témoignage par celui d'aucun des officiers ou des ſoldats de l'armée. Mais ſans adopter ici l'opinion de

(1) Liv. 1, chap. VI.
(2) Pag. 917, ſur le ſynode.
(3) Oraiſon ſur la mort de Théodoſe.
(4) Chron. année 337.
(5) Liv. II, chap. XLVII.
(6) Chap. XXXII.
(7) Page 684.

quelques ſavans qui doutent qu'Euſèbe ſoit l'auteur de la vie de Conſtantin, n'eſt-ce pas un témoin qui, dans cet ouvrage, revêt par-tout le caractère de panégyriſte plutôt que celui d'hiſtorien ? N'eſt-ce pas un écrivain qui a ſupprimé ſoigneuſement tout ce qui pouvait être déſavantageux & peu honorable à ſon héros ? En un mot, ne montre-t-il pas ſa partialité, quand il dit dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique* (1), en parlant de Maxence, qu'ayant uſurpé à Rome la puiſſance ſouveraine, il feignit d'abord, pour flatter le peuple, de faire profeſſion de la religion chrétienne; comme s'il eût été impoſſible à Conſtantin de ſe ſervir d'une feinte pareille, & de ſuppoſer cette viſion, de même que Licinius, quelque temps après, pour encourager ſes ſoldats contre Maximin, ſuppoſa qu'un ange lui avait dicté en ſonge une prière qu'il devait réciter avec ſon armée ?

Comment en effet Euſèbe a-t-il le front de donner pour chrétien un prince qui fit rebâtir à ſes dépens le temple de la Concorde, comme il eſt prouvé par une inſcription qui ſe liſait du temps de Lélio Giraldi dans la baſilique de Latran ; un prince qui fit périr Criſpus ſon fils, déjà décoré du titre de céſar, ſur un léger ſoupçon d'avoir commerce avec Fauſta ſa belle-mère ; qui fit étouffer, dans un bain trop chauffé, cette même Fauſta ſon épouſe, à laquelle il était redevable de la conſervation de ſes jours ; qui fit étrangler l'empereur Maximien Herculius, ſon père adoptif ; qui ôta la vie au jeune Licinius ſon neveu,

(1) Liv. VIII, chap. XIV.

qui faisait paraître de fort bonnes qualités ; qui enfin s'est déshonoré par tant de meurtres, que le consul Ablavius appelait ces temps-là néroniens ? On pourrait ajouter qu'il y a d'autant moins de fond à faire sur le serment de Constantin, qu'il n'eut pas le moindre scrupule de se parjurer, en faisant étrangler Licinius à qui il avait promis la vie par serment. Eusèbe passe sous silence toutes ces actions de Constantin qui sont rapportées par Eutrope (1), Zosime (2), Orose (3), S. Jérôme (4), & Aurélius Victor (5).

N'a-t-on pas lieu de penser après cela que l'apparition prétendue de la croix dans le ciel, n'est qu'une fraude que Constantin imagina pour favoriser le succès de ses entreprises ambitieuses ? Les médailles de ce prince & de sa famille, que l'on trouve dans Banduri & dans l'ouvrage intitulé : *Numismata imperatorum romanorum* ; l'arc de triomphe dont parle Baronius (6), dans l'inscription duquel le sénat & le peuple romain disaient que Constantin, par l'instinct de la Divinité, avait vengé la république du tyran Maxence & de toute sa faction ; enfin, la statue que Constantin lui-même se fit ériger à Rome, tenant une lance terminée par un travers en forme de croix, avec cette inscription que rapporte Eusèbe (7), *Par ce signe salutaire j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie ;* tout cela, dis-je, ne prouve que l'orgueil immodéré de ce prince artificieux, qui voulait répandre par-tout

(1) Liv. X, chap. IV.
(2) Liv. II, chap. XXIX.
(3) Liv. VII, chap. XXVIII.
(4) Chron. année 321.
(5) Epitome, chap. L.
(6) Tome III, page 269.
(7) Liv. I, chap. IV.

le bruit de son prétendu songe, & en perpétuer la mémoire.

Cependant, pour excuser Eusèbe, il faut lui comparer un évêque du dix-septième siècle que la Bruyère n'hésitait pas d'appeler un père de l'Église. Bossuet, *en même temps* qu'il s'élevait avec un acharnement si impitoyable contre les visions de l'élégant & sensible Fénélon, commentait lui-même, dans l'*oraison funèbre* d'Anne de Gonzague, de Clèves, les deux visions qui avaient opéré la conversion de cette princesse Palatine. Ce fut un songe admirable, dit ce prélat; elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle comprit qu'il manque un sens aux incrédules comme à l'aveugle; & *en même temps*, au milieu d'un songe si mystérieux, elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion & de l'autre vie.

Dans la seconde vision, Dieu continua de l'instruire comme il a fait Joseph & Salomon; & durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile. Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse (1); une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. *En même temps* on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au

(1) Matth. chap. XXIII, v. 37.

ravisseur. Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla, & l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit.

V Œ U X.

Faire un vœu pour toute sa vie, c'est se faire esclave. Comment peut-on souffrir le pire de tous les esclavages dans un pays où l'esclavage est proscrit?

Promettre à Dieu par serment qu'on sera, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort, jacobin, jésuite, ou capucin, c'est affirmer qu'on pensera toujours en capucin, en jacobin, ou en jésuite. Il est plaisant de promettre pour toute sa vie ce que nul homme n'est sûr de tenir du soir au matin.

Comment les gouvernemens ont-ils été assez ennemis d'eux-mêmes, assez absurdes, pour autoriser les citoyens à faire l'aliénation de leur liberté dans un âge où il n'est pas permis de disposer de la moindre partie de sa fortune? Comment tous les magistrats étant convaincus de l'excès de cette sottise n'y mettent-ils pas ordre?

N'est-on pas épouvanté quand on fait réflexion qu'on a plus de moines que de soldats?

N'est-on pas attendri quand on découvre les secrets des cloîtres, les turpitudes, les horreurs, les tourmens auxquels se sont soumis de malheureux enfans qui détestent leur état de forçat quand ils sont hommes, & qui se débattent avec un désespoir inutile contre les chaînes dont leur folie les a chargés?

J'ai connu un jeune homme que ses parens engagèrent à se faire capucin à quinze ans & demi ; il aimait éperdument une fille à peu près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ses vœux à François d'Assise, le diable le fit souvenir de ceux qu'il avait faits à sa maîtresse, à qui il avait signé une promesse de mariage. Enfin le diable étant plus fort que Saint François, le jeune capucin sort de son cloître, & court à la maison de sa maîtresse ; on lui dit qu'elle s'est jetée dans un couvent, & qu'elle a fait profession.

Il vole au couvent, il demande à la voir, il apprend qu'elle est morte de désespoir. Cette nouvelle lui ôte l'usage de ses sens, il tombe presque sans vie. On le transporte dans un couvent d'hommes voisin, non pour lui donner les secours nécessaires qui ne peuvent tout au plus que sauver le corps, mais pour lui procurer la douceur de recevoir avant sa mort l'extrême-onction qui sauve infailliblement l'ame.

Cette maison où l'on porta ce pauvre garçon évanoui, était justement un couvent de capucins. Ils le laissèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures ; mais enfin il fut heureusement reconnu par un des révérends pères, qui l'avait vu dans le monastère d'où il était sorti. Il fut porté dans une cellule, & l'on y eut quelque soin de sa vie, dans le dessein de la sanctifier par une salutaire pénitence.

Dès qu'il eut recouvré ses forces, il fut conduit bien garotté à son couvent, & voici très-exactement comme il y fut traité. D'abord on le descendit dans une fosse profonde, au bas de laquelle est une pierre très-grosse,

à laquelle une chaîne de fer eſt ſcellée. Il fut attaché à cette chaîne par un pied ; on mit auprès de lui un pain d'orge & une cruche d'eau ; après quoi on referma la foſſe, qui ſe bouche avec un large plateau de grais qui ferme l'ouverture par laquelle on l'avait deſcendu.

Au bout de trois jours on le tira de ſa foſſe pour le faire comparoître devant la tournelle des capucins. Il fallait ſavoir s'il avait des complices de ſon évaſion ; & pour l'engager à les révéler, on l'appliqua à la queſtion uſitée dans le couvent. Cette queſtion préparatoire eſt infligée avec des cordes qui ſerrent les membres du patient, & qui lui font ſouffrir une eſpèce d'eſtrapade.

Quand il eut ſubi ces tourmens, il fut condamné à être enfermé pendant deux ans dans ſon cachot, & à en ſortir trois fois par ſemaine pour recevoir ſur ſon corps entièrement nu la diſcipline avec des chaînes de fer.

Son tempérament réſiſta ſeize mois entiers à ce ſupplice. Il fut enfin aſſez heureux pour ſe ſauver, à la faveur d'une querelle arrivée entre les capucins. Ils ſe battirent les uns contre les autres, & le priſonnier échappa pendant la mêlée.

S'étant caché pendant quelques heures dans des brouſſailles, il ſe haſarda de ſe mettre en chemin au déclin du jour, preſſé par la faim, & pouvant à peine ſe ſoutenir. Un ſamaritain qui paſſait eut pitié de ce ſpectre ; il le conduiſit dans ſa maiſon, & lui donna du ſecours. C'eſt cet infortuné lui-même qui m'a conté

ſon aventure en préſence de ſon libérateur. Voilà donc ce que les vœux produiſent.

C'eſt une queſtion fort curieuſe de ſavoir ſi les horreurs qui ſe commettent tous les jours chez les moines mendians ſont plus révoltantes que les richeſſes pernicieuſes des autres moines qui réduiſent tant de familles à l'état de mendians.

Tous ont fait vœu de vivre à nos dépens, d'être un fardeau à leur patrie, de nuire à la population, de trahir leurs contemporains & la poſtérité. Et nous le ſouffrons !

Autre queſtion intéreſſante pour les officiers.

On demande pourquoi on permet à des moines de reprendre un de leurs moines qui s'eſt fait ſoldat, & pourquoi un capitaine ne peut reprendre un déſerteur qui s'eſt fait moine ?

VOLONTÉ.

DES grecs fort ſubtils conſultaient autrefois le pape Honorius I, pour ſavoir ſi Jéſus, lorſqu'il était au monde, avait eu une volonté ou deux volontés lorſqu'il ſe déterminait à quelque action ; par exemple, lorſqu'il voulait dormir ou veiller, manger ou aller à la garde-robe, marcher ou s'aſſeoir.

Que vous importe ? leur répondait le très-ſage évêque de Rome, Honorius. Il a certainement aujourd'hui la volonté que vous ſoyiez gens de bien, cela vous doit ſuffire ; il n'a nulle volonté que vous ſoyiez des ſophiſtes babillards, qui vous battez continuellement pour la chappe à l'évêque, & pour l'ombre de

l'âne. Je vous conſeille de vivre en paix, & de ne point perdre en diſputes inutiles un temps que vous pourriez employer en bonnes œuvres.

« S. Père, vous avez beau dire; c'eſt ici la plus » importante affaire du monde. Nous avons déja mis » l'Europe, l'Aſie & l'Afrique en feu, pour ſavoir ſi » Jéſus avait deux perſonnes & une nature ou une » nature & deux perſonnes, ou bien deux perſonnes » & deux natures, ou bien une perſonne & une » nature. »

Mes chers frères, vous avez très-mal fait : il fallait donner du bouillon aux malades, du pain aux pauvres.

« Il s'agit bien de ſecourir les pauvres! voilà-t-il pas » le patriarche Sergius qui vient de faire décider dans » un concile à Conſtantinople, que Jéſus avait deux » natures & une volonté! & l'empereur qui n'y entend » rien eſt de cet avis. »

Eh bien! ſoyez-en auſſi; & ſur-tout défendez-vous mieux contre les mahométans qui vous donnent tous les jours ſur les oreilles, & qui ont une très-mauvaiſe volonté contre vous.

« C'eſt bien dit; mais voilà les évêques de Tunis, » de Tripoli, d'Alger, de Maroc, qui tiennent fer- » mement pour les deux volontés. Il faut avoir une » opinion; quelle eſt la vôtre? »

Mon opinion eſt que vous êtes des fous qui perdrez la religion chrétienne que nous avons établie avec tant de peine. Vous ferez tant, par vos ſottiſes, que Tunis, Tripoli, Alger, Maroc, dont vous me parlez, deviendront muſulmans, & qu'il n'y aura pas

une chapelle chrétienne en Afrique. En attendant, je ſuis pour l'empereur & le concile, juſqu'à ce que vous ayiez pour vous un autre concile & un autre empereur.

« Ce n'eſt pas nous ſatisfaire. Croyez - vous deux » volontés ou une ? »

Ecoutez; ſi ces deux volontés ſont ſemblables, c'eſt comme s'il n'y en avait qu'une ſeule ; ſi elles ſont contraires, celui qui aura deux volontés à la fois fera deux choſes contraires à la fois, ce qui eſt abſurde : par conſéquent, je ſuis pour une ſeule volonté.

« Ah ! S. Père, vous êtes monothélite. A l'héréſie ! » à l'héréſie ! au diable ! à l'excommunication, à la » dépoſition ; un concile, vîte un autre concile, un » autre empereur, un autre évêque de Rome, un » autre patriarche. »

Mon Dieu ! que ces pauvres Grecs ſont fous avec toutes leurs vaines & interminables diſputes, & que mes ſucceſſeurs feront bien de ſonger à être puiſſans & riches !

A peine Honorius avait proféré ces paroles, qu'il apprit que l'empereur Héraclius était mort après avoir été bien battu par les mahométans. Sa veuve Martine empoiſonna ſon beau fils; le ſénat fit couper la langue à Martine & le nez à un autre fils de l'empereur. Tout l'empire grec nagea dans le ſang.

N'eût-il pas mieux valu ne point diſputer ſur les deux volontés ? Et ce pape Honorius, contre lequel les janſéniſtes ont tant écrit, n'était-il pas un homme très-ſenſé ?

VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME.

LA fameuſe diſpute ſi Pierre fit le voyage de Rome, n'eſt elle pas au fond auſſi frivole que la plupart des autres grandes diſputes ? Les revenus de l'abbaye de S. Denis en France ne dépendent ni de la vérité du voyage de S. Denis l'aréopagite d'Athènes au milieu des Gaules, ni de ſon martyre à Montmartre, ni de l'autre voyage qu'il fit après ſa mort, de Montmartre à S. Denis, en portant ſa tête entre ſes bras, & en la baiſant à chaque pauſe.

Les chartreux ont de très-grands biens, ſans qu'il y ait la moindre vérité dans l'hiſtoire du chanoine de Paris, qui ſe leva de ſa bière à trois jours conſécutifs, pour apprendre aux aſſiſtans qu'il étoit damné.

De même, il eſt bien sûr que les revenus & les droits du pontife romain peuvent ſubſiſter, ſoit que Simon Barjone, ſurnommé Céphas, ait été à Rome, ſoit qu'il n'y ait pas été. Tous les droits des métropolitains de Rome & de Conſtantinople furent établis au concile de Chalcédoine en 451 de notre ère vulgaire, & il ne fut queſtion dans ce concile d'aucun voyage fait par un apôtre à Bizance ou à Rome.

Les patriarches d'Alexandrie & de Conſtantinople ſuivirent le ſort de leurs provinces. Les chefs eccléſiaſtiques des deux villes impériales & de l'opulente Égypte, devaient avoir naturellement plus de privilèges, d'autorité, de richeſſes, que les évêques des petites villes.

Si la réſidence d'un apôtre dans une ville avait

décidé de tant de droits, l'évêque de Jérusalem aurait sans contredit été le premier évêque de la chrétienté. Il était évidemment le successeur de S. Jacques, frère de Jesus-Christ, reconnu pour fondateur de cette Église, & appelé depuis le premier de tous les évêques. Nous ajouterions que par le même raisonnement, tous les patriarches de Jérusalem devaient être circoncis, puisque les quinze premiers évêques de Jérusalem, berceau du christianisme & tombeau de Jésus-Christ, avaient tous reçu la circoncision (1).

Il est indubitable que les premières largesses faites à l'Église de Rome par Constantin, n'ont pas le moindre rapport au voyage de S. Pierre.

1°. La première église élevée à Rome fut celle de S. Jean : elle en est encore la véritable cathédrale. Il est sûr qu'elle aurait été dédiée à S. Pierre s'il en avait été le premier évêque ; c'est la plus forte de toutes les présomptions : elle seule aurait pu finir la dispute.

2°. A cette puissante conjecture, se joignent des preuves négatives convaincantes. Si Pierre avait été à Rome avec Paul, les Actes des apôtres en auraient parlé, & ils n'en disent pas un mot.

3°. Si S. Pierre était allé prêcher l'Evangile à Rome, S. Paul n'aurait pas dit dans son épître aux Galates : « Quand ils virent que l'évangile du prépuce m'avait

(1) « Il fallut que quinze évêques de Jérusalem fussent circoncis & que » tout le monde pensât comme eux, coopérât avec eux ». S. Épiphane, Héréf. LXX.

« J'ai appris par les monumens des anciens, que jusqu'au siége de » Jérusalem par Adrien, il y eut quinze évêques de suite natifs de cette » ville ». Eusèbe, liv. IV.

» été

» été confié, & à Pierre celui de la circoncision, ils » me donnèrent les mains à moi & à Barnabé; ils » consentirent que nous allassions chez les gentils, » & Pierre chez les circoncis. »

4°. Dans les lettres que Paul écrit de Rome, il ne parle jamais de Pierre ; donc il est évident que Pierre n'y était pas.

5°. Dans les lettres que Paul écrit à ses frères de Rome, pas le moindre compliment à Pierre, pas la moindre mention de lui; donc Pierre ne fit un voyage à Rome, ni quand Paul était en prison dans cette capitale, ni quand il en était dehors.

6°. On n'a jamais connu aucune lettre de S. Pierre, datée de Rome.

7°. Quelques-uns, comme Paul-Orose, espagnol du cinquième siècle, veulent qu'il ait été à Rome les premières années de Claude; & les Actes des apôtres disent qu'il était alors à Jérusalem, & les épîtres de Paul disent qu'il était à Antioche.

8°. Je ne prétends point apporter en preuve, qu'à parler humainement, & selon les règles de la critique profane, Pierre ne pouvait guère aller de Jérusalem à Rome, ne sachant ni la langue latine, ni même la langue grecque, laquelle S. Paul parlait, quoiqu'assez mal. Il est dit que les apôtres parlaient toutes les langues de l'univers; ainsi je me tais.

9°. Enfin, la première notion qu'on ait jamais eue du voyage de S. Pierre à Rome, vient d'un nommé Papias, qui vivait environ cent ans après S. Pierre. Ce Papias était phrygien; il écrivait dans la Phrygie,

& il prétendit que S. Pierre était allé à Rome, ſur ce que dans une de ſes lettres il parle de Babylone. Nous avons en effet une lettre attribuée à S. Pierre, écrite en ces temps ténébreux, dans laquelle il eſt dit : « L'Égliſe qui eſt à Babylone, ma femme & mon fils » Marc vous ſaluent. » Il a plu à quelques tranſlateurs de traduire le mot qui veut dire ma femme, par la *conchoiſie*, Babylone la conchoiſie ; c'eſt traduire avec un grand ſens.

Papias, qui était (il faut l'avouer) un des grands viſionnaires de ces ſiècles, s'imagina que Babylone voulait dire Rome. Il était pourtant tout naturel que Pierre fût parti d'Antioche pour aller viſiter les frères de Babylone. Il y eut toujours des juifs à Babylone ; ils y firent continuellement le métier de courtiers & de porte-balles : il eſt bien à croire que pluſieurs diſciples s'y réfugièrent, & que Pierre alla les encourager. Il n'y a pas plus de raiſon à imaginer que Babylone ſignifie Rome, qu'à ſuppoſer que Rome ſignifie Babylone. Quelle idée extravagante de ſuppoſer que Pierre écrivait une exhortation à ſes camarades, comme on écrit aujourd'hui en chiffres ! craignait-il qu'on ouvrît ſa lettre à la poſte ? Pourquoi Pierre aurait-il craint qu'on eût connaiſſance de ſes lettres juives, ſi inutiles ſelon le monde, & auxquelles il eût été impoſſible que les Romains euſſent fait la moindre attention ? qui l'engageait à mentir ſi vainement ? dans quel rêve a-t-on pu ſonger que lorſqu'on écrivait Babylone, cela ſignifioit Rome ?

C'eſt d'après ces preuves aſſez concluantes, que le

judicieux Calmet conclut que le voyage de S. Pierre à Rome est prouvé par S. Pierre lui-même, qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone; c'est-à-dire, de Rome, comme nous l'expliquons avec les anciens. Encore une fois, c'est puissamment raisonner; il a probablement appris cette logique chez les vampires.

Le savant archevêque de Paris Marca, Dupin, Blondel, Spanheim, ne sont pas de cet avis; mais enfin c'était celui de Papias qui raisonnait comme Calmet, & qui fut suivi d'une foule d'écrivains si attachés à la sublimité de leurs principes, qu'ils négligèrent quelquefois la saine critique & la raison.

C'est une très-mauvaise défaite des partisans du voyage, de dire que les Actes des apôtres sont destinés à l'histoire de Paul et non pas à celle de Pierre, & que s'ils passent sous silence le séjour de Simon Barjone à Rome, c'est que *les faits & gestes* de Paul étaient l'unique objet de l'écrivain.

Les Actes parlent beaucoup de Simon Barjone, surnommé Pierre; c'est lui qui propose de donner un successeur à Judas. On le voit frapper de mort subite Ananie & sa femme qui lui avaient donné leur bien, mais qui malheureusement n'avaient pas tout donné. On le voit ressusciter sa couturière Dorcas chez le corroyeur Simon à Joppé. Il a une querelle dans Samarie avec Simon surnommé le magicien; il va à Lippa, à Césarée, à Jérusalem; que coûtait-il de le faire aller à Rome?

Il est bien difficile que Pierre soit allé à Rome, soit

ſous Tibère, ſoit ſous Caligula, ou ſous Claude, ou ſous Néron. Le voyage du temps de Tibère n'eſt fondé que ſur de prétendus faſtes de Sicile apocryphes (1).

Un autre apocryphe, intitulé *Catalogues d'évêques*, fait au plus vîte Pierre évêque de Rome, immédiatement après la mort de ſon maître.

Je ne ſais quel conte arabe l'envoie à Rome ſous Caligula. Euſèbe, trois cents ans après, le fait conduire à Rome ſous Claude par une main divine, ſans dire en quelle année.

Lactance, qui écrivait du temps de Conſtantin, eſt le premier auteur bien avéré qui ait dit que Pierre alla à Rome ſous Néron, & qu'il y fut crucifié.

On avouera que ſi dans un procès une partie ne produiſait que de pareils titres, elle ne gagnerait pas ſa cauſe ; on lui conſeillerait de s'en tenir à la preſcription, à l'*uti poſſidetis* ; & c'eſt le parti que Rome a pris.

Mais, dit-on, avant Euſèbe, avant Lactance, l'exact Papias avait déja conté l'aventure de Pierre & de Simon vertu de Dieu, qui ſe paſſa en préſence de Néron; le parent de Néron à moitié reſſuſcité par Simon vertu-Dieu, & entièrement reſſuſcité par Pierre; les complimens de leurs chiens; le pain donné par Pierre aux chiens de Simon; le magicien qui vole dans les airs; le chrétien qui le fait tomber par un ſigne de croix, & qui lui caſſe les jambes; Néron qui fait couper la tête à Pierre pour payer les jambes de

(1) Voyez Spanheim, *ſacræ antiq. lib. III.*

ſon magicien, &c., &c. Le grave Marcel répète cette hiſtoire authentique, & le grave Hégéſippe la répète encore, & d'autres la répètent après eux; & moi je vous répète que ſi jamais vous plaidez pour un pré, fût-ce devant le juge de Vaugirard, vous ne gagnerez jamais votre procès ſur de pareilles pièces.

Je ne doute pas que le fauteuil épiſcopal de ſaint Pierre ne ſoit encore à Rome dans la belle égliſe. Je ne doute pas que S. Pierre n'ait joui de l'évêché de Rome vingt-cinq ans, un mois & neuf jours, comme on le rapporte. Mais j'oſe dire que cela n'eſt pas prouvé démonſtrativement, & j'ajoute qu'il eſt à croire que les évêques romains d'aujourd'hui ſont plus à leur aiſe que ceux de ces temps paſſés, temps un peu obſcurs qu'il eſt fort difficile de bien débrouiller.

X.

XAVIER.

SAINT Xavier, ſurnommé l'apôtre des Indes, fut un des premiers diſciples de S. Ignace de Loyola.

Quelques écrivains modernes, trompés par l'équivoque du nom, ſe ſont imaginés que les apôtres S. Barthélemi & S. Thomas avaient prêché aux Indes orientales. Mais Abdias (1) remarque très-bien que les anciens ſont mention de trois Indes; la première ſituée vers l'Éthiopie, la ſeconde proche des Mèdes, & la troiſième à l'extrémité du continent.

Les Indiens à qui S. Barthélemi prêcha ſont les

(1) L. VIII, art. I.

Arabes de l'Hiémen, qui sont nommés par Philostorge (1) les Indiens intérieurs, & par Sophronius (2) les Indiens fortunés. Ce sont les habitans de l'Arabie heureuse.

L'Inde qui est proche des Mèdes est évidemment la Perse & les provinces voisines, qui furent d'abord soumises aux Parthes. Or c'est dans ce pays-là, dans l'empire des Parthes, que les historiens ecclésiastiques (3) témoignent que S. Thomas alla prêcher l'Évangile. Aussi le métropolitain de Perse se vante-t-il depuis plusieurs siècles d'être le successeur de S. Thomas. L'auteur des voyages de cet apôtre, & celui de l'histoire d'Abdias, s'accordent là-dessus avec nos autres écrivains.

Enfin la troisième Inde, à l'extrémité du continent, comprend les côtes de Coromandel & de Malabar, & c'est celle dont Xavier fut l'apôtre. Il arriva à Goa, l'an 1542, sous la protection de Jean III, roi de Portugal; & malgré les miracles qu'il y opéra, il prétendait, de l'aveu du missionnaire dominicain Navarette (4), qu'on n'établirait jamais aucun christianisme de durée parmi les païens, à moins que les auditeurs ne fussent à la portée d'un mousquet. Le jésuite Tellez, dans son *Histoire d'Éthiopie* (5), fait le même aveu. Ç'a toujours été, dit-il, le sentiment que nos religieux ont formé concernant la religion catholique,

(1) Hist. eccl., liv. II, ch. VI.
(2) S. Jérôme, dans le catalog.
(3) Eusèbe, liv. III, ch. 1; & Recognitions, liv. IX, art. 4.
(4) Traité VI, pag. 436, col. 6.
(5) Liv. IV, ch. III.

qu'elle ne pourrait être d'aucune durée en Éthiopie, à moins qu'elle ne fût appuyée par les armes.

L'expérience, en effet, vient à l'appui de cette opinion. Ce fut par les armes que l'on convertit l'Amérique ; & Barthélemi de las Casas, moine & évêque de Chiapa, écrivit en langue castillane l'*Histoire admirable des horribles insolences, cruautés & tyrannies exercées par les Espagnols aux Indes occidentales.* Ce témoin oculaire affirme (1) que, dans les îles & sur la terre ferme, ils firent mourir en quarante ans plus de douze millions d'ames. Ils faisaient certains gibets longs & bas, de manière que les pieds touchaient quasi à la terre, chacun pour treize, à l'honneur & révérence de notre Rédempteur & de ses douze apôtres, comme ils disaient ; & y mettant le feu, brûlaient ainsi tout vifs ceux qui y étaient attachés. Ils prenaient les petites créatures par les pieds, les arrachant des mamelles de leurs mères, & leur froissaient la tête contre les rochers. Las Casas oublie de remarquer que le psalmiste (2) appelle heureux celui qui pourra traiter ainsi les petits enfans.

Au reste il faut redire ici comme à l'article *Reliques* : Jésus n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant (3) : Malheur à vous, scribes & pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer & la terre pour faire un prosélyte ; & quand il l'est devenu, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous !

(1) Pag. 6 & 10 de la traduct. française de Jacques de Miggrode.
(2) Ps. CXXXVI, v. 12.
(3) Matth. ch. XXIII, v. 15.

XÉNOPHANES.

BAYLE a pris le prétexte de l'article *Xénophanes* pour faire le panégyrique du diable, comme autrefois Simonide, à l'occasion d'un lutteur qui avait remporté le prix à coups de poing aux jeux olympiques, chanta dans une belle ode les louanges de Castor & de Pollux. Mais au fond, que nous importent les rêveries de Xénophanes ? Que saurons-nous en apprenant qu'il regardait la nature comme un être infini, immobile, composé d'une infinité de petits corpuscules, de petites monades douées d'une force motrice, de petites molécules organiques ; qu'il pensait d'ailleurs à peu près comme pensa depuis Spinosa, ou que plutôt il cherchait à penser, & qu'il se contredit plusieurs fois, ce qui était le propre des anciens philosophes ?

Si Anaximène enseigna que l'atmosphère était Dieu ; si Thalès attribua à l'eau la formation de toutes choses, parce que l'Égypte était fécondée par ses inondations ; si Phérécide & Héraclite donnèrent au feu tout ce que Thalès donnait à l'eau, quel bien nous revient-il de toutes ces imaginations chimériques ?

Je veux que Pythagore ait exprimé par des nombres des rapports très-mal connus, & qu'il ait cru que la nature avait bâti le monde par des règles d'arithmétique ; je consens qu'Ocellus Lucanus & Empédocle aient tout arrangé par des forces motrices antagonistes : quel fruit en recueillerai-je ? quelle notion claire sera entrée dans mon faible esprit ?

Venez, divin Platon, avec vos idées archétypes, vos androgynes, & votre verbe ; établissez ces belles

connaiſſances en proſe poétique dans votre république nouvelle, où je ne prétends pas plus avoir une maiſon que dans la Salente du Télémaque ; mais au lieu d'être un de vos citoyens, je vous enverrai, pour bâtir votre ville, toute la matière ſubtile de Deſcartes, toute ſa matière globuleuſe & toute ſa rameuſe, que je vous ferai porter par Cyrano de Bergerac (1).

Bayle a pourtant exercé toute ſa ſagacité de ſa dialectique ſur vos antiques billeveſées ; mais c'eſt qu'il en tirait toujours parti pour rire des ſottiſes qui leur ſuccédèrent.

O philoſophes ! les expériences de phyſique bien conſtatées, les arts & métiers, voilà la vraie philoſophie. Mon ſage eſt le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramaſſe mon ſac de blé, le verſe dans la trémie, le moud également, & fournit à moi & aux miens une nourriture aiſée. Mon ſage eſt celui qui, avec la navette, couvre mes murs de tableaux de laine ou de ſoie, brillans des plus riches couleurs ; ou bien celui qui met dans ma poche la meſure du temps en cuivre & en or. Mon ſage eſt l'inveſtigateur de l'*Hiſtoire naturelle.* On apprend plus dans les ſeules expériences de l'abbé Nollet, que dans tous les livres de l'antiquité.

(1) Plaiſant aſſez mauvais & un peu fou.

XÉNOPHON,

Et la retraite des dix mille.

QUAND Xénophon n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr Socrate, il ferait un homme recommandable; mais il était guerrier, philosophe, poète, historien, agriculteur, aimable dans la société; & il y eut beaucoup de grecs qui réunirent tous ces mérites.

Mais pourquoi cet homme libre eut-il une compagnie grecque à la solde du jeune Cosrou, nommé Cyrus par les Grecs? Ce Cyrus était frère puîné & sujet de l'empereur de Perse Artaxerxe Mnemon, dont on a dit qu'il n'avait jamais rien oublié que les injures. Cyrus avait déjà voulu assassiner son frère dans le temple même où l'on faisait la cérémonie de son sacre (car les rois de Perse furent les premiers qui furent sacrés): non-seulement Artaxerxès eut la clémence de pardonner à ce scélérat, mais il eût la faiblesse de lui laisser le gouvernement absolu d'une grande partie de l'Asie mineure qu'il tenait de leur père, & dont il méritait au moins d'être dépouillé.

Pour prix d'une si étonnante clémence, dès qu'il put se soulever dans sa satrapie contre son frère, il ajouta ce second crime au premier. Il déclara par un manifeste, « qu'il était plus digne du trône de Perse » que son frère, parce qu'il était meilleur magicien, » & qu'il buvait plus de vin que lui. »

Je ne crois pas que ce fussent ces raisons qui lui donnèrent pour alliés les Grecs. Il en prit à sa solde treize mille, parmi lesquels se trouva le jeune Xéno-

phon, qui n'était alors qu'un aventurier. Chaque ſoldat eut d'abord une darique de paye par mois. La darique valait environ une guinée ou un louis d'or de notre temps, comme le dit très-bien M. le chevalier de Jaucourt, & non pas dix francs, comme le dit Rollin.

Quand Cyrus leur propoſa de ſe mettre en marche avec ſes autres troupes, pour aller combattre ſon frère vers l'Euphrate, ils demandèrent une darique & demie, & il fallut bien la leur accorder. C'était trente-ſix livres par mois, & par conſéquent la plus forte paye qu'on ait jamais donnée. Les ſoldats de Céſar & de Pompée n'eurent que vingt ſous par jour dans la guerre civile. Outre cette ſolde exorbitante, dont ils ſe firent payer quatre mois d'avance, Cyrus leur fourniſſait quatre cents chariots chargés de farine & de vin.

Les Grecs étaient donc préciſément ce que ſont aujourd'hui les Helvétiens, qui louent leur ſervice & leur courage aux princes leurs voiſins, mais pour une ſomme trois fois plus modique que n'était la ſolde des Grecs.

Il eſt évident, quoi qu'on en diſe, qu'ils ne s'informaient pas ſi la cauſe pour laquelle ils combattaient était juſte ; il ſuffiſait que Cyrus payât bien.

Les Lacédémoniens compoſaient la plus grande partie de ces troupes. Ils violaient en cela leurs traités ſolemnels avec le roi de Perſe.

Qu'était devenue l'ancienne averſion de Sparte pour l'or & pour l'argent ? où était la bonne-foi dans les

traités ? où était leur vertu altière & incorruptible ? C'était Cléarque, un spartiate, qui commandait le corps principal de ces braves mercenaires.

Je n'entends rien aux manœuvres de guerre d'Artaxerxès & de Cyrus ; je ne vois pas pourquoi cet Artaxerxès, qui venait à son ennemi avec douze cent mille combattans, commence par faire tirer des lignes de douze lieues d'étendue entre Cyrus & lui ; & je ne comprends rien à l'ordre de bataille. J'entends encore moins comment Cyrus, suivi de six cents chevaux seulement, attaque dans la mêlée les six mille gardes à cheval de l'empereur ; suivi d'ailleurs d'une armée innombrable. Enfin il est tué de la main d'Artaxerxès, qui apparemment ayant bu moins de vin que le rebelle ingrat, se battit avec plus de sang-froid & d'adresse que cet ivrogne. Il est clair qu'il gagna complètement la bataille malgré la valeur & la résistance de treize mille grecs, puisque la vanité grecque est obligée d'avouer qu'Artaxerxès leur fit dire de mettre bas les armes. Ils répondent qu'ils n'en feront rien, mais que si l'empereur veut les payer, ils se mettront à son service. Il leur était donc très-indifférent pour qui ils combattissent, pourvu qu'on les payât. Ils n'étaient donc que des meurtriers à louer.

Il y a, outre la Suisse, des provinces d'Allemagne qui en usent ainsi. Il n'importe à ces bons chrétiens de tuer pour de l'argent des anglais, ou des français, ou des hollandais, ou d'être tués par eux. Vous les voyez réciter leurs prières & aller au carnage comme des ouvriers vont à leur atelier. Pour moi, j'avoue que

j'aime mieux ceux qui s'en vont en Penſilvanie cultiver la terre avec les ſimples & équitables quakers, & former des colonies dans le ſéjour de la paix & de l'induſtrie. Il n'y a pas un grand ſavoir-faire à tuer & à être tué pour ſix ſous par jour; mais il y en a beaucoup à faire fleurir la république des Dunkards, ces thérapeutes nouveaux, ſur la frontière du pays le plus ſauvage.

Artaxerxès ne regarda ces grecs que comme des complices de la révolte de ſon frère, & franchement c'eſt tout ce qu'ils étaient. Il ſe croyait trahi par eux, & il les trahit, à ce que prétend Xénophon. Car après qu'un de ſes capitaines eut juré en ſon nom de leur laiſſer une retraite libre, & de leur fournir des vivres; après que Cléarque & cinq autres commandans des grecs ſe furent mis entre ſes mains pour régler la marche, il leur fit trancher la tête, & on égorgea tous les grecs qui les avaient accompagnés dans cette entrevue, s'il faut s'en rapporter à Xénophon.

Cet acte royal nous fait voir que le machiavéliſme n'eſt pas nouveau : mais auſſi eſt-il bien vrai qu'Artaxerxès eût promis de ne pas faire un exemple des chefs mercenaires qui s'étaient vendus à ſon frère? ne lui était-il pas permis de punir ceux qu'il croyait ſi coupables?

C'eſt ici que commence la fameuſe retraite des dix mille. Si je n'ai rien compris à la bataille, je ne comprends pas plus à la retraite.

L'empereur, avant de faire couper la tête aux ſix généraux grecs & à leur ſuite, avait juré de laiſſer

retourner en Grèce cette petite armée réduite à dix mille hommes. La bataille s'était donnée sur le chemin de l'Euphrate; il eût donc fallu faire retourner les grecs par la Mésopotamie occidentale, par la Syrie, par l'Asie mineure, par l'Ionie. Point du tout; on les faisait passer à l'Orient, on les obligeait de traverser le Tigre sur des barques qu'on leur fournissait; ils remontaient ensuite par le chemin de l'Arménie lorsque leurs commandans furent suppliciés. Si quelqu'un comprend cette marche, dans laquelle on tournait le dos à la Grèce, il me fera plaisir de me l'expliquer.

De deux choses l'une : ou les grecs avaient choisi eux-mêmes leur route, & en ce cas ils ne savaient ni où ils allaient, ni ce qu'ils voulaient; ou Artaxerxès les faisait marcher malgré eux (ce qui est bien plus probable), & en ce cas pourquoi ne les exterminait-il point?

On ne peut se tirer de ces difficultés qu'en supposant que l'empereur persan ne se vengea qu'à demi; qu'il se contenta d'avoir puni les principaux chefs mercenaires qui avaient vendu les troupes grecques à Cyrus; qu'ayant fait un traité avec ces troupes fugitives, il ne voulait pas descendre à la honte de le violer; qu'étant sûr que de ces grecs errans il en périrait un tiers dans la route, il abandonnait ces malheureux à leur mauvais sort. Je ne vois pas d'autre jour pour éclairer l'esprit du lecteur sur les obscurités de cette marche.

On s'est étonné de la retraite des dix mille; mais on devait s'étonner bien davantage qu'Artaxerxès,

vainqueur à la tête de douze cent mille combattans (du moins à ce qu'on dit), laiſsât voyager dans le nord de ſes vaſtes États dix mille fugitifs qu'il pouvait écraſer à chaque village, à chaque paſſage de rivière, à chaque défilé, ou qu'on pouvait faire périr de faim & de misère.

Cependant on leur fournit, comme nous l'avons vu, vingt-ſept grands bateaux vers la ville d'Itace pour leur faire paſſer le Tigre, comme ſi on voulait les conduire aux Indes. De-là on les eſcorte en tirant vers le nord, pendant pluſieurs jours, dans le déſert où eſt aujourd'hui Bagdad. Ils paſſent encore la rivière de Zabate, & c'eſt là que viennent les ordres de l'empereur de punir les chefs. Il eſt clair qu'on pouvait exterminer l'armée auſſi facilement qu'on avait fait juſtice des commandans. Il eſt donc très-vraiſemblable qu'on ne le voulut pas.

On ne doit donc plus regarder les grecs perdus dans ces pays ſauvages, que comme des voyageurs égarés, à qui la bonté de l'empereur laiſſait achever leur route comme ils pouvaient.

Il y a une autre obſervation à faire, qui ne paraît pas honorable pour le gouvernement perſan. Il était impoſſible que les grecs n'euſſent pas des querelles continuelles pour les vivres, avec tous les peuples chez leſquels ils devaient paſſer. Les pillages, les déſolations, les meurtres étaient la ſuite inévitable de ces déſordres; cela eſt ſi vrai, que dans une route de ſix cents lieues, pendant laquelle les grecs marchèrent toujours au haſard; ces grecs n'étant ni

escortés, ni poursuivis par aucun grand corps de troupes persanes, perdirent quatre mille hommes, ou assommés par les paysans, ou morts de maladie. Comment donc Artaxerxès ne les fit-il pas escorter depuis leur passage de la rivière de Zabate, comme il l'avait fait depuis le champ de bataille jusqu'à cette rivière ?

Comment un souverain si sage & si bon commit-il une faute si essentielle ? Peut-être ordonna-t-il l'escorte ; peut-être Xénophon, d'ailleurs un peu déclamateur, la passe-t-il sous silence pour ne pas diminuer le merveilleux de la retraite des dix mille ; peut-être l'escorte fut toujours obligée de marcher très-loin de la troupe grecque par la difficulté des vivres. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'Artaxerxès usa d'une extrême indulgence, & que les grecs lui durent la vie, puisqu'ils ne furent pas exterminés.

Il est dit dans le dictionnaire encyclopédique, à l'article *Retraite*, que celle des dix mille se fit sous le commandement de Xénophon. On se trompe ; il ne commanda jamais, il fut seulement, sur la fin de la marche, à la tête d'une division de quatorze cents hommes.

Je vois que ces héros, à peine arrivés, après tant de fatigues, sur le rivage du Pont-Euxin, pillent indifféremment amis & ennemis pour se refaire. Xénophon embarque à Héraclée sa petite troupe, & va faire un nouveau marché avec un roi de Thrace qu'il ne connaissait pas. Cet athénien, au lieu d'aller secourir

sa

ſa patrie accablée alors par les Spartiates, ſe vend donc encore une fois à un petit deſpote étranger. Il fut mal payé, je l'avoue; & c'eſt une raiſon de plus pour conclure qu'il eût mieux fait d'aller ſecourir ſa patrie.

Il réſulte de tout ce que nous avons remarqué, que l'athénien Xénophon n'étant qu'un jeune volontaire, s'enrôla ſous un capitaine lacédémonien, l'un des tyrans d'Athènes; au ſervice d'un rebelle & d'un aſſaſſin, & qu'étant devenu chef de quatorze cents hommes, il ſe mit aux gages d'un barbare.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt que la néceſſité ne le contraignit pas à cette ſervitude. Il dit lui-même qu'il avait laiſſé en dépôt, dans le temple de la fameuſe Diane d'Ephèſe, une grande partie de l'or gagné au ſervice de Cyrus.

Remarquons qu'en recevant la paye d'un roi, il s'expoſait à être condamné au ſupplice, ſi cet étranger n'était pas content de lui. Voyez ce qui eſt arrivé au major-général Doxat, homme né libre. Il ſe vendit à l'empereur Charles VI, qui lui fit couper le cou pour avoir rendu aux Turcs une place qu'il ne pouvait défendre.

Rollin, en parlant de la retraite des dix mille, dit « que cet heureux ſuccès remplit de mépris pour » Artaxerxès les peuples de la Grèce, en leur faiſant » voir que l'or, l'argent, les délices, le luxe, un nom» breux ſérail, faiſaient tout le mérite du grand roi, » &c. »

Rollin pouvait conſidérer que les Grecs ne devaient

Y.

YVETOT.

C'EST le nom d'un bourg de France à six lieues de Rouen en Normandie, qu'on a qualifié de royaume pendant long-temps, d'après Robert Gaguin, historien du seizième siècle.

Cet écrivain rapporte que Gautier ou Vautier, seigneur d'Yvetot, chambrier du roi Clotaire I, ayant perdu les bonnes graces de son maître par des calomnies dont on n'est pas avare à la cour, s'en bannit de son propre mouvement, passa dans les climats étrangers où, pendant dix ans, il fit la guerre aux ennemis de la foi; qu'au bout de ce terme, se flattant que la colère du roi serait appaisée, il reprit le chemin de la France; qu'il passa par Rome où il vit le pape Agapet, dont il obtint des lettres de recommandation pour le roi qui était alors à Soissons, capitale de ses Etats. Le seigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de vendredi saint, & prit le temps que Clotaire était à l'église pour se jeter à ses pieds, en le conjurant de lui faire grace par le mérite de celui qui, en pareil jour, avait répandu son sang pour le salut des hommes; mais Clotaire, prince farouche & cruel, l'ayant reconnu, lui passa son épée au travers du corps.

Gaguin ajoute que le pape Agapet ayant appris une action si indigne, menaça le roi des foudres de l'Eglise, s'il ne réparait sa faute; & que Clotaire justement intimidé, & pour satisfaction du meurtre de son sujet, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume, en faveur

Ee 2

des héritiers & des successeurs de Gautier; qu'il en fit expédier des lettres signées de lui, & scellées de son sceau; que c'est depuis ce temps-là que les seigneurs d'Yvetot portent le titre de rois: & je trouve, par une autorité constante & indubitable, continue Gaguin, qu'un événement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grace 536.

Rappelons, à propos de ce récit de Gaguin, l'observation que nous avons déjà faite sur ce qu'il dit de l'établissement de l'université de Paris. C'est qu'aucun des historiens contemporains ne fait mention de l'événement singulier qui, selon lui, fit ériger en royaume la seigneurie d'Yvetot; & comme l'ont très-bien remarqué Claude Malingre & l'abbé de Vertot, Clotaire I, qu'on suppose souverain du bourg d'Yvetot, ne régnait point dans cette contrée, les fiefs alors n'étaient point héréditaires; l'on ne datait point les actes de l'an de grace, comme le rapporte Robert Gaguin; enfin le pape Agapet était déjà mort. Ajoutons que le droit d'ériger un fief en royaume appartenait exclusivement à l'empereur.

Ce n'est pas à dire cependant que les foudres de l'Eglise ne fussent déjà usitées du temps d'Agapet. On sait que S. Paul (1) excommunia l'incestueux de Corinthe; on trouve aussi dans les lettres de S. Basile, quelques exemples de censures générales dès le quatrième siècle. Une de ces lettres est contre un ravisseur. Le saint prélat y ordonne de faire rendre la fille à ses

(1) I Corint. ch. V, v. 5.

parens, d'exclure le raviſſeur des prières, & de le déclarer excommunié, avec ſes complices & toute ſa maiſon, pendant trois ans; il ordonne auſſi d'exclure des prières tout le peuple de la bourgade qui a reçu la perſonne ravie.

Auxilius, jeune évêque, excommunia la famille entière de Clacicien; & quoique S. Auguſtin ait déſapprouvé cette conduite, & que le pape S. Léon ait établi les mêmes maximes que S. Auguſtin, dans une de ſes lettres aux évêques de la province de Vienne; pour ne parler ici que de la France, Prétextat, évêque de Rouen, ayant été aſſaſſiné l'an 586 dans ſa propre égliſe, Leudovalde, évêque de Bayeux, ne laiſſa pas de mettre en interdit toutes les égliſes de Rouen, défendant d'y célébrer le ſervice divin, juſqu'à ce que l'on eût trouvé l'auteur du crime.

L'an 1141, Louis *le jeune* ayant refuſé de conſentir à l'élection de Pierre de la Châtre que le pape avait fait nommer à la place d'Alberic, archevêque de Bourges, mort l'année précédente, Innocent II mit toute la France en interdit.

L'an 1200, Pierre de Capoue, chargé d'obliger Philippe-Auguſte à quitter Agnès, & à reprendre Ingerburge, & n'y ayant pas réuſſi, publia le 15 janvier la ſentence d'interdit ſur tout le royaume, qui avait été prononcée par le Pape Innocent III. Cet interdit fut obſervé avec une extrême rigueur. La chronique anglicane, citée par le bénédictin Martenne (1), dit que tout acte de chriſtianiſme, hormis

(1) Tome V, page 868.

le baptême des enfans, fut interdit en France ; les églises fermées ; les chrétiens en étaient chassés comme des chiens ; plus d'office divin ni de sacrifice de la messe, plus de sépultures ecclésiastiques pour les défunts : les cadavres abandonnés au hasard répandaient la plus affreuse infection, & pénétraient d'horreur ceux qui leur survivaient.

La chronique de Tours fait la même description ; elle y ajoute seulement un trait remarquable confirmé par l'abbé Fleuri & l'abbé de Vertot (1) ; c'est que le saint viatique était excepté, comme le baptême des enfans, de cette privation des choses saintes. Le royaume fut pendant neuf mois dans cette situation ; Innocent III permit seulement au bout de quelque temps les prédications & le sacrement de confirmation. Le roi fut si courroucé qu'il chassa les évêques & tous les autres ecclésiastiques de leurs demeures, & confisqua leurs biens.

Mais ce qui est singulier, les souverains eux-mêmes priaient quelquefois les évêques de prononcer un interdit sur les terres de leurs vassaux. Par des lettres du mois de février 1356, confirmatives de celles de Guy, comte de Nevers, & de Mathilde sa femme, en faveur des bourgeois de Nevers, Charles V, régent du royaume, prie les archevêques de Lyon, de Bourges, de Sens, & les évêques d'Autun, de Langres, d'Auxerre & de Nevers, de prononcer une excommunication contre le comte de Nevers, & un interdit sur ses terres, s'il n'exécute pas l'accord qu'il

(1) Liv. I, page 148.

avait fait avec ses habitans. On trouve aussi, dans le recueil des ordonnances de la troisième race, plusieurs lettres semblables du roi Jean, qui autorisent les évêques à mettre en interdit les lieux dont le seigneur tenterait d'enfreindre les priviléges.

Enfin, ce qui semble incroyable, le jésuite Daniel rapporte que, l'an 998, le roi Robert fut excommunié par Grégoire V, pour avoir épousé sa parente au quatrième degré. Tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage, furent interdits de la communion jusqu'à ce qu'ils fussent allés à Rome faire satisfaction au S. Siége. Les peuples, les courtisans même se séparèrent du roi; il ne lui resta que deux domestiques qui purifiaient par le feu toutes les choses qu'il avait touchées. Le cardinal Damien & Romualde ajoutent même qu'un matin Robert étant allé, selon sa coutume, dire ses prières à la porte de l'église de S.-Barthélemi, car il n'osait pas y entrer, Abdon, abbé de Fleuri, suivi de deux femmes du palais qui portaient un grand plat de vermeil couvert d'un linge, l'aborde, lui annonce que Berthe vient d'accoucher; & découvrant le plat: Voyez, lui dit-il, les effets de votre désobéissance aux décrets de l'Eglise, & le sceau de l'anathême sur ce fruit de vos amours. Robert regarde & voit un monstre qui avait le cou & la tête d'un canard. Berthe fut répudiée, & l'excommunication enfin levée.

Urbain II, au contraire, excommunia l'an 1092 Philippe I, petit-fils de Robert, pour avoir quitté sa parente. Ce pape prononça la sentence d'excommuni-

cation dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où sa sainteté venait chercher un asyle; dans ce même concile où fut prêchée la croisade, & où pour la première fois le nom de pape fut donné à l'évêque de Rome, à l'exclusion des autres évêques qui le prenaient auparavant.

On voit que ces peines canoniques furent d'abord plutôt médicinales que mortelles; mais Grégoire VII & quelques-uns de ses successeurs osèrent prétendre qu'un souverain excommunié était privé de ses Etats, & que ses sujets n'étaient plus obligés de lui obéir: supposé cependant qu'un roi puisse être excommunié en certains cas graves, l'excommunication n'étant qu'une peine purement spirituelle, ne saurait dispenser ses sujets de l'obéissance qu'ils lui doivent, comme tenant son autorité de Dieu même. C'est ce qu'ont reconnu constamment les parlemens & même le Clergé de France, dans les excommunications de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel; de Jules II contre Louis XII; de Sixte V contre Henri III; de Grégoire XIII contre Henri IV; & c'est aussi la doctrine de la fameuse assemblée du clergé de 1682.

Z.

ZÈLE.

Celui de la religion eſt un attachement pur & éclairé au maintien & au progrès du culte qu'on doit à la divinité; mais quand ce zèle eſt perſécuteur, aveugle & faux, il devient le plus grand fléau de l'humanité.

Voici comme l'empereur Julien parle du zèle des chrétiens de ſon temps: Les galiléens, dit-il (1), ont ſouffert ſous mon prédéceſſeur l'exil & les priſons; on a maſſacré réciproquement ceux qui s'appellent tour à tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi leurs priſonniers; j'ai rendu leurs biens aux proſcrits; je les ai forcés de vivre en paix: mais telle eſt la fureur inquiète des galiléens, qu'ils ſe plaignent de ne pouvoir plus ſe dévorer les uns les autres.

Ce portrait ne paraîtra point outré, ſi l'on fait ſeulement attention aux calomnies atroces dont les chrétiens ſe noirciſſaient réciproquement. Par exemple, S. Auguſtin (2) accuſe les manichéens de contraindre leurs élus à recevoir l'euchariſtie après l'avoir arroſée de ſemence humaine. Avant lui S. Cyrille de Jéruſalem (3) les avait accuſés de la même infamie en ces termes: Je n'oſerais dire en quoi ces ſacriléges trempent leur *iſchas* qu'ils donnent à leurs malheureux ſectateurs, qu'ils expoſent au milieu de leur autel, & dont

(1) Lettre LII.

(2) Chap. XLVI, des Héréſies.

(3) N. XIII, de la ſixième catéchèſe.

le manichéen fouille sa bouche & sa langue. Que les hommes pensent à ce qui a coutume de leur arriver en songe & les femmes dans le temps de leurs règles. Le pape S. Léon, dans un de ses sermons (1), appelle aussi le sacrifice des manichéens la turpitude même. Enfin, Suidas (2) & Cedrenus (3) ont encore enchéri sur cette calomnie, en avançant que les manichéens faisaient des assemblées nocturnes, où, après avoir éteint les flambeaux, ils commettaient les plus énormes impudicités.

Observons d'abord que les premiers chrétiens furent accusés des mêmes horreurs qu'ils imputèrent depuis aux manichéens, & que la justification des uns peut également s'appliquer aux autres. Afin d'avoir des prétextes de nous persécuter, disait Athénagore dans son apologie pour les chrétiens (4), on nous accuse de faire des festins détestables, & de commettre des incestes dans nos assemblées. C'est un vieux artifice dont on a usé de tout temps pour faire périr la vertu. Ainsi Pythagore fut brûlé avec trois cents de ses disciples, Héraclite chassé par les Ephésiens, Démocrite par les Abdéritains, & Socrate condamné par les Athéniens.

Athénagore fait voir ensuite que les principes & les mœurs des chrétiens suffisaient seuls pour détruire les calomnies qu'on répandait contre eux ; les mêmes

(1) Sermon cinquième, sur le jeûne du dixième mois.
(2) Sur Manès.
(3) Annales, pag. 260. (4) Page 35.

raiſons militent en faveur des manichéens. Pourquoi d'ailleurs S. Auguſtin, qui eſt ſi affirmatif dans ſon livre des Héréſies, eſt-il réduit dans celui des Mœurs des manichéens, en parlant de l'horrible cérémonie dont il s'agit, à dire ſimplement (1) : on les en ſoupçonne...... Le monde a cette opinion d'eux..... S'ils ne font pas ce qu'on leur impute..... La renommée publie beaucoup de mal d'eux; mais ils ſoutiennent que ce ſont des menſonges.

Pourquoi ne pas ſoutenir en face cette accuſation dans ſa diſpute contre Fortunat, qui l'en ſommait en public & en ces termes : Nous ſommes accuſés de faux crimes; comme Auguſtin a aſſiſté à notre culte, je le prie de déclarer devant tout le peuple ſi ces crimes ſont véritables ou non. S. Auguſtin répond : Il eſt vrai que j'ai aſſiſté à votre culte; mais autre eſt la queſtion de la foi, autre celle des mœurs, & c'eſt celle de la foi que j'ai propoſée. Cependant, ſi les perſonnes qui ſont préſentes aiment mieux que nous agitions celle de vos mœurs, je ne m'y oppoſerai pas.

Fortunat s'adreſſant à l'aſſemblée : Je veux, dit-il, avant toutes choſes, être juſtifié dans l'eſprit des perſonnes qui nous croient coupables, & qu'Auguſtin témoigne à préſent devant vous, & un jour devant le tribunal de Jéſus-Chriſt, s'il a jamais vu, ou s'il ſait de quelque manière que ce ſoit, que les choſes qu'on nous impute ſe commettent parmi nous. S. Auguſtin répond encore : Vous ſortez de la queſtion, celle que

(1) Chap. XVI.

j'ai propoſée roule ſur la foi & non ſur les mœurs. Enfin, Fortunat continuant à preſſer S. Auguſtin de s'expliquer, il le fait en ces termes : Je reconnais que dans la prière où j'ai aſſiſté, je ne vous ai vu commettre rien d'impur.

Le même S. Auguſtin, dans ſon livre de *l'Utilité de la foi* (1), juſtifie encore les manichéens. Dans ce temps-là, dit-il à ſon ami Honorat, lorſque j'étais engagé dans le manichéiſme, j'étais encore plein du deſir & de l'eſpérance d'épouſer une belle femme, d'acquérir des richeſſes, de parvenir aux honneurs, & de jouir des autres voluptés pernicieuſes de la vie. Car lorſque j'écoutais avec aſſiduité les docteurs manichéens, je n'avais pas encore renoncé au deſir & à l'eſpérance de toutes ces choſes. Je n'attribue point cela à leur doctrine ; car je dois leur rendre ce témoignage, qu'ils exhortent ſoigneuſement les hommes à ſe préſerver de ces mêmes choſes. C'eſt donc là ce qui m'empêchait de m'attacher tout-à-fait à la ſecte, & ce qui me retenait dans le rang de ceux qu'ils appellent auditeurs. Je ne voulais pas renoncer aux eſpérances & aux affaires du ſiècle. Et dans le dernier chapitre de ce livre, où il repréſente les docteurs manichéens comme des hommes ſuperbes, qui avaient l'eſprit auſſi groſſier qu'ils avoient le corps maigre & décharné, il ne dit pas un mot de leurs prétendues infamies.

Mais ſur quelles preuves étaient donc fondées ces imputations ? La première qu'allègue S. Auguſtin,

(1) Chap. I.

c'eſt que ces impudicités étaient une ſuite du ſyſtème de Manichée, ſur les moyens dont Dieu ſe ſert pour arracher aux princes des ténèbres les parties de ſa ſubſtance. Nous en avons parlé à l'article Généalogie; ce ſont des horreurs que l'on ſe diſpenſe de répéter. Il ſuffit de dire ici que le paſſage du ſeptième livre du *Tréſor* de Manichée, que S. Auguſtin cite en pluſieurs endroits, eſt évidemment falſifié. L'héréſiarque dit, ſi nous l'en croyons, que ces vertus céleſtes qui ſe transforment tantôt en beaux garçons & tantôt en belles filles, ſont Dieu le père lui-même. Cela eſt faux. Manès n'a jamais confondu les vertus céleſtes avec Dieu le père. S. Auguſtin n'ayant pas compris l'expreſſion ſyriaque d'*une vierge de lumière*, pour dire *une lumière vierge*, ſuppoſe que Dieu fait voir aux princes des ténèbres une belle fille vierge pour exciter leur ardeur brutale : il ne s'agit point du tout de cela dans les anciens auteurs; il eſt queſtion de la cauſe des pluies.

Le grand prince, dit Tirbon, cité par Saint Epiphane (1), fait ſortir de lui-même dans ſa colère des nuages noirs qui obſcurciſſent tout le monde; il s'agite, ſe tourmente, ſe met tout en eau, & c'eſt-là ce qui fait la pluie, qui n'eſt autre choſe que la ſueur du grand prince. Il faut que S. Auguſtin ait été trompé par une traduction, ou plutôt par quelque extrait infidèle du *Tréſor* de Manichée, dont il n'a cité que deux ou trois paſſages. Auſſi le manichéen Secundinus

(1) Héréſie LXVI, chap. XXV.

lui reprochait-il de n'entendre rien aux myſtères de Manichée, & de ne les combattre que par de purs paralogiſmes. Comment d'ailleurs, dit le ſavant M. de Beauſobre, que nous abrégeons ici (1), S. Auguſtin aurait-il pu demeurer tant d'années dans une ſecte où l'on enſeignait publiquement de telles abominations? Et comment aurait-il eu le front de la défendre contre les catholiques?

De cette preuve de raiſonnement, paſſons aux preuves de fait & de témoignage alléguées par Saint Auguſtin, & voyons ſi elles ſont plus ſolides. On dit, continue ce père (2), que quelques-uns d'eux ont confeſſé ce fait dans les jugemens publics, non-ſeulement dans la Paphlagonie, mais auſſi dans les Gaules, comme je l'ai ouï dire à Rome par un certain catholique.

De pareils ouï-dire méritent ſi peu d'attention, que S. Auguſtin n'oſa en faire uſage dans ſa conférence avec Fortunat, quoiqu'il y eût ſept à huit ans qu'il avait quitté Rome; il ſemble même avoir oublié le nom du catholique de qui il les tient. Il eſt vrai que dans ſon livre des Héréſies, le même S. Auguſtin parle des confeſſions de deux filles, nommées l'une Marguerite & l'autre Euſébie, & de quelques manichéens qui, ayant été découverts à Carthage & menés à l'égliſe, avouèrent, dit-on, l'horrible fait dont il s'agit.

Il ajoute qu'un certain Viator déclara que ceux qui

(1) Hiſtoire du manichéiſme, liv. IX, chap. VIII & IX.
(2) Chap. XLVII de la Nature du bien.

commettaient ces infamies s'appelaient cathariftes ou purgateurs; & qu'interrogés fur quelle écriture ils appuyaient cette affreufe pratique, ils produifaient le paffage du *Tréfor* de Manichée, dont on a démontré la falfification. Mais nos hérétiques, bien loin de s'en fervir, l'auraient hautement défavoué comme l'ouvrage de quelque impofteur qui voulait les perdre. Cela feul rend fufpects tous ces actes de Carthage, que *Quod-vult-Deus* avait envoyés à S. Auguftin; & ces miférables, découverts & conduits à l'églife, ont bien la mine d'être des gens apoftés pour avouer tout ce qu'on voulait qu'ils avouaffent.

Au chapitre XLVII de la Nature du bien, faint Auguftin avoue que lorfqu'on reprochait à nos hérétiques les crimes en queftion, ils répondaient qu'un de leurs élus, déferteur de leur fecte, & devenu leur ennemi, avait introduit cette énorme pratique. Sans examiner fi cette fecte que Viator nommait des cathariftes était réelle, il fuffit d'obferver ici que les premiers chrétiens imputaient de même aux gnoftiques les horribles myftères dont ils étaient accufés par les Juifs & par les païens; & fi cette apologie eft bonne dans leur bouche, pourquoi ne le ferait-elle pas dans celle des manichéens?

C'eft cependant ces bruits populaires que M. de Tillemont, qui fe pique d'exactitude & de fidélité, ofe convertir en faits certains. Il affure (1) qu'on avait fait avouer ces infamies aux manichéens dans des

(1) Manich. art. XII, page 795.

jugemens publics en Paphlagonie, dans les Gaules, & diverſes fois à Carthage.

Peſons auſſi le témoignage de S. Cyrille de Jéruſalem, dont le rapport eſt tout différent de celui de S. Auguſtin; & conſidérons que le fait eſt ſi incroyable & ſi abſurde, qu'on aurait peine à le croire quand il ſerait atteſté par cinq ou ſix témoins qui l'auraient vu & qui l'affirmeraient avec ſerment. S. Cyrille eſt ſeul, il ne l'a point vu, il l'avance dans une déclamation populaire où il ſe donne la licence (1) de faire tenir à Manichée, dans la conférence de Caſcar, un diſcours dont il n'y a pas un mot dans les actes d'Archelaüs, comme M. Zaccgni (2) eſt obligé d'en convenir; & l'on ne ſaurait alléguer, pour la défenſe de S. Cyrille, qu'il n'a pris que le ſens d'Archelaüs & non les termes: car ni les termes, ni le ſens, rien ne s'y trouve. D'ailleurs le tour que prend ce père, paraît être celui d'un hiſtorien qui cite les propres paroles de ſon auteur.

Cependant, pour ſauver l'honneur & la bonne-foi de S. Cyrille, M. Zaccagni, & après lui M. de Tillemont, ſuppoſent, ſans aucune preuve, que le traducteur ou le copiſte ont omis l'endroit des actes allégué par ce père; & les journaliſtes de Trévoux ont imaginé deux ſortes d'actes d'Archelaüs, les uns authentiques que Cyrille a copiés, les autres ſuppoſés dans le cinquième ſiècle par quelque neſtorien. Quand ils auront prouvé cette ſuppoſition, nous examinerons leurs raiſons.

(1) N. XV.

(2) Préface, n°. XIII.

Venons

Venons enfin au témoignage du pape Léon, touchant les abominations manichéennes. Il dit dans ses sermons (1), que les troubles survenus en d'autres pays avaient jeté en Italie des manichéens dont les mystères étaient si abominables, qu'il ne pouvait les exposer aux yeux du public sans blesser l'honnêteté; que pour les connaître, il avait fait venir des élus & des élues de cette secte dans une assemblée composée d'évêques, de prêtres, & de quelques laïques hommes nobles; que ces hérétiques avaient découvert beaucoup de choses touchant leurs dogmes & les cérémonies de leur fête, & avaient avoué un crime qu'il ne pouvait leur dire, mais dont on ne pouvait douter après la confession des coupables; savoir, d'une jeune fille qui n'avait que dix ans, de deux femmes qui l'avoient préparée pour l'horrible cérémonie de la secte, du jeune homme qui en avait été complice, de l'évêque qui l'avait ordonnée & qui y avait présidé. Il renvoie ceux de ses auditeurs qui en voudront savoir davantage aux informations qui avaient été faites, & qu'il communiqua aux évêques d'Italie dans sa seconde lettre.

Ce témoignage paraît plus précis & plus décisif que celui de S. Augustin; mais il n'est rien moins que suffisant pour prouver un fait démenti par les protestations des accusés & par les principes certains de leur morale. En effet, quelles preuves a-t-on que les personnes infames interrogées par Léon

(1) Sermon IV, sur la nativité & sur l'épiphanie.

n'ont pas été gagnées pour dépoſer contre leur ſecte ?

On répondra que la piété & la ſincérité de ce pape ne permettront jamais de croire qu'il ait procuré une telle fraude. Mais ſi, comme nous l'avons dit à l'article *Reliques*, le même S. Léon a été capable de ſuppoſer que des linges, des rubans qu'on a mis dans une boîte, & que l'on a fait deſcendre dans le ſépulcre de quelques ſaints, ont répandu du ſang quand on les a coupés ; ce pape dut-il ſe faire aucun ſcrupule de gagner ou de faire gagner des femmes perdues, & je ne ſais quel évêque manichéen, leſquels, aſſurés de leur grace, s'avoueroient coupables des crimes qui peuvent être vrais pour eux en particulier, mais non pour leur ſecte, de la ſéduction de laquelle S. Léon voulait garantir ſon peuple ? De tout temps les évêques ſe ſont crus autoriſés à uſer de ces fraudes pieuſes qui tendent au ſalut des ames. Les écrits ſuppoſés & apocryphes en ſont une preuve ; & la facilité avec laquelle les pères ajoutaient foi à ces mauvais ouvrages, fait voir que s'ils n'étaient pas complices de la fraude, ils n'étaient pas ſcrupuleux à en profiter.

Enfin S. Léon prétend confirmer les crimes ſecrets des manichéens, par un argument qui les détruit. Ces exécrables myſtères, dit-il (1), que plus ils ſont impurs, plus on a ſoin de les cacher, ſont communs aux manichéens & aux priſcillianiſtes. C'eſt par-tout le même ſacrilége, la même obſcénité, la même turpitude. Ces

(1) Lettre XCIII, chap. XVI.

crimes, ces infamies, ſont les mêmes que l'on découvrit autrefois dans les priſcillianiſtes & dont toute la terre a été informée.

Les priſcillianiſtes ne furent jamais coupables de ceux pour leſquels on les fit périr. On trouve dans les œuvres de S. Auguſtin (1), le *mémoire inſtructif* qui fut remis à ce père par Oroſe, & dans lequel ce prêtre eſpagnol proteſte qu'il a ramaſſé toutes les plantes de perdition qui pullulent dans la ſecte des priſcillianiſtes; qu'il n'en a pas oublié la moindre branche, la moindre racine; qu'il expoſe au médecin toutes les maladies de cette ſecte, afin qu'il travaille à ſa guériſon. Oroſe ne dit pas un mot des myſtères abominables dont parle Léon; démonſtration invincible qu'il ne doutait pas que ce ne fuſſent de pures calomnies. S. Jérôme (2) dit auſſi que Priſcillien fut opprimé par la faction, par les machinations des évêques Ithace & Idace. Parle-t-on ainſi d'un homme coupable de profaner la religion par les plus infames cérémonies? Cependant Oroſe & S. Jérôme n'ignoraient pas ces crimes, dont toute la terre a été informée.

S. Martin de Tours & S. Ambroiſe, qui étaient à Trèves quand Priſcillien fut jugé, devaient en être également informés. Cependant ils ſollicitèrent inſtamment ſa grace, & n'ayant pu l'obtenir, ils refuſèrent de communiquer avec ſes accuſateurs & leur faction. Sulpice Sévère rapporte l'hiſtoire des malheurs de Priſcillien. Latronien, Euphroſine, veuve du poète

(1) Tom. VIII, col. 430. (2) Dans le catalogue.

Delphidius, sa fille, & quelques autres personnes, furent exécutés avec lui à Trèves, par les ordres du tyran Maxime & aux instances d'Ithace & d'Idace, deux évêques vicieux, & qui, pour prix de leur injustice, moururent dans l'excommunication, chargés de la haine de Dieu & des hommes.

Les priscillianistes étaient accusés commes les manichéens de doctrines obscènes, de nudité & d'impudicité religieuses. Comment en furent-ils convaincus? Priscillien & ses complices les avouèrent, à ce qu'on dit, dans les tourmens. Trois personnes viles, Tertulle, Potamius & Jean, les confessèrent sans attendre la question. Mais l'action intentée contre les priscillianistes devait être fondée sur d'autres témoignages qui avaient été rendus contre eux en Espagne. Cependant les dernières informations furent rejetées par un grand nombre d'évêques, d'ecclésiastiques estimés; & le bon vieillard Higinis, évêque de Cordoue, qui avait été le dénonciateur des priscillianistes, les crut dans la suite si innocens des crimes qu'on leur imputait, qu'il les reçut à sa communion, & se trouva par-là enveloppé dans la persécution qu'ils essuyèrent

Ces horribles calomnies dictées par un zèle aveugle, sembleraient justifier la réflexion qu'Ammien Marcellin (1) rapporte de l'empereur Julien: Les bêtes féroces, dit-il, ne sont pas plus redoutables aux hommes, que les chrétiens le sont les uns aux

(1) Liv. XXII.

autres quand ils ſont diviſés de croyance & de ſentiment.

Ce qu'il y a de plus déplorable en cela, c'eſt quand le zèle eſt hypocrite & faux; les exemples n'en ſont pas rares. L'on tient d'un docteur de Sorbonne, qu'en ſortant d'une ſéance de la Faculté, Tourneli, avec lequel il était fort lié, lui dit tout bas: Vous voyez que j'ai ſoutenu avec chaleur tel ſentiment pendant deux heures; eh bien! je vous aſſure qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que j'ai dit.

On ſait auſſi la réponſe d'un jéſuite qui avait été employé vingt ans dans les miſſions du Canada, & qui ne croyant pas en Dieu, comme il en convenait à l'oreille d'un ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion qu'il prêchait avec ſuccès aux ſauvages. Cet ami lui repréſentant l'inconſéquence de ſon zèle: Ah! répondit le jéſuite miſſionnaire, vous n'avez pas d'idée du plaiſir qu'on goûte à ſe faire écouter de vingt mille hommes, & à leur perſuader ce qu'on ne croit pas ſoi-même.

On eſt effrayé de voir que tant d'abus & de déſordres ſoient nés de l'ignorance profonde où l'Europe a été plongée ſi long-temps; & les ſouverains qui ſentent enfin combien il importe d'être éclairé, deviennent les bienfaiteurs de l'humanité, en favoriſant les progrès des connoiſſances, qui ſont le ſoutien de la tranquillité & du bonheur des peuples, & le plus ſolide rempart contre les entrepriſes du fanatiſme.

ZOROASTRE.

Si c'eſt Zoroaſtre qui le premier annonça aux hommes cette belle maxime : *Dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, abſtiens-toi* ; Zoroaſtre était le premier des hommes après Confucius.

Si cette belle leçon de morale ne ſe trouve que dans les cent portes du Sadder, long-temps après Zoroaſtre, béniſſons l'auteur du Sadder. On peut avoir des dogmes & des rites très-ridicules avec une morale excellente.

Qui était ce Zoroaſtre ? ce nom a quelque choſe de grec, & on dit qu'il était mède. Les Parſis d'aujourd'hui l'appellent *Zerduſt*, ou *Zerdaſt*, ou *Zaradaſt*, ou *Zarathruſt*. Il ne paſſe pas pour avoir été le premier du nom. On nous parle de deux autres Zoroaſtres, dont le premier a neuf mille ans d'antiquité ; c'eſt beaucoup pour nous, quoique ce ſoit très-peu pour le monde.

Nous ne connaiſſons que le dernier Zoroaſtre.

Les voyageurs français, Chardin & Tavernier, nous ont appris quelque choſe de ce grand prophète, par le moyen des Guèbres ou Parſis, qui ſont encore répandus dans l'Inde & dans la Perſe, qui ſont encore exceſſivement ignorans. Le docteur Hyde, profeſſeur en arabe dans Oxford, nous en a appris cent fois davantage ſans ſortir de chez lui. Il a fallu que dans l'oueſt de l'Angleterre, il ait deviné la langue que parlaient les Perſes du temps de Cyrus, & qu'il l'ait confrontée avec la langue moderne des adorateurs du feu.

C'eſt à lui ſur-tout que nous devons ces cent portes du Sadder, qui contiennent tous les principaux préceptes des pieux ignicoles.

Pour moi, j'avoue que je n'ai rien trouvé ſur leurs anciens rites de plus curieux que ces deux vers perſans de *Saddi*, rapportés par Hyde.

Qu'un Perſe ait conſervé le feu ſacré cent ans,
Le pauvre homme eſt brûlé quand il tombe dedans.

Les ſavantes recherches de Hyde allumèrent, il y a peu d'années, dans le cœur d'un jeune Français, le deſir de s'inſtruire par lui-même des dogmes des Guèbres.

Il fit le voyage des grandes Indes, pour apprendre dans Surate, chez les pauvres Parſis modernes, la langue des anciens Perſes, & pour lire dans cette langue les livres de ce Zoroaſtre ſi fameux, ſuppoſé qu'en effet il ait écrit.

Les Pythagore, les Platon, les Apollonius de Thyane, allèrent chercher autrefois en Orient la ſageſſe qui n'était pas là. Mais nul n'a couru après cette divinité cachée, à travers plus de peine & de périls que le nouveau traducteur français des livres attribués à Zoroaſtre. Ni les maladies, ni la guerre, ni les obſtacles renaiſſans à chaque pas, ni la pauvreté même, le premier & le plus grand des obſtacles, rien n'a rebuté ſon courage.

Il eſt glorieux pour Zoroaſtre qu'un anglais ait écrit ſa vie au bout de tant de ſiècles, & qu'enſuite un

français l'ait écrite d'une manière toute différente. Mais ce qui eſt encore plus beau, c'eſt que nous avons, parmi les biographes anciens du prophète, deux principaux auteurs arabes, qui précédemment écrivirent chacun ſon hiſtoire; & ces quatre hiſtoires ſe contredisent merveilleuſement toutes les quatre. *Cela ne s'eſt pas fait de concert*, & rien n'eſt plus capable de faire connaître la vérité.

Le premier hiſtorien arabe, Abu-Mohammed Mouſtapha, avoue que le père de Zoroaſtre s'appelait Eſpintaman; mais il dit auſſi qu'Eſpintaman n'était pas ſon père, mais ſon triſaïeul. Pour ſa mère, il n'y a pas deux opinions; elle s'appelait Dogdu, ou Dodo, ou Dodu; c'était une très-belle poule d'Inde: elle eſt fort bien deſſinée chez le docteur Hyde.

Bundari, le ſecond hiſtorien, conte que Zoroaſtre était juif, & qu'il avait été valet de Jérémie; qu'il mentit à ſon maître; que Jérémie pour le punir lui donna la lèpre; que le valet pour ſe décraſſer alla prêcher une nouvelle religion en Perſe, & fit adorer le ſoleil au lieu des étoiles.

Voici ce que le troiſième hiſtorien raconte, & ce que l'anglais Hyde a rapporté aſſez au long.

Le prophète Zoroaſtre étant venu du paradis prêcher ſa religion chez le roi de Perſe Guſtaph, le roi dit au prophète, donnez-moi un ſigne. Auſſitôt le prophète fit croître devant la porte du palais, un cèdre ſi gros, ſi haut, que nulle corde ne pouvait ni l'entourer, ni atteindre ſa cime. Il mit au haut du

cèdre un beau cabinet où nul homme ne pouvait monter. Frappé de ce miracle, Guſtaph crut à Zoroaſtre.

Quatre mages ou quatre ſages (c'eſt la même choſe), gens jaloux & méchans, empruntèrent du portier royal la clef de la chambre du prophète pendant ſon abſence, & jetèrent parmi ſes livres des os de chiens & de chats, des ongles & des cheveux de morts, toutes drogues, comme on ſait, avec leſquelles les magiciens ont opéré de tout temps. Puis ils allèrent accuſer le prophète d'être un ſorcier & un empoiſonneur. Le roi ſe fit ouvrir la chambre par ſon portier. On y trouva les maléfices, & voilà l'envoyé du ciel condamné à être pendu.

Comme on allait pendre Zoroaſtre, le plus beau cheval du roi tombe malade; ſes quatre jambes rentrent dans ſon corps tellement qu'on n'en voit plus. Zoroaſtre l'apprend, il promet qu'il guérira le cheval, pourvu qu'on ne le pende pas. L'accord étant fait, il fait ſortir une jambe du ventre, & il dit: Sire, je ne vous rendrai pas la ſeconde jambe que vous n'ayiez embraſſé ma religion. Soit, dit le monarque. Le prophète, après avoir fait paraître la ſeconde jambe, voulut que les fils du roi ſe fiſſent zoroaſtriens; & ils le furent. Les autres jambes firent des proſélytes de toute la cour. On pendit les quatre malins ſages au lieu du prophète, & toute la Perſe reçut la foi.

Le voyageur français raconte à peu près les mêmes miracles, mais ſoutenus & embellis par pluſieurs

autres. Par exemple, l'enfance de Zoroaſtre ne pouvait pas manquer d'être miraculeuſe; Zoroaſtre ſe mit à rire dès qu'il fut né, du moins à ce que diſent Pline & Solin. Il y avait alors, comme tout le monde le ſait, un grand nombre de magiciens très-puiſſans; & ils ſavaient bien qu'un jour Zoroaſtre en ſaurait plus qu'eux, & qu'il triompherait de leur magie. Le prince des magiciens ſe fit amener l'enfant, & voulut le couper en deux; mais ſa main ſe ſécha ſur-le-champ. On le jeta dans le feu, qui ſe convertit pour lui en bain d'eau roſe. On voulut le faire briſer ſous les pieds des taureaux ſauvages; mais un taureau plus puiſſant prit ſa défenſe. On le jeta parmi les loups; ces loups allèrent incontinent chercher deux brebis qui lui donnèrent à teter toute la nuit. Enfin, il fut rendu à ſa mère Dogdo, ou Dodo, ou Dodu, femme excellente entre toutes les femmes, ou fille admirable entre toutes les filles.

Telles ont été dans toute la terre toutes les hiſtoires des anciens temps. C'eſt la preuve de ce que nous avons dit ſouvent que la fable eſt la ſœur aînée de l'hiſtoire.

Je voudrais que pour notre plaiſir, & pour notre inſtruction, tous ces grands prophètes de l'antiquité, les Zoroaſtre, les Mercure Triſmégiſte, les Abaris, les Numa même, &c. &c. &c., revinſſent aujourd'hui ſur la terre, & qu'ils converſaſſent avec Locke, Newton, Bacon, Shafresbury, Paſcal, Arnauld, Bayle; que dis-je? avec les philoſophes les

moins ſavans de nos jours qui ne ſont pas les moins ſenſés.

J'en demande pardon à l'antiquité; mais je crois qu'ils feraient une triſte figure.

Hélas! les pauvres charlatans! ils ne vendraient pas leurs drogues ſur le pont-neuf. Cependant, encore une fois, leur morale eſt bonne. C'eſt que la morale n'eſt pas de la drogue. Comment ſe pourrait-il que Zoroaſtre eût joint tant d'énormes fadaiſes à ce beau précepte de s'abſtenir dans le doute ſi on fera bien ou mal? c'eſt que les hommes ſont toujours pétris de contradictions.

On ajoute que Zoroaſtre ayant affermi ſa religion, devint perſécuteur. Hélas! il n'y a pas de ſacriſtain ni de balayeur d'égliſe qui ne perſécutât s'il le pouvait.

On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce Zoroaſtre, ſans avoir pitié de la nature humaine. Noſtradamus & le médecin des urines ſont des gens raiſonnables, en comparaiſon de cet énergumène; & cependant on parle de lui, & on en parlera encore.

Ce qui paraît ſingulier, c'eſt qu'il y avait, du temps de ce Zoroaſtre que nous connaiſſons, & probablement avant lui, des formules de prières publiques & particulières inſtituées. Nous avons au voyageur français l'obligation de nous les avoir traduites. Il y avait de telles formules dans l'Inde; nous n'en connaiſſons point de pareilles dans le Pentateuque.

Ce qui eſt bien plus fort, c'eſt que les mages, ainſi

que les brames, admirent un paradis, un enfer, une résurrection, un diable (1). Il est démontré que la loi des Juifs ne connut rien de tout cela. Ils ont été tardifs en tout. C'est une vérité dont on est convaincu, pour peu qu'on avance dans les connaissances orientales.

(1) Le diable, chez Zoroastre, est Hariman, ou, si vous voulez, Arimane; il avait été créé. C'était tout comme chez nous originairement; il n'était point principe; il n'obtint cette dignité de mauvais principe qu'avec le temps. Ce diable, chez Zoroastre, est un serpent qui produisit quarante-cinq mille envies. Le nombre s'en est accru depuis, & c'est depuis ce temps-là qu'à Rome, à Paris, chez les courtisans, dans les armées, & chez les moines, nous voyons tant d'envieux.

Déclaration des amateurs, questionneurs & douteurs; qui se sont amusés à faire aux savans les questions ci-dessus en neuf volumes (1).

Nous déclarons aux savans qu'étant comme eux prodigieusement ignorans sur les premiers principes de toutes les choses, & sur le sens naturel, typique, mystique, allégorique de plusieurs choses, nous nous en rapportons sur ces choses au jugement infaillible de la sainte inquisition de Rome, de Milan, de Florence, de Madrid, de Lisbonne, & aux décrets de la Sorbonne de Paris, concile perpétuel des Gaules.

Nos erreurs n'étant point provenues de malice, mais étant la suite naturelle de la foiblesse humaine, nous espérons qu'elles nous seront pardonnées en ce monde-ci & en l'autre.

Nous supplions le petit nombre d'esprits célestes qui sont encore enfermés en France dans des corps mortels, & qui de-là éclairent l'univers à *trente sols* la feuille, de nous communiquer leurs lumières pour le tome dixième que nous comptons publier à la fin du carême de 1772, ou dans l'avent de 1773; & nous paierons leurs lumières *quarante sols.*

Nous supplions le peu de grands-hommes qui nous restent d'ailleurs, comme l'auteur de la *Gazette ecclésiastique*, & l'abbé Guyon, & l'abbé de Caveirac, auteur de l'apologie de la S.-Barthélemi; & celui qui a pris le nom de Chiniac; & l'agréable Larcher; &

(1) Les premières éditions étaient en neuf volumes.

le vertueux, le docte, le sage Langleviel, dit la Beaumelle ; le profond & l'exact Nonotte ; le modéré, le pitoyable & doux Patouillet, de nous aider dans notre entreprise. Nous profiterons de leurs critiques instructives, & nous nous ferons un vrai plaisir de rendre à tous ces messieurs la justice qui leur est due.

Ce dixième tome contiendra des articles très-curieux, lesquels, si Dieu nous favorise, pourront donner une nouvelle pointe au sel que nous tâcherons de répandre dans les remercîmens que nous ferons à tous ces messieurs.

Fait au mont Krapac, le 30 du mois de Janus,

l'an du monde, selon *Scaliger*	5722
selon les *Étrennes mignonnes*	5776
selon *Riccioli*	5956
selon *Eusèbe*	6972
selon les *Tables alphonsines*	8707
selon les *Égyptiens*	370000
selon les *Chaldéens*	465102
selon les *brames*	780000
selon les *philosophes*	∞

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME DES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE.







